This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

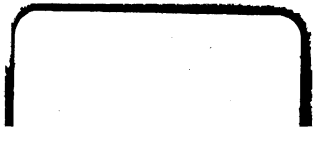

964.

MONK

CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE

ET

RÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE

EN ANGLETERRE

ASTOR NEW-YORK

Paris.—Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

GEORGES MONK.

MONK

CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE

ET

RÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE

EN ANGLETERRE, EN 1660

Étude historique

PAR M. GUIZOT

PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, QUAI DES AUGUSTINS, 35.

1851

LENOX LIBRARY
NEW YORK

PRÉFACE.

Ceci n'avait point été écrit pour être publié. C'était vraiment une étude historique, entreprise pour moi seul, et dans l'unique but de me rendre compte avec précision du rétablissement de la Monarchie en Angleterre, en 1660, et du carac-

tère de l'homme qui avait accompli ce grand événement. En 1837, quelques personnes qui avaient lu cette étude me pressèrent d'en permettre l'insertion dans la *Revue française :* j'y consentis. Elle n'a jamais été publiée séparément ni complétement.

En 1837, elle avait un intérêt purement historique ; évidemment, elle en a un autre aujourd'hui.

Étrange situation que celle de la France ! Elle ne veut plus de révolutions ; elle ne demande que la stabilité ; et quatre ou cinq questions, qui toutes impliquent une révolution, sont incessamment dans tous les esprits et sur toutes les lèvres :

La République peut-elle être fondée ?

La Monarchie peut-elle être rétablie ?

Quelle Monarchie ? l'Empire ou la maison de Bourbon ?

Quelle branche de la maison de Bourbon ?

l'aînée ou la cadette? ou toutes deux ensemble et de concert?

Si la France ne veut que la stabilité, pourquoi agite-t-elle toutes ces questions? Qu'elle les supprime et qu'elle s'arrête dans ce qui est. Si elle ne croit pas à la stabilité de ce qui est, que ne fait-elle son choix entre les solutions des questions qu'elle agite?

Est-ce que ces questions ne pourraient être ni supprimées, ni résolues?

Ce serait la pire des conditions, car nous serions voués alors à l'immobilité dans l'anxiété. Point de foi dans le présent et point d'avenir.

Je ne veux pas croire, je ne crois réellement pas que ce soit là l'état de mon pays.

La France de 1850 et l'Angleterre de 1660 se ressemblent peu, et je n'ai garde, quoiqu'on m'en ait quelquefois accusé, de proposer l'une à l'imitation de l'autre. La France a ses destinées

et son génie propres : qu'elle les conserve et qu'elle s'y confie.

Mais il y a quelque chose qui s'élève au-dessus de toutes les diversités de destinée et de génie national, quelque chose qui est toujours et partout également nécessaire : c'est l'esprit politique, c'est-à-dire le bon sens qui, en politique comme ailleurs et pour les nations comme pour les individus, donne seul le succès, le succès définitif et durable.

Deux bons sens ont concouru au rétablissement de la Monarchie anglaise en 1660 : le bon sens d'un homme et le bon sens du pays, ou, pour parler plus exactement, du parti monarchique dans le pays.

On disait aussi en Angleterre, il y a deux cents ans, que la Monarchie avait disparu sans retour, et que la République seule était possible. Monk reconnut que cela était faux. Il crut à la

Monarchie quand la République subsistait, quand autour de lui, sincèrement ou hypocritement, et lui-même comme les autres, tous ne parlaient que de la République. Et dès qu'après la mort de Cromwell et la chute de son fils Richard, la question fut réellement posée entre les deux gouvernements, Monk se décida pour la Monarchie.

On lui a contesté ce mérite; et Monk, en marchant à son but, a tant usé et abusé du mensonge, que des esprits prévenus ou superficiels ont pu douter en effet que sa résolution eût été précoce et constante. Mais quand on étudie de près et à fond les événements et les documents, le doute n'est plus possible. Dès le premier jour, Monk fut décidé; et quoi qu'il fît ou qu'il dît, il fut décidé tous les jours, jusqu'au dernier. Il eut un avis et un parti arrêtés, quand tout le monde doutait et hésitait. Ce fut son premier acte de bon sens politique.

En même temps qu'il fut décidé, Monk fut patient. Il sut attendre le succès en le poursuivant. Homme de guerre et agissant par son armée, il fut fermement et constamment résolu à ne point recommencer les coups violents et la guerre civile. Il comprit que, pour être solidement rétablie, la Monarchie devait l'être pacifiquement, naturellement, comme une nécessité nationale et le dernier refuge du pays. En dépit de toutes les impatiences et de toutes les méfiances, il contint, dissimula, tarda, attendit, jusqu'à ce que l'événement s'accomplît en quelque sorte de lui-même. Et l'événement accompli, Monk voulut que, dans les Lettres-patentes qui consacraient sa fortune et sa gloire, on insérât ces mots : *Victor sine sanguine* (vainqueur sans effusion de sang); tant sa prudence avait été réfléchie et volontaire.

Le parti monarchique aussi fut sensé. Sa situation était plus simple qu'elle n'est aujourd'hui

parmi nous. Il ne flottait pas entre deux ou trois monarchies. Il n'en voulait qu'une, et tous voulaient la même. Le parti n'en était pas moins très-divisé. Les uns avaient fait la révolution, les autres l'avaient combattue. Ils s'étaient fait ardemment la guerre, pour ou contre le Roi dont il s'agissait de rétablir le fils. Des idées, des passions, des intérêts divers les séparaient. Ils ajournèrent leurs dissensions. Jusqu'au jour du succès, ils réduisirent leurs idées, leurs passions, leurs intérêts, à l'idée, à la passion, à l'intérêt qui leur étaient communs. Ils subordonnèrent ce qu'ils eussent préféré à ce qu'ils voulaient. Ceci est la pierre de touche de l'intelligence politique des partis.

Les Royalistes anglais firent plus encore : ils se confièrent, dans la poursuite de leur dessein, à un homme dont ils se méfiaient, dont ils avaient droit de se méfier. Monk avait servi le Roi, la

Révolution, la République, Cromwell, le Parlement. Il restait profondément enveloppé et obscur. Il agissait et parlait souvent dans des sens contraires. Il mentait avec une fermeté froide qui troublait ses plus intimes affidés. Le parti monarchique était, à son sujet, plein de doute et d'inquiétude, passant tour à tour de l'espoir à la crainte, de la lumière entrevue à d'épaisses ténèbres. Ni leurs doutes, ni leurs craintes, ni leurs désirs, ni les obscurités de Monk n'égarèrent la conduite des Royalistes. Monk était l'homme que leur donnait et leur imposait en même temps la situation. Il y avait, à tout prendre, plus de raisons d'espérer en lui que de s'en méfier. C'était encore une nécessité à accepter. Les Royalistes comprirent et acceptèrent aussi celle-là. Ils ne se livrèrent point aveuglément à Monk; mais ils le secondèrent discrètement, l'attirant sans le compromettre, dociles à ses

conseils, vigilants mais tranquilles derrière lui, comme derrière un chef de leur choix. Car il faut un chef à de tels desseins, et il n'y a de chef que celui qu'on laisse faire en le soutenant.

Le succès répondit à la bonne conduite du parti monarchique et de son chef.

Peuples, partis ou individus, les hommes, dans les grandes circonstances de leur destinée, se trompent de deux façons diverses et également fatales. Tantôt, indécis et découragés, ils s'abandonnent eux-mêmes, restent inactifs comme des spectateurs impuissants, et s'en remettent de tout leur sort à cette force inconnue que, selon leur foi ou leur impiété, ils appellent la Providence, la fatalité ou le hasard. Tantôt, aveuglément confiants et étourdis, ils s'agitent selon les caprices de leur imagination ou de leur désir, croyant que tout leur est possible, et que rien ne les empêchera de réussir comme ils veulent et

espèrent. Dieu ne tolère et ne laisse impunies ni l'une ni l'autre erreur. Il veut que les hommes prennent leur part dans la conduite de leurs propres affaires, et en acceptent le travail comme les chances. Et en même temps, il ne souffre pas que les hommes se figurent qu'ils disposeront à leur gré des événements, et que toutes choses se plieront à leurs intérêts ou à leurs fantaisies. Avec ceux qui ne veulent rien faire pour eux-mêmes et qui attendent que Dieu seul les tire de peine, Dieu attend aussi et les laisse souffrir. A ceux dont la présomption se promet et tente tout ce qu'ils désirent, Dieu envoie des obstacles et des échecs qui les obligent à comprendre qu'il y a autour d'eux des forces, des droits, des intérêts autres que les leurs, et avec lesquels il faut compter et traiter. La bonne politique consiste à reconnaître d'avance ces nécessités naturelles qui, méconnues, deviendraient plus tard des

leçons divines, et à y conformer de bonne grâce sa conduite.

Je ne veux rien dire de la révolution de Février. Ce n'est pas à moi qu'il convient d'en parler aujourd'hui. Mais je ne puis croire et pas un Français ne peut se résigner à croire que ce soit là le dénoûment de la glorieuse histoire de la France. C'est le goût téméraire de mon pays de se lancer, n'importe à quel prix et avec quel péril, dans d'immenses et inouïes expériences. On dirait qu'il se considère comme le grand laboratoire de la civilisation du monde. Mais s'il est prompt à se hasarder, il est prompt aussi à se raviser et à revenir sur ses pas, quand il s'aperçoit qu'il a fait fausse route et qu'il tombe. Déjà, à l'ombre d'un grand nom, il s'est arrêté. Mais une halte salutaire n'est pas le salut. Ce n'est pas assez que la France ne roule plus dans l'abîme : il faut que l'abîme se ferme et que

la France se relève. Washington ou Monk, il lui faut l'un des deux pour se relever.

Lequel des deux nous accordera la Providence?

Je voudrais répandre, sur l'événement qui est l'objet de cette étude, toutes les lumières propres à l'éclairer, et à nous éclairer nous-mêmes à sa vue. Je publie, à la suite de mon récit, soixante-onze dépêches ou fragments de dépêches, adressées, en 1659 et 1660, au cardinal Mazarin et à M. de Brienne, par M. de Bourdeaux, alors ambassadeur de France à Londres. Ces documents sont tirés des archives du département des affaires étrangères. Il est curieux de voir quelles informations recueillait jour par jour, et quelle influence tentait d'exercer, sur la marche de Monk vers le rétablissement de la monarchie des

Stuart, le représentant de Louis XIV auprès de Cromwell.

Je publie également une lettre adressée, quinze jours avant la restauration de Charles II, par Richard Cromwell à Monk : « Afin, lui dit-il, « que, lorsque le Parlement sera réuni, vous « veuillez bien faire usage de votre crédit en ma « faveur, pour que je ne reste pas sujet à des « dettes que ni Dieu, ni ma conscience, j'en suis « certain, ne peuvent regarder comme miennes... « Car j'ai en vous cette confiance que, si je dois « moi-même me juger peu digne de grandes « choses, vous ne me jugerez pas digne d'une « ruine complète. »

Singulier mélange de modestie presque humble et d'un souvenir de grandeur !

En 1838, peu après l'insertion de mon premier travail sur Monk dans la *Revue française*, M J. Stuart Wortley, alors membre de la Cham-

bre des Communes, et qui siége maintenant comme lord Wharncliff dans la Chambre des Lords, en publia à Londres une traduction à laquelle il joignit une introduction et des notes pleines de science historique et d'intérêt. En revoyant et refondant aujourd'hui cette étude, j'ai profité du travail de lord Wharncliff, soit pour rectifier dans le texte du mien quelques inexactitudes, soit pour lui emprunter quelques notes qui éclaircissent ou complètent les faits.

GUIZOT.

Au Val-Richer, octobre 1850.

MONK

MONK

(1608—1670.)

Parmi les hommes qui ont pris place dans les grandes scènes de l'histoire, la destinée de Monk a été singulière. Célèbre et obscur à la fois, il a attaché son nom à la restauration des Stuart, et n'a laissé de lui-même presque aucun autre souvenir. Un jour, il a disposé avec éclat d'un trône et d'un peuple; la veille et le lendemain, on l'aperçoit à peine dans la foule où il marche confondu. Il est des hommes qui n'ont qu'un jour où leur caractère et leurs facultés, vertus ou vices, se déploient dans toute leur énergie et tout leur empire : hommes importants à étudier de près, car il faut les connaître intimement pour bien comprendre

le drame rapide où ils ont joué le premier rôle, l'événement que seuls ils ont pu accomplir.

George Monk, second fils de sir Thomas Monk, gentilhomme du comté de Devon, naquit le 6 décembre 1608, au manoir de Potheridge[1], héritage de sa famille. Elle était, dans le comté, ancienne et considérée; mais depuis longtemps déjà sa fortune était en grand désordre, et sir Thomas, comme beaucoup d'autres gentilshommes de cette époque, ne soutenait plus son rang que par des expédients ruineux. George Monk n'avait pas dix-sept ans lorsque Charles Ier se rendit à Plymouth, l'année même de son avénement au trône[2], pour y surveiller les préparatifs de l'expédition qu'il méditait contre l'Espagne. Les gentilshommes du comté se réunirent autour du roi, empressés de paraître, à ses yeux, avec un éclat digne de l'occasion. Sir Thomas Monk s'y prépara comme les autres; mais,

[1] *Potheridge,* ou *Pon-the-ridge,* est un petit village de la paroisse de Merton, à près de deux lieues de Torrington. La famille de Monk y était établie, dit-on, depuis le règne de Henri III (1216-1272). Il y a quelques doutes sur la question de savoir si Monk est réellement né là. Quelques témoignages le font naître et baptiser à Landcross, près de Bidefort, toujours dans le comté de Devon. Mais il est probable que Potheridge est vraiment le lieu de sa naissance, car il prit le titre de baron de Potheridge, et fit bâtir là une grande habitation dont « les magnifiques écuries » subsistent, dit-on, encore, quoique la maison même ait été abattue en 1784. Cette terre appartient maintenant à lord Rolle. (*Note extraite de la traduction anglaise.*)

[2] En 1625.

inquiet des poursuites d'un créancier qui menaçait de le faire arrêter, il envoya son fils George à Exeter pour engager le sous-shériff, en lui offrant une petite somme, à retarder l'exécution du jugement. Le sous-shériff accepta l'argent, promit ce qu'on voulut, et peu de jours après, mieux payé probablement de l'autre côté, il fit arrêter sir Thomas dans un lieu public, au milieu des gentilshommes réunis sur le passage du roi. Indigné de cette trahison, le jeune Monk courut à Exeter, et, sans le secours de quelques voisins, l'homme de loi, rudement maltraité, eût eu grand'peine à se tirer de ses mains. Il fallut se mettre promptement à couvert des suites d'une telle aventure. L'escadre destinée à croiser devant Cadix, dans l'espoir d'intercepter les galions d'Espagne, était prête à faire voile ; sir Richard Greenville, proche parent des Monk, y servait ; George Monk, confié à ses soins, trouva un refuge sur son bâtiment, et partit comme volontaire, jeté ainsi par le hasard, et presque au sortir de l'enfance, dans une carrière à laquelle le destinaient d'ailleurs son goût et ses parents.

Le hasard avait mal choisi pour lui sa première campagne et son premier patron. Bien que sir Richard Greenville n'eût pas encore trouvé l'occasion de déployer cette avidité dure et impérieuse qu'il porta plus tard dans la guerre civile, il était peu propre à exercer sur son cousin une influence salu-

taire; et l'exemple d'une brillante jeunesse de cour, qui s'embarquait sur la flotte pour aller chercher, dans une expédition hasardeuse, quelque distraction à ses frivoles plaisirs, pouvait être dangereux pour un cadet d'une famille ruinée, sans autre richesse que l'économie, sans autre espérance que sa conduite. Mais George Monk ressentait déjà ces penchants fermes et décidés que l'exemple contraire fortifie au lieu de les détruire; et dans le désordre de la maison de son père, dans la licence de ses premiers compagnons, il contracta les goûts et les habitudes d'ordre qui plus tard tinrent tant de place dans sa vie et dans ses succès. L'entreprise de Cadix, aussi mal conduite que mal conçue, échoua avec les circonstances les plus désastreuses; et l'année suivante, Monk, engagé en qualité d'enseigne dans l'expédition du duc de Buckingham contre l'île de Rhé, assista une seconde fois au spectacle des hontes et des malheurs que peut entraîner l'ignorance présomptueuse d'un favori. Il en avait conservé un souvenir amer, et l'exprimait souvent en racontant les événements de sa jeunesse. En 1629, un an après son retour de l'île de Rhé, il partit pour la Hollande, où il entra dans le régiment du comte d'Oxford.

L'Allemagne et les Pays-Bas étaient, à cette époque, le rendez-vous des jeunes Anglais que leur goût ou la situation de leur fortune poussait au métier des armes, et aussi de ceux dont l'activité languissait dans leur

patrie en paix avec l'Europe et que n'agitait point encore sa propre liberté. Quiconque était tourmenté du besoin d'agir l'allait satisfaire dans des guerres lointaines et sans autre attrait pour lui que le jeu de la guerre, ses émotions et ses chances. Quiconque se sentait capable d'arriver à la fortune par sa bravoure l'allait vendre au lieu où s'en tenait le marché. Ainsi se formait une race d'hommes hardis au danger, prudents sur leur intérêt, imperturbables dans ces habitudes de calcul qui faisaient de leur vie même une marchandise, mêlant des actions brillantes à des sentiments vulgaires, indifférents aux maximes morales et attachés à certains devoirs, dressés à la fois par leur état à se passer de vertus et à se préserver de beaucoup de vices. Tels étaient la plupart de ces officiers que l'Angleterre envoyait alors s'instruire et s'avancer dans les guerres étrangères, et qui, un peu plus tard, sous le nom d'officiers de fortune, jouèrent dans ses guerres civiles un assez grand rôle. Dénués de principes, ils ne manquaient pas d'un certain honneur; et quand le sort les lança au milieu des vicissitudes des partis politiques, ils les acceptèrent avec une froideur mêlée de quelque répugnance, ne rompant qu'avec peine l'engagement qu'ils avaient contracté d'abord, et se décidant rarement à quitter avant le terme le drapeau auquel ils avaient loué pour un temps leur courage et leur fidélité. Peu préoccupés de la patrie, mais animés d'un vif sentiment

de fraternité pour les hommes dont ils avaient partagé les périls, c'étaient des citoyens peu sûrs et d'excellents camarades. Indifférents aux souffrances du peuple, ils savaient épargner celles du soldat, et, réguliers même dans la violence, ils n'y ajoutaient point le mal du désordre; leur brutalité était dure, mais non emportée; leur avidité se soumettait aux lois de la discipline, et cette honteuse ardeur du pillage, qui fit des nobles Cavaliers[1], la terreur de l'Angleterre, a été rarement reprochée aux officiers de fortune. Monk était l'un d'entre eux, supérieur à tous par ses facultés, semblable à tous par ses goûts et ses besoins : ses talents s'élevèrent avec les circonstances, mais ses sentiments ne montèrent pas au niveau de sa situation; il fit de grandes choses sans briller lui-même d'un grand éclat, et porta, dans la destinée de l'homme qui a changé la face d'un empire, quelques-unes des habitudes d'esprit et de cœur qu'avait formées en lui l'obscure fortune d'un soldat mercenaire.

Après quelques années de service, il obtint une compagnie dans le régiment de lord Goring, presque exclusivement composé de volontaires, la plupart riches et de haute naissance, par conséquent peu disposés à accepter les rigueurs de la discipline. Monk arriva au

[1] On sait que ce fut là, dans la guerre civile, le nom des gentilshommes qui prirent les armes pour soutenir Charles Ier contre le Parlement.

milieu d'eux, seul bien instruit de son métier, investi de l'autorité que donne, parmi des gens de cœur, une bravoure remarquable et remarquée, grave, exact, réglé dans ses mœurs, du moins pour un soldat, et, selon le dire de Gumble, son chapelain, ponctuel à remplir les devoirs de sa religion, qu'il respectait comme ses devoirs militaires. Il prit bientôt sur ceux qu'il commandait l'ascendant assuré à l'homme qui porte en lui-même le droit naturel de commander, il s'en fit à la fois aimer et obéir; et plusieurs d'entre eux, dans le cours de leur vie, l'ont remercié du bien que leur avait fait sa sévérité.

Il servait en Hollande depuis près de dix ans lorsque, vers la fin de l'année 1638, il fut mis en quartiers d'hiver à Dort. Ses soldats commirent quelques désordres; les magistrats de la ville voulurent prendre connaissance du délit. Monk soutint qu'un conseil de guerre avait seul droit d'en juger. L'affaire fut portée au prince d'Orange Frédéric-Henri, alors stadthouder. Il avait, dans un cas semblable, prononcé en faveur de l'autorité militaire; mais cette fois, soit respect pour les priviléges de la ville de Dort, soit que ses conseils eussent changé, le gouvernement donna gain de cause aux magistrats, et Monk fut obligé de quitter Dort pour des quartiers beaucoup moins commodes. Blessé dans son honneur de soldat, il se détermina dès lors à quitter le service de la Hollande, d'autant plus volontiers que

l'Angleterre était sur le point de lui offrir un utile emploi de ses talents et de son courage.

Déjà les différends religieux qui, depuis plus d'un an, soulevaient l'Écosse contre le gouvernement de Charles Ier, touchaient à leur crise, prélude de tant de crises. Des deux parts les préparatifs d'attaque ou de défense étaient poursuivis avec activité; et, pour soutenir une guerre détestée de son peuple, dédaignée de ses courtisans, qu'elle devait ennuyer sans les enrichir, Charles avait besoin du secours de ces officiers formés loin de l'Angleterre, indifférents aux opinions de leur pays, accoutumés à tenir même peu de compte de leur propre opinion. Ils accoururent à son armée, recrutée aussi d'un assez grand nombre de gentilshommes de comté, avides et fiers de se rapprocher de la cour. Monk avait reçu dans son enfance quelques idées presbytériennes[1]; mais, peu troublé de scrupules religieux, il s'engagea sans nulle répugnance au service de l'intolérance anglicane contre la liberté de conscience que réclamaient alors les Presbytériens d'Écosse; et, plein de zèle pour la cause qui lui offrait de l'emploi, il obtint, par l'entremise du comte de Leicester, allié de sa famille, le grade de lieutenant-colonel dans le régiment du comte de Newport, général de l'artillerie.

[1] Les Presbytériens étaient le parti qui voulait, dans l'Église Anglicane, une révolution démocratique, et qui soutenait, dans l'État, le Parlement contre le Roi, tout en voulant le maintien de la royauté.

Le peuple anglais ne voulait pas la guerre contre l'Écosse : l'aversion publique retarda les premiers coups ; et avant que le sang eût coulé, le traité de Berwick[1] déclara que la campagne était finie, mais sans mettre un terme aux animosités qui l'avaient fait commencer. L'armée anglaise et l'armée écossaise, toutes deux licenciées, aux termes du traité, dans les quarante-huit heures, demeurèrent prêtes à se rassembler au premier ordre. La nouvelle explosion ne se fit pas longtemps attendre ; et le 1er août 1640, Monk, à son poste sur la frontière d'Écosse, au bord de la Tyne, prit part à l'affaire de Newburne, combat unique dans cette guerre, et sauva pour un moment aux Anglais quelques-uns de ses désastreux résultats. Les Écossais, après avoir passé la Tyne presque sans résistance, marchaient vers les quartiers du comte de Newport pour s'emparer de l'artillerie ; dans l'armée du roi, le désordre n'avait pas attendu l'ennemi. Monk, encore à la tête de son régiment, n'avait pour ses propres canons qu'un boulet et une charge de poudre ; il fit demander des munitions au major général Ashley ; on lui répondit qu'il n'y en avait plus. Plaçant alors le long des haies ses soldats armés de mousquets, il imposa si bien aux Écossais qu'ils n'osèrent l'attaquer et le laissèrent emmener l'artillerie anglaise à Newcastle,

[1] Conclu le 18 juin 1639.

où, comme la place même, elle tomba bientôt entre leurs mains.

L'opinion publique avait vaincu : l'Angleterre refusait de se défendre ; la guerre d'Écosse devenait impossible. En vain Strafford essaya dans l'armée les caresses, les menaces, les punitions ; en vain il chercha à s'entourer des hommes dont le sentiment répondait au sien. Monk, appelé au conseil, soutint qu'il fallait combattre. Strafford ne voulait pas supposer que l'autorité pût rencontrer des obstacles ; Monk n'admettait pas que l'opinion des soldats pût influer sur le sort d'une bataille, et il n'avait pas encore appris à douter du pouvoir de la discipline. Leur avis fut rejeté ; la paix fut résolue ; et longtemps après, Monk, devenu le fidèle serviteur du parlement, ne parlait encore qu'avec indignation des lâches conseils qui, en 1640, avaient rendu inutile une armée « faite, disait-il, pour venir à « bout de bien autres troupes que celles des Covenan- « taires [1], et d'un bien autre royaume que l'Écosse. »

Il paraît qu'à cette époque, soit mécontentement du tour des affaires, soit désir de tenter la fortune dans un pays moins agité que le sien et dans une carrière plus profitable que celle des armes, Monk prêta l'oreille à la

[1] C'était le nom des Presbytériens, et spécialement des Presbytériens d'Écosse, depuis qu'à la première explosion des troubles, ils s'étaient liés entre eux, le 1er mars 1638, par un pacte religieux et civil, connu sous le nom populaire de *Covenant*.

proposition d'aller fonder à Madagascar une colonie. Le projet manqua. Le Long-Parlement s'était réuni; sa querelle avec le roi s'échauffait chaque jour; l'insurrection de l'Irlande catholique [1] vint offrir à tout Anglais une cause nationale à défendre, à tout soldat une guerre à soutenir sans s'engager dans l'un ou l'autre parti. Le supplice récent de Strafford [2] laissait vacant le gouvernement d'Irlande; il fut donné au comte de Leicester, ainsi que le commandement des troupes destinées à réprimer la révolte. Tout général d'armée avait son régiment; Monk fut nommé colonel du régiment de Leicester.

Le parlement, près d'engager la guerre civile, avait alors, en Angleterre même, un trop pressant besoin de ses troupes et de son argent pour les employer à secourir les protestants d'Irlande, dont il lui était si aisé et si profitable d'imputer au roi les malheurs. Les secours toujours promis, toujours votés, ne se trouvaient jamais prêts; ou bien ils étaient détournés de leur destination, ou bien enlevés par Charles lui-même, qui, tout en se plaignant de l'indifférence du parlement pour la déplorable situation des

[1] Le 23 octobre 1641.

[2] Huit jours après la réunion du Long-Parlement, le 11 novembre 1640, ce grand et despotique ministre de Charles Ier fut accusé par la Chambre des Communes, révolutionnairement condamné le 21 avril suivant, et exécuté le 12 mai.

Anglo-Irlandais, leur faisait dérober, pour son propre compte, jusque dans les arsenaux de Dublin, leur poudre et leurs fusils. Quelques régiments partirent enfin, entre autres celui du comte de Leicester; mais le comte lui-même ne partit point: peu empressé de se mettre à la tête d'un gouvernement sans ressources, d'un pays désolé et d'une armée à peine formée et plus mal payée, il demeura à Londres, laissant le commandement d'Irlande au comte d'Ormond, lieutenant général par intérim. Ormond était royaliste, et, quoique protestant lui-même, de famille catholique; mais c'était l'un des plus grands seigneurs de l'Irlande, et le seul en état de contrebalancer la terrible puissance populaire que l'insurrection y avait soulevée. Aux premières nouvelles de la rébellion, le roi avait nommé Ormond chef de l'armée, comme un homme sur qui il pouvait compter; les lords-juges, investis à Dublin du pouvoir civil, avaient eu recours à lui, ne voyant autour d'eux aucun autre appui à espérer; et le parlement l'avait accepté, ne pouvant faire autrement.

Ce fut le 21 février 1642 que Monk débarqua dans le port de Dublin, à la tête d'un régiment de quinze cents hommes d'infanterie, et accompagné de quatre cents hommes de cavalerie sous les ordres de sir Richard Greenville. Ce secours avait été précédé, environ six semaines auparavant, de l'arrivée de quatorze cents

hommes, les premiers que l'Angleterre eût fait passer en Irlande depuis le commencement de la rébellion. De ces quatorze cents hommes, trois cents étaient venus sans armes, et tous arrivaient sans vivres, sans munitions, sans argent, dans un pays ravagé à l'envi par les fureurs des deux partis. Le soin le plus pressant n'était pas de mener ces troupes au combat, mais de les faire vivre. Les réquisitions forcées avaient été promptement épuisées, et les fournisseurs, qu'on ne payait pas, ne se présentaient plus. En vain les plus lamentables suppliques étaient chaque jour adressées au roi et au parlement; ni le parlement ni le roi ne voulaient rien distraire de ce qui leur suffisait à peine à eux-mêmes. De faibles secours en argent, vivres, munitions, effets d'équipement, arrivaient quelquefois, longtemps attendus, toujours fort au-dessous du besoin et de l'espérance; et ces rares envois, consistant presque toujours en objets avariés ou de mauvaise qualité, ne faisaient qu'irriter le désespoir des soldats abandonnés dans leur misère à la cupidité des entrepreneurs.

A ces causes de désordre se joignait l'incertitude des mesures du gouvernement d'Irlande : vice inévitable d'un conseil où siégeaient deux partis ennemis qui, obligés d'agir de concert, ne travaillaient qu'à se détruire, attentifs seulement à se ménager jusqu'au jour où l'un se sentirait en état d'expulser l'autre. Ormond était royaliste zélé, les lords-juges zélés parlementaires.

Leicester tenait sa commission du roi, et, toujours immobile à Londres, commandait au nom du parlement; Ormond, établi à Dublin, faisait valoir le droit du roi à nommer aux emplois publics et à décider des choses de la guerre. Les conflits d'autorité étaient fréquents et toujours terminés au gré du parti momentanément le plus fort. En général, celui du roi avait l'avantage. Malgré les prétentions de Leicester, Ormond, actif et présent, disposait de la plupart des emplois. L'armée, originairement formée par Strafford, avait naguère reçu dans ses rangs la plupart des officiers que la méfiance du parlement avait cru devoir éloigner d'Angleterre, et le dénûment où on la laissait n'était pas propre à calmer son mécontentement. Il se tournait naturellement contre les chambres, responsables du mal, car elles étaient en possession du pouvoir. Cependant ce pouvoir même contenait l'humeur qu'il faisait naître; et les arrérages de la solde, en s'accumulant, enchaînaient de plus en plus les officiers à la cause qui seule pouvait les payer. Ainsi suspendue entre des penchants et des intérêts contraires, pressée en même temps par des dangers et des ennemis communs, l'armée, en face des Irlandais soulevés, se sentait plus anglaise que parlementaire ou royaliste; et la tiédeur des opinions politiques laissait aux chefs une grande latitude pour gagner des prosélytes, et aux subordonnés une grande facilité à se tenir en bonne intelligence avec les deux partis.

Monk, habile entre tous, commença dès lors l'apprentissage de cet art qu'il a si savamment pratiqué, l'art de pousser sa fortune dans le parti dominant, sans perdre la confiance de celui qui pourra dominer un jour. L'absence de toute passion, une apparente langueur d'esprit, fruit de la circonspection de son caractère, une taciturnité naturelle le préservaient des piéges de la parole : il s'en servait peu dans la conduite de la vie, si ce n'est pour pénétrer les sentiments des autres en donnant le change sur les siens. Mais son silence était actif; des soins assidus, autant que tranquilles, entretenaient partout les relations que pouvait lui permettre sa situation; et, sans qu'il parût jamais s'être donné, chacun croyait l'avoir acquis ou pouvoir l'acquérir au besoin. Livré d'ailleurs avec une infatigable activité aux soins difficiles de l'administration qui lui était confiée, il en paraissait exclusivement préoccupé; et l'amertume ou la méfiance des opinions politiques ne pouvait guère atteindre un homme avec qui on avait toujours à traiter de quelque affaire spéciale et pressée.

Le renom militaire d'un chef avait peu à gagner dans cette triste et périlleuse guerre, presque toujours dirigée contre des ennemis plus aisés à disperser qu'à atteindre, et dont les surprises étaient plus à craindre que la résistance. Monk n'eut que de rares occasions de se faire remarquer; mais il n'en laissa échapper au-

cune, et il déploya toujours, entre autres à Tymorrhoë et devant Castle-Jordan, contre des ennemis beaucoup plus nombreux, autant d'habileté que de bravoure. La plupart des expéditions se bornaient à des courses rapides, dont la dévastation était l'objet, le pillage le fruit, et dont la marche faisait le plus grand danger. On multipliait à dessein ces excursions qui, en occupant les troupes, leur fournissaient au moins quelques jours de vivres; mais chaque fois il fallait aller chercher plus loin quelque canton à fourrager, et l'entreprise devenait chaque fois plus difficile pour des soldats exténués, sans vêtements, sans chaussures. Plusieurs demeuraient par les chemins, hors d'état d'aller plus loin; plus d'une fois ils refusèrent de se mettre en marche, et l'on avait souvent à craindre que l'annonce d'un départ ne devînt le signal d'une révolte. Monk seul savait les attirer à sa suite : habile autant que hardi, il devenait aux siens un sûr garant de succès. « Il n'y avait, disait-« on, soldat si languissant ou si mal chaussé qui ne fît « ses efforts pour suivre George Monk, » nom familier que lui donnait l'affection des soldats, toujours plus disposés à obéir quand ils se sont en quelque sorte approprié celui qui les commande, et quand, dans leur chef, ils reconnaissent un camarade. Monk, soldat comme eux, sans autre intérêt que le leur, était pour eux l'objet de cette confiance que les hommes, en de pressantes extrémités, accordent avec abandon à

l'homme sur qui ils croient pouvoir compter. Attentif à leurs besoins, soigneux à écarter d'eux les souffrances qu'il pouvait leur épargner, régulier dans ses rapports avec eux, autant que le permettait l'irrégularité des circonstances, il entretenait dans leur esprit cette idée de la justice qui calme l'impatience des subordonnés en rassurant leur imagination, et maintient la supériorité du chef parce qu'elle ne laisse contre lui aucun droit à la plainte.

Repoussés peu à peu et obligés de concentrer leurs forces, les insurgés irlandais avaient laissé à la disposition du gouvernement beaucoup de terres incultes et ravagées, mais propres à devenir bientôt fertiles. On songea enfin à en tirer parti, et elles devinrent à la fois pour l'armée une ressource, pour le gouvernement un moyen de retenir encore quelque influence. Le Conseil privé donnait ces terres en garde à des chefs de corps qui les faisaient cultiver par leurs soldats, et en tiraient un bénéfice destiné en partie à la subsistance de ceux qui servaient sous leurs ordres. La faveur présidait en général à ces distributions. Monk sut y obtenir une bonne part; il la fit valoir avec l'esprit d'ordre et d'économie qui lui était naturel. Les habitudes d'un travail qui devait rendre leur condition plus supportable entretinrent parmi ses soldats la soumission et la gaîté; et, sans s'inquiéter des complaisances politiques auxquelles leur chef pouvait

devoir son crédit, ils s'attachèrent à lui en raison de ce qu'il savait faire pour lui-même et pour eux. Le parti royaliste ne s'en effaroucha point : parmi des hommes exposés chaque jour aux dernières misères, l'opinion cédait à des nécessités plus pressantes; et peu de gens songeaient à voir un tort dans la prudente dissimulation d'un général occupé de faire payer des arrérages ou d'obtenir quelque équivalent qui mît en état de les attendre.

Ce n'était point du roi que Monk pouvait espérer alors l'avancement et les faveurs réservés à des hommes d'un rang plus considérable et d'un zèle plus éclatant. Le poste de gouverneur de la ville de Dublin vint à vaquer; lord Leicester, promptement averti à Londres, nomma Monk à cet emploi; mais une nomination du roi arriva d'Oxford quelques jours après : elle était pour lord Lambert[1]. En vain les lords-juges d'Irlande essayèrent d'éluder cette décision, la prépondérance des royalistes devenait chaque jour plus irré-

[1] Il ne faut pas confondre ce lord Lambert avec Lambert, le général parlementaire dont le nom revient si souvent dans cette histoire. Le premier était Charles, lord Lambert, de Cavan, qui siégeait en 1626 et 1628 dans la chambre des communes, comme royaliste, et qui fut créé, en 1647, comte de Cavan et vicomte Kilcoursie. Le second, John Lambert, n'avait point de titre légal, quoique, pendant son commandement de l'armée, on l'appelât souvent « mylord Lambert », et il descendait d'une branche de la même famille que le précédent, établie à Skipton, dans le comté d'York. (*Note extraite de la traduction anglaise.*)

sistible; et Monk, évitant cette périlleuse lutte, sut se retirer assez tôt et d'assez bonne grâce pour n'être pas compromis avec le parti qui l'avait ainsi désobligé.

Un seul instant il parut oublier sa circonspection ordinaire. La solde de l'armée d'Irlande n'avait pas été payée depuis le commencement de la guerre; le parlement, pour apaiser l'humeur des officiers et les retenir sous son pouvoir, proposa d'immobiliser une partie de leurs arrérages, qu'on s'engagerait à leur payer en terres confisquées sur les rebelles, aussitôt que, par leur vote, les chambres auraient constaté la soumission de l'Irlande. On devait ouvrir un registre où s'inscriraient ceux qui consentiraient à la conversion. Royalistes pour la plupart, et peu convaincus d'ailleurs que le parlement voulût mettre un terme à cette guerre, les officiers répugnaient à cet engagement. Quelques-uns cependant souscrivirent; Monk s'y laissa entraîner l'un des premiers. Reynolds, l'un des commissaires de Westminster, lui avait offert, ainsi qu'à quelques autres, de se rendre personnellement caution auprès d'eux de la fidélité du parlement à remplir ses promesses. Préoccupé sans doute de la fâcheuse crainte de tout perdre s'il refusait cette offre, Monk l'accepta; mais, les noms une fois inscrits sur les registres, Reynolds ne s'empressa pas de remettre sa caution à ceux dont elle devait faire la sûreté. Cette affaire, devenue publique, causa quelque trouble à

Monk, et il apprit à se méfier de la précipitation, même dans un acte de prudence.

Cependant le pouvoir du parlement en Irlande touchait à son terme. Évidemment, il ne voulait pas que la guerre y prît fin, et il ne pouvait la soutenir. Un des principaux membres du comité chargé à Londres des affaires d'Irlande avait répondu au major Warren, envoyé de Dublin pour demander du secours : « Ne « fallût-il que cinq cents livres pour sauver l'Irlande, « on ne les trouverait pas. » Les officiers résolurent enfin de ne plus adresser qu'au roi seul leurs doléances; et au bas de celle qui était destinée à amener définitivement dans le gouvernement d'Irlande une révolution royaliste, figurait le nom de Monk. Déjà, dans le courant de février 1643, les commissaires du parlement avaient quitté Dublin, où leur position n'était plus tenable. Enfin, le 1er août, arriva d'Oxford à Dublin l'ordre d'emprisonner le lord-juge sir William Parsons, chef du parti parlementaire, et ceux des membres du Conseil privé qui votaient avec lui. Charles voulait, à l'aide de cette mesure, demeurer libre de conclure avec les Irlandais insurgés une suspension d'armes qu'ils désiraient depuis longtemps aussi bien que lui. Elle fut signée le 15 septembre; et aussitôt après, Ormond se disposa à envoyer au secours du roi une partie de l'armée d'Irlande. Il choisit, pour les faire passer en Angleterre, les régiments dont il se croyait le plus sûr, et leur

fit prêter le serment de servir le roi contre l'armée du comte d'Essex ou de tout autre chef parlementaire. Deux officiers seulement s'y refusèrent : Monk fut l'un d'eux. Son opinion politique penchait pour le roi plutôt que pour ses ennemis ; mais, absent d'Angleterre depuis plus de dix-huit mois, il ne pouvait, sans quelque examen, se décider avec sûreté entre les deux partis : il avait d'ailleurs d'autres intérêts à soigner, et l'espoir de se faire payer du parlement, avant de s'engager contre lui, fut, à ce qu'il paraît, la raison déterminante, et même avouée, de son refus. Cette raison fut acceptée, et Ormond consentit à le laisser partir pour Londres ; mais un incident vint déranger les combinaisons de Monk et le contraindre à se décider plus promptement qu'il n'aurait voulu.

Il est des occasions où la circonspection même compromet, et où le soin de ne mécontenter aucun parti expose aux soupçons de tous. Monk se trouva dans cet embarras. Le parlement, irrité de la suspension d'armes que Charles venait de conclure avec les Irlandais insurgés, avait résolu de séparer ouvertement, en Irlande comme ailleurs, ses intérêts de ceux du roi. On délibéra sur le choix d'un lieutenant général qu'on pût opposer avec efficacité au comte, créé naguère marquis d'Ormond. Lord Lisle, fils aîné du comte de Leicester, fut proposé, et il déclara qu'il était sûr d'attirer à lui Monk et quelques autres colonels de l'armée. Le roi fut instruit des promesses de lord Lisle, et lord Digby en

informa Ormond, mais sans y ajouter foi, car il avait, dit-il, toujours entendu parler de ces hommes-là comme de gens d'honneur. Digby écrivit en même temps à Monk une lettre engageante où, le traitant de serviteur affectionné du roi, il le pressait de venir lui consacrer ses services. Le soupçon conçu à Oxford, à l'égard de Monk, serait donc demeuré sans effet si un autre bruit n'était venu le confirmer. Un nommé Johnson, arrivant de Londres, déclara qu'au comité où il attendait la signature de son passe-port, M. Pym, après l'avoir interrogé sur l'état de l'armée d'Irlande, l'avait chargé d'aller trouver de sa part le colonel Monk, et de l'engager à user de son ascendant sur les soldats pour les détourner de servir le roi, lui promettant tous les secours dont il pourrait avoir besoin, et des récompenses proportionnées au bon office qu'on attendait de lui. Ce langage de Pym prouvait que si Monk n'avait encore aucun engagement avec les parlementaires, du moins ils le croyaient disposé à se laisser gagner par leurs faveurs. C'en fut assez pour que les royalistes jugeassent prudent de le préserver de la tentation. Au lieu de le faire embarquer avec les troupes, Ormond l'envoya sous bonne garde à Bristol, accompagnant cependant cet acte de rigueur d'une recommandation pressante au gouverneur de cette place pour qu'il traitât bien Monk, tant qu'il serait obligé de le garder en attendant les ordres du roi.

Il n'y avait plus à délibérer : Monk arriva à Bristol

décidément royaliste; et bientôt il sut inspirer au gouverneur, lord Hawley, tant de confiance, que celui-ci l'envoya sur sa parole à Oxford, l'adressant directement au roi, et le chargeant en même temps de lettres pour lord Digby. Il fut reçu comme un homme important: le roi le consulta à diverses reprises; et Monk, plus exercé à gouverner une armée qu'un parti, lui conseilla, s'il voulait tirer de la sienne quelque avantage, de la réduire à dix mille hommes bien disciplinés et bien commandés. Ses services parurent plus applicables que ses avis: on savait « que de tous les officiers de l'armée, nul n'était si cher aux soldats; » on jugea qu'il ne serait nulle part aussi utile qu'au milieu de ceux qu'il avait naguère commandés Son régiment lui avait été ôté au moment de son arrestation; mais le roi le nomma major général des troupes venues d'Irlande, et occupées alors au siége de Nantwich, sous le commandement de lord Byron. Monk était à peine arrivé à son poste, que Fairfax, par l'extraordinaire rapidité de sa marche, surprit lord Byron, le battit à Nantwich, le 25 janvier 1644, et le força de lever le siége, laissant en son pouvoir un grand nombre de prisonniers, entre autres le major général qui, en l'absence du nouveau colonel, se trouvait à la tête de son ancien régiment. Monk, envoyé d'abord à Hull, fut ensuite, par ordre du parlement, transféré à Londres et enfermé à la Tour.

Il y passa un peu plus de deux ans, fidèle à l'engagement qu'il venait de contracter avec le roi, et résistant obstinément aux offres du parlement. Plusieurs fois, il sollicita, mais en vain, son échange; à Londres, on savait son importance comme homme de guerre, et on tenait à le garder; à Oxford, des hommes d'un plus haut rang obtenaient sur lui la préférence; et il languit dans la Tour, livré à toutes les détresses qui peuvent assiéger un prisonnier sans fortune[1]. Son père était mort; son frère aîné, mal dans ses affaires et occupé de servir le roi là où le portaient les chances de la guerre, trouvait peu le loisir et les moyens de lui envoyer sa très-modique légitime. Mais les liens de Monk avec la famille de lord Leicester, toujours dévoué au parlement, n'avaient jamais été rompus: il en reçut des secours; et en même temps le roi, plus constant à se souvenir de lui que puissant à le servir, lui fit passer cent livres sterling, marque singulière d'intérêt et de considération dans l'état de pénurie où vivait la cour d'Oxford.

Cependant, les événements suivaient leur cours. En 1646, le roi était prisonnier entre les mains du parle-

[1] Pendant son emprisonnement il écrivit un ouvrage intitulé : « *Observations sur les affaires politiques et militaires* » qui ne fut publié qu'après sa mort, en 1671, in-folio; espèce de manuel militaire, composé de trente chapitres sur les principales règles de l'art de la guerre, et semé de quelques observations politiques.

ment; la guerre civile semblait décidément terminée; Monk n'avait plus de choix à faire, et cessant d'être dangereux au parti de la révolution, il pouvait lui devenir utile. Lord Lisle, nommé pour un an lieutenant général d'Irlande, songeait enfin à s'y rendre; on jugea Monk propre à le seconder. Les efforts pour le gagner, devenus probablement plus actifs, furent aussi plus efficaces. « L'argent qu'il aimait chèrement, » dit Clarendon [1], aida Cromwell à le déterminer. Cependant, la nécessité de jurer le covenant présentait encore un obstacle. La vie entière de Monk atteste la répugnance que lui inspiraient les serments; c'était les compter pour quelque chose. D'ailleurs, il n'aimait pas les partis extrêmes, et une armée ardemment parlementaire lui paraissait sans doute un mauvais moyen de pacifier l'Irlande. De nombreuses conférences avec les hommes qui, détenus comme lui à la Tour, pouvaient rassurer sa conscience et sa politique, le déterminèrent enfin à accepter les conditions exigées; et le 13 novembre 1646, un message de la chambre des lords informa la chambre des communes de la soumission du colonel Monk, demandant qu'en raison de ses talents militaires il fût employé dans la guerre d'Irlande. Les communes y consentirent, décidées par la popularité

[1] Cette phrase, qui se trouve dans les manuscrits de l'*Histoire de la Rébellion* de Clarendon, avait été omise dans les premières éditions; elle a été rétablie dans la dernière édition publiée à Oxford.

de Monk dans l'armée. Un seul membre, M. Cawley, s'y opposa; on ignore par quel motif. Monk sortit de prison pour aller servir le parlement, laissant à la Tour les royalistes, ses compagnons d'infortune, qui, malgré son abandon de leur cause, ne cessèrent point, dans l'intimité de leurs entretiens, de se flatter qu'un jour il serait utile au roi.

Le parti du roi était alors vaincu en Irlande comme ailleurs. La trêve conclue avec les insurgés catholiques n'avait point amené entre eux et les royalistes protestants une entente sincère et efficace. Sans espoir que Charles pût lui envoyer aucun secours, et dénué de toute ressource, Ormond, qui ne voulait, à aucun prix, livrer aux catholiques le sort des protestants d'Irlande, était entré en négociation avec le parlement d'Angleterre pour remettre entre ses mains Dublin et les débris du gouvernement. La négociation traîna en longueur. Des commissaires du parlement et lord Lisle vinrent successivement, les premiers à Dublin, le second à Cork, sans rien conclure; et Monk était retourné depuis deux mois en Angleterre lorsque le traité fut enfin signé le 19 juin 1647.

Par ce traité, le parlement entra en possession du gouvernement de l'Irlande, sauf les districts occupés par les rebelles. On jugea plus prudent de diviser ce gouvernement que de remettre aux mains d'un seul homme un si grand pouvoir. Le colonel Jones eut le

commandement du Leinster, Monk celui de l'Ulster, province donc Jacques Ier avait expulsé les habitants pour y établir des colons écossais. Le ressentiment et l'intérêt avaient fait, des propriétaires dépossédés, les ennemis les plus irréconciliables de la domination anglaise. Réunis sous la conduite d'Owen O'Neil, le plus habile et le plus hardi des chefs insurgés, les *vieux Irlandais* (ainsi se désignaient les bannis de l'Ulster) erraient sans cesse en armes autour de leurs anciennes demeures, pénétrant quelquefois au cœur de la province, toujours battus, mais toujours revenant à la charge, et réunis sur un point presque aussitôt qu'on les avait dispersés ailleurs. Il était impossible d'en venir avec eux à une action régulière; O'Neil fuyait soigneusement de telles rencontres et n'eût pu les soutenir. Il s'agissait moins de repousser ses attaques que de s'en préserver. Monk y réussit à force de vigilance; et par des espions attachés aux pas d'O'Neil, par le soin de lui couper les vivres et de ravager les environs de ses cantonnements, il se mit bientôt en état d'avoir peu à en craindre.

Mais, dans l'intérieur de son gouvernement, il avait à lutter contre les plus graves difficultés. Au commencement de la rébellion d'Irlande, l'Écosse avait envoyé au secours des colons écossais, établis dans l'Ulster, un corps de troupes qui, sous la conduite de Robert Monroe, avait pris possession du pays, et depuis six ans

l'exploitait à son plaisir. Les *nouveaux Écossais* étaient devenus l'objet de la haine de leurs compatriotes, les *anciens Écossais*, et tous vivaient assez mal avec les troupes anglaises. Monk excellait déjà à tenir les partis en paix, en profitant de leurs inimitiés. Sous son administration, tous reconnurent la règle; la justice fut rendue, arbitraire mais en général équitable; les champs furent cultivés; et, par son économie dans la distribution du butin et des faibles revenus de la terre, il sut maintenir la guerre sans secours, et faire à peu près oublier à ses soldats qu'ils ne touchaient rien de leur paye, tandis que sa table, toujours abondante, réunissait ses officiers presque réduits à ce moyen de subsister.

Aux animosités personnelles qui divisaient les deux populations écossaises de l'Ulster vinrent bientôt se joindre les dissentiments politiques. La seconde guerre civile éclatait en Angleterre[1]; le parlement d'Écosse s'était déclaré pour le roi; déjà son armée était entrée en campagne; sir George Monroe, neveu de Robert Monroe, y avait reçu un commandement. Depuis quelque temps déjà Robert avait été sollicité de rejoindre son neveu, et il devait y être d'autant plus enclin que naguère le parlement anglais avait vivement mécontenté les troupes écossaises stationnées dans l'Ulster, en insistant, quoique sans succès, pour qu'elles

[1] En 1648.

retournassent en Écosse, et retournassent sans être payées. Les méfiances s'accroissaient chaque jour: Monk jugea prudent d'y mettre fin d'un seul coup; et, d'accord avec les anciens Écossais, vers le milieu de septembre 1648, au moment où Cromwell, vainqueur à Preston, passait la Tweed à la tête de l'armée du parlement, il tomba à l'improviste sur les quartiers de Robert Monroe, s'empara de Belfast et de Carrick-Fergus, et envoya le corps d'armée écossais et son général prisonniers en Angleterre. On prétendit, non sans quelque fondement, que Robert Monroe se préparait en effet à aller rejoindre son neveu George, pour servir avec lui la cause royale; selon quelques-uns même, son projet était d'enlever Monk, qui n'avait fait que le prévenir. Quoi qu'il en soit, la découverte venait à propos, et nul service ne pouvait être plus agréable au parlement, surtout à Cromwell que ce coup de main délivrait d'une partie des ennemis qu'il pouvait craindre d'avoir sur les bras. On célébra à Londres un service d'actions de grâces; Monk reçut une gratification de cinq cents livres sterling; on lui adressa une lettre de remercîments; il fut nommé gouverneur de Belfast, consulté sur le choix du gouverneur de Carrick-Fergus, et l'ordre fut donné de proposer des moyens pour assurer la paye de ses soldats.

Il était urgent d'y pourvoir; car le marquis d'Ormond venait de rentrer en Irlande pour se mettre à la

tête des royalistes protestants, et conclure avec la plupart des chefs catholiques une nouvelle alliance. O'Neil presque seul était demeuré en dehors du traité [1]. Victimes du gouvernement de Jacques I^er^, les *vieux Irlandais* ne tenaient par aucun lien à une dynastie protestante, et leur vœu secret était de faire de l'Irlande un royaume indépendant, sous la protection du pape. Autour d'O'Neil se ralliaient les catholiques fanatiques, aveuglément soumis à la direction du nonce Rinuccini. O'Neil avait toujours mis obstacle aux tentatives du marquis d'Ormond pour ramener tous les Irlandais sous l'obéissance de Charles, et il était alors également en guerre avec les royalistes et les parlementaires. Mais ces derniers lui causaient peu d'inquiétude, car ils ne pouvaient lui faire grand mal. Les promesses faites à Monk pour le paiement de ses troupes n'avaient point été accomplies : ses soldats dans la détresse entendaient dire que l'armée d'Ormond était bien nourrie et bien payée; l'ascendant de leur chef ne suffisait plus à repousser une telle séduction; ils désertaient par bandes pour aller grossir les rangs des royalistes. De leur côté, les *anciens Écossais* de l'Ulster, après avoir

1 Lord Wharncliff a traduit : *O'Neil, almost alone, was excluded from the treaty;* et il fait observer, dans une note, qu'O'Neil ne fut point *exclu*, mais refusa lui-même de traiter. C'était précisément ce que j'avais entendu en disant *qu'il était demeuré en dehors du traité.* Une erreur de traduction a seule motivé l'observation de l'honorable traducteur.

aidé Monk contre leurs compatriotes les soldats de Monroe, l'avaient abandonné à leur tour pour aller se joindre à Ormond[1]. Le gouvernement de Londres, alors entre les mains du parti des Indépendants[2] et sous l'influence de Cromwell, n'ignorait pas la détresse de son armée d'Irlande, mais n'était pas encore en mesure de la secourir. Empêcher son expulsion ou sa ruine totale, en mettant quelque obstacle au progrès des royalistes, c'était tout ce qu'on pouvait tenter. On prêta l'oreille aux propositions des *vieux Irlandais* et d'Owen O'Neil qui, réduit lui-même aux plus pressantes extrémités, était prêt à traiter avec l'un ou l'autre parti, selon qu'il y trouverait son intérêt et sa sûreté. Son penchant le portait vers les Indépendants, dominants à Londres, mais trop faibles en Irlande pour lui faire la loi, et qui, de leur côté, étaient assez enclins à favoriser momentanément O'Neil et les Irlandais fanatiques, les regardant comme un parti qu'il serait facile de détruire quand on s'en serait servi pour arrêter les progrès d'Ormond et

[1] « Ce fait, dit lord Wharncliff, est clairement expliqué par Carte (*Life of Ormond*, t. II, p. 76). Après l'exécution du roi, les Presbytériens, en Irlande aussi bien qu'en Écosse, s'alarmèrent pour leur église, et ceux de l'Ulster demandèrent un renouvellement du covenant. En général, les officiers de l'armée les appuyèrent; mais Monk et Coote s'y refusèrent; ce qui souleva contre eux tout le Nord. »

[2] Ainsi s'appelait la secte à la fois religieuse et politique qui, en 1645, enleva au parti presbytérien l'empire de la révolution anglaise, et décida en 1649 le procès de Charles Ier et la proclamation de la République.

des Irlandais royalistes, ennemis bien plus dangereux. O'Neil avait entamé des négociations avec les meneurs Indépendants par l'entremise de l'abbé Crelly, son agent à Londres, et il entretenait en même temps, dans le Leinster et l'Ulster, des relations très-actives avec les gouverneurs parlementaires, Jones et Monk. Ils avaient été autorisés à lui fournir secrètement de légers secours d'argent et de munitions qui devenaient toujours le prix de quelque entreprise contre leurs communs ennemis. Les entreprises d'un chef de bande étaient insignifiantes contre la puissante confédération royaliste qui couvrait alors l'Irlande, et son alliance compromettait au lieu de servir. Le moment vint pourtant où il ne resta plus à Monk d'autre ressource que d'appeler et d'avouer ce dangereux secours. De sept cents hommes qu'il avait conservés, cinq cents le quittèrent pour passer à l'ennemi « qui avait de l'argent ». Cependant Cromwell, nommé lieutenant général d'Irlande, et pourvu de tous les moyens de succès refusés jusqu'alors à ses devanciers, était parti de Londres le 10 juillet 1649, en pompeux équipage, pour se rendre à Bristol, où il devait s'embarquer avec son armée. L'espoir d'une prompte délivrance soutenait encore les derniers efforts des chefs parlementaires, lorsque Monk apprit qu'un corps royaliste, sous les ordres de lord Inchiquin, s'avançait pour assiéger Dundalk. La plupart des autres places du parlement étaient également assiégées ou

prises; les communications étaient coupées. Certain qu'il ne serait point secouru, et peu sûr du petit nombre d'hommes qui l'entouraient, Monk fit demander à O'Neil, en vertu de conventions précédemment arrêtées entre eux, de rassembler ses forces pour tomber sur les royalistes aussitôt qu'ils approcheraient de la ville. O'Neil répond qu'il est prêt, mais qu'il manque de munitions. Cependant il se met en marche, et le 25 juillet, arrivé avec ses troupes à Glassdromore, à sept milles de Dundalk, il détache un corps de douze cents hommes de pied et de deux cents chevaux, pour escorter les munitions que Monk devait lui faire passer. Les *vieux Irlandais* revenaient joyeusement, ramenant les munitions qu'ils avaient reçues de Monk, lorsqu'ils apprennent qu'Inchiquin s'avance vers eux; ils hâtent le pas pour tâcher de regagner le gros de leur armée, mais en vain. Inchiquin les atteint, et leur enlève les munitions après un combat sanglant, où cinq cents d'entre eux demeurèrent sur la place. Le reste fut pris ou dispersé; et « à peine, « dit Whitelocke, quelques-uns échappèrent-ils sans « blessures mortelles. » A la nouvelle de cette déroute, l'armée d'O'Neil, saisie de terreur, prit la fuite, et se retira dans le comté de Longford.

L'effet de cet échec ne fut pas moins terrible dans le petit camp des Anglais attachés au service du parlement. Se voir alliés du papiste O'Neil et d'O'Neil battu, c'était une honte qu'ils ne pouvaient pardonner à leur gé-

néral. L'indignation venait se joindre aux terreurs que faisait naître l'approche du danger. Monk vit sa situation; mais, déterminé à la soutenir jusqu'au bout, il assembla ses soldats, et, de ce ton de simplicité militaire qui accompagnait en lui l'autorité du commandement, il leur demanda s'ils consentaient à le suivre : « Si quelqu'un de vous, dit-il, répugne à combattre « dans cette querelle, qu'il parle; il aura son congé. » Un seul soldat s'avance, déclarant que sa conscience ne lui permet pas de demeurer dans la même cause qu'O'Neil; le congé lui est délivré, Les autres, cédant à l'entraînement de la présence du chef auquel ils ne savent pas encore désobéir, jurent à grands cris de lui rester fidèles, et Monk s'enferme avec eux dans les murs de Dundalk. La ville était bien approvisionnée; Cromwell arrivait; encore quelques jours, et la fortune des parlementaires pouvait se relever. Monk espérait tenir assez pour attendre les succès de son parti; mais la ville fut bientôt investie par Inchiquin. L'enthousiasme tomba : soldats et officiers coururent sur les remparts, et, criant de là aux troupes d'Inchiquin que jamais ils ne consentiraient à combattre sous les ordres de l'allié d'O'Neil, ils forcèrent Monk à rendre Dundalk Calme dans son chagrin, comme il l'avait été dans sa résolution, il n'oublia point de faire ses propres conditions, et partit avec la liberté d'emporter ce qui lui appartenait.

Il retournait en Angleterre, tranquille dans la confiance qu'il avait bien servi ceux dont il recevait les ordres, lorsqu'il rencontra à Bristol [1] Cromwell près de s'embarquer, et qui lui apprit le soulèvement qu'avait produit à Londres le bruit de son accord avec O'Neil. La colère nationale et protestante avait éclaté avec une énergie à laquelle il ne fallait pas même essayer de donner le change. Les Indépendants, à qui Monk avait obéi, bien loin de l'avouer, laissaient retomber sur lui l'orage, et, sans vouloir précisément le sacrifier à l'opinion, ils refusaient de s'exposer pour l'en défendre. A ces nouvelles, Monk ne s'indigna point, ne repoussa point le fardeau dont on se déchargeait sur lui, et continua sa route vers Londres, emportant, avec « quelques « sommes d'argent dont l'avait muni Cromwell, » des lettres pressantes pour les principaux meneurs.

Il les trouva peu disposés à compromettre, en l'appuyant vivement, le secret de leurs propres relations avec O'Neil. Dans le parti presbytérien, adversaire passionné des Indépendants, les hommes habiles, persuadés que Monk n'avait pas agi sans ordres, poursuivaient avec ardeur la découverte d'un fait si propre à décrier ceux qu'on pourrait convaincre d'y avoir

[1] « Ainsi le racontent Gumble et Skinner, dit lord Wharncliff; mais comment cela aurait-il pu arriver? Whitelocke (p. 415) parle de lettres (27 juillet 1649) qui disent que le colonel Monk a débarqué à Chester. D'autre part, Cromwell s'embarqua certainement à Milford. Il y a probablement ici une méprise de Gumble copiée par Skinner. »

participé. Monk, interrogé au conseil d'État et au parlement, prit tout sur lui, sans alléguer d'autre excuse que la nécessité. Les débats furent longs et violents à la chambre : quelqu'un proposa de remettre Monk à la Tour; un autre répondit qu'il serait plus sage de lui remettre la Tour. Cependant il fallait quelque satisfaction à l'opinion publique; il fallait détourner les soupçons d'alliance avec les papistes d'Irlande, leur ôter du moins le droit de se produire. Le parti indépendant n'hésita point à se démentir lui-même, en laissant voter que « le gouvernement désapprouvait le « major général Monk d'avoir fait la paix avec le grand « et sanguinaire rebelle d'Irlande, Owen Row O'Neil, « et abhorrait toute participation à cet acte. » Mais, après ce petit triomphe permis à leurs adversaires, les Indépendants, soigneux aussi de ne pas décourager leurs amis, firent voter « que le parlement, persuadé « que le major général Monk n'avait eu en ceci d'autre « vue que l'avantage de la cause anglaise en Irlande, « le garantissait de toute poursuite ultérieure à cet « égard. » Monk avait compté sur des efforts plus sincères et plus décisifs; il fut vivement blessé de la tournure du débat, et des accusations qu'on avait laissé peser sur lui sans y répondre. Les hommes prudents pensèrent qu'on avait fait pour lui trop ou trop peu; ils blâmèrent cette politique, qui avait été « de le « battre, dit Whitelocke, pour le caresser ensuite; et

« quelques-uns croient, ajoute-t-il, qu'il ne l'a jamais « oublié. » On essaya aussi d'atténuer dans le public l'effet de cette malheureuse affaire : le parti indépendant fit imprimer les articles du traité de Monk avec O'Neil, en y joignant un exposé des raisons qui avaient déterminé Monk à le conclure ; mais le public soupçonnait la vérité, et n'en fut que plus acharné à prononcer anathème contre tout partisan du parlement capable de traiter avec les ennemis exécrés des Anglais.

Vers cette époque, le frère aîné de Monk mourut d'une chute de cheval, ne laissant que des filles. Les biens de la famille échurent au major général, et sous son habile main, ils se relevèrent bientôt de leur décadence. Le pouvoir, à cette époque, jusque dans ses degrés les plus inférieurs, menait constamment à la richesse ; nul service rendu au parti dominant ne demeurait sans salaire. On a beaucoup parlé de l'avidité de Monk, et surtout de son économie ; il ne paraît pas qu'on ait attaqué sa probité. Mais quand le gouvernement se charge de l'iniquité, la probité légale devient facile à ses agents ; et sans encourir aucune accusation, ni même aucun reproche, un commandant en chef de l'armée d'Irlande pouvait fort bien faire sa fortune, sinon aux dépens, du moins au milieu de soldats sans paye, sans chaussure, sans vêtements.

Cromwell, à la tête de la première armée que le parlement eût envoyée en Irlande, avait bientôt soumis

le pays à force de victoires et de massacres. Il venait de réussir également à alarmer la conscience de Fairfax sur la guerre que le parlement préparait contre l'Écosse, soulevée au nom de Charles II ; il avait pour ainsi dire poussé Fairfax hors du commandement des troupes destinées à cette expédition, et marchait seul à ce nouveau triomphe. Monk s'était acquis toute la confiance de Cromwell ; l'intimité était entre eux ce qu'elle peut être entre deux ambitieux habiles, dont l'un consent à faire sa fortune au service de la grandeur de l'autre. Décidé à employer Monk auprès de lui, Cromwell lui forma d'abord un régiment, puis le nomma lieutenant général de l'artillerie. Les talents militaires de Monk prirent dans cette guerre le rang qui leur appartenait. A Dunbar[1], Cromwell, pressé par les Écossais supérieurs en nombre, avait imprudemment engagé son armée dans un terrain resserré entre la mer et les collines qu'occupait l'ennemi. Il n'y avait de voie à la retraite qu'un étroit passage gardé par un corps nombreux. Le général assembla son conseil ; l'effroi s'était emparé des esprits ; peu d'officiers opinaient pour le combat : « Messieurs, dit Monk, les Écossais ont pour « eux le nombre et les hauteurs, nous avons pour nous « la discipline et le désespoir ; avec cela, les soldats se « battent bien : mon avis est donc d'attaquer sur-le-

[1] 3 septembre 1650.

« champ ; si vous vous y décidez, je m'offre à comman-
« der l'avant-garde. » Ces mots firent tomber toutes les oppositions, et Monk, la pique à la main, à la tête de ses soldats, força le passage, que les Écossais, surpris d'une charge si vigoureuse, ne défendirent pas longtemps. Ce succès décida la victoire.

Lorsque Cromwell fut obligé de rentrer en Angleterre pour aller chercher et combattre Charles II à Worcester[1], il laissa Monk achever, avec six mille hommes, la réduction de l'Écosse ; il lui laissa aussi l'exemple de sa conduite en Irlande, et probablement ses instructions à suivre. Monk était persuadé que les hommes font la force des places : « le meilleur de tous les remparts, disait-il, « c'est la chair humaine. » Il se détermina à ne laisser debout aucun courage ennemi. Des attaques rapides, de sanglantes exécutions intimidèrent partout la résistance. La faiblesse ne sauva pas toujours, la bravoure ne fut pas toujours respectée. Monk assiégeait Dundee, où avaient été déposées, comme dans une place de sûreté, toutes les richesses de l'Écosse méridionale. Lunsden, gouverneur de la place, et remarquable par sa valeur, fut sommé de se rendre. Pour toute réponse, il fit offrir aux assiégeants, s'ils voulaient se rendre eux-mêmes

[1] Le 3 septembre 1651. Environ un mois auparavant, Charles II s'était brusquement décidé à porter la guerre d'Écosse en Angleterre, et Cromwell s'était hâté de l'y suivre.

avec armes et bagages, des passe-ports pour retourner chez eux. La ville, bravement défendue, mais mal gardée par des soldats toujours ivres, fut prise d'assaut après quelque résistance, et Monk fit passer de sang-froid au fil de l'épée Lunsden et huit cents hommes de garnison. Un cri général s'éleva contre cette barbarie [1]. Les panégyristes mêmes ont paru croire qu'une

[1] « Monk, dit lord Wharncliff, est accusé de cette atrocité, sur l'autorité de Ludlow (*Mémoires* de Ludlow, t. II, p. 102, dans ma *Collection*). Mais il faut se souvenir que Ludlow écrivait ses *Mémoires* longtemps après (il les a terminés en 1669), très-loin (en Suisse), et probablement, leur contenu l'indique, d'après ses seuls souvenirs. Monk était d'ailleurs un de ceux par qui Ludlow avait vu sa cause trahie, et il le détestait. D'autre part, non-seulement les biographes de Monk ne disent rien de cette affaire, mais Whitelocke, quoiqu'il parle du pillage, tel, dit-il, que « les soldats devinrent riches et élé-« gants, et qu'on distinguait à peine un soldat d'un officier, » ne fait aucune mention de cette barbarie, et dit, d'après les lettres venues d'Écosse, que la ville fut enlevée en un quart d'heure, et que sept à huit cents Écossais furent tués dans l'assaut. La continuation de la *Chronique* de Baker, ouvrage qui a de l'autorité pour tout ce qui regarde Monk, contient, sur cette affaire, un récit détaillé dont il n'y a point de raison de douter : « Le gouverneur, dit-elle, avec quelques « autres, se réfugia d'abord dans une église; mais ils furent enfumés « par de la paille brûlée, et ils se rendirent à merci à un capitaine « Kelly, du régiment du colonel Morgan, qui conduisit le gouverneur « au général avec le projet de demander pour lui la vie sauve, à cause « de sa vaillante conduite pendant le siége; mais, en chemin, ils ren-« contrèrent le major Butler qui, dans un accès de barbarie, brûla la « cervelle au gouverneur. » (P. 269, édit. de 1674.) Ce récit est confirmé par sir Philippe Warwick dans ses *Mémoires*, et il ajoute que « Monk en fut très-troublé. » Monk n'était probablement pas plus scrupuleux en pareille circonstance que beaucoup d'autres militaires, et il pouvait fort bien, en cas de nécessité, donner un ordre cruel; mais il n'était pas naturellement cruel. Ses contemporains, entre autres Whitelocke et Clarendon, rendent de lui ce témoignage. »

violente maladie, à laquelle Monk faillit succomber quelque temps après, pouvait être regardée comme un châtiment des terribles services qu'il avait rendus dans cette guerre. On remarqua aussi que soixante bâtiments, chargés du butin fait à Dundee, périrent en vue du port et presque sans tempête, avec les trésors qu'ils transportaient en Angleterre, comme si la Providence eût voulu au moins marquer de quelque signe de sa colère l'odieux succès qu'elle avait résolu de souffrir. La politique indifférente qui avait combiné de pareilles cruautés réussit en Écosse comme en Irlande; tout se soumit. La route d'Édimbourg était infestée de brigands, connus sous le nom de *moss troopers;* Monk les poursuivit, les enleva dans leurs retraites de Darlton, et au désordre succédèrent au moins les apparences de la paix.

Après un court séjour en Angleterre pour rétablir sa santé, Monk, au commencement de 1652, repartit pour l'Écosse avec Saint-John, Vane, Lambert et quelques autres commissaires envoyés, ainsi que lui, pour travailler à l'union des deux nations. Particulièrement chargé, selon toute apparence, des secrètes instructions de Cromwell, Monk se montra en Écosse vigilant et rigoureux contre les Presbytériens, favorable aux royalistes, débris du parti de Montrose; et, malgré le souvenir de ses récentes cruautés, il posa dès lors les bases de cette popularité monarchique qui, en dépit des

apparences contraires, tourna constamment vers lui les espérances des Stuart et de leur parti.

La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et la Hollande. Les deux républiques n'avaient pu vivre plus de deux ans en paix. En 1653, Monk fut adjoint à l'amiral Blake et à l'amiral Dean pour le commandement de la flotte. Le 2 juin, les Anglais, forts de quatre-vingt-quinze vaisseaux, et les Hollandais, au nombre de quatre-vingt-dix-huit, se rencontrèrent et s'attaquèrent sur les côtes de Flandre. Blake était séparé du gros de la flotte avec une escadre de dix-huit vaisseaux. Tromp commandait la flotte hollandaise. Dean fut tué à côté de Monk dès la première bordée; Monk jeta son manteau sur le corps de l'amiral, défendit d'abattre le pavillon, força les Hollandais à la retraite, et les poursuivit toute la nuit. Le lendemain matin, renforcé par la jonction de Blake, il attaqua les ennemis, leur prit onze vaisseaux, en coula six à fond, et obligea le reste de fuir. Le bruit se répandit en Europe qu'il avait été tué. Le 31 juillet, les deux flottes en vinrent de nouveau aux mains. Les Hollandais, qui étaient allés se réparer dans leurs ports, avaient l'avantage du nombre Monk, pour ne pas employer ses vaisseaux à garder les prises, ordonna de couler à fond tous les bâtiments dont on s'emparerait Trente périrent avec leurs équipages, et Tromp fut tué dans l'action au moment où, l'épée à la main sur le pont de son vaisseau, il encoura-

geait les siens au combat. Les Hollandais prirent la fuite, et demandèrent la paix. Les amiraux anglais revinrent à Londres recueillir les fruits de leur triomphe. Le parlement leur vota, comme marques d'honneur, des chaînes et des médailles d'or; et, le jour du repas donné dans la Cité en réjouissance de la victoire, Cromwell passa lui-même la chaîne au cou de Monk et l'obligea de la garder durant toute la fête.

Le retour du nouvel amiral fut marqué par un événement domestique qui n'a pas été sans influence sur sa conduite et sa réputation. Des goûts peu relevés, et ce besoin de repos dans la vie privée qui accompagne souvent l'activité dans les affaires, l'avaient livré à l'empire d'une femme de mœurs basses, dépourvue même des agréments qui peuvent séduire, et dont les manières ne démentaient pas le bruit qui la faisait sortir d'une boutique, ou même, selon quelques-uns, d'une profession beaucoup moins honnête. Elle vivait depuis longtemps avec Monk, et joignait au pouvoir de l'habitude celui d'une impétuosité de volontés et de paroles qui troublait, et quelquefois entraînait la froide circonspection de son amant. On a prétendu qu'elle était parvenue, dès 1649, à le réduire au mariage; mais à coup sûr ce mariage ne fut déclaré qu'en 1653, car une lettre de Londres, en date du 19 septembre de cette année, en annonçait ainsi la nouvelle : « Notre amiral « Monk vient de reconnaître pour sa femme une laide

« fille publique, et de légitimer trois ou quatre bâtards « qu'il a eus d'elle pendant qu'il croissait en grâce et « en sainteté. » Le nouvelliste, selon toute apparence, s'était donné le plaisir d'ajouter au scandale, car on n'a connu à Monk point d'enfant plus âgé que son fils Christophe, après lui duc d'Albemarle, et né dans le cours de cette même année 1653. Il y a donc lieu de présumer que la naissance de ce fils fut le motif du mariage. Monk, d'ailleurs, soit sincérité, soit prudence, gardait les apparences dévotes alors indispensables à la fortune; et, sans tomber dans le jargon hypocrite du temps il crut devoir écarter de sa conduite toute irrégularité blessante, même pour des yeux moins sévères que ceux des Saints. Il paraît certain que sa femme employa pour l'y déterminer, sinon l'empire de la religion, du moins les discours de ses ministres : « Peu soigneuse, dit « Clarendon, de toute autre partie d'elle-même, elle « avait mis son âme entre les mains de quelques mi- « nistres presbytériens[1]. » Ils affirmèrent la nécessité du mariage, et employèrent peut-être, pour décider le général, quelques-uns de ces sermons dont sa femme, dans le cours de leur union, eut soin de faire usage

[1] Elle s'appelait Anne Clargis, et était sœur du docteur Thomas Clargis, qu'on verra jouer un rôle assez important aux approches de la restauration de Charles II. Sa famille était venue, dit-on, du Hainault en Angleterre, sous le règne d'Édouard IV (1461-1483). (*Note extraite de la traduction anglaise.*)

lorsqu'elle voulait lasser sa résistance. Elle fut l'une des causes assez ignobles qui, plus tard, poussèrent Monk à déployer, dans une grande circonstance, des facultés supérieures, et elle devint ensuite, dans le haut rang de son mari, un témoignage éclatant de la vulgarité de ses goûts et de ses habitudes[1].

Mais tout disparaissait alors dans la popularité des victoires maritimes de Monk, les premières qui, depuis onze ans, eussent donné aux Anglais le plaisir de triompher d'un ennemi étranger. Au Long-Parlement violemment dissous avait succédé le parlement *Barebone*, assemblée de béats fanatiques qui croyaient leurs succès assurés quand ils avaient fait pénitence de leurs revers. Monk fut à leurs yeux le favori du Seigneur. Un moment, leur enthousiasme pour lui inquiéta Cromwell. Las d'avoir sans cesse à les tromper sans pouvoir jamais les conduire, Cromwell reconnut bientôt qu'il ne trouverait que d'indociles et inhabiles instruments de ses volontés dans des hommes qui avaient des croyances et point de lumières. Résolu de les amener à se dessaisir du pouvoir qu'il ne voulait pas leur arracher, il craignit qu'ils ne se fissent de Monk un appui contre ses insinuations et une force contre son dessein : il fut bientôt rassuré. Monk acceptait sa grande situation, mais sans prétendre l'exploiter avec éclat; et, après une courte con-

[1] Ceci est encore l'un des passages supprimés dans les premières éditions de Clarendon, et rétablis dans celle d'Oxford.

férence, Cromwell, habile à démêler les faiblesses dont il avait besoin[1], comprit que, trop attaché à sa fortune déjà faite pour la risquer en cherchant à l'accroître, Monk était un homme sûr tant qu'il se sentirait lui-même en sûreté. Cromwell poursuivit donc, sans redouter de sa part aucun obstacle. Le parlement Barebone se laissa pousser dehors; et, quatre jours après, le 16 décembre 1653, un conseil d'officiers nomma Cromwell Protecteur.

Maître désormais de la paix et de la guerre, Cromwell crut utile à sa grandeur nouvelle de traiter avec les Hollandais à des conditions plus favorables que n'avaient voulu les accorder le parlement et le conseil d'État républicain. Monk désapprouva la paix; il n'aimait pas les Hollandais, qui l'avaient autrefois offensé, partageait contre eux les préventions populaires d'un Anglais, et, comme ennemis, les méprisait avec l'audace d'un soldat et d'un vainqueur. D'ailleurs il tenait la mer, et ne comptait pas s'en dessaisir sitôt. Il partagea l'indignation publique contre un traité qui blessait l'orgueil national en même temps qu'un assez grand nombre d'in-

[1] « Je pense, dit lord Wharncliff, que cette conférence n'est pas ici à sa vraie date. Selon Gumble (p. 73), Cromwell s'entretint avec Monk vers le 16 avril, avant d'expulser le Long-Parlement; et selon Skinner, il ne manqua pas de le sonder avant de lui confier l'Écosse. Cromwell fut fait protecteur le 16 décembre 1653, et Monk était alors en mer, probablement depuis le 18 novembre au moins. Cromwell sonda Whitelocke sur le même sujet, en novembre 1651, et c'était probablement dans le cours de cette année qu'il en avait fait autant avec Monk. »

térêts particuliers; et sa vivacité à cet égard ajouta à sa popularité dans le pays sans rien diminuer de son crédit auprès du Protecteur. Chargé de régler les comptes de la flotte, Monk y acquit de nouveaux titres à la faveur populaire; sa protection était assurée à tous les droits, à tous les services : les blessés, les veuves, les orphelins obtenaient, avec son aide, les secours qui leur étaient dus; et ceux qui l'avaient accompagné dans les dangers apprenaient à compter sur lui après la paix comme à l'heure du combat. Un matin, pendant qu'il siégeait à l'amirauté, quelques milliers de matelots vinrent tumultueusement se plaindre du retard qu'on apportait à leur payer leurs parts de prise; Monk sortit, et leur promit qu'ils seraient payés dès qu'on aurait vendu tous les navires capturés. Ils se retirèrent rassurés, à ce qu'il paraissait, par cette promesse. L'après-midi Monk alla à Whitehall[1], et y rendait compte au Protecteur de ce qui s'était passé, lorsqu'on vint avertir qu'une troupe plus nombreuse que celle du matin s'avançait vers le palais, armée d'épées, de pistolets, de bâtons, et qu'elle était déjà tout près de Charing-Cross. Monk avait donné aux matelots une de ces paroles auxquelles il ne manquait jamais; indigné qu'elle n'eût pas suffi, il se précipite hors de Whitehall, et, suivi de Cromwell

[1] Palais de Charles Ier, construit par le célèbre architecte Inigo Jones, et où s'était établi Cromwell. Ce palais a été détruit par deux incendies successifs, en 1691 et 1698.

et de quelques autres qui marchaient à la hâte après lui, il court à la rencontre des mutins, tombe sur eux l'épée à la main, et, frappant de droite et de gauche, il les disperse par sa présence encore plus que par ses coups. Il avait blessé au nez dans la mêlée un homme qui se trouvait là par hasard ; il lui fit donner dix livres sterling : « Mais qu'avait à faire, dit-il, cette corneille « au milieu d'une bande d'oiseaux de proie[1] ? »

De nouveaux orages s'élevaient en Écosse. Cromwell n'avait plus à conquérir, mais à défendre sa grandeur. Il ne pouvait quitter l'Angleterre ; il chercha autour de lui à qui remettre le dangereux pouvoir de le représenter chez les Écossais. Fleetwood, son gendre, et Desborough, son beau-frère, en étaient incapables. Il n'osait, loin de sa vue, charger d'une telle mission Lambert, peu fait pour réussir, mais prêt à beaucoup entreprendre. Il résolut de la confier à Monk avec toutes les précautions de la méfiance. Le corps de troupes qu'il lui donna était composé des hommes les plus remuants et les plus fanatiques de l'armée. Il connaissait l'aversion de Monk pour ces gens-là ; et, sachant aussi à quel point Monk leur était suspect, il comptait qu'ils se surveilleraient mutuellement.

[1] Il y a quelque doute sur la date précise de cet incident. Whitelocke place l'émeute des matelots le 27 octobre 1653, et Monk ne fut nommé commissaire pour la marine que le 6 décembre suivant. (*Note extraite de la traduction anglaise.*)

Monk arriva en Écosse le 23 avril 1654. Il trouva partout la fermentation et le trouble : d'un côté, Middleton, à la tête des royalistes soulevés dans les hautes-terres; de l'autre, le peuple mécontent et prêt à la sédition; l'armée sans discipline, livrée à toutes les folies religieuses, et en guerre ouverte avec le clergé presbytérien qu'elle avait chassé des églises et de la chaire. Monk pensa qu'il était urgent d'user ces imaginations ardentes dans des travaux plus difficiles; et bientôt prêt, laissant quelques troupes pour tenir la plaine en respect, il entra avec son armée dans les montagnes, où elle trouva, sinon beaucoup d'ennemis à combattre, du moins assez de fatigues pour sentir chaque jour le besoin du repos. Il l'avait divisée en deux corps, commandés, l'un par lui-même, l'autre par le général Morgan, afin de presser l'ennemi de tous côtés. Son premier soin fut de s'assurer, à mesure qu'il avançait dans le pays, de tous les postes susceptibles de quelque défense. Arrivé un jour dans la maison d'un Campbell, laird de Glenarchie, il la trouva propre à recevoir une petite garnison. Le laird refusa de la lui céder. « Soit, « dit Monk, je ne violerai pas l'hospitalité; » et sur-le-champ il ordonna aux officiers qui l'accompagnaient d'évacuer la maison : « Maintenant, dit-il au laird, « songez à la défendre, nous allons l'attaquer. » Le laird, bien qu'entouré d'un assez grand nombre de parents et d'amis, jugea prudent de traiter, et consentit

à recevoir garnison, à condition qu'une partie de sa maison demeurerait à son usage.

Monk avait établi à Leith, à Saint-Johnston et à Inverness, de grands magasins de fourrage et de biscuit; il tirait de là de quoi approvisionner tous les petits postes, et avait ainsi toujours à sa portée les vivres indispensables. Il faisait prendre à chaque soldat des provisions pour six jours, et, chargé de ce léger bagage, il pénétrait dans des retraites que jusqu'alors les montagnards avaient regardées comme inaccessibles. Les chevaux ne pouvaient pas toujours le suivre, plusieurs tombaient dans les précipices; il en perdit un jour quarante-un dans un marais. Mais dans ces districts inconnus, au milieu d'ennemis partout embusqués sur sa route, jamais sa vigilance ne laissa prendre sur lui le plus petit avantage. Averti par les espions qu'il entretenait partout, il réglait ses marches sur des renseignements certains. Elles étaient courtes. Presque toujours arrivé à midi au lieu où il voulait camper, il choisissait lui-même l'emplacement, traçait l'enceinte, posait les sentinelles, regardait à tout, envoyait au fourrage ou à la découverte; puis, s'asseyant à terre, il prenait au milieu de ses officiers un repas de viandes froides, provision qui le suivait toujours en abondance, et dont presque toujours il leur faisait part. Le soir, il les recevait dans sa tente, à une table couverte de ce qu'avait pu fournir le pays. Ses soldats se reposaient

sur son active vigilance comme sur les murs d'une citadelle; il s'occupait de leur nourriture, pourvoyait de son mieux à leurs logements, veillait sur eux dans les pas difficiles, avait même, au besoin, des recettes et des remèdes. Il parcourait ainsi en tous sens les terres de ses ennemis, contenant les uns, faisant fuir devant lui les autres, désolant et affamant Middleton, qui, dépourvu de magasins et de places de sûreté, avait compté, pour subsister et se défendre, sur le pays même, dont il ne croyait pas qu'on pût venir lui disputer la possession. Ni l'un ni l'autre parti ne désirait en venir à un engagement : Middleton ne se croyait pas en état de le soutenir, et Monk était sûr de pouvoir s'en passer. Les secrètes intelligences de Cromwell dans le pays, le pardon promis à la soumission, avaient affaibli la résolution des chefs écossais, et, mettant Middleton dans l'impossibilité de risquer le combat, le contraignaient à se laisser détruire en détail. Cependant, Morgan l'ayant surpris et défait à Loch Garry[1], cet échec abattit d'un coup les restes languissants du parti. Middleton se retira dans l'île de Skye, d'où il passa en Hollande. Le pays se soumit; l'armée ne s'en éloigna qu'après avoir, par un certain nombre de garnisons, assuré le paiement des impôts, que jusqu'alors les habitants des

[1] Le Loch Garry est un petit lac dans le nord-ouest du comté de Perth. L'action eut lieu le 19 juillet 1654. (Whitelocke, p. 597.)

hautes-terres croyaient pouvoir refuser impunément; et l'ordre fut établi dans ces asiles du brigandage, à tel point, dit-on, que le propriétaire d'un cheval égaré le faisait réclamer dans les campagnes par un crieur.

Monk revint à Édimbourg vers la fin d'août 1654. Armé du pouvoir d'un vainqueur, il en usa avec sévérité. Les Anabaptistes furent réprimés; les Presbytériens eurent le libre usage de leur culte; mais il leur fut interdit d'intervenir dans les affaires civiles avec l'arme de l'excommunication, et de manifester leur opinion sur les mesures du gouvernement. Les conventicules, poursuivis avec rigueur, se dispersaient d'eux-mêmes à la vue d'une escouade. Un gentilhomme écossais n'eut plus la permission de porter l'épée, de monter un cheval de quelque valeur, de lever l'étendard contre ses ennemis personnels, d'exercer arbitrairement la justice sur ses vassaux et ses domestiques. Tout plia sous un joug dur, mais égal, que la régularité rendait tolérable, et que n'aggravait point l'insolence. L'armée était tenue comme la contrée; nul désordre n'était souffert, nulle injustice tolérée, de l'officier envers le soldat, du soldat envers l'habitant. Les troupes, bien payées, mettaient l'aisance dans le pays et n'y portaient que le repos. Tranquille et infatigable dans son activité, le général avait fixé sa résidence à Dalkeith, manoir des comtes de Buccleugh, qu'il avait pris à bail et où il passa les cinq années de son comman-

dement en Écosse. Là, toujours au travail ou à ses plantations, qu'il aimait comme distraction et comme affaire, il donnait accès à tout le monde, écoutait tout, avait un langage pour tous les états, tous les rangs, tous les partis, se tenait au courant de toutes choses; et, apprenant ce qu'il avait à craindre ou à surveiller, il dirigeait, d'après ses lumières personnelles, les nombreux espions dont les rapports ne dépassaient jamais ses oreilles ou ses mains. Il s'épargnait ainsi les vexations inutiles, qui excitent contre un gouvernement soupçonneux plus de haine encore que ses rigueurs.

Vers le mois de juin 1655[1], quand l'Écosse fut complétement soumise, Cromwell nomma, pour la gouverner, une commission composée de lord Broghill, président, Monk, Desborough et les colonels Howard, Lockhart, Scroop et Wetham. Leurs pouvoirs étaient très-étendus, et la majorité que Monk eut constamment dans ce conseil les mettait presque tous en sa main. Dalkeith était réellement le centre du gouvernement; et la noblesse écossaise, à qui l'obséquieuse politesse de Monk palliait la rudesse de son pouvoir, apprenait à se rapprocher de lui, et à prendre dans ses senti-

[1] Gumble dit que, peu avant cette époque, Cromwell avait laissé entrevoir à Monk, qui ne voulut pas s'en apercevoir, le désir qu'il prît le commandement de l'expédition qui fit voile pour les Indes Occidentales en mars 1655. Preuve évidente, entre plusieurs autres, que Cromwell redoutait déjà le pouvoir et l'indépendance de Monk en Écosse. (*Extrait de la traduction anglaise.*)

ments envers la dynastie proscrite une confiance qu'il n'autorisait jamais de manière à être ensuite obligé de la décourager.

Serviteur de Cromwell, espoir du parti royaliste, inflexible à écarter des affaires toute intervention immédiate du Seigneur, Monk était nécessairement l'objet de la haine des fanatiques religieux et politiques. Elle avait éclaté dès les premiers temps de son séjour en Écosse. Overton, major général de son infanterie, enthousiaste millénaire et chef des mécontents, avait formé le projet de s'emparer du commandement et de se déclarer contre Cromwell. Les conspirateurs devaient surprendre Monk à Dalkeith, le 1er janvier 1656; quelques-uns voulaient qu'on le tuât; un ministre, Samuel Oates[1], s'y opposa, menaçant, si on persistait, de tout révéler. Cet obstacle fit remettre la conférence à un autre jour. Monk, instruit du projet, fit, vers la fin de

[1] M. Maseres, dans ses *Select tracts*, etc., a supposé que cet Oates, dont Price, qui rapporte le fait, ne donne pas le prénom, était le fameux Titus Oates. J'avais exprimé des doutes sur cette assertion (voir ma *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, *Mémoires* de Price, page 148-note), mais sans alléguer d'autres motifs que l'impossibilité du fait. L'erreur est maintenant prouvée : l'Oates dont il s'agit ici est Samuel Oates ou Otes, chapelain du régiment du colonel Pride, comme on le voit par sa signature apposée au bas d'une lettre adressée par plusieurs hommes du parti au major Holmes, major du régiment de Monk.

(Lettre du 18 décembre 1644 interceptée, Thurloe, *State papers*, t. III, p. 30.)

décembre, arrêter et conduire à Londres Overton et quelques-uns de ses complices; un grand nombre d'autres furent cassés, et Monk profita de l'occasion pour sévir dans son armée contre ce qui lui était le plus antipathique, le fanatisme et l'indépendance.

Cette conspiration fut la seule dont il eut à se garder pendant son séjour en Écosse. Les complots royalistes étaient plus nombreux à cette époque. Ils se multipliaient autour de Cromwell; mais, du côté de Monk, les efforts du parti se dirigeaient dans un autre sens. Dès l'année 1655, il avait reçu de Charles II la lettre suivante :

« Quelqu'un qui croit bien connaître votre caractère et vos inclinations m'a assuré que, malgré tant de malheurs et de fâcheux accidents, vous conservez pour moi votre ancienne affection, et que vous êtes déterminé à la montrer lorsque l'occasion deviendra favorable. Je ne vous en demande pas davantage. Attendons patiemment cette occasion qui s'offrira peut-être plus tôt que vous ne pensez; soyez prêt au moment; et, en attendant, prenez garde de ne pas tomber entre les mains de ceux qui savent le mal que vous êtes en état de leur faire, lorsque les conjonctures y prêteront, et qui ne peuvent manquer de soupçonner que vos affections se tournent, comme j'en ai la confiance, du côté de votre affectionné ami. « CHARLES R. »

Cologne, 12 août 1656.

Monk envoya à Cromwell copie de cette lettre[1]. Quels que fussent son penchant et sa prévoyance, il ne devançait jamais l'avenir; et toujours uniquement occupé d'assurer sa position du moment, il laissait au temps à décider ce qu'il aurait à en faire. Déjà trop puissant pour ne pas donner d'ombrage au pouvoir qu'il servait, il l'était assez pour qu'il fût dangereux de l'attaquer, s'il ne fournissait des armes contre lui. En évitant de donner prétexte au soupçon, il tirait sa force des craintes même qu'il inspirait; et Cromwell, réduit à l'observer, le sentait échapper de ses mains.

Pendant les dernières années du protectorat de Cromwell et du séjour de Monk en Écosse, on voit croître d'un

[1] La lettre d'envoi de Monk à Cromwell (8 novembre 1666) (Thurloe, *State papers*, t. IV, p. 162) porte textuellement : « Je... (vous envoie copie)... de deux lettres transmises par le colonel Borthwick, et dont, par l'entremise d'un de mes amis, j'ai eu connaissance avant qu'elles fussent remises. L'une est adressée à mylord Glencairne. Quant à l'autre, je ne sais pas encore à qui elle est adressée; mais je le saurai quand elle aura été remise. » On ne trouve plus, dans la correspondance de Monk avec Cromwell, aucune mention de cette lettre. Monk, en en envoyant copie au Protecteur, lui cacha donc qu'elle lui était adressée à lui-même. En même temps il garda soigneusement l'original; car on lit dans la *Vie du docteur Barwick*, doyen de Saint-Paul (p. 186), écrite en latin : « L'illustre prince, Christophe, duc d'Albemarle, a daigné me montrer une lettre écrite à son père, pendant qu'il commandait en Écosse, quatre ans avant la restauration de la monarchie, et de la propre main du roi... Il conservait cette lettre parmi ses plus précieux trésors. » Rien ne prouve mieux combien, dès cette époque, Monk ménageait déjà les royalistes et leur avenir, tout en tenant très-secrètes ses relations avec eux. (*Extrait de la traduction anglaise.*)

côté les inquiétudes, de l'autre l'assurance et l'aplomb, bien qu'accompagnés toujours des formes du respect et des apparences d'un dévouement sans limites. Si Monk félicite le Protecteur de la résolution qu'il a prise d'assembler un parlement, l'avantage qu'il y voit surtout c'est que, si cette nouvelle assemblée se conduit mal, on ne pourra blâmer son Altesse de faire les affaires sans elle[1]. En 1657, il demande qu'on diminue les taxes de l'Écosse, et insiste sur les motifs de justice qui ordonnent, puisqu'on l'a réunie à l'Angleterre, de la mettre sur un pied de réelle égalité : « Alors, ajoute-« t-il, si ces gens-ci ne se tenaient pas tranquilles, on « aurait, je pense, de justes raisons de peupler le « pays de colonies anglaises[2]. » Mais il n'en poursuit pas moins ses réclamations avec fermeté. La même année, consulté, à ce qu'il paraît, par Cromwell sur le dessein qu'avait formé le gouvernement d'intervenir dans la nomination des magistrats de Glasgow, il lui remontre avec force l'illégalité et le danger d'une telle entreprise[3]. L'année suivante, il sollicite des secours pour la ville d'Édimbourg, réduite aux derniers embarras par ses dettes et sa pauvreté[4]. Monk n'est plus seulement l'homme du pouvoir, occupé à contenir et à sou-

[1] Monk à Thurloe, 1er juillet 1656.
[2] Monk à Thurloe, 4 juin 1657.
[3] Monk à Thurloe, 24 septembre 1657.
[4] Monk à Thurloe, 17 mars 1658.

mettre; c'est l'homme du pays, touché de ses intérêts, soigneux de ses droits, attentif à ses besoins. Cromwell, inquiet, craint de le mécontenter, mais voudrait l'affaiblir; il lui retire ses officiers et ses régiments les plus sûrs, pour les remplacer par les plus remuants du parti sur lequel Monk est sans empire, contre lequel il a toujours exercé et conseillé la sévérité. Un ordre du conseil d'État ordonne de réduire le nombre des troupes stationnées en Écosse. Monk fait des représentations; Cromwell revient sur sa décision, mais assez tard pour que Monk, qui veut se maintenir et non se brouiller, annonce avec regret qu'il a obéi. Vers ce même temps, les espérances des royalistes se réveillent en Écosse; on parle d'un débarquement; le peuple s'agite : « Je ne l'ai jamais vu, écrit Monk, plus disposé à « se soulever. Mais, ajoute-t-il ailleurs, il s'occupe moins « des affaires de Charles Stuart que de l'espoir de « quelque division entre nous[1]. » C'est en de pareilles circonstances que Monk est appelé à Londres pour y faire partie de cette nouvelle chambre des lords de Cromwell qui, honteuse et embarrassée d'elle-même, s'annonçait timidement sous le nom de *l'autre chambre*. Monk représente la nécessité de le laisser en Écosse[2]; et, soit que Cromwell ait eu ou non l'intention de l'en

[1] Monk à Thurloe, 13 juin 1658.
[2] Monk à Thurloe, 9 janvier 1658.

tirer, il cède à ses raisons, et Monk demeure à Dalkeith, d'où il était peut-être difficile de le faire sortir, mais où il eût été aisé de ne pas le renvoyer [1].

Cependant des bruits précurseurs des tempêtes se répandent au dedans et au dehors; le pressentiment d'une révolution nouvelle est dans tous les esprits; les regards de l'Europe se fixent sur l'Angleterre, et Monk est l'objet de toutes les conjectures. Le secrétaire du conseil d'État Thurloe prémunit Lockhart, ambassadeur de Cromwell en France, contre le bruit qui se répand que Monk a refusé d'obéir au Protecteur; il rassure Downing, résident en Hollande, contre les mêmes rumeurs. Enfin, Cromwell écrit à Monk, en *post-scriptum* d'une lettre : « On me dit qu'il y a en Écosse un certain rusé « compagnon appelé George Monk, qui n'attend que le « moment pour y introduire Charles Stuart; faites, je

[1] Cromwell, tout en craignant et surveillant Monk, le comblait de faveurs : après la pacification des Highlands et la retraite de Middleton en Hollande, il lui donna en Irlande un domaine considérable, provenant des confiscations sur les catholiques. En 1656, et à la demande de Monk, il fit confirmer par le parlement le don fait à Monk de la baronnie de Keniell, qui avait appartenu au duc de Hamilton. Monk, de son côté, tout en ménageant ses relations et son avenir dans le parti royaliste, servait fidèlement Cromwell. Les *State papers* de Thurloe sont pleins de lettres où Monk donne au protecteur des informations importantes sur les plans et les menées de ses ennemis; il lui indique des personnes dont il doit se garder, et lui en recommande d'autres comme propres à être employées, à titre d'espions, autour du roi « car elles sont, dit-il, en grande faveur auprès de Charles Stuart, et lui inspirent beaucoup de confiance. » (*Extrait de la traduct. anglaise.*)

« vous prie, vos diligences pour le prendre et pour me « l'envoyer. » Plaisanterie destinée sans doute à avertir Monk que Cromwell se tenait sur ses gardes.

Le génie d'un homme se consumait à soutenir le pouvoir sans réussir à le fonder, lorsque Cromwell mourut le 3 septembre 1658. Un dernier souffle de sa puissance porta pour quelques jours son fils au protectorat. Monk ne se refusa point à suivre ce mouvement, mais il y prit la place qui lui convenait; et la remontrance qu'en reconnaissant Richard Cromwell il lui adressa par l'entremise de son beau-frère, le docteur Clargis, est écrite du ton d'un homme dont les conseils doivent être écoutés. A son avis, Richard ne peut s'établir solidement que par le parti presbytérien, que lui, Monk, regarde comme le parti national; et Richard trouvera en cela plus de facilités que son père, n'ayant pas « les mêmes engagements avec les perturbateurs. » Il conseille au pouvoir nouveau d'établir l'unité de religion dans les choses nécessaires, la liberté pour toutes celles qui ne le sont pas; il insiste sur la nécessité de réduire l'armée et d'en écarter les sectaires fanatiques, mesure sans danger, quoi qu'on en puisse dire, car « il n'est pas, dit-il, un de ces officiers qui, une fois « sans emploi, ait le pouvoir de faire marcher deux « hommes derrière lui. » Enfin, il recommande à Richard, lorsqu'il assemblera le parlement, de faire entrer dans sa chambre des lords tous ceux des anciens lords

sur lesquels il peut compter, et quelques-uns des gentilshommes influents des différents comtés, parmi lesquels il lui nomme sir George Booth.

Le nouveau Protecteur fut proclamé à Édimbourg froidement, avec l'indifférence qu'on apporte à une cérémonie insignifiante. On se sentait hors de la portée du pouvoir qui tâchait alors de s'établir en Angleterre, et sans intérêt dans ses destinées. « Pourquoi pas plutôt « le vieux George Monk? disaient les soldats et les sous-« officiers; cela lui conviendrait bien mieux qu'à ce « petit Dick. » Après cet acte d'adhésion, Monk, à l'abri des orages qui se préparaient au loin, résolut d'attendre le moment où viendrait s'offrir à lui le parti le plus sûr, et, en attendant, de n'en adopter ou rejeter aucun.

L'argent manquait à Richard; pour en avoir, il fallait assembler un parlement. On le remplit, autant qu'on le put, de créatures de Cromwell. Mais un parlement, quel qu'il fût, était incompatible avec le gouvernement de l'armée, seul appui du pouvoir protectoral; et le parti républicain, le seul alors qui osât remuer, était entré dans la chambre des communes en assez grand nombre pour gêner au moins les mesures du Protecteur et de sa cour. Richard n'aimait ni les républicains, incommodes à une autorité qu'il enviait peu, mais qu'il voulait posséder à son aise, ni les Indépendants fanatiques, qui formaient la portion active de l'armée, et dont l'exaltation répugnait à son bon sens naturel et

à la légèreté de ses goûts. L'armée fut bientôt presque aussi mécontente de Richard Cromwell que du parlement : ses principaux chefs, Lambert et Fleetwood à leur tête, réunis à Wallingford-House, avisèrent aux moyens de défaire ce qu'ils avaient fait. Pour ces soldats révolutionnaires, rien n'était moins difficile ; il ne leur fallait qu'un fantôme de gouvernement à mettre à la place du fantôme chassé. Le Long-Parlement, ou du moins ce débris du Long-Parlement qu'on a depuis appelé le *Rump* (le croupion) s'offrit et fut accepté. Déjà réduit, par diverses exclusions, à un nombre fort inférieur à sa composition première, en 1648 enfin et sous l'influence de Cromwell, il avait été *purgé*, par l'armée, de tout le parti presbytérien. Sur 78 membres demeurés présents après l'épuration, 28 s'étaient retirés en protestant contre la violence ; et 50 ou 60 membres, restés dans Westminster, avaient consacré les mesures de l'armée, et formé seuls le parlement pendant les six semaines qui précédèrent la mort du roi. Après ce grand coup, et la république une fois proclamée, plusieurs de ceux qu'avait écartés le dégoût ou la crainte étaient successivement revenus siéger, et une chambre s'était reformée d'environ 160 ou 180 membres, presque exclusivement occupés de se perpétuer dans le pouvoir, à la faveur du bill qui, en 1640, avait déclaré que ce parlement ne pourrait être dissous que de son propre aveu. Las de solliciter en vain la dissolution,

Cromwell, qui voulait régner à son tour, les avait chassés de force le 19 avril 1653, entrant lui-même dans leur salle à la tête de ses troupes. Ainsi violé, mais non dissous, le *Rump* était demeuré, dans sa propre opinion, le seul parlement légal de l'Angleterre, et formait dans le pays une petite faction de fanatiques égoïstes, plus importants par leur activité passionnée que par leur considération ou leurs talents. On comptait dans leurs rangs quelques hommes distingués : sir Henri Vane, grand et chimérique esprit, retenu au milieu d'eux parce que ses idées et ses desseins ne trouvaient ailleurs point de place ni d'instruments ; Ludlow, plus capable en affaires qu'éclairé en politique, et trop honnête homme pour se résigner jamais à croire qu'il eût fait quelque chose contre sa conscience. Mais les vrais représentants du parti étaient sir Arthur Haslerig, brouillon avide, emporté et vaniteux ; Scott, presque aussi vain, plus ferme et plus aveugle encore ; et quelques autres, dupes de leur intérêt autant que de leur croyance, toujours prêts à gouverner dès qu'on voudrait bien le leur permettre, et joignant au goût du pouvoir et au fanatisme des opinions le ridicule de l'impuissance et l'entêtement d'une prétendue légitimité.

Ce fut à cette assemblée, dont quarante-deux membres seulement se trouvaient à Londres, que, le 7 mai 1659, l'armée résolut de confier le gouvernement qu'elle ne

savait où déposer. Après avoir obligé Richard de dissoudre son parlement, on réinstalla le *Rump*, et avec lui la bonne vieille cause, c'est-à-dire la république, dont le *Rump* fut déclaré le seul véritable appui : « Car, disait-« on, il avait toujours été favorisé, dans cette œuvre, « de la présence spéciale de Dieu et de sa signalée béné-« diction. » Richard se laissa tomber sans résistance, et sans que personne fît un geste pour le soutenir. Quelque temps auparavant, ses amis avaient fait offrir à Monk 20,000 livres sterling de pension s'il voulait prendre en main sa cause. Monk laissa tout espérer, ne s'engagea point, et répondit : « Cet argent-là lui sera « plus utile que mon adhésion[1]. » Richard déchu, Monk reçut l'événement avec sa tranquilité ordinaire, félicita les nouveaux pouvoirs, accueillit les avances de Fleetwood et de Lambert, et les assurances de faveur du *Rump*, qui cependant voulait continuer, comme l'avait fait Cromwell, à priver de leurs emplois dans l'armée

[1] *Journal manuscrit* de sir Édouard Montague, depuis lord Sandwich; Harris, *Life of Charles the second*, p. 194, dans la *note*. Un an après cette époque, à l'approche du retour de Charles II, ce fut encore à Monk que s'adressa Richard Cromwell, dans la détresse de sa vie privée, pour qu'il lui obtînt de la Convention royaliste près de se réunir le payement de ses dettes. On verra, dans les documents insérés à la fin de ce volume, la lettre que Richard écrivit à ce sujet à Monk le 18 avril 1660. Je dois ce curieux document, jusqu'ici inédit, à l'obligeance de mon savant ami le docteur Travers Twiss, qui a bien voulu le copier pour moi d'après le texte qui se trouve dans les archives de la famille de l'amiral Popham au château de Littlecott. (*Documents historiques*, p. 195.)

d'Écosse les officiers les plus dévoués à leur général. Monk fit ses représentations; et en attendant, de l'aveu du parlement lui-même, il garda ses officiers jusqu'à l'arrivée de ceux qui devaient les remplacer, et qui n'arrivèrent point.

Cependant les choses marchaient rapidement vers la crise; l'instant de se décider approchait, et la circonspection de Monk lui-même fut près de se laisser surprendre. La plupart des comtés de l'Angleterre se préparaient à soutenir sir George Booth, qui, à la tête du parti presbytérien, avait pris les armes le 1er août 1659, dans le comté de Chester, en apparence pour obtenir l'élection d'un parlement libre, ou du moins le rétablissement du parlement dans son intégrité, par la rentrée des membres qu'en avait exclus Cromwell. Les royalistes ne devaient point paraître; mais les chefs des deux partis agissaient de concert, et parmi les agents il en était bien peu dont l'illusion ne fût le fruit d'une grande complaisance à se laisser tromper. Des deux côtés, on jeta les yeux sur Monk comme sur l'homme nécessaire; autour de lui s'agitaient les intérêts divers, s'efforçant d'ébranler son apparente immobilité. Dans son intérieur même, soit hasard, soit habileté, les divers partis avaient leurs représentants: Price, chapelain du général, royaliste et anglican dans le cœur, son intermédiaire avec les Cavaliers d'Écosse, et qui, en le pressant chaque jour de venir

au secours de la bonne cause, avait soin de ne jamais prononcer les mots de *roi* et de *royaume;* Gumble, autre chapelain, presbytérien d'opinion, mais homme d'esprit et d'intrigue, agent principal de Monk, et dévoué à tous ses projets; la femme de Monk, enfin, presbytérienne ardente, et aussi vive pour le roi que contre l'épiscopat. En possession d'une liberté de discours qu'il eût été difficile de lui disputer, elle obligeait son mari à entendre ce que d'autres n'auraient osé lui dire, et forçait par son impétuosité la marche un peu lente de cet esprit circonspect. Quelques autres encore, dans des nuances différentes, essayaient de pénétrer et d'agir : les uns secrètement, d'autres plus à découvert; et au milieu d'eux le général, tranquille, silencieux, et trop bon homme pour se fâcher quand il ne voulait pas comprendre, calmait et contentait chacun en particulier par quelque concession dans le sens de son interlocuteur, ou par quelque demi-confidence destinée à cacher ce qu'il ne disait pas, autant qu'à persuader ce qu'il voulait faire croire. Chacun avait son rôle distinct, et, dans une occasion donnée, chacun pouvait se regarder comme le confident en titre, « c'est-« à-dire, selon l'expression de Price, comme celui qui « avait auprès du général la charge d'être le premier « trompé. » Hors de ce cercle intime, en butte aux efforts ou à la curiosité de tous ceux qui cherchaient à le gagner ou à le pénétrer, la taciturnité de Monk était pour

lui un rempart qu'il laissait rarement forcer. Mais son silence même était significatif, et il s'en servait pour entretenir à la fois la réserve et la confiance. Aussitôt qu'une apparence d'insinuation ou quelques idées préparatoires annonçaient le dessein d'amener une ouverture, Monk, l'air profondément attentif, répondait à peine, contrariait encore moins, n'ouvrait aucun champ à la discussion, aucune issue à l'indiscrétion : il fallait se taire après avoir épuisé la première attaque; et chacun s'en allait persuadé qu'il l'avait ébranlé ou trouvé favorable, mais sans avoir reçu le moindre encouragement à se hasarder d'une façon plus explicite[1].

Cependant, à mesure que le moment avançait et que les circonstances devenaient pressantes, les attaques devinrent aussi plus claires, et il fallut trouver des moyens pour repousser sans rebuter, ou pour donner des espérances sans s'engager. Persuadés que l'insurrection de sir George Booth devait tout décider, Charles Stuart et ses partisans redoublèrent leurs efforts pour en assurer le succès. Sir Stephen Fox arriva[2] chargé d'une lettre où Charles engageait Monk à marcher avec son armée

[1] Monk, dans ses menées secrètes, se servait souvent des femmes, comme moyen d'information, et même comme conseil. Il correspondait en Angleterre avec lady Saville, et conduisait toute l'Écosse avec l'aide de la comtesse Buccleugh. (*Extrait de la trad. angl.*)

[2] Lord Wharncliff croit que la visite de sir Stephen Fox à Monk eut lieu plus tard, pendant sa marche sur Londres, ou même après son arrivée.

contre le parlement. Monk la reçut froidement, sans promesse, sans réponse; mais il laissa le messager s'en retourner en toute liberté. C'était dire qu'il ne refusait point de pareils messages. Le colonel Atkins, chargé par les Presbytériens de l'engager à seconder l'insurrection près d'éclater dans le nord de l'Angleterre, le pressait sur ce qu'on pouvait attendre de lui : « J'enver- « rai des troupes contre eux, répondit brusquement le « général; dans ma position je ne peux pas faire moins; » et le chapelain Price, interrogé à son tour par Atkins, parut croire qu'il n'y avait rien à faire, « à moins, ajou- « ta-t-il négligemment, que la cité de Londres ne voulût « se soulever et fermer ses portes. »

Enfin arriva un négociateur direct et chargé de propositions positives. Sir John Greenville, neveu de sir Richard, et l'un des Cavaliers les plus actifs pour le service du roi, avait soigneusement entretenu des liaisons étroites avec son parent, Nicolas Monk, frère du général, et l'avait nommé à un bénéfice avantageux dont il disposait dans le comté de Cornouailles[1]. Sir John s'était de plus fait envoyer par le roi les pouvoirs les plus étendus pour traiter avec Monk et travailler à l'engager dans la cause royale. Au moment de l'insurrection de sir

[1] Kilkhampton, près de Stratton, cure d'environ 300 liv. sterl. de revenu. Le comité du Long-Parlement, chargé d'examiner les sentiments des ecclésiastiques, savait bien que Nicolas Monk était royaliste, mais n'avait pas osé lui refuser le bénéfice auquel sir John Greenville l'avait nommé. (*Extrait de la trad. angl.*)

George Booth, il fit partir l'ecclésiastique pour Dalkeith, chargé de ses instructions et des promesses du roi.

Nicolas Monk arriva à Dalkeith dans le mois d'août 1659, deux jours après la visite du colonel Atkins, et il trouva son frère disposé à l'entendre. Monk craignait et attendait peu de ces gouvernements éphémères qui, à Londres, croulaient déjà les uns sur les autres : les partis de Richard Cromwell, de Haslerig, de Lambert, pouvaient s'agiter autour de lui sans l'atteindre; il était mieux établi qu'aucun d'eux. Quant aux Presbytériens, supposé qu'ils devinssent les plus forts, ils ne pouvaient jamais l'être assez pour que Monk ne fût pas toujours sûr de traiter avec eux comme il lui conviendrait. Il n'en était pas de même des royalistes, vers qui commençaient à tourner les chances de l'avenir. Tous les autres partis s'étaient usés dans le gouvernement; tous, puissants et renversés tour à tour, avaient donné le secret de leurs erreurs, de leur violence et de leur faiblesse. La royauté seule, depuis vingt ans, n'avait pas été mise à l'épreuve; seule elle avait encore à faire des promesses auxquelles on n'eût pas été trompé; on en attendait le bien, parce qu'on n'en avait reçu aucun mal récent; on y revenait enfin, après tant d'agitations, comme au toit paternel qu'a fait quitter l'espérance et où ramène la fatigue. La restauration des Stuart était donc l'espoir et le désir de cette population nombreuse, anonyme, qui, sauf quelques moments d'exaltation.

aspire en général au repos politique, pour se livrer sans trouble aux affaires de la vie civile. Les désirs de la multitude sont rarement contenus par la prévoyance; et si, en prenant en main la cause royale, les Presbytériens voulaient empêcher qu'elle triomphât sans conditions ni garanties, il y avait lieu de présumer qu'ils ne réussiraient pas à mesurer ainsi, à leur gré, le succès, et que, lorsqu'ils auraient ouvert au roi les portes, le peuple, n'ayant plus à choisir qu'entre eux et lui, ne leur laisserait pas le temps de disposer de leur victoire.

Monk devait croire que tel serait le cours des événements, et s'en applaudir. Peu touché des droits ou des besoins de la liberté, et très-blessé des inconvénients de l'anarchie, il ne regardait guère à la nature ni à l'exacte mesure du pouvoir, soit qu'il l'exerçât ou qu'il le subît. Il croyait un pays suffisamment heureux quand il est tranquille et gouverné, et savait très-bien, pour son propre compte, que de la puissance du maître dépend la fortune des serviteurs. Il était en position de devenir, auprès de Charles Stuart, le serviteur le plus utile et le mieux récompensé; il lui convenait donc de traiter seul et directement avec le roi, dans le seul dessein de bien établir sa situation personnelle, et laissant à d'autres à débattre les intérêts du pays. Ses secrètes habiletés avaient toujours ménagé les royalistes; dès qu'ils s'adressaient à lui avec espoir de succès, ils devaient être

promptement accueillis. Monk n'a jamais traité franchement qu'avec eux; et dans sa marche vers la restauration de la monarchie, un seul sentiment éclate et domine, le désir de soustraire ce grand événement à toute autre influence que la sienne propre, afin de pouvoir le livrer, complet et sans entraves, au prince de qui il en doit recevoir le prix.

Mais, dans l'état des affaires en 1659, le secours des Presbytériens était le plus utile dont le rusé général se pût aider : aussi, en accueillant les confidences de son frère, il parut surtout déterminé par le drapeau presbytérien de l'insurrection de Booth et par la certitude de la coopération de Fairfax. Une fois son parti pris, il commença, auprès de ceux qui l'entouraient, à se montrer incertain; tandis qu'il promettait d'un côté, on le voyait de l'autre exposer, selon sa coutume, les difficultés, sans exprimer son opinion sur la manière de les surmonter. Il confia à chacun ce que chacun devait savoir ou croire de ses intentions, se fit solliciter d'entreprendre ce qu'il avait résolu, examina l'état de ses caisses, chargea enfin ses agents de sonder les dispositions de ses troupes et de savoir à quel point on pourrait les aigrir contre un gouvernement imposé par l'armée d'Angleterre. On trouva les soldats moins irrités qu'incertains de leur situation, et ne comptant que sur leur général : « C'est au vieux George, disaient-ils, à arran« ger cela : nous n'y pouvons rien. » Mais, à l'idée de se

mettre en mouvement sous ses ordres, ils s'animaient et se montraient prêts à le suivre : « On peut, disaient-ils, « marcher en sûreté derrière George Monk. »

Assuré de ses moyens, Monk pensa qu'il n'y avait plus de temps à perdre. Sir George Booth, à la tête du comté de Chester, était près d'en venir aux mains avec l'armée du parlement sous les ordres de Lambert; les autres comtés allaient se soulever : il ne fallait pas se montrer des derniers. On était au samedi soir[1]; la nuit fut employée à rédiger une lettre au parlement, où, avec toutes les formes du respect et même de la louange, l'armée se déclarait contre la perpétuité du pouvoir qu'il semblait vouloir s'arroger, ne pouvant en conscience, disait-elle, consentir à ce que tant de sang eût été versé pour déposer la souveraineté entre les mains de quelques hommes. Elle demandait donc que, conformément à ses promesses, le parlement eût à se compléter et à régler le mode d'élection et de convocation des parlements destinés à lui succéder; elle annonçait enfin sa résolution de soutenir cette demande par les armes. Cette lettre devait être, le lundi, présentée à la signature des princi-

[1] On peut déterminer, par le rapprochement des jours de la semaine et des dates des événements dans le mois d'août 1659, que ce samedi devait être le samedi 23 août. Sir George Booth fut défait par Lambert, les 18 et 19 août, à Winnington et à Namptwich. On devait l'ignorer encore à Dalkeith le 23 août, et on dut l'apprendre le lundi 25.

paux officiers : on devait en même temps s'assurer du château d'Édimbourg et de la citadelle de Leith. Tout était prêt le dimanche soir : à une heure après minuit, Monk, encore dans la chambre où s'étaient prêtés les serments de discrétion et tenues les dernières conférences, donne ordre à Smith, son aide de camp, de partir pour porter ses ordres aux commandants de Leith et du château d'Édimbourg, dont il était sûr; puis il descend pour donner audience à d'autres agents déjà en mouvement de toutes parts. Mais un moment après on le voit rentrer : « Smith, dit-il, ne partira pas encore; « Booth et Lambert sont près d'en venir aux mains; « c'est demain jour de poste ; nous saurons où en sont « les choses, quelle est la force de Booth, et à quel point « nous pouvons espérer d'assurer son succès par nos se- « cours. Un jour de retard ne peut avoir beaucoup « d'inconvénients; attendons. » Ces paroles tombèrent comme une pluie glacée au milieu d'hommes déjà enivrés d'espérance et près d'entrer en action; mais il fallait obéir, il fallait même se taire. Cependant, le général ayant de nouveau quitté la chambre, son chapelain Price, le plus ardent de tous, le suivit pour essayer de l'ébranler; il le trouva en conférence avec un Écossais du parti de Montrose, et n'en augura pas mal pour le succès des efforts qu'il allait tenter. Monk vint à lui; mais à peine Price eut ouvert la bouche que son patron, qui ne s'irritait jamais que lorsqu'on voulait le faire aller

plus vite qu'il n'en avait l'intention, s'écria en colère : « Voulez-vous donc me faire tout manquer et porter ma « tête sur le billot pour l'amour du roi? — Monsieur, je « ne vous ai jamais parlé du roi, reprit le chapelain d'un « ton soumis. — Je le sais, mais je vous connais et vous « ai bien compris. » Ce fut là, avec Price, le premier engagement du général. Le lendemain, à six heures du matin, le courrier apporta la nouvelle de la défaite complète de sir George Booth. Les conjurés frémirent du danger qu'ils avaient couru : « Que serions-nous deve- « nus, demanda un jour Price à Monk, si la nouvelle de « la défaite de Booth fût arrivée un jour trop tard? « — Je me serais certainement assuré d'Édimbourg et « de Leith, répondit le général; quelques officiers et « beaucoup de soldats m'auraient suivi, et j'aurais sou- « levé l'Écosse. » Lent à s'engager dans le péril, il n'y entrait que déterminé à tout oser.

A peine les nouvelles de la victoire de Lambert furent-elles répandues que de toutes parts on afflua à Dalkeith; à dîner, la table du général se trouva entourée d'officiers, Indépendants, Anabaptistes ou autres sectaires, dont ce triomphe sur leurs ennemis principaux, les Presbytériens, exaltait l'imagination et la gaîté. Le général s'y prêtait de bonne grâce, d'autant plus ouvert qu'il avait plus à cacher. Quelqu'un ayant parlé du projet qu'avaient certainement les insurgés de ramener Charles Stuart : « Je suis d'avis, dit Monk, sans regarder son

« chapelain, que le parlement rende une loi pour ordon-
« ner de pendre sur-le-champ quiconque parlera seule-
« ment de le rétablir. » Les esprits s'échauffaient; un capitaine Poole déclara qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni repos dans les nations tant qu'on y laisserait un prêtre et un clocher. A ces mots le vieux général se leva, et d'un ton auquel on n'était pas accoutumé : « Tout beau! dit-
« il, capitaine Poole, tout beau, je vous prie; si vous et
« les vôtres vous avisez de vouloir abattre, j'abattrai
« aussi de mon côté. » Tout rentra dans le silence et le respect; et, quelque méfiance qu'on eût pu concevoir des intentions du général, on comprit du moins qu'il ne se regardait pas comme vaincu.

Sa position pouvait devenir dangereuse. De quelques prétextes que Nicolas Monk eût pris soin de couvrir son voyage, il avait excité des soupçons; et l'honnête ecclésiastique, assailli par les questionneurs de tous les partis, n'avait pas été assez adroit à se tirer de leurs mains. Monk, averti de quelques indiscrétions, les reprocha à son frère, exigea de lui un nouveau serment de ne communiquer à personne, pas même à sir John Greenville, ce qui s'était passé entre eux, ajoutant avec une colère véritable que si, par l'un ou l'autre, il en transpirait un seul mot, il emploierait à les perdre eux-mêmes tous ses moyens. Puis, engageant son frère à ne plus se mêler d'intrigues peu convenables à son état, il se montra si dégoûté de toute cette affaire, que Nicolas, à

son retour, assura sir John Greenville que, pour le moment du moins, il n'y avait rien à tenter.

Un instant, en effet, Monk parut croire la partie perdue sans retour ; et, soit pour ôter au parlement toute méfiance ou pour démêler ses intentions, soit plutôt que, cédant à son goût naturel pour le parti le plus sûr, il voulût réellement se retirer, il se détermina, contre l'avis de tous ses amis, à donner sa démission. Et le 3 septembre 1659, il écrivit au parlement que, sentant l'approche des infirmités de la vieillesse, il désirait être déchargé de toute fonction pour aller finir tranquillement ses jours chez lui. Il eut soin de ne pas faire passer sa lettre par son beau-frère Clargis, médecin de profession, mais nommé récemment commissaire aux revues, et presque toujours chargé à Londres des affaires secrètes du général, mission dont il s'acquittait avec adresse et fermeté. Monk savait bien que Clargis désapprouverait sa démarche, et craignait beaucoup son ascendant, qui s'exerçait, selon toute apparence, par l'impérieuse entremise de mistriss Monk. Mais son propre frère, Nicolas Monk, instruit de l'arrivée de la lettre, parvint à s'en saisir, et la remit à Clargis qui, à son tour, la porta à Lenthall, toujours orateur du parlement.

Deux partis principaux s'agitaient alors dans Westminster : celui de Lambert et de l'armée, auquel se rattachaient les hommes qui, comme Vane, désespérant de la situation, ne craignaient pas d'y appliquer les plus

violents remèdes; celui des modérés de toute origine et des aveugles apôtres de la légitimité du *Rump*, qui, le voyant menacé surtout par l'armée, dirigeaient contre elle tous leurs efforts. Lenthall était de ce dernier parti qui tournait vers Monk ses espérances, comme vers le seul défenseur qu'on pût opposer à Lambert; et Clargis lui persuada aisément de ne point parler de la démission de Monk, de peur que le parti de l'armée ne se hâtât d'en profiter pour le remplacer dans son commandement. Lenthall et ses amis éludèrent, en effet, toutes les questions de Vane, qui, ayant eu vent de la lettre de Monk, en réclama plusieurs fois la lecture; et, au bout de dix jours, Clargis reçut du général l'ordre de la retirer.

Quels que fussent les motifs et les moyens qu'on avait employés pour obtenir de Monk cette résolution, dès qu'il eut de nouveau accepté le danger, il se mit à l'œuvre pour être en état de l'affronter. Il s'appliqua à sonder, de plus près qu'il ne l'avait fait encore, les dispositions de tous les officiers de son armée, et noua une correspondance avec Fairfax, de qui il avait reçu des ouvertures lors du soulèvement de sir George Booth. Clargis fut chargé de promettre aux principaux membres du parlement l'appui du général de l'armée d'Écosse contre les projets de l'armée d'Angleterre dont l'insolence n'avait pas tardé à éclater. En même temps, des agents sûrs, et inconnus les uns aux autres, instruisaient Monk de l'état de Londres et des progrès de la mésintelligence entre

les deux partis. Des lettres anonymes, ou signées de faux noms, allaient aigrir les animosités ou déjouer les mesures, révélant aux uns ce qu'on avait appris des dispositions des autres. Le démêlé s'échauffait chaque jour. « Mon affaire va bien, disait Monk ; Lambert ne laissera « pas ces gens-là siéger jusqu'à Noël. » En effet, le 13 octobre 1659, les avenues de Westminster furent occupées par les troupes; le *Rump* fut contraint d'abandonner le pouvoir; Lambert et ses adhérents s'érigèrent en gouvernement sous le nom de *comité de sûreté*, et Fleetwood figura à leur tête. Les nouvelles arrivèrent le 17 à Dalkeith : tout était prêt; tout se mit en mouvement. A la lecture de ses dépêches, Monk déclara à ceux de ses officiers qui se trouvaient autour de lui sa résolution de soutenir le parlement, fit arrêter les lettres, convoqua sur-le-champ à Dalkeith les officiers des garnisons d'Édimbourg et de Leith; et, assuré de leur adhésion, il marcha le lendemain sur Édimbourg à la tête de ses gardes. Deux régiments étaient en quartier dans la ville: il cassa les officiers qu'il savait contraires à ses desseins, fit arrêter ceux dont il se méfiait le plus; et, ayant assemblé les troupes, il leur déclara d'un ton ferme et animé les motifs de sa détermination : « L'armée d'An- « gleterre, dit-il, a chassé le parlement; incapable de « repos, elle veut envahir toute l'autorité et ne souffre « pas que la nation arrive à un établissement solide. « Son insolente extravagance en viendra tout à l'heure

« à vouloir dominer l'armée d'Écosse, qui ne lui est ni « subordonnée ni inférieure. Quant à moi, je crois du « devoir de ma place de subordonner les pouvoirs mili- « taires aux pouvoirs civils. Le vôtre est de défendre le « parlement, de qui vous recevez votre paye et vos em- « plois. Je compte donc sur votre obéissance. Si cepen- « dant quelqu'un de vous se déclare contraire à ce des- « sein, il aura toute liberté de quitter le service et de « prendre des passe-ports. »

Ce discours fut couvert des plus vives acclamations des soldats, auxquels se joignirent celles des Écossais, heureux de l'espoir de liberté que leur faisaient entrevoir les dissensions de leurs maîtres. Dans la nuit, le capitaine Johnson partit avec un détachement de cavalerie pour aller aider le commandant de Berwick, dont on était sûr, à se défaire des officiers de sa garnison, tous Anabaptistes et Indépendants; ils furent arrêtés et remplacés. Au moment où Johnson terminait son opération, entra dans Berwick le colonel Cobbett, qui venait s'en assurer au nom de l'armée d'Angleterre et de ses chefs. Cobbett fut arrêté et conduit au château d'Édimbourg. La même mesure avait été prise à Ayr et à Saint-Johnston, mais plus facilement, parce que les dissidents y étaient moins nombreux. On manqua Newcastle, dont le colonel Lilburne, qui se trouvait à York, s'était emparé pour le compte du comité de sûreté. Dans les garnisons éloignées, les commandants du parti de Monk

furent avertis d'exécuter sur-le-champ l'opération; ceux dont on se méfiait reçurent l'ordre de se rendre auprès du général pour conférer sur des affaires importantes; et, à peine sortis de leurs forts, ils furent arrêtés par des agents postés sur leur route, et aussitôt conduits en prison à Édimbourg. En même temps Monk écrivit à Lenthall, orateur du parlement, à Fleetwood et à Lambert, pour annoncer la résolution où était l'armée d'Écosse de soutenir contre la violence les lois et les libertés de l'Angleterre. Plusieurs de ses officiers demandèrent qu'avant de tirer l'épée et de s'exposer à verser le sang de leurs frères d'Angleterre, on essayât de les ramener au moins par quelques avertissements. Monk n'était pas en état de refuser une pareille demande; il ne craignait point d'ailleurs de laisser couler le temps, qu'il était sûr de mieux employer que ses adversaires. Il n'avait nullement le désir ni l'intention d'en venir aux mains avec l'armée d'Angleterre; il avait vu la guerre civile, il en savait les chances; et nul homme n'évitait les chances avec autant de soin jusqu'au moment où il reconnaissait que le parti le plus sûr était de les affronter. Avec les habitudes et la carrière d'un soldat, il était homme d'affaires et aimait la paix. Entre les prédictions qui depuis longtemps le désignaient comme le restaurateur de la monarchie, il racontait celle d'un vieux comte de Nithisdale qui l'était venu trouver pour lui annoncer que le roi serait rétabli

avant peu de mois; que lui, Monk, serait le principal instrument de cette révolution, et qu'il n'y aurait pas un doigt coupé dans l'affaire. « En ce cas, ajouta « gaîment Monk, je suis bien sûr d'en être. » D'ailleurs, quoiqu'il fît peu de cas des talents militaires de Lambert, il n'était pas en mesure de le combattre à forces égales. Sur le drapeau qu'il venait d'élever il inscrivit deux principes auxquels il eut soin de donner une rédaction précise, propre à lui servir de réponse en toute occasion : « Le gouvernement ne peut subsister que « par l'entière soumission du pouvoir militaire au pou« voir civil. — La république doit être gouvernée par « des parlements. » C'étaient là les deux vérités civiques qu'il entreprenait de faire triompher à l'aide d'une armée dont il ne s'était rendu maître qu'en bannissant de ses rangs tout homme disposé à agir en vertu d'une idée politique, et en la réduisant à l'esprit et aux intérêts purement militaires.

Il était facile de prévoir que de tels soldats s'entendraient mieux avec des soldats qu'avec un parlement, et l'on ne pouvait guère douter qu'en présence de l'armée de Lambert, la moitié au moins de celle de Monk ne passât du côté où elle reconnaîtrait sa propre cause. Aussi Monk avait-il résolu de l'en tenir constammen éloignée, et de laisser faire au temps ce que le temps devait nécessairement amener. Bien instruit de ce qui se passait parmi ses ennemis, il savait que l'armée de

Lambert, beaucoup plus nombreuse que la sienne, mais désordonnée et sans argent, serait bientôt forcée de se débander. Le parlement, au moment où il avait vu sa chute inévitable, s'était efforcé d'ôter d'avance à ses oppresseurs le pouvoir d'en profiter; son dernier signe de vie avait été la défense de payer les impôts, la désorganisation des autorités militaires alors en pouvoir, et la nomination de sept commissaires chargés du gouvernement de l'armée, parmi lesquels on avait eu soin de comprendre Monk, le fidèle ami du parlement, comme l'assurait Scott, l'un des membres les plus ardents du parti républicain, et complétement dupe du chapelain Gumble, avec lequel il entretenait d'anciennes relations. De ces deux votes, le premier, accepté très-volontiers par le peuple anglais, réduisait Lambert, pour faire subsister ses troupes, à des moyens de violence que personne n'était plus en état de pratiquer; le second donna au pouvoir arbitraire qu'exerça Monk dans la disposition des emplois militaires une apparence de légalité que, dans le rôle qu'il avait pris, il lui importait de conserver. Quant au paiement et à la subsistance de son armée, bien que depuis assez longtemps il n'eût point reçu d'argent d'Angleterre, Monk, par sa prévoyante économie, s'était assuré d'assez longues ressources. L'état de ses caisses lui permit même de faire payer les arrérages dus aux officiers qu'il privait de leur emploi. Mais comme, avant

qu'ils eussent touché leur argent, leur mécontentement eut l'imprudence d'éclater en propos et en manœuvres pour débaucher les soldats, on jugea à la fois juste et utile de les faire partir sans les payer; et, bannis de l'Écosse sous peine de mort, ils allèrent augmenter les troupes et les embarras de Lambert.

Malgré tant d'épurations et les moyens matériels dont il pouvait disposer, Monk sentait bien que son autorité militaire ne suffisait plus à conduire une armée dont il avait été obligé de prendre l'avis. Elle devenait un parti politique; il fallait lui en donner le mouvement et les intérêts. Tous les officiers furent réunis en un grand conseil présidé par le général, et où se traitaient les affaires de la cause. Là, Monk, patient, impassible, laissait un libre cours aux prétentions du bel esprit subalterne, aux méfiances grossières de l'ignorance, à l'élocution diffuse du soldat parvenu et pressé de prendre rang. Tout était écouté, écarté par l'habileté de quelque homme de confiance dont la logique déroutait aisément ses maladroits antagonistes. Monk parlait peu, excepté lorsqu'il fallait donner à l'opinion qu'il approuvait l'autorité de son assentiment; et, presque sans se produire, il gouvernait les résolutions d'une assemblée destinée à lui servir d'instrument. En même temps, des sous-officiers intelligents, soigneusement instruits des idées qu'il fallait répandre ou détruire, des dispositions qu'il fallait interroger, des sen-

timents qu'il fallait échauffer, s'appliquaient à gagner la confiance des soldats, et, animés par des promesses d'avancement, secondaient avec zèle les desseins de leur général. Une gazette chaque semaine, et quelquefois des feuilles volantes, rédigées avec art, étaient répandues, lues, commentées dans les chambrées. De tous côtés recommençaient à se manifester cette activité des esprits, cette importance des opinions individuelles, effrayantes pour le pouvoir inhabile, puissantes quoique incommodes entre les mains qui savent les diriger. Un régiment, qu'avaient abandonné ses officiers, menaça de déserter si on ne lui laissait pas choisir ceux qui devaient les remplacer : on parvint d'abord à borner les prétentions des soldats au choix de leurs sous-officiers ; puis on trouva moyen d'empêcher qu'ils ne s'accordassent et de les obliger de recourir à la sagesse de leurs supérieurs. Tout ce gouvernement intérieur et caché avait pour agents un certain nombre d'officiers dévoués à Monk, et associés à ses projets. A la tête de l'intrigue et des affaires intérieures du parti était le chapelain Gumble, toujours en activité, persuasif, plein d'invention, et presque seul en évidence. « Sans « cet homme-là, disaient avec humeur les agents du « parti contraire, George Monk ne bougerait pas. » Aux menées souterraines se joignaient les déclarations publiques : les lettres de Monk à Fleetwood, Lambert et Lenthall furent imprimées et distribuées à Édimbourg,

ainsi qu'une déclaration du grand conseil des officiers, portant en substance : « Qu'ils avaient pris les armes « pour la défense des libertés et priviléges du parle- « ment, et pour soutenir, envers et contre tous, les « droits et libertés du peuple. » L'arrivée de ces lettres à Londres avait excité dans le public un vif mouvement de joie, et chez les officiers en possession du pouvoir une profonde surprise. Imprudents et légers, ils n'avaient pas mis en doute que l'armée d'Écosse tout entière n'adhérât à leur gouvernement; et le colonel Cobbett, que Monk venait de faire arrêter à Berwick, y arrivait avec la mission de s'assurer des sentiments des troupes, et, s'il était nécessaire, de la personne du général. On a même raconté qu'un jour de poste, un des gardes de Monk, se promenant sur le chemin d'Édimbourg, rencontra le courrier qui, au lieu de passer d'abord à Dalkeith, selon sa coutume, prenait directement la route de la ville. Choqué de ce manque d'égards, le soldat l'amena, malgré sa résisance, au général, qui s'empara d'abord de toutes les lettres, et y trouva l'ordre de l'arrêter lui-même, adressé par le comité de sûreté à un officier de son armée qui devait aussitôt prendre le commandement à sa place. Mais ce fait, matériellement impossible si l'on en veut examiner les diverses circonstances, n'est d'ailleurs mentionné par aucun des historiographes de Monk, et paraît un de ces effets dramatiques dont l'imagination des

hommes se plaît à embellir les grands événements.

Quelles que fussent, à l'égard de Monk, les intentions de Lambert et des siens, ils avaient craint sa rivalité, mais non son patriotisme, et ils sentirent promptement de quel discrédit la cause qu'il embrassait venait de frapper la leur. D'ailleurs ils apprenaient, en même temps que sa résolution, les mesures déjà prises pour la soutenir; et l'officier chargé des dépêches de Monk, en trahissant ce qu'il savait ou soupçonnait des secrets de son général, n'avait fait qu'accroître leurs inquiétudes. Revenus de la vaine idée de leur pouvoir sur l'armée d'Écosse, les chefs de l'armée d'Angleterre voyaient apparaître tout à coup une force prête à les attaquer avant qu'ils eussent songé à en soupçonner l'existence. Ils résolurent de tenter un accommodement, ne fût-ce que pour gagner le temps de se mettre en défense, et tandis que Lambert, nommé général des troupes du nord, marchait à leur tête vers Newcastle, le docteur Clargis, et Talbot, l'un des colonels de l'armée de Monk, qui se trouvait alors à Londres, lui furent envoyés pour expliquer ce qu'on appelait un malentendu, et proposer des négociations.

Rien ne pouvait être plus favorable aux projets de Monk; il venait d'échouer dans ses tentatives pour attirer à son parti l'armée d'Irlande, et pouvait craindre de la voir se déclarer contre lui. Ses efforts n'avaient pas été plus heureux du côté de la flotte; et Overton, gouver-

neur de Hull, ainsi que quelques autres commandants de places en Angleterre, que leurs opinions républicaines semblaient devoir ranger du parti du parlement, s'étaient montrés défiants des projets de Monk, et n'avaient répondu à ses ouvertures qu'en lui offrant leur entremise pour opérer sa réconciliation avec le comité de sûreté. Réduit à ses propres forces, Monk cependant ne songeait plus à hésiter. Quand il était engagé dans l'action, une singulière sagacité à démêler le véritable état des choses le préservait de toute incertitude sur la conduite du moment. Uniquement occupé d'accomplir ce qu'exigeait de lui la situation présente, il la voyait tout entière, et n'en laissait rien échapper qui pût compromettre l'avenir. C'était un de ces hommes pratiques, en qui la réflexion ne précède point l'expérience, mais que l'expérience éclaire à mesure, et dont la pensée, peu accessible à toute vérité qui ne se présente pas à eux sous une forme sensible, la reconnaît et la saisit dès qu'elle prend à leurs yeux sa place dans les affaires et les intérêts de ce monde. Incapable peut-être de se prévoir lui-même tout entier, Monk ne s'est jamais manqué au besoin : son esprit, plus pénétrant que vaste, plus ferme qu'entreprenant, pouvait ne pas embrasser, de loin et par avance, l'ensemble d'un grand projet; son caractère tranquille se laissait peu tenter par une entreprise audacieuse; mais l'audace, quand l'occasion la demandait, ne lui était pas plus difficile que la pru-

dence; et lorsqu'avançant pas à pas il arrivait à l'un de ces passages dangereux où il faut qu'une grande résolution surmonte tout d'un coup de grands obstacles, son bon sens, prompt et sûr, marchait droit à la difficulté, quelque élevée qu'elle pût être; et le parti le plus hardi devenait, pour lui, le plus simple dès qu'il était le plus utile.

A cette époque, sa situation lui commandait à la fois d'agir et de temporiser. Il écouta les envoyés du comité de Londres. Talbot ne changea rien à ses projets, et Clargis ne s'occupa que de les servir. Les officiers, consultés sur le message, agréèrent la proposition de nommer trois commissaires pour aller traiter avec leurs frères de l'armée d'Angleterre. Le choix en fut déféré au général, qui en nomma deux, et laissa aux officiers l'élection du troisième. Ils nommèrent le colonel Wilks, agent peu sûr, et dont la fidélité fut peut-être encore ébranlée par le mécontentement de n'avoir pas été choisi le premier. Les négociateurs partirent au commencement de novembre 1659, chargés des instructions publiques du conseil et des instructions secrètes du général. La principale était de gagner du temps et de ne conclure qu'à la dernière extrémité, et seulement sous la condition du rétablissement de l'ancien parlement. S'ils ne pouvaient l'obtenir, du moins devaient-ils exiger que l'on convoquât sur-le-champ un parlement nouveau, librement élu. Mais comme le comité des officiers de Londres devait nécessairement pré-

férer la convocation d'un nouveau parlement au retour de celui qu'ils avaient chassé, les commissaires avaient ordre de laisser ignorer qu'ils eussent pouvoir d'y consentir, jusqu'au moment où une plus longue résistance pourrait compromettre la popularité de leur mission. Ils étaient enfin chargés de reconnaître quel secours on pouvait attendre de l'opinion de la Cité de Londres, déjà déclarée pour les projets de Monk, et de régler leur conduite en conséquence.

Tandis que les envoyés de Monk se rendaient à Londres et que Lambert marchait sur Newcastle, d'autres négociations et d'autres intrigues suivaient leur cours. Fleetwood, déjà inquiet de l'ambition de Lambert, cherchait à s'assurer, du côté de Monk, quelque ressource particulière, et lui envoyait, pour son propre compte, Dean, l'un des trésoriers de l'armée. Mais en même temps il déclarait au Conseil commun de la Cité que l'intention de Monk était de ramener le roi par la guerre; et Dean, moins occupé de gagner le général que de lui débaucher son armée, s'exprimait ouvertement, à la table même de Monk, sur les projets royalistes qu'il lui supposait, et s'appliquait par ses discours, par des écrits répandus avec profusion, à séduire ou effrayer les soldats. Un jour, passant devant une compagnie d'infanterie : « Mylord Lambert, dit-il, marche sur vous, et toute l'ar- « mée de Monk ne lui fera pas un déjeuner. — Il faudra, « répondit un soldat, que le froid ait donné bon appétit

« à Lambert, s'il avale nos piques et digère nos « boulets. »

De même que Fleetwood, Lambert travaillait, et par les mêmes moyens, à faire son affaire à part. Il voulut persuader aux commissaires de Monk, obligés de traverser son armée, qu'il avait pouvoir de traiter avec eux; mais comme ils insistèrent pour se rendre à Londres, à moins que Lambert ne consentît au rétablissement du parlement, il les laissa continuer leur route, après être convenu avec eux d'une suspension d'hostilités pendant toute la durée des négociations, et il s'en remit de ses intérêts particuliers à Morgan, major général de l'armée de Monk, qu'il avait trouvé à York, où Morgan, retenu par les restes d'un violent accès de goutte et au milieu des troupes de Lambert, se déclarait avec véhémence contre les projets de son général. Dès que sa santé le lui permit, Morgan partit pour Édimbourg, chargé, comme les autres, d'essayer son pouvoir sur le général, mais plus encore de profiter, contre lui, de son crédit dans l'armée. D'un autre côté, quelques congrégations d'Indépendants et d'autres sectaires, touchés des déclarations de Monk et du soin qu'il prenait de les rassurer, avaient cru devoir lui en adresser leurs remercîments; mais d'autres, plus habiles ou plus soupçonneux, s'étaient méfiés des projets d'un homme peu avancé dans les voies du Seigneur. Trois ecclésiastiques et deux colonels arrivèrent en leur nom à Édim-

bourg, les hommes de paix pour parler d'accommodement, les colonels pour pratiquer les soldats et les attirer dans l'armée de Lambert. En même temps Fairfax faisait savoir à Monk que lui et ses adhérents dans le comté d'York, tous prêts depuis le mouvement de sir George Booth, demandaient, pour se joindre à lui, qu'au lieu de se faire le protecteur d'un fantôme de parlement, il se déclarât pour la rentrée des membres exclus par Cromwell et l'armée, ou pour la convocation d'un parlement nouveau. Cette dernière proposition rendait, au gré de Monk, la paix beaucoup trop facile; l'autre ne pouvait encore sans danger être seulement insinuée à ses troupes. On fit comprendre à l'envoyé de Fairfax la nécessité d'une plus longue patience; les ecclésiastiques et les colonels furent congédiés après quelques paroles aigres et beaucoup de démonstrations pacifiques; et Morgan, dès qu'il se trouva hors des mains de Lambert, devint, pour le parti militaire, l'agent le plus important des desseins de Monk, dont il avait toute la confiance[1].

[1] De retour auprès de son général, et à sa première entrevue avec lui, Morgan lui demanda en riant s'il voulait poser les armes et rentrer en amitié avec Fleetwood et Lambert : « S'ils veulent rétablir le parlement, lui répondit Monk, je n'aurai plus grand'chose à dire, et vous pouvez le leur faire savoir, si cela vous plaît.—J'ai promis de vous faire la question, dit Morgan, mais non de retourner auprès d'eux si vous refusiez. Je suis charmé d'être ici avec vous pour vous aider et suivre votre fortune dans tout ce que vous entreprendrez. Vous savez que je ne suis pas un politique. Je suis sûr que vous êtes un

Cependant tout ce mouvement d'intrigue et de séduction n'était pas entièrement sans résultat. Quelque inquiétude sur les projets ultérieurs du général commençait à saisir, dans l'armée et hors de l'armée, les hommes à qui leur intérêt ou leur opinion faisait vivement redouter le retour des Stuart, et ces esprits timides qu'effraie toute idée d'un changement. L'espérance croissait en même proportion dans le parti royaliste. Les questions assiégeaient les confidents de Monk, et lui-même avait à se défendre des indiscrètes prévenances des Cavaliers, de la soupçonneuse surveillance de leurs ennemis et des imprudences de son intérieur. « M. Monk, disait sa « femme, est presbytérien, et mon fils Kit (il avait alors « six ans) est pour le Long-Parlement et la bonne « vieille cause; » et au milieu des insultes auxquelles était exposée, dans la maison du général, la cause qu'il chérissait, le chapelain Price ne pouvait toujours retenir un mouvement de colère royaliste. « Si je « suis jamais perdu, lui dit Monk un jour, ce sera « par vous et par ma femme. » Plusieurs de ceux qui l'avaient servi d'abord avec zèle ne tardèrent pas à l'abandonner. Sa cavalerie, déjà peu nombreuse, déserta presque tout entière; mais l'infanterie ne s'en

ami de votre pays. Je m'associerai à toutes vos actions, soumis à votre jugement et à votre prudence dans votre façon de les conduire. » (*Extrait de la trad. angl.*)

montra que plus ferme dans son attachement, et Monk, après ce mouvement de désertion, crut pouvoir compter sur ce qui lui restait.

Un mois s'était écoulé dans les préparatifs, lorsqu'il jugea que le temps était venu d'entrer en campagne et de soutenir ses déclarations par quelque mesure non équivoque. Dès les premiers jours de novembre, il avait assemblé à Édimbourg les principaux de la noblesse écossaise et les députés des bourgs et comtés, leur avait annoncé qu'il se disposait à marcher en Angleterre pour la défense des lois et de la liberté, et leur avait demandé de concourir à son dessein, d'abord en maintenant la tranquillité de l'Écosse tandis qu'il serait occupé ailleurs, puis en lui faisant payer l'arriéré des impôts nécessaires à la solde de ses troupes. Les Écossais, sans armes, pouvaient peu de chose pour l'ordre public; mais ils promirent l'argent, et tinrent parole. Quant aux autres intérêts qu'ils pouvaient avoir à traiter, ils demandèrent à Monk une seconde conférence, qu'il fixa au 13 décembre, à Berwick. Enfin, le 18 novembre 1659, il donna l'ordre de marche, partit ce même jour en avant de son armée avec son état-major, et se rendit à Haddington, sur la route de Berwick.

Ses commissaires étaient arrivés le 12 novembre à Londres. Aussitôt, artificieusement entourés, poursuivis des caresses et des prévenances des officiers de l'armée, ils s'étaient vus dans l'impossibilité de communiquer avec

personne, de recevoir une visite ou un message de leurs amis, presque de conférer entre eux. Autour d'eux tout respirait la force, la confiance; de loin il ne leur venait qu'effroi et découragement. D'heure en heure s'accumulaient les nouvelles les plus désastreuses: un corps de l'armée de Monk avait déserté, puis un autre; bientôt leur général allait rester seul, hors d'état de traiter; et eux-mêmes se trouveraient sans défense entre les mains de leurs ennemis. La tête leur tourna. Wilks, surpris ou gagné, entraîna les autres, et le 15 novembre au soir fut signé un traité en neuf articles portant la convocation d'un nouveau parlement, la dislocation des deux armées, et quelques autres mesures analogues, c'est-à-dire la ruine de Monk, de son parti, de ses projets. Et dans la crainte d'un repentir, ou pour hâter l'effet de la victoire, le gouvernement de Londres, sans attendre le départ des commissaires de l'armée d'Écosse, envoya deux officiers porter en toute diligence à Monk les articles signés et en demander la ratification.

Monk sortait de table, le 18 novembre, lorsque les deux officiers arrivèrent à Haddington et lui présentèrent le traité. Il le lut, le donna à lire à ceux qui se trouvaient présents, et, selon sa manière ordinaire, sans dire une parole, il rentra aussitôt dans sa chambre.

Le lendemain, il retourna à Édimbourg. La nouvelle du traité l'y avait précédé. La première consternation

avait déjà fait place à l'humeur ; l'irritation allait croissant. L'article VI[e] du traité surtout soulevait tous les intérêts contre cette imprudente transaction. Il prescrivait la nomination d'un comité de quatorze officiers pris par moitié dans les deux armées, et qui devaient se rassembler à Newcastle pour y prononcer sur les droits des officiers à qui Monk avait retiré leur emploi, ou qui avaient donné leur démission depuis le 7 octobre. Ainsi se trouvaient remis en question tous les avancements obtenus dans l'armée de Monk par suite de l'épuration [1]. En même temps, il fallait renoncer à cet espoir de retour dans le pays natal où déjà se transportait l'imagination ; et au lieu de la participation, tant promise, aux avantages dont l'armée d'Angleterre avait joui seule depuis si longtemps, on allait retrouver l'exil d'Écosse, sa pauvreté, ses tristes et sauvages garnisons.

La salle de réception était remplie d'officiers, tous l'agitation peinte dans leurs regards. Monk se promenait au milieu d'eux, sombre, pensif, sans adresser un mot à personne. Autour de lui régnait un bourdonnement inquiet ; tous les yeux suivaient ses mouvements. Le chapelain Gumble entre dans la salle ; le général va vers lui et lui demande : « Que pensez-vous de cet ac« commodement?—Je ne l'ai pas vu, général, mais j'en ai

1 Monk avait renvoyé, à ce qu'il paraît, environ cent quarante officiers, dont les successeurs auraient vu ainsi leur situation compromise. (*Extrait de la trad. angl.*)

« tant entendu parler que je viens vous adresser une « requête.—Laquelle?—Il y a dans le port de Leith un « vaisseau prêt à mettre à la voile; veuillez me signer « un passeport pour la Hollande.—Quoi donc! vous « voulez me quitter?—Je ne sais comment s'en tirera « votre Grandeur; mais vous pouvez être sûr qu'ils « n'auront pas de repos qu'ils ne vous aient ôté votre « commandement. Vous verrez alors ce que vous aurez « à faire. Pour moi, pauvre diable, qui ne serais pas « en sûreté entre leurs mains, je n'y veux pas tomber. « —Est-ce donc à moi qu'il faudra le reprocher? s'écria « le général; que l'armée tienne pour moi, et je tien- « drai pour elle. » A ces mots, un cri d'adhésion s'élève de tous côtés; les protestations, les transports de joie succèdent au silence et à la consternation; la sérénité reparaît sur le front du général, et les préparatifs du départ s'achèvent avec une activité pleine d'allégresse.

Dans les premiers moments d'exaspération, les officiers de Monk demandèrent que les commissaires envoyés à Londres fussent désavoués comme traîtres; mais on jugea plus prudent de se servir du traité qu'ils avaient conclu pour continuer à négocier. On répondit au comité de sûreté que, bien qu'on n'eût d'objection à faire contre aucun des articles, comme il en avait été omis d'importants, on retardait la ratification jusqu'après de nouvelles conférences, auxquelles on demandait l'adjonction de deux nouveaux commissaires qui, avec les

premiers et un nombre égal de commissaires anglais, se réuniraient à Alnwick, ou dans toute autre place hors du pouvoir de l'une ou l'autre armée, pour y traiter définitivement des conditions de la paix. Les envoyés du Comité de sûreté repartirent pour Londres le 20 novembre avec ce message, et Monk remit cette affaire aux mains d'un comité de confiance chargé de toute sa correspondance politique, et sur lequel il s'en reposait du soin d'entretenir cette guerre de plume, ainsi que de rédiger les proclamations, protestations, déclarations de principes, qu'il voulait pouvoir mettre de côté ou désavouer au besoin. Ses propres commissaires revinrent de Londres, s'excusant comme ils purent. Wilks, dont les raisons ne furent pas trouvées suffisantes, fut arrêté, mais relâché ensuite. Le refus de ratifier le traité redoubla à Londres les inquiétudes du petit nombre d'hommes politiques que les officiers de l'armée d'Angleterre avaient cru devoir s'associer dans leur étrange gouvernement. Trop clairvoyants pour se laisser tromper par des artifices calculés pour des soldats, ils se voyaient avec anxiété enlacer par degrés dans des fils encore faciles à rompre. Vainement avaient-ils insisté pour que, dès le premier moment, laissant de côté tout délai et, s'il le fallait, tout espoir de négociation, l'armée de Lambert se hâtât de saisir le moment favorable à la victoire. La faction étourdie qui dominait à Londres, arrivée au pouvoir par des coups de main, se crut dispensée de toute

prévoyance, écarta toute réflexion importune, et s'endormit dans la sécurité de son triomphe jusqu'au moment où elle devait se réveiller dupe et vaincue.

Monk se mit en marche vers Berwick à la tête de six bons régiments d'infanterie, quatre de cavalerie, incomplets et mal montés, en tout six ou sept mille hommes bien payés, bien disciplinés, faits au travail, à la fatigue, à la dureté du climat d'Écosse. Lambert en avait à Newcastle huit ou dix mille, bien montés, bien équipés, mais sans argent, sans discipline, habitués à l'aisance, désaccoutumés de la guerre : plusieurs d'entre eux étaient disposés au respect du parlement chassé, et sans goût pour la cause qu'ils allaient avoir à défendre ; d'autres étaient attachés au parti de Fleetwood, et peu ardents à favoriser les succès de Lambert. La nouvelle du refus qu'avait fait Monk de ratifier le traité produisit sur eux un si fâcheux effet que Lambert sentit la nécessité de hâter, s'il était possible, les négociations ; et en arrivant à Berwick, le 6 décembre, Monk y trouva le colonel Zanchey qui venait, de la part du général de l'armée d'Angleterre, presser la nomination des deux nouveaux commissaires, et demander qu'on reprît aussitôt le traité, sans addition de nouveaux articles. Adressé au comité de correspondance de Monk, Zanchey n'en reçut qu'un refus positif de se départir des résolutions annoncées ; et le persiflage de quelques officiers put lui faire comprendre qu'il lui restait peu de moyens d'agir sur des

gens qui ne le craignaient plus assez pour prendre la peine de le tromper. Dans l'après-midi, on apprit que les dragons de Lambert, poussés par la disette d'argent, avaient fait une incursion dans le Northumberland, dans l'espoir de s'emparer de sommes considérables appartenant à lord Grey de Wark, mais qu'on avait eu soin d'enlever quelques jours auparavant. A cette nouvelle de la violation de la trêve, on arrêta Zanchey; ce qui fit encore gagner quelques jours avant de rendre réponse à Lambert. Le 8 décembre, Monk se porta en avant et établit son quartier général sur les bords de la Tweed, à Coldstream, gîte misérable, et qui parut un moment étonner le courage des chapelains, mais plus favorable qu'aucun autre au passage de la Tweed, et d'où en quatre heures Monk pouvait, en cas d'alarme, rassembler toutes ses troupes cantonnées dans les villages voisins.

Le moment de la crise approchait; à Coldstream devait se décider la victoire ou la retraite. Soigneux de se ménager, sur ses derrières, un appui, Monk n'avait point oublié le rendez-vous donné pour le 13 décembre aux Écossais. Il y trouva une partie des chefs de la noblesse royaliste, qui, pleins de zèle et d'espérance, venaient demander des armes, offrir les levées d'hommes que pourraient exiger les besoins de la cause, et dès l'abord proposaient de mettre sous les ordres de Monk six mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux.

Quelque utile que pût paraître un semblable secours, Monk le jugea encore plus dangereux. A peine, en admettant plusieurs des officiers anglais comme témoins des conférences tenues avec les Écossais, avait-il pu apaiser le dédaigneux mécontentement qu'ils éprouvaient de voir intervenir dans leurs affaires des sujets qu'ils croyaient gouverner par droit de conquête; et l'armée avait témoigné beaucoup d'humeur de ce que, pour compléter les cadres, on y avait fait entrer quelques Écossais. Il fallait éviter soigneusement toute cause de méfiance : on accorda des armes aux Écossais; mais Monk refusa leur secours, en se réservant d'y recourir au moment de la nécessité; et pour compenser ce refus, il prit soin de leur inspirer confiance dans un avenir qu'il ne leur était pas difficile de prévoir.

D'heure en heure, pour ainsi dire, il devenait plus nécessaire, à Lambert et au gouvernement de Londres, d'obtenir une prompte décision que Monk et son comité s'appliquaient de plus en plus à éluder. Encore quelques jours, et de tous côtés allaient arriver à Monk des secours ou des promesses qui, contre un ennemi découragé, valent peut-être encore mieux que des secours. Londres s'agitait; les membres du Long-Parlement avaient repris courage; la Cité, peu portée en leur faveur, s'unissait cependant à eux contre le gouvernement de l'armée. Informé de ses dispositions, Monk écrivit au Conseil commun que, dès le premier mo-

ment, il lui avait adressé des lettres, comme à tous les grands corps de l'État, pour lui rendre compte de ses desseins, mais qu'à coup sûr elles avaient été interceptées. Il se répandit en protestations de dévouement, exhortant aussi les bourgeois de Londres à faire eux-mêmes tous leurs efforts pour sortir de leur servitude.

Charmés de ses promesses, ils se montrèrent fort enclins à suivre ses conseils. Les garnisons de Londres et des environs, peu touchées des honneurs de la fraternité avec un pouvoir qui ne les payait pas, commençaient à regretter l'autorité parlementaire, seule en état de voter et d'assurer la levée des impôts. La flotte, mieux informée, se déclarait pour le parlement. Le même parti avait prévalu dans l'armée d'Irlande. Fairfax, avec qui Monk entretenait une correspondance très-active par l'entremise des ministres qui de cure en cure se transmettaient les messages, promettait d'être prêt, dans les premiers jours de janvier, à tomber sur les derrières de l'armée de Lambert. Enfin, le colonel Wetham, gouverneur de Portsmouth et lié avec Monk par d'anciennes relations, avait volontiers prêté l'oreille aux discours de Haslerig, Morley et Walton, qui l'engageaient à se joindre aux efforts que Monk tentait en leur faveur. La garnison de Portsmouth avait, de concert avec eux, unanimement proclamé le parlement; et les troupes envoyées par Fleetwood pour la réduire n'étaient arrivées sous les murs de Portsmouth que pour se ranger de son côté.

A cette dernière nouvelle, Monk se hâta d'écrire à Lambert pour lui témoigner son empressement à reprendre les négociations; mais comme Haslerig et les autres parlementaires, maîtres alors de Portsmouth, étaient du nombre des commissaires qu'avant sa chute le parlement avait préposés au gouvernement de l'armée, Monk, leur collègue, ne croyait pas pouvoir traiter sans eux, et il fit demander à Lambert un passe-port pour que son messager allât à Portsmouth prendre leurs instructions.

Il fallut bien que Lambert s'aperçût qu'il avait été joué; il s'emporta, refusa le passe-port, et comprit qu'il n'était plus question de traiter. Mais il n'était plus temps d'agir. La neige couvrait, à plusieurs pieds de hauteur, quarante milles d'un pays coupé de précipices qui séparait Lambert de Monk et de la Tweed; il restait sans espoir d'atteindre son ennemi avant le moment prochain où son armée aurait épuisé ses dernières ressources. Lambert devait bientôt n'avoir plus même une cause à soutenir. L'impuissante main de Fleetwood laissa échapper à Londres les rênes du gouvernement; et le 25 décembre 1659, le *Rump*, acceptant les soumissions et les excuses de l'humble général, rentra pour la dernière fois en possession de Westminster. Son premier soin fut d'ordonner que les deux armées retourneraient dans leurs quartiers, votant toutefois pour celle d'Écosse, en signe

de satisfaction, des chaînes et des médailles d'or.

Un même messager apporta à Monk la nouvelle du changement qui venait de s'opérer à Londres, et celle de la prise d'armes de Fairfax, que la crainte d'être découvert et prévenu avait forcé de se déclarer plus tôt qu'il ne comptait. Monk n'hésita pas sur le parti à prendre. Aller au secours de Fairfax en danger d'être attaqué et écrasé par Lambert, se hâter de prévenir, en marchant en avant, l'ordre officiel de retraite auquel on ne voulait pas obéir, tel fut le mouvement unanime de l'armée d'Écosse, singulièrement renforcée depuis quelques jours par les amis que lui amenait de tous côtés l'aspect des affaires. Le 1er janvier 1660, par une brillante gelée, elle passa la Tweed et mit joyeusement le pied sur le sol de l'Angleterre. Monk reçut à Wellard, sa première couchée, une lettre de l'orateur Lenthall qui l'instruisait, en quelques lignes froides et contraintes, du rétablissement du parlement, ajoutant à peine quelques remercîments pour ses services, et sans même l'inviter à venir à Londres. Cependant, le même messager portait à Lambert l'ordre de licencier ses troupes, et ne prescrivait rien de pareil à Monk. C'en fut assez pour apprendre à Monk qu'à la méfiance qu'on lui portait se joignait déjà autant de crainte qu'il avait besoin d'en inspirer pour demeurer le maître. Le lendemain matin, la lettre de Lenthall fut lue à la tête de chaque régiment. Les soldats, enfoncés dans la neige

jusqu'au genou, mais consolés des fatigues qui les attendaient par l'espoir d'arriver enfin au gîte, s'écrièrent d'une voix unanime qu'ils voulaient aller à Londres voir le parlement assemblé.

L'élan était donné, et nul obstacle ne se présentait plus pour l'arrêter. Lambert, apprenant le rétablissement et le vote du parlement, s'était dérobé par la fuite au danger de se voir livré à ceux qu'il avait offensés. Ses troupes s'étaient soumises et séparées. Monk demeurait seul, et son armée, qui n'avait plus de choix à faire, rentrait dans sa dépendance. Aussi, dès ce moment, plus de conseil général des officiers, plus d'assemblées publiques, de votes, de remontrances. Les plus intelligents purent s'apercevoir que l'armée de Lambert n'était pas seule vaincue par les derniers événements, mais il fallut se soumettre; et Monk, rentré en possession de sa liberté, que gênaient toutes ces libertés avec lesquelles il n'était pas accoutumé à traiter, put désormais suivre seul, ou avec le secours de quelques confidents plus ou moins abusés sur ses projets ultérieurs, cette politique active, couverte, silencieuse, qui était dans son goût et dans sa situation.

Il avait su aussi écarter le danger et l'importunité des indiscrétions de famille. Lorsque sa femme, sans lui demander son avis, était venue le joindre à Coldstream, le général, sorti alors de son ménage pour entrer dans l'activité des affaires et l'autorité du comman-

dement, l'avait assez sévèrement renvoyée à Berwick, d'où ensuite il la fit passer par mer en Angleterre. Quant au chapelain Price, au moment où Monk avait pris son parti : « Je ne vous emploierai pas dans mon « affaire, lui avait dit le général ; n'en soyez pas fâché : « vous ne connaissez pas comme moi ces gens-là, et « vous ne savez pas dissimuler avec eux. » Et Price, touché, comme il nous l'apprend lui-même, de la franchise du général, s'était, dès ce moment, tenu à l'écart, content de surveiller de l'œil et de hâter par quelques sollicitations l'accomplissement des promesses tacites sur lesquelles il croyait déjà pouvoir compter.

Tranquille pour Fairfax, Monk ralentit sa marche, laissant encore au temps à démêler les obscurités de sa nouvelle situation, mais sans perdre un instant à tourner contre le parlement les moyens de ruse et d'activité qui l'avaient défait de l'armée de Lambert. Toujours appliqué tout entier à l'entreprise du moment, après en avoir fini d'un parti, il ne songea plus qu'à se mettre en mesure de triompher de l'autre. Gumble, envoyé à Londres pour examiner l'état des choses et des hommes auxquels le général allait avoir affaire, porta au *Rump* les plus solennelles promesses de son dévouement, et lui remit, pour gage de fidélité, une lettre où le Conseil commun de la Cité réclamait l'appui de Monk pour obtenir la rentrée des membres exclus du Long-Parlement, ou la convocation d'un par-

lement libre et complet. Le même vœu, exprimé sur toute la route par une multitude d'adresses et de félicitations, était repoussé par les plus humbles protestations d'obéissance à l'autorité civile. Les déclarations contre Charles Stuart et sa famille se multipliaient chaque jour, d'autant plus fortes et plus explicites que, sur ce point, les soupçons et les espérances commençaient à se manifester plus ouvertement. Monk frappa publiquement de sa canne, et probablement avec une véritable colère, un officier qui avait dit : « Ce « Monk finira par nous ramener Charles Stuart. » Le ton répondait aux actions, et avec de telles apparences de franchise militaire ou d'émotion de cœur que Price sentait le besoin d'être rassuré, et se glissait la nuit dans la chambre de son maître, qu'il trouvait, pendant un court relâche de travail, endormi tout habillé sur deux chaises, et la tête appuyée sur le bord de son lit. Le chapelain, dans l'ardeur de son zèle, le réveillait pour lui exprimer ses craintes. Monk, toujours égal, toujours prêt, le rassurait par des paroles d'autant plus positives qu'elles étaient sans conséquence, le conjurait de compter pour rien tous ces engagements auxquels il ne pouvait se refuser : « car, disait-il, ils se méfient « déjà bien assez de moi ; » et Price, rassuré de nouveau par cette preuve de la sincérité des intentions de son général, reprenait tranquillement son rôle d'observateur.

Attentif à ne pas démentir un instant son respectueux langage, Monk continuait d'avancer sans ordres, ou plutôt contre des ordres que le *Rump* n'avait pas eu le courage de lui signifier, mais partout accueilli au son des cloches, aux cris de joie de la multitude, recevant dans sa route les hommages et les demandes d'une population empressée à chercher près de lui des espérances, cassant les officiers des régiments qu'il rencontrait, et les remplaçant par des hommes à sa dévotion. Arrivé à York, il crut cependant devoir attendre quelque signe des intentions du parlement. Le comté d'York, où dominait Fairfax, déterminé alors à rétablir la royauté qu'il avait autrefois renversée, pour ainsi dire sans le vouloir, offrait à Monk un point d'appui qu'il ne voulait pas abandonner avant d'être assuré de Londres. Fairfax le pressait même de demeurer à York et de se déclarer immédiatement pour le roi. Ses officiers étaient entourés; quelques-uns commençaient à traiter du prix de leur adhésion à la cause royale, et le portaient si haut que l'un d'entre eux, dit-on, ne voulait entendre à rien si on ne lui promettait de le faire lord-chancelier. Mais Monk ne prenait guère le parti d'avancer à découvert quand il pouvait marcher à l'ombre; et les chances de la guerre dans le comté d'York ne valaient pas celles de l'intrigue à main armée, telle qu'il se promettait de la poursuivre à Londres, lorsqu'il y aurait établi son quartier général. Résolu de tout tenter pour y arriver

sans coup férir, il avait aussi prévu le cas où il eût enfin reçu à York l'ordre formel de la retraite; il aurait eu alors en main de quoi forcer le parlement à réfléchir sur son imprudence, et il comptait obéir assez lentement pour lui en laisser le temps.

Mais déjà ce malheureux *Rump*, à peine rétabli et ballotté de méfiance en méfiance, n'avait plus que le choix des dangers; celui de laisser Monk et Fairfax combiner leurs forces dans le comté d'York parut plus effrayant encore que la présence de Monk à Londres. Le 6 janvier 1660, on vota que Monk était prié de venir à Londres aussi promptement qu'il le « pourrait. » Le 12, sur les lettres présentées par Gumble, un acte fut passé pour approuver tout ce que Monk avait fait jusqu'à ce jour. Enfin, le 16, un vote tardif de reconnaissance lui assura une dotation perpétuelle de mille livres sterling de revenu; et l'orateur eut ordre de lui écrire que la chambre, pénétrée du sentiment de ses grands services, allait s'occuper de pourvoir à la paye de ses soldats, et se félicitait d'apprendre que, « selon le désir du parlement, il se dis- « posât à venir à Londres. » On vota aussi que deux commissaires du parlement iraient à sa rencontre pour lui faire honneur. Scott et Robinson, deux des plus emportés de ce parti aveugle qui courait à sa perte par ses précautions pour l'empêcher, furent proposés pour cette mission par les Presbytériens, auxquels ils deve-

naient incommodes dans Westminster, et acceptés par les Indépendants comme des espions sûrs et fidèles, propres à les éclairer sur la marche de l'ennemi.

Monk, arrivé à York le 11 janvier, en repartit le 16 pour marcher vers Londres, n'emmenant avec lui que quatre mille hommes d'infanterie et dix-huit cents chevaux, force suffisante pour en imposer, sans aggraver les soupçons. Pour témoigner hautement de la pureté de ses desseins, il renvoya Morgan et deux régiments de cavalerie en Écosse, où il fortifiait ainsi son parti, et assurait sa retraite en cas de malheur. Un autre régiment fut laissé à York, sous la conduite du colonel Fairfax, neveu de sir Thomas, et l'un des officiers de l'armée d'Écosse qui, dès le commencement, avait le plus utilement coopéré aux mesures de son général. Soigneux de ne pas charger le comté d'York, Monk avait dispersé ses troupes dans des quartiers éloignés, en sorte qu'arrivé à Nottingham le 19 janvier, il fut obligé de s'y arrêter deux jours pour rassembler ses forces. Il y rencontra le docteur Clargis, et Gumble l'avait rejoint dès la veille; tous deux lui rapportaient des nouvelles de l'état de Londres. Monk y était appelé à grands cris par une portion du peuple et par les notables de la Cité. Dans les classes inférieures, un parti encore assez considérable lui préférait Lambert et les Indépendants; mais le parlement était, auprès de tous, en aversion et en mépris. Les troupes cantonnées à Londres ou dans les environs

contenaient seules les mouvements populaires toujours près d'éclater contre lui. Dernière ressource de ce gouvernement qu'elles avaient chassé deux mois auparavant, ces troupes redevenaient l'espérance de quelques hommes, disposés, si l'audace ne leur eût manqué, à se jeter de nouveau dans les bras de Lambert pour éviter de tomber au pouvoir de Monk.

Il fallait leur enlever ce dernier refuge. Quelques-uns des conseillers du comité politique de Monk, soit qu'ils ne se doutassent pas encore des intentions qu'ils continuaient à servir, ou qu'ils voulussent eux-mêmes s'en assurer, proposèrent, pour couper court à toute méfiance, de faire signer à l'armée un engagement d'obéir à tout ce qu'ordonnerait le parlement, sauf le retour de Charles-Stuart. On écarta cette proposition par respect pour le parlement, et pour ne pas tomber dans l'erreur qu'avait commise l'armée d'Angleterre en s'ingérant de lui prescrire des lois. Le principe de la soumission à l'autorité civile servit d'autant mieux en cette occurrence qu'on n'avait pas le temps d'admettre la discussion. Scott et Robinson arrivaient le lendemain, et toute liberté de conférence allait cesser. Il fallut donc se contenter d'une lettre. Monk, beaucoup moins scrupuleux sur ses propres engagements que sur ceux qu'on voulait faire prendre à son armée, permit qu'on écrivît en son nom à ses compatriotes, les gentilshommes du Devonshire, pour détruire, par des

arguments et des protestations, les espérances qu'ils commençaient à fonder sur lui pour le retour du roi. Le comité s'occupa aussi, dans ses derniers moments, de rédiger une lettre pour demander que les troupes alors en quartier à Londres fussent renvoyées, et celles de Monk admises à l'honneur de garder le parlement. Mais on crut devoir attendre, pour envoyer cette lettre, que l'approche de l'armée rendît la prière plus efficace.

Scott et Robinson arrivèrent en effet le lendemain. Les ordres étaient donnés; les plus grands honneurs les attendaient au passage. Monk n'épargna aucune des démonstrations d'humilité qui convenaient au plus obséquieux serviteur du parlement; et ses officiers, bien instruits et sensibles peut-être au malin plaisir de jouer ces maîtres d'un moment, multiplièrent si bien autour d'eux les hommages et les respects, qu'enivrés de leur importance, les commissaires, Scott surtout, s'empressèrent de célébrer, dans leurs rapports, l'attachement du général au parlement et la respectueuse discipline de son armée. Telle n'était pas cependant leur sécurité qu'ils négligeassent aucun des soins de la plus minutieuse et même de la plus ignoble surveillance. Jusqu'à la dernière couchée, près de Londres, ils s'arrangèrent pour loger toujours dans la même maison que le général, attentifs à chercher ou à pratiquer secrètement, dans les murs et dans les cloisons, quelque

ouverture par où ils pussent inspecter ce qui se passait chez lui. Inquiets et blessés de ce concours de vœux uniformes qui, de la frontière d'Écosse à Londres, n'avait cessé de se prononcer contre l'éternelle domination du *Rump*, ils repoussaient vivement la plus légère attaque; si vivement qu'un jour Scott déclara que, si l'on voulait faire rentrer les membres exclus ou convoquer un parlement nouveau, tout vieux qu'il était, il reprendrait les armes et défendrait à force ouverte les portes de la chambre contre les intrus. Perdant ainsi par leur mauvaise humeur le fruit de leur importune assiduité, ils délivraient Monk du plus grand inconvénient de leur présence, et lui épargnaient, par leur impétuosité à se saisir de la parole, l'embarras qu'il aurait éprouvé à répondre devant eux. Se bornant presque toujours au rôle de témoin passif ou docile, le général semblait, par son silence, approuver ou plutôt se soumettre. Quelques mots sur l'obéissance due à des supérieurs, un signe de tête ou un froncement de sourcils que chacun pouvait interpréter au gré de ses désirs, étaient d'ordinaire l'unique part qu'il prît à l'entretien. En même temps, il se montrait soigneux, autant qu'il le pouvait sans se compromettre, d'adoucir, par la modeste affabilité de son maintien, la rudesse de l'accueil des commissaires; et, au sortir de la salle d'audience, ses confidents veillaient à ne laisser partir aucun pétitionnaire mécontent, ou incertain sur les intentions auxquelles il était

venu se confier. On prit un soin particulier de calmer le déplaisir des aldermen de la Cité de Londres qui, sur la foi des lettres que Monk leur avait adressées, l'étaient venus trouver à Harborough, comptant sur une réception plus amicale. Le ton de liberté et de fermeté qui régnait dans leur adresse déplut tellement aux commissaires du *Rump*, que Monk se crut obligé de se montrer froid quand Scott et Robinson se montraient irrités. Les aldermen se retirèrent vivement blessés, et le bruit de leur mésaventure parut un moment déconcerter d'autres pétitionnaires; mais on leur fit bientôt comprendre à tous que la présentation de leurs pétitions était d'une bien autre importance que les réponses qui leur étaient faites.

Cependant les Cavaliers, fidèles à leur système de prudence, évitaient de grossir ce cortége triomphal du restaurateur des lois et de la liberté républicaines. Quelques-uns même commençaient à changer en soupçons leurs impatientes espérances, et leurs inquiétudes suspendaient dans l'armée de Monk les progrès de la méfiance. A Saint-Albans, le fameux prédicateur Indépendant, Hugh Peters, vint féliciter Monk par un long sermon sur ce texte : «Il les a conduits par le droit chemin;» et, traçant avec son doigt sur le coussin placé devant lui les détours de la route qu'avaient suivie les Israélites dans le désert, il les montra errant quarante ans pour arriver à la terre de Chanaan située à quarante jour-

nées de l'Égypte, et cependant toujours conduits par le chemin du Seigneur. L'application fut trouvée ingénieuse; et quelques spectateurs sourirent en songeant que le détour pourrait être plus long et conduire plus loin que ne l'avait entendu Hugh Peters.

De Saint-Albans, Monk, sans en prévenir les commissaires, envoya au parlement la lettre qu'il avait fait préparer à Nottingham pour demander le renvoi des régiments cantonnés à Londres et aux environs, à la réserve des régiments de Morley et de Fagg, demeurés fidèles à leur devoir envers le parlement. Il craignait, disait-il, d'exposer la discipline de son armée au contact de ces troupes si récemment rebelles et toujours prêtes à le redevenir. Quelques soupçons qu'une pareille demande pût exciter chez les hommes à qui elle s'adressait, le temps de la résistance était passé; en vain quelques-uns s'efforcèrent d'obtenir que la moitié seulement des anciens régiments fût éloignée pour faire place à la moitié des troupes de Monk, le mouvement ne pouvait plus s'arrêter; et Haslerig, pour dejouer ses ennemis personnels, qui, disait-il, avaient suggéré à Monk, afin de les brouiller, de demander l'éloignement de son régiment, s'empressa de le solliciter lui-même. L'ordre du départ fut donné; seulement, en témoignage de regrets, et pour calmer le mécontentement des soldats, on leur vota un mois de paye.

C'était trop peu pour un tel affront, et un bien faible

dédommagement du pouvoir qu'avaient naguère exercé ces troupes, et des agréments de la vie de Londres auxquels elles étaient accoutumées. Au moment de quitter leurs logements, deux régiments d'infanterie se mutinèrent, déclarant qu'ils ne consentiraient pas à partir qu'on ne leur eût payé ce qui leur était dû. La cavalerie paraissait près de suivre leur exemple. En même temps, les apprentis prirent les armes et commencèrent à parcourir la Cité, demandant à grands cris un parlement libre, dans l'espoir que les soldats mécontents se joindraient à eux contre le *Rump*. Les nouvelles du désordre arrivèrent au milieu de la nuit à Barnet, où les troupes de Monk avaient reçu l'ordre de marcher le lendemain vers la Cité. Scott effrayé sortit de sa maison en bonnet de nuit, en robe de chambre et en pantoufles, pour venir supplier le général de se porter sur-le-champ à Londres. « Il n'y aura rien cette nuit, dit Monk avec « calme, et j'y serai demain d'assez bonne heure pour « prévenir tout malheur. » Décidé à empêcher les deux armées de se commettre l'une contre l'autre, il s'inquiétait peu du mal que pourraient mutuellement se faire les soldats et le parlement. On apprit bientôt que tout était rentré dans l'ordre. Les officiers des régiments révoltés étaient la plupart nouveaux et du choix du parlement ; les soldats sans chefs s'étaient laissé calmer par l'espérance d'être payés à la première couchée. Ils étaient partis tranquillement, et quelques compagnies

de cavalerie avaient facilement dissipé les apprentis. Le lendemain, 3 février 1660, Monk entra dans Londres, à cheval, à la tête de ses troupes, accompagné des commissaires du *Rump*, de ses principaux officiers et d'un cortége assez nombreux d'hommes plus ou moins considérables venus à sa rencontre sur divers points de la route. Les cloches sonnaient sur son passage; mais le peuple parut froid, et les troupes s'étonnaient d'un accueil si différent de celui qu'elles avaient reçu partout durant leur marche. On se ressentait encore à Londres de l'émotion de la veille : la haine qu'on portait au *Rump* disposait beaucoup d'esprits en faveur des troupes qui l'avaient renversé contre celles qui l'avaient rétabli; et les soldats de Monk, hâves, fatigués d'une marche longue et pénible, remplaçaient mal, aux yeux du peuple, cette brillante et confiante armée de Cromwell, si longtemps maîtresse du pays. Le cortége se dirigea vers la maison de l'orateur du parlement : il n'était pas encore rentré de la chambre; mais on le rencontra peu après ayant dans son carrosse la masse, qui est la marque de la souveraineté. Le général descendit de cheval et le complimenta en peu de mots; après quoi il se dirigea vers White-Hall, où il fut logé dans l'appartement du prince de Galles.

Le lendemain, Monk, que le parlement avait nommé membre du conseil d'État chargé du pouvoir exécutif, fut invité à y prendre sa place et à prêter le serment d'abjuration de la royauté. Sept des membres du conseil

avaient refusé de le prêter. Monk dit qu'il ne pouvait en conscience se décider sans avoir entendu les raisons des deux partis, et il demanda qu'elles fussent discutées dans une conférence, ajoutant que son armée était très-délicate sur les serments, et qu'il ne pouvait se lier par celui-ci sans l'avoir prévenue. La lutte recommençait; il s'agissait maintenant d'engager peu à peu son armée contre ce parlement qu'elle était venue soutenir. Le surlendemain, Monk, appelé à Westminster pour recevoir des remercîments, refusa de s'asseoir dans le fauteuil qui lui avait été préparé à la barre, et debout, appuyé seulement sur le dos du fauteuil, il donna au parlement, dans les expressions les plus modestes et du ton le plus soumis, une série de conseils que sa position rendait assez semblables à des ordres. Il représenta l'inconvénient de multiplier les serments et les engagements, insista pour qu'on éloignât des emplois les Cavaliers et les fanatiques, nom que ne s'étaient pas encore entendu donner ouvertement les sectaires dont Cromwell avait fait l'instrument de sa puissance. Il raconta comment, assiégé sur sa route d'une foule de pétitions qui exprimaient le vœu de voir terminer la session du parlement, il leur avait répondu que son devoir était de préserver le parlement de toute violence, les rassurant d'ailleurs par la promesse qu'avait faite le parlement lui-même de mettre bientôt un terme à son pouvoir. Il parla de l'Écosse, de l'Irlande,

ne négligea aucun des points dont il croyait nécessaire de s'occuper sans délai, et déplut à beaucoup de gens qui cependant n'osaient encore se tenir pour offensés, tant ils avaient besoin de s'attacher à cette dernière esperance [1].

Il n'était pas temps encore de les désabuser, et il devenait cependant difficile de les tromper. Placé maintenant sur le théâtre, pressé de tous côtés par d'impatients spectateurs, Monk ne pouvait plus recourir à sa ressource favorite, le silence. Suspect s'il ne se montrait pas, pour se déguiser il ne lui suffisait plus de se taire: il fallait mentir. Il embrassa ce nouveau rôle avec l'indifférence d'un soldat qui regarde le mensonge comme une ruse de guerre. Ses engagements devinrent tous les jours plus positifs. Il disait à Ludlow : « Il nous faut « vivre et mourir pour et avec la république, » et déclanait que, malgré son respect pour le parlement, il ne souffrirait jamais qu'il reçût dans son sein un seul des membres exclus. Il calmait les colères du turbulent Haslerig, irrité de ce que l'orateur du parlement avait traité Monk de général au lieu de l'appeler le commissaire Monk, dissipait les inquiétudes toujours

[1] Par une circonstance remarquable, ce discours de Monk, et toute l'entrevue dans laquelle il fut prononcé, sont complétement omis dans les journaux du parlement. On n'y trouve, à cette date, qu'une lacune marquée par des astérisques; et c'est sous la forme d'un pamphlet que ces importants détails devinrent publics et ont été conservés à l'histoire. (*Note extraite de la trad. angl.*)

renaissantes de Scott, et par la solennité de ses protestations étourdissait les plus robustes méfiances. L'amiral Lawson, peu rassuré sur les principes de Monk, disait à Ludlow, en sortant de chez lui : « Le lévite et le « sacrificateur ont passé près de nous sans nous secou- « rir ; j'espère que nous avons rencontré le Samaritain « qui nous sauvera. » En même temps sa femme, chargée de recevoir les femmes des membres du parlement, les accablait des prévenances de sa bavarde civilité, et avec un empressement un peu vulgaire aux yeux des dames de Londres, elle leur versait elle-même le vin, et allait chercher les confitures qu'il était alors d'usage d'offrir aux gens dont on recevait la visite.

Ces démonstrations n'ébranlaient point cependant la confiance que la Cité avait résolu de placer dans la personne de Monk. Les amis, les confidents travaillaient avec ardeur à l'entretenir. Les officiers, la plupart nés à Londres, répandaient dans leurs familles et parmi leurs connaissances les idées les plus favorables au général qui les avait ramenés dans leurs foyers. Le peuple prenait en gré des soldats modestes, réglés, tranquilles, qui payaient avec exactitude et n'excitaient ni bruit ni crainte. Les apprentis commençaient à redouter fort peu l'attachement de l'armée d'Écosse pour le parlement qu'elle avait rétabli. Les cris : « Un parlement libre, à bas le *Rump* ! » éclataient dans tous les coins, à peine réprimés et presque autorisés par l'assentiment des magis-

trats de la Cité. Enfin le Conseil commun, perdant toute patience, se refusa à la levée d'une taxe que le *Rump* essayait de lui imposer, et vota le 8 février qu'il n'en serait plus perçu aucune jusqu'à ce que la nation fût représentée par un parlement librement élu.

Le Conseil d'État s'assembla en hâte pour délibérer sur les mesures à prendre contre un tel acte de rébellion. Il y avait deux partis dans le Conseil; les plus modérés n'osaient parler que du danger de l'entreprise; Scott les combat et les ramène : « Monk, dit-il, « s'est prononcé contre l'insolence de la Cité, et a dé- « claré qu'il défendrait le parlement. » Invité à se rendre au conseil, Monk y trouve l'affaire décidée, et les ordres de contraindre la Cité à l'obéissance déjà signés et adressés aux sept commissaires préposés au gouvernement de l'armée. Il n'avait que le choix de laisser exécuter la mesure par quelque autre et de s'annuler, ou de la combattre et de se compromettre, ou de s'en charger et de demeurer le maître. Soit instinct, soit combinaison, il se range avec les plus emportés, exagère la nécessité des actes de rigueur, offre de tout faire, et répond du succès. Enfin, on convient qu'il entrera le lendemain avec son armée dans la Cité, pour abattre les portes et les herses, enlever et briser les chaînes qui ferment les rues, ainsi que les poteaux qui servent à les attacher, faire arrêter onze des membres les plus prononcés et les plus influents du Conseil commun, et

se loger avec ses troupes dans la Cité, jusqu'à ce qu'elle soit revenue à l'obéissance. Il rentre à deux heures du matin chez lui, où ses amis et ses domestiques l'attendaient dans les plus vives inquiétudes. Quelques jours auparavant, on était venu les avertir que le fils de Scott avait confié à l'homme chez lequel il logeait un projet formé, et près d'éclater, pour faire mettre Monk à la Tour et lui intenter un procès criminel, au moyen duquel on se serait promptement défait de lui. Ses amis le croyaient perdu, lorsqu'en le voyant revenir leur chagrin changea bientôt d'objet. Consternés de l'ordre que Monk a reçu et de la résolution qu'il a prise de l'exécuter, vainement cherchent-ils à l'en dissuader; il demeure inflexible, se retire pour échapper à leurs importunités, et venait de se mettre au lit lorsque ceux des conseillers d'État qui avaient, comme lui, refusé le serment d'abjuration, arrivent pour le détourner de son projet. Profitant de l'heure avancée, il les écoute à peine, et ils sont obligés de se retirer.

Monk ne pouvait hésiter. Sa sûreté, compromise depuis l'affaire de sir George Booth, devenait chaque jour plus précaire. Les révélations du fils de Scott, eussent-elles indiqué seulement les idées fugitives d'un moment d'humeur et de soupçon, l'avertissaient des dangers qui pouvaient le surprendre; et si le parlement reprenait l'audace de l'accuser, il n'était pas bien sûr que l'accusation trouvât son armée incrédule. Mais le

service qu'il se disposait à rendre au Rump devait ôter, au moins pour quelque temps, tout prétexte à la méfiance, et peut-être y entrevoyait-il aussi l'avantage de prendre possession de la Cité au nom du parlement, pour en user ensuite selon sa propre volonté. Le lendemain matin, 9 février 1660, sans s'expliquer avec personne, et avant qu'on eût dans la Cité le moindre soupçon de ce qui se préparait, Monk y entra à la tête de ses troupes, distribua les postes, et s'établit lui-même dans une taverne aux environs de Guild-Hall. Étonnés de cet appareil militaire, les citoyens demeuraient suspendus entre l'inquiétude et la confiance, et attendaient avec anxiété le dénoûment de cette étrange scène. Un moment le bruit se répandit que Monk s'était déclaré pour le roi; mais l'erreur ne fut pas longue, et l'indignation fut égale à la surprise. L'armée la ressentit aussi vivement que les citoyens. Les officiers supérieurs, lorsque Monk leur communiqua les ordres qu'ils avaient à exécuter, se récrièrent contre une telle ingratitude envers la Cité, refusant de s'y prêter et offrant leur démission. Le général, en les écoutant, mâchait son tabac et fronçait le sourcil; il voyait mûrir l'événement et apprenait tout ce qu'il pouvait risquer : « Ne voulez-vous donc pas « obéir au parlement? » leur dit-il d'un ton brusque et d'un air sombre; et il était clair que son humeur ne portait pas sur eux. Ils se retirèrent, et Monk n'en poursuivit que plus vivement des mesures qui ne pou-

vaient manquer de tourner bientôt contre ses adversaires. Sur le refus des officiers supérieurs, la mission fut confiée aux officiers subalternes. Au moment où commença l'exécution, une sorte de stupeur s'empara des habitants de la Cité. Leurs idées étaient bouleversées; ils ne savaient que croire et ne comprenaient rien à ce qu'ils voyaient. « Est-ce là, se disait-on, ce « Monk qui devait ramener le roi? c'est un diable « écossais; qu'allons-nous devenir? » On voyait avec effroi enlever et conduire à la Tour les hommes les plus chers à la Cité. La surprise avait ôté toute idée de résistance; le peuple courait épouvanté dans les rues; on eût pu se croire dans une ville prise d'assaut. Le parti parlementaire triomphait, et Haslerig s'écriait : « Maintenant George nous appartient corps et âme. »

Cependant les chefs de la Cité ne se décourageaient pas encore; incertains de ce qu'ils devaient penser, ils se rendirent auprès de Monk, essayant de traiter avec lui sur un pied de bienveillance. On lui offrit à dîner au nom de la Cité; il refusa et conserva sa contenance sombre et sévère. De tous côtés, les plus notables citoyens arrivaient, se plaignant, les uns d'un ton modéré, les autres avec véhémence, de l'indignité d'un pareil affront. Monk s'étonnait de la vivacité de leur ressentiment et des menaces de leur désespoir; puis, vers la fin du jour, las du rôle qu'il jouait, ou croyant en avoir assez fait, ou craignant qu'il ne devînt dangereux d'en

faire davantage, il ordonna de suspendre, bien qu'on n'eût encore enlevé que les chaînes et les poteaux, et crivit au parlement qu'il manquait d'outils, ceux qu'il avait fait apporter ayant été usés dans les premières opérations, mais qu'il ne croyait pas nécessaire d'aller plus loin, que la Cité paraissait disposée à se soumettre, et qu'on avait convoqué pour le lendemain un Conseil commun où il ne doutait pas qu'on ne prît des résolutions d'obéissance. Dès ce moment, adoucissant son maintien, il reçut avec sa courtoisie accoutumée tous les bourgeois de la Cité qui, durant la soirée, affluèrent autour de lui, s'excusant auprès des uns sur la contrainte des ordres qui lui avaient été donnés, faisant entrevoir aux autres un dessein plus profond, « enfin, « dit Whitelocke, ne parlant peut-être pas à deux per- « sonnes de la même manière. »

Peu importait son langage : il était le plus fort; on avait besoin de croire en lui pour espérer quelque chose. Le colonel Morley offrit de lui remettre la Tour, et lui promit l'assistance de son régiment et de celui de son frère, le colonel Fagg. Le parlement avait entendu le rapport du conseil d'État sur ce qui s'était passé le matin. Le parti modéré se taisait consterné ; les républicains triomphants venaient de faire voter à Monk cinquante livres sterling pour les frais de son dîner, lorsqu'on reçut sa lettre écrite de la Cité. Un très-vif mouvement d'humeur saisit le parti victorieux ; le Conseil commun avait reçu

défense de s'assembler : on en prononça la dissolution ; l'ordre de démolir les portes et les chaînes fut renouvelé avec plus de rigueur, et Monk pensa que l'obéissance était encore pour lui le parti le plus utile. Le lendemain matin vit donc recommencer les mêmes travaux, mais sous un bien autre aspect ; les citoyens commençaient à se rassurer ; les soldats, mieux avertis et peu contraints, s'indignaient ouvertement du rôle qu'on leur faisait jouer ; chaque coup était accompagné d'expressions de colère et d'insulte contre ceux qui l'ordonnaient ; les officiers, ramassant les débris des chaînes, disaient : « Voilà les médailles et les chaînes d'or « de Coldstream. »

Vers le soir, les troupes évacuèrent la Cité, et Monk retourna à White-Hall. Un nouveau mécontentement s'en émut contre lui dans Westminster ; il avait reçu ordre de demeurer dans la Cité, et le parlement commençait à s'étonner d'être si mal obéi. Le parti républicain n'était pas encore désabusé de sa victoire. Résolu de la pousser plus avant, il avait fait présenter, le matin même, au *Rump*, et accueillir avec faveur, une pétition demandant qu'on n'admît aux fonctions publiques que ceux qui avaient prêté le serment d'abjuration de la royauté. En même temps les adhérents de Lambert commençaient à lever la tête ; Lambert lui-même était tranquille à Londres, malgré l'ordre qui lui avait été donné d'en sortir. L'armée de Monk s'inquiétait,

s'échauffait; les événements semblaient près de marcher indépendamment de la main qui les avait conduits jusque là avec tant de circonspection. Il fallut y céder pour les diriger encore. Le 10 au soir, un certain nombre d'officiers de son armée vinrent trouver Monk, lui disant qu'après les avoir déshonorés aux yeux de la nation, le parlement ne cherchait plus que l'occasion de les sacrifier à l'armée de Lambert, et qu'il était temps de rompre avec un parti qui, en les employant à son service, leur avait ôté tous leurs amis sans pouvoir leur en donner aucun. Monk parut hésiter, ou peut-être hésita réellement à se décider si vite; il se fit presser, se rendit enfin, et, agissant pour la première fois sans le concours des autres commissaires chargés, avec lui, du gouvernement de l'armée, il donna des ordres pour que ses troupes marchassent le lendemain vers la Cité, que les principaux officiers fussent mandés de bonne heure à White-Hall, et il fit préparer pendant la nuit une lettre au parlement. Le lendemain, les officiers qu'il avait convoqués la signèrent après lui. Cette lettre, la plus dure peut-être qu'eût jamais reçue ce parlement qui avait subi déjà tant d'affronts, commençait par exposer les griefs de l'armée, entre lesquels figurait au premier rang l'affaire de la Cité, et finissait en déclarant qu'il fallait que, le vendredi suivant, le parlement eût fait expédier ses *writs* pour l'élection des membres destinés à remplir

les sièges vacants, et qu'il eût fixé au 6 mai le jour où il se retirerait enfin pour faire place à un parlement librement élu. La lettre partie, Monk se mit à la tête de ses troupes déjà en marche, et se dirigea sur Finsbury-Fields, d'où il fit demander au lord-maire de lui assigner des logements pour ses soldats. Surpris et assez peu satisfait de cette nouvelle visite, le lord-maire, sir Thomas Allen, évitant de répondre, fit prier le général de venir dîner chez lui, où ils conféreraient sur sa demande. Monk s'y rendit aussitôt, et, remarquant l'air contraint du lord-maire : « Qu'est-ce? dit-il, votre Seigneurie ne me reçoit pas comme à l'ordinaire. » Le lord-maire alléguant ce qui s'était passé les jours précédents : « Je viens précisément, dit Monk, pour « accommoder tous nos malentendus; veuillez convoquer pour cet après-midi un Conseil commun « à Guild-Hall. » C'était ce Conseil même qu'avait dissous le parlement. Il n'en fallait pas davantage pour révéler de nouvelles intentions. D'ailleurs, quelques amis avaient été avertis, et les gens de la suite du général, entrés dans la Cité, commençaient à y répandre l'espérance. Après un dîner splendide et qui annonçait un jour de fête, Monk se disposait à se rendre avec le lord-maire à Guild-Hall, où le Conseil commun s'était empressé de s'assembler, et qu'entourait de toutes parts le peuple impatient des nouvelles qu'il allait apprendre, lorsqu'on annonça l'arrivée de

deux commissaires du parlement, Scott et Robinson.

En recevant la lettre de Monk, le parlement, instruit de sa marche dans la Cité et du mouvement qui semblait s'y préparer, avait jugé que le plus urgent était de l'en faire sortir, s'il se pouvait, et on lui envoyait, comme devant lui être agréables, Scott et Robinson, chargés de lui dire qu'au moment où sa lettre était arrivée, le parlement s'occupait des mesures à prendre pour les élections, et qu'il terminerait cette affaire dès qu'il en aurait réglé quelques autres. Les deux députés devaient presser Monk de revenir à White-Hall, où il pourrait s'assurer de plus près, et par ses propres yeux, des bonnes intentions du gouvernement, tandis qu'en demeurant dans la Cité, il exposait la fidélité de ses soldats au milieu d'une population malintentionnée. Scott et Robinson, arrivés avec peine à travers la foule inquiète de leur venue, furent encore obligés, pour pénétrer jusqu'au général, de se faire passage au milieu d'une centaine de ces officiers qu'ils avaient vus naguères si respectueux, et qui maintenant, rudes et irrités, les accablaient de reproches d'ingratitude et de perfidie. Monk les reçut froidement, leur répondit par des plaintes sévères sur la conduite du parlement, et, lorsque les commissaires voulurent lui exprimer les craintes que leur faisait éprouver son séjour dans la Cité : « Que le parlement, « dit-il, fasse ce que je lui demande dans ma lettre, et « il n'a rien à craindre; tout ira bien. » Les députés

demeurèrent consternés; Scott lui-même, pour la première fois, reconnut qu'il ne fallait plus compter sur le respect de Monk pour le parlement. Tous deux se retirèrent, échappant avec peine aux recherches des apprentis qui visitaient toutes les voitures et couvraient de boue celles où ils soupçonnaient que pouvaient être les commissaires.

Monk, de son côté, se rendit à Guild-Hall, et sans se montrer embarrassé de se désavouer lui-même : « La « dernière fois, dit-il, que je suis venu chez vous, c'é- « tait pour la plus désagréable affaire que j'aie faite en « ma vie. Rien ne pouvait être plus contraire à mon « penchant et aux obligations que j'ai à la Cité. Mais, « comme ce qui est fait est fait, je ne puis qu'être très- « fâché de l'affront que vous avez souffert contre ma vo- « lonté, et je viens répondre aux lettres que j'ai reçues de « vous à Morpeth, mieux que je n'ai pu le faire à Lon- « dres. J'ai, conformément à vos désirs, écrit ce matin « au parlement pour qu'il eût, avant sept jours, à ex- « pédier les *writs* pour remplir les sièges vacants, et à « fixer au 6 mai le jour de sa dissolution, afin de faire « place à un parlement libre et complet. En attendant, je « viens loger mon armée dans la Cité, et j'y demeurerai « jusqu'à ce que j'aie vu l'accomplissement du contenu « de ma lettre et des désirs de la Cité et de la nation. »

A ces paroles, la salle retentit d'acclamations; le peuple y répondit du dehors. Déjà la lettre de Monk au parle-

ment courait imprimée dans la Cité ; les cloches commencent à sonner ; on allume des feux de joie, et, en réjouissance de la dissolution du *Rump*, on jette dans ces feux tous les trains de derrière des animaux étalés chez les bouchers [1]. Des logements sont assignés aux soldats demeurés jusqu'à ce moment sous les armes et sans prendre de nourriture. A l'instant, tout leur est ouvert ; on leur prodigue le vin, l'argent, et la nuit entière se passe dans un désordre de liberté qui, toujours s'échauffant, commençait à menacer la sûreté des vaincus. Il n'était ni dans le goût ni dans les intentions de Monk de laisser le champ libre aux violences populaires ; on comprima ces dangereux transports. Des précautions prises à la poste empêchèrent qu'il ne partît le lendemain de Londres d'autres récits que ceux qui pouvaient favoriser la propagation du mouvement ; et sur toute la face de l'Angleterre, à l'arrivée des courriers, le *Rump* fut brûlé par la jeunesse des villes que, ce jour-là, blâmèrent à peine les gens sensés.

Le 11 février 1660 fut un de ces jours décisifs que la Providence marque pour en finir, et que les hommes, en y arrivant, se vantent d'avoir amenés. « Vous n'aviez « pas pensé à ce tour-là, » disait Monk en riant à Price lorsque, après le succès, celui-ci lui demandait modestement quel motif avait pu le déterminer à l'indigne

[1] *Rump*, en anglais, signifie le croupion, le train de derrière des animaux.

rôle qu'il avait joué pendant quelques heures. Monk lui-même n'avait probablement pas combiné ni prévu de longue main l'effet de cette série de trahisons toujours prêtes, et si bien adaptées à l'instant qui les rendait utiles ; mais il avait su démêler et accomplir chaque jour, avec un rare mélange de finesse et de bon sens, de prudence et de hardiesse, le mouvement qui devait le faire avancer vers son but. Il devint, à partir de ce jour, le pouvoir unique en Angleterre, car il n'y avait plus, dans le pays, d'autre force que celle de l'opinion, et Monk venait de la prendre pour alliée. Il restait encore à savoir quel usage il ferait de sa puissance. Soigneux d'entretenir l'incertitude, il se réservait toujours la faculté de se décider, au dernier moment, pour l'un des partis auxquels il avait laissé des motifs égaux d'espérance et de crainte. Depuis longtemps, les membres exclus le sollicitaient de favoriser leur rentrée dans le parlement; il négociait avec eux en secret, et continuait de protester hautement contre leurs prétentions. Il avait été d'abord enclin à prendre quelque voie plus directe pour arriver à son but définitif qui maintenant, pour lui du moins, avait cessé d'être un problème ; mais l'opinion publique lui indiquait la nécessité d'un nouveau détour. Les membres exclus, la plupart en possession de cette importance que donne une longue participation aux affaires, influents dans leurs comtés, redevenus populaires par leur disgrâce, auraient pu

embarrasser l'homme qui eût essayé de les écarter. Leur rentrée était d'ailleurs le seul moyen prompt de modifier ce parlement qui, tout abattu qu'il était, pouvait se relever et porter en mourant un coup dangereux. Le 11 février, le parti modéré de la chambre avait voulu profiter de la consternation de ses adversaires pour obtenir qu'au lieu de renouveler la nomination de Monk comme l'un des sept commissaires chargés du gouvernement de l'armée, on le nommât général en chef. Cette proposition avait réveillé chez les vaincus l'énergie du désespoir : on avait voté que le nombre des commissaires serait réduit à cinq, que trois d'entre eux suffiraient pour former un nombre compétent, et quelqu'un ayant demandé que Monk fût nécessairement de ce *quorum*, la motion avait été rejetée; en sorte que la majorité de cette commission, étant du parti opposé à Monk, pouvait, dans un moment donné, profiter contre lui de l'autorité militaire dont elle demeurait investie. Des armes tirées des magasins du gouvernement avaient été distribuées aux nombreux sectaires que leur commun intérêt ralliait contre un parlement presbytérien. L'armée de Lambert commençait à s'agiter dans ses cantonnements; et même celle de Monk, de nouveau appelée depuis quelques jours à délibérer et à agir d'après sa propre opinion, semblait prendre un aspect moins soumis. Il fallait, avant que l'esprit de résistance eût commencé à paraître, se hâter de lui

enlever tout appui; et si l'on ne pouvait faire consentir les officiers à la rentrée des membres exclus dans le parlement, il fallait les empêcher du moins de s'y opposer.

Le quartier général était toujours dans la Cité; vainement on avait pressé Monk de retourner à White-Hall et de reparaître au conseil d'État : il avait nettement refusé de siéger tant qu'on ne l'aurait pas dispensé du serment d'abjuration; et quant à son séjour dans la Cité, il était indispensable, disait-il, pour calmer les inquiétudes et contenir les mécontentements excités par la distribution d'armes faite aux fanatiques. Là, journellement visité par ceux des membres exclus qui se trouvaient à Londres, Annesley, Pierrepoint, Hollis, Grimstone, Monk les admettait à des conférences en présence de plusieurs de ses officiers; et ceux-ci, surpris de la modération et de l'urbanité de ces hommes qu'ils ne s'étaient jamais représentés que comme des ennemis, cédaient presque tous à l'ascendant qu'exerce une situation supérieure sur des esprits grossiers et irréfléchis, peu accoutumés à distinguer leurs opinions de leurs impressions. A ces conférences assistaient quelques-uns des modérés du *Rump*, disposés, si on pouvait le hasarder sans rien compromettre, à se prêter à la rentrée des membres exclus. Monk, dans ses entretiens avec Haslerig, Ludlow et leurs adhérents, déclarait toujours une telle mesure impossible; seule-

ment, pour se débarrasser, disait-il, des importunités dont l'assiégeaient Annesley et Pierrepoint, il demanda à Scott et à Haslerig de consentir à un pourparler. Ceux-ci n'en étaient plus au point de se refuser aux négociations : ils se rendirent chez Monk, où se trouvèrent douze des membres exclus et quelques officiers. Aux premiers mots d'Annesley, Haslerig s'emporta et voulut sortir. Monk le retint en riant : « Laissez aller Annes-« ley, dit-il, je sais bien le moyen de le faire finir. » Haslerig se rassit; Annesley continua sans obstacle. Haslerig, n'y tenant plus, sortit enfin; et après son départ, la conférence s'acheva paisiblement. Les membres du *Rump* objectaient surtout le désordre qu'on allait causer en revenant sur les ventes des biens et sur les actes adoptés en faveur de la liberté de conscience. Les membres exclus promettaient de ne point toucher à ces intérêts, de ne point tourner leurs regards vers le passé, et de travailler seulement à fonder l'avenir du pays sur des bases plus légales et plus sûres. On ne se heurta point, mais on ne convint de rien; et, la séance finie, les officiers, demeurés avec leur général, avouèrent que, pour arriver à quelque décision, il fallait autre chose que des conférences. Deux ou trois cependant, moins entraînés que les autres, demandèrent que les membres exclus s'engageassent à faire voter de nouveau, en parlement, un gouvernement républicain et la confirmation de la vente des biens. On temporisa; on

répondit que les *writs* pour les élections seraient nécessairement expédiés au nom des « Gardiens des libertés « de la République d'Angleterre, » et que les ventes de biens avaient été confirmées autant qu'elles le pouvaient être. Pour ne pas laisser à de nouvelles objections le temps de s'élever, tous les membres exclus qui se trouvaient à Londres se réunirent le 20 février au soir, et conclurent l'arrangement définitif en s'engageant, entre autres choses, à voter, aussitôt après leur rentrée, l'impôt nécessaire à la solde des troupes, y compris les arrérages, à convoquer un nouveau parlement pour le 20 avril suivant, et à nommer Monk général des forces de terre et de mer. Il promit de son côté de ne leur rien demander de plus pendant la durée de leur session; et on se sépara, laissant à un avenir, qui paraissait très-prochain, le soin de démêler ce qu'il n'était pas nécessaire de discuter encore.

Le lendemain, de bonne heure, Monk quitta la Cité et reporta son quartier général à White-Hall, où il avait donné rendez-vous aux membres exclus. Là, on leur lut en son nom un discours qu'il avait, dit-il, mis par écrit dans la crainte d'être mal compris ou de se tromper, ainsi qu'il lui était arrivé naguère. Des raisonnements contre le retour des Stuart et de l'épiscopat, et sur la nécessité, soit de faire place et de préparer la voie à de nouveaux parlements, soit d'en convoquer un pour le 20 avril, tel était le texte principal de ce dis-

cours qui, le même jour, imprimé par ordre de Monk, sous le titre de *Déclaration*, fut ensuite envoyé par lui au parlement, en forme de lettre[1]. Ainsi prémuni, Monk fit conduire par sa garde les membres exclus à Westminster, où plusieurs officiers les attendaient à la porte. Quelques lords voulurent profiter de l'occasion pour reprendre aussi possession de leur chambre[2]; mais il n'était pas encore temps : la tentative avait été prévue, et le colonel de la garde, Miller, qui avait sa consigne, l'exécuta en soldat, de manière à donner beaucoup d'humeur à ceux qui avaient essayé de la forcer.

Toujours aveugles et trompés, les républicains avaient complétement ignoré ce qui se préparait. En voyant rentrer et s'asseoir dans leurs anciennes places les hommes qu'ils en avaient chassés depuis si longtemps, leur trouble fut égal à leur colère; plusieurs sortirent de la chambre, Haslerig entre autres, en criant que Monk était un traître; Ludlow refusa d'y entrer, résolu de ne pas sanctionner, disait-il, la rentrée illégale de cent cinquante-sept membres qui avaient été exclus par soixante et dix membres légalement élus et en nombre compétent pour voter. Quelques-uns des mécontents

[1] Lord Wharncliff croit que le discours publié par ordre de Monk ne fut pas le même que celui qu'il avait tenu aux membres exclus.

[2] William, comte de Strafford, fils du grand comte de Strafford, exécuté en 1641, se montra ce jour-là l'un des plus ardents à reprendre possession de son siége dans la chambre des lords. Il mourut sans enfants en 1695, et en lui s'éteignit le titre qu'avait obtenu son illustre père.

revinrent plus tard; d'autres étaient restés, commençant à songer, pour leur propre compte, au lendemain. Le parlement, ainsi complété, s'empressa d'accomplir sa promesse en nommant Monk général des troupes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. On donna à l'amiral Montague le commandement de la flotte, et comme pour faire acte de liberté, la convocation du nouveau parlement fut reculée au 25 avril. Il fut voté qu'on rendrait à la Cité ses chaînes et ses portes; on ordonna l'élargissement des personnes qui avaient été emprisonnées dans la journée du 9 février, et une enquête sur les causes de l'arrestation de sir George Booth; et le même jour Monk fit rédiger, pour l'expédier le lendemain en même temps que la nouvelle de la réintégration des membres exclus, une lettre adressée à toutes les garnisons, expliquant la nécessité où il s'était trouvé de remettre le parlement en état de voter les impôts pour la solde des troupes, et finissant par les plus sévères recommandations de surveiller et dénoncer publiquement quiconque essaierait de remuer en faveur de Charles Stuart.

Tout obéissait cependant à ces commencements de réaction que suit et favorise un gouvernement prêt à changer de route. On avait nommé un nouveau conseil d'État, composé en grande partie des membres nouvellement rentrés dans le parlement. Lambert était arrêté; sir George Booth et ses adhérents étaient relâchés

sans se soumettre aux conditions qu'on avait d'abord voulu exiger d'eux; l'évêque d'Ély, après vingt ans d'emprisonnement à la Tour, revoyait le jour de la liberté. On organisait la milice, et le commandement en était confié à des hommes dont l'opinion ne pouvait plus être douteuse. D'anciens officiers étaient renvoyés et remplacés par des gentilshommes royalistes. Haslerig et plusieurs de son parti allaient encore trouver Monk et lui rappeler ses engagements; alors le général, ôtant son gant, mettait sa main dans celle de Haslerig : « Je « vous proteste, disait-il d'un ton solennel, que je « m'opposerai de toutes mes forces à l'élévation de « Charles Stuart, et au gouvernement d'un seul et d'une « chambre des pairs. » Et il ajoutait : « Qu'ai-je donc « fait, en ramenant les membres exclus, qui vous doive « inquiéter? Si d'autres ont fort justement fait tomber « la tête du roi sur l'échafaud, n'est-ce pas ceux-là qui « l'y ont conduit?» Et Haslerig s'en allait rassuré encore pour cette fois. Ludlow, non moins ardent, essayait de conspirer, se fiant à la promesse que lui avait faite le colonel Morley de lui livrer la Tour; et, heureusement pour lui, il rencontrait mille obstacles à l'exécution de son projet. Overton travaillait à faire révolter Hull et une partie des garnisons d'Angleterre; mais, prévenu à temps, il rendait la ville au colonel Fairfax, nommé pour le remplacer. L'armée d'Irlande s'était déclarée pour un parlement libre et complet, et l'Écosse, où

Morgan avait reçu de nouveaux renforts, était prête à obéir au moindre signe.

Les républicains, réduits pour dernière ressource à la fidélité de Monk, n'épargnaient aucun moyen de le retenir et de l'engager. Peu de jours après la réintégration des membres exclus, ils avaient proposé de donner à perpétuité, à Monk et à ses héritiers, le domaine royal de Hampton-Court, que s'était réservé Cromwell sur les biens de la couronne. Les membres rentrés n'avaient osé s'y opposer; mais Monk lui-même, embarrassé d'une pareille faveur, déclara qu'il trouvait la maison trop grande pour lui. Ses amis, à la troisième lecture, firent donc substituer au titre de propriétaire celui d'intendant à vie des domaines et manoirs de Hampton-Court; et Monk, en acceptant, au lieu de la propriété, une gratification de vingt mille livres sterling, laissa voir combien il comptait peu sur la stabilité du régime qui semblait encore debout. L'alarme était grande parmi les gens dont la fortune et l'existence s'y trouvaient attachées. L'armée surtout se voyait avec inquiétude insensiblement écartée de toute participation aux affaires, et sentait que ce qui se ferait sans elle se ferait contre elle. Déjà les officiers s'étaient plaints du projet de réorganisation de la milice, et surtout de ce qu'on chargeait de cette opération des hommes notoirement entachés de royalisme. Monk parut surpris; et voulant, dit-il, se faire expliquer la chose, il demanda

une conférence entre ses officiers et quelques membres des divers partis du parlement. On en tint plusieurs, où Haslerig soutint les volontés de l'armée et Monk la suprématie parlementaire. Enfin, après avoir assez longtemps disputé, on déclara qu'il était temps de finir ces pourparlers devenus inutiles puisque le résultat n'en pouvait être porté au parlement près de se dissoudre.

Les hommes ne se résignent point à demeurer sans influence sur la décision de leur propre destinée. Le parti républicain, jugeant sa défaite inévitable, voulut y concourir lui-même, ne fût-ce que dans l'espoir de rendre sa chute plus douce. Il se sentit moins effrayé d'un nouveau protectorat que du retour de la royauté. Les hommes surtout qui, soit dans le parlement, soit dans l'armée, avaient contribué à la mort du roi, s'estimaient heureux s'ils pouvaient, à quelque prix que ce fût, écarter son fils. On résolut donc d'offrir à Monk le pouvoir pour lui-même; et le parlement ayant, le 13 mars 1660, fait effacer de ses registres l'engagement de fidélité à la république dans la forme actuellement en vigueur, sans roi ni chambre des lords, Scott, Haslerig, et quelques autres, membres du parlement ou officiers de leur parti, abordèrent Monk à White-Hall où il s'était rendu pour assister au conseil d'État, et commencèrent en lui exprimant les craintes que leur inspirait la marche du parlement, surtout le vote de la veille : « Il est clair, dit Haslerig, qu'on veut rame-

« ner le roi.—S'il revenait, général, reprit un autre, « vous seriez perdu ; vous y auriez trop contribué pour « qu'on pût vous récompenser. On vous ferait mourir « comme Stanley, lorsqu'il eut mis Henri VII sur le « trône : il ne fallait qu'un mauvais prétexte ; mais son « crime réel était d'avoir trop mérité. »—Monk parut peu ému : « Je n'ai pas été non plus, dit-il, trop con- « tent du vote d'hier ; il était inutile. J'en ai parlé à « quelques-uns des plus raisonnables ; ils m'ont dit « que, comme le soin de régler définitivement la forme « du gouvernement était remis au parlement près de « s'assembler, ils n'avaient pas voulu empiéter sur son « autorité ni s'embarrasser eux-mêmes d'un engage- « ment pris d'avance. Mais il n'y a rien à craindre, « ajouta-t-il ; les *writs* de convocation détermineront « les limites de la discussion. » Les assistants ne paraissaient pas rassurés. « Le peuple, disaient-ils, a pris « un travers : il ne sait ce qu'il lui faut ; il est clair « qu'il ne veut plus de la république, et qu'il en faudra « revenir au gouvernement d'un seul. Vous êtes plus « que personne en position d'y penser, et nous avons « lieu de croire que tous les gens de bien se join- « draient à nous pour vous y porter. » Monk continua de demeurer calme : « J'ai l'exemple de Cromwell, dit-il ; « je ne veux pas me casser le cou, comme il l'a cassé à « toute sa famille. » On répondit que Cromwell avait usurpé le pouvoir contre le vœu de l'armée et des gens

de bien : « Vous aurez au contraire leurs voix unani-
« mes, disait-on, et cela, quelque titre que vous pre-
« niez.—Nous vous donnerons cent mille signatures, »
s'écria Haslerig avec sa pétulance accoutumée. Monk continua de repousser avec indifférence l'offre d'une fortune trop peu solide pour le tenter. Son ambition n'était ni grande ni folle, et il n'avait en lui rien de ce qui élève au-dessus des prévoyances du bon sens et des calculs de la probabilité. Les négociateurs déjoués le quittèrent pour aller, sans perdre de temps, essayer d'autres mesures, et Monk se rendit au conseil. On raconte que son beau-frère Clargis, à qui les députés républicains avaient fait d'abord quelques ouvertures, les voyant ensuite se rendre près de Monk, et présumant apparemment les intentions du général, avait sur-le-champ informé de ce qui se passait sir Antoine Ashley Cooper, alors au conseil. Empressés de trouver leurs ennemis en faute, les Presbytériens du conseil avaient fait décider qu'aussitôt la conférence finie et le général entré en séance, Clargis serait appelé pour déposer de ce qu'il savait, et qu'on prierait Monk de donner les éclaircissements nécessaires pour prévenir de si mauvais desseins. Monk arriva, et pensa qu'il n'y avait pas de quoi faire tant de bruit. « Ils étaient un peu inquiets, dit-il,
« de ce qui se passe au parlement; mais je leur ai
« parlé, et ils s'en sont allés contents. » Il était également contraire aux inclinations de Monk de perdre des

gens dont il ne craignait rien, de rompre avec ceux qu'il espérait encore tromper, et de précipiter par des secousses ce qui pouvait s'accomplir paisiblement.

On lui préparait cependant encore un effort à éluder. Au sortir de la conférence, les principaux meneurs parmi les officiers s'étaient assemblés, et avaient résolu d'obliger le parlement, avant sa dissolution, à constituer à jamais le pays en République, de telle sorte qu'aucun parlement subséquent n'eût le droit d'altérer cette forme de gouvernement. On rédigea, en conséquence, une déclaration que devait signer l'armée. L'assemblée se sépara en indiquant pour le lendemain un conseil général des officiers.

Clargis était auprès de Monk lorsqu'on vint lui apporter la déclaration à signer en tête de l'armée. Il vit le général troublé, et proposa d'ajourner la signature au lendemain, dans le conseil général des officiers. Monk s'y rendit; le colonel Okey, l'un des juges du roi, et plus brave qu'habile dans la discussion, porta la parole au nom des mécontents, disant que la bonne vieille cause était perdue si l'on n'y portait remède, et que le plus sûr remède était la déclaration proposée. « Si le parlement refuse d'y souscrire, ajouta-t-il, il fau« dra prendre, pour sauver la nation, les moyens que « nous inspirera le Seigneur. » Clargis, prenant la parole, demanda aux assistants quels moyens ils pourraient avoir d'imposer leur volonté au parlement, fort

de l'assentiment du peuple, qui ne manquerait pas de le seconder de tous ses efforts pour repousser le despotisme de l'armée. « Pour en venir à bout autrefois, leur « dit-il, il vous a fallu faire décréter d'accusation en « diverses fois quatorze des membres du parlement, et « en exclure deux cents; maintenant que va-t-il faire « si vous voulez encore user de violence? Il se dissou- « dra sans expédier les *writs* de convocation, et vous « laissera sans gouvernement, sans solde, à moins « qu'après avoir traité comme vous l'avez fait Richard « Cromwell, vous ne vouliez avoir recours à sa bonté. « Une seule ressource resterait, ajouta-t-il en se tour- « nant vers Monk, ce serait que Son Excellence voulût « se charger du pouvoir; mais elle s'y refuse. »

« — On me tirera à quatre chevaux, dit Monk, plutôt « que de me faire consentir à trahir ainsi la nation. »

Clargis reprit, on répliqua; le débat fut long et vif; et Monk, selon sa coutume, prenant la parole lorsque l'embarras de répondre aux questions commençait à laisser le champ libre à l'autorité, admonesta gravement les officiers de leur devoir, défendit à l'avenir de pareilles assemblées, remarqua les plus audacieux et les plus remuants pour s'en débarrasser bientôt, et le lendemain il écrivit au parlement.

La dissolution prochaine devait le délivrer de plusieurs de ces partis qu'il avait à ménager ou à conduire. Nul en ce moment ne lui donnait plus de peine que le

sien propre, celui du moins qu'il avait adopté, en passant, pour arriver à son but définitif. Il voyait avec satisfaction les Presbytériens s'engager chaque jour plus avant dans la route de la royauté ; mais il n'y voulait pas marcher avec eux, encore moins s'en laisser devancer. La difficulté était de les retenir. Une fois rentrés en possession de leurs siéges, les chefs de ce parti, dans l'intérêt du pays et aussi dans le leur, avaient pensé qu'il leur convenait d'user de ce retour de pouvoir pour prendre leurs sûretés dans le grand événement qui se préparait, et pour fonder définitivement, par le retour même du roi, les résultats essentiels de la révolution entreprise depuis vingt ans. « Si « le roi doit revenir, commençait à dire Prynne, il est « plus sûr, pour ceux qui ont fait la guerre à son « père, qu'il revienne par leur moyen; » et dans ce but, plusieurs paraissaient disposés à retarder encore la dissolution du parlement. Monk, soigneux de prévenir toute combinaison nouvelle, y employa activement pendant trois semaines la dextérité de Morrice, son plus sûr et plus utile confident parmi les Presbytériens. On imposa silence à Prynne ; le sévère républicanisme du général repoussa toute confidence prématurée ; on rappela aux plus obstinés la promesse et la nécessité de se dissoudre. Ils s'y décidèrent enfin le 16 mars, et ce Long-Parlement qui, rassemblé pour soutenir la liberté, s'était usé à exercer la tyrannie, ne se trouva

plus, après avoir survécu à tant d'échecs, la force de vivre encore quelques semaines pour achever son ouvrage. En vain, par un vote porté avant de se séparer, défendit-on qu'aucun officier pût être employé s'il ne déclarait par écrit qu'il approuvait la guerre entreprise par les chambres contre le dernier roi; en vain voulut-on exclure du prochain parlement ceux qui avaient pris les armes contre celui qui se séparait, et même leurs enfants : le *Rump* n'était plus en état de se survivre, et personne ne s'abusa sur la nullité de ses dispositions testamentaires.

Le jour de la dernière séance, Monk, pressé sans doute par ses officiers, écrivit à la chambre pour lui demander de révoquer l'acte sur la milice, dont l'organisation, remise, disait-il, en des mains suspectes, pouvait, en dépit de l'armée, amener le retour de Charles Stuart. Quelques-uns, troublés et embarrassés de ce message, craignaient un piége; mais d'autres avaient reçu un avis secret. Prynne alla sur-le-champ chez l'imprimeur hâter la publication de l'acte, qui parut en effet le soir même, et un grand nombre de gentilshommes partirent pour aller dans leurs comtés réaliser les craintes de l'armée.

Tout marchait rapidement vers un terme prévu. L'opinion royaliste, si elle n'osait encore prétendre à dominer, du moins ne se cachait plus. Le peuple, toujours plus hardi que ses chefs, parce qu'il réfléchit moins

et qu'il a bien moins à perdre, criait de toutes parts : « le Roi ! le Roi ! » Les chanteurs royalistes retentissaient librement dans les rues; et deux jours avant la dissolution du parlement, un peintre était venu, accompagné de quelques soldats[1], sur la place de la Bourse (*Royal Exchange*), et avait effacé l'inscription mise à l'endroit qu'avait occupé la statue de Charles Ier : *Exit tyrannus, regum ultimus*, etc. Personne n'avait demandé au peintre son ordre, et nul n'avait douté qu'il ne vînt du gé-

[1] Ce fait est rapporté par Clarendon dans une lettre à sir Henri Bennet, sous la date du 10 avril 1660 (Clarendon, *State papers*, t. III, p. 725), et confirmé par Pepys, dans son *Journal de 1659 à 1669* (t. I, p. 46, édit. in-8° de 1828); mais ni l'un ni l'autre ne font aucune mention de soldats comme y ayant pris part, et lord Wharncliff, dans sa traduction de cette *Étude* (p. 239, dans la note), demande comment j'ai pu y ajouter cette circonstance, et cherche à expliquer cette addition par quelque méprise. La présence des soldats est expressément mentionnée dans une lettre adressée de Londres à M. de Brienne (25 mars 1660), et qui porte : « Je vous dirai une chose, laquelle j'ai vue de mes propres yeux, qui est qu'environ sur les sept heures du soir, quelques soldats, accompagnés de divers autres, sont venus sur la Bourse, avec échelles, et ensuite ont effacé ce qui était écrit au-dessus de la statue du défunt roi, laquelle portait qu'il avait été jeté hors de cette place, s'entend sa statue, comme tyran. Cette action s'est passée fort paisiblement, et avec grande acclamation du peuple qui s'y est rencontré, qui était en grand nombre, et même quasi comme si c'avait été en pleine Bourse; de plus, feux de joie se sont faits au beau milieu de ladite Bourse, où les acclamations n'étaient que de *vive le roi!* ayant demeuré jusqu'à la dernière heure pour tâcher d'apprendre quelque chose digne de vous être mandé. » (*Archives des affaires étrangères de France; Angleterre*, rég. 58, n° 135).

Ce récit d'un témoin oculaire est d'ailleurs conforme à la vraisemblance. Si, comme le pensent tous ceux qui parlent de ce fait, Monk n'y était pas étranger, il y a lieu de croire qu'il fit accompagner par des soldats le peintre chargé d'effacer l'inscription.

néral. Quant à Monk, toujours le même, c'est-à-dire constant à varier son langage selon les personnes, il ne laissait prise sur son compte à aucune opinion déterminée. Le mouvement allait s'accélérant sans que l'homme qui le dirigeait parût avancer d'un seul pas, si ce n'est pour reculer l'instant d'après. Un des agents du roi, à Londres, mandait le 10 mars : « Monk a dé-« claré qu'il adhérerait au parlement en ce qui con-« cerne le roi et les lords... Un autre jour, il a dit qu'il « verserait la dernière goutte de son sang avant de « consentir au retour des Stuart en Angleterre.... Mais « ce soir il était de nouveau dans de bonnes disposi-« tions. » Ses moindres paroles, recueillies avec soin, répétées de bouche en bouche, ne servaient, par leur variété, qu'à entretenir l'incertitude. On savait cependant que, dans son impertinente gaîté, mistriss Monk avait demandé à Hugh Peters, riche de biens confisqués, s'il n'était pas pour la restitution; et le petit Kit, son fils, tourmenté de questions et de présents, avait avoué qu'un jour, au lit, son père et sa mère avaient parlé du retour du roi [1]. Les républicains ne pouvaient plus se laisser tromper. Henri Martyn, avec qui Monk avait été lié, lui demandait un jour ce que définitivement il avait intention de faire : « Une république, dit « Monk; je l'ai toujours voulue et je la veux encore.

[1] Kit (Christophe), qui fut duc d'Albemarle après son père, était alors un enfant entre six et sept ans. (*Extrait de la trad. angl.*)

« — Je dois vous croire, répondit Martyn; mais je ne « puis m'empêcher de me rappeler le conte de ce tail- « leur de campagne qu'on rencontra un jour chargé « d'instruments à travailler la terre. On lui demanda « ce qu'il allait faire. — Prendre, dit-il, la mesure d'un « habit. — Quoi! avec une bêche et une pioche? — Oui, « c'est comme cela qu'on fait aujourd'hui. »

Cependant ce qui effrayait les uns ne suffisait pas pour rassurer entièrement les autres. Les Cavaliers n'osaient encore aborder Monk; un seul, sir John Greenville, le savait accessible, et commençait à chercher les moyens de s'aboucher avec lui.

Le soir même de la rentrée des membres exclus à Westminster, Monk était allé s'établir à Saint-James, où, plus loin de la Cité et moins exposé aux regards, il se promettait de conduire plus secrètement les affaires nouvelles dont il prévoyait qu'il aurait bientôt à s'occuper. Sir John, en qualité de parent, l'y allait voir comme beaucoup d'autres; mais, toujours reçu au milieu de la foule, vainement prolongeait-il ses visites au delà de la mesure convenable, pour arriver à se trouver seul avec le général. Aussitôt que, les appartements presque évacués, Monk commençait à prévoir le tête-à-tête : « Il est tard, disait-il; bonsoir, cousin; » ou bien, à d'autres heures, il était toujours appelé par une affaire. Désespéré de ne pouvoir trouver le moment favorable, sir John s'adressa enfin à Morrice, l'un des

membres rentrés, parent et ami du général, logé chez lui, et qui, depuis que l'affaire s'agrandissait, avait remplacé, pour la direction confidentielle, le comité politique et le chapelain Gumble. Greenville le conjura de lui obtenir un rendez-vous du général, auquel il avait à communiquer des choses de la plus haute importance. Monk lui fit dire de les confier à Morrice. Greenville refusa absolument de s'ouvrir à d'autres qu'au général lui-même, et déclara que, s'il n'en pouvait obtenir une audience, il lui parlerait la première fois qu'il le rencontrerait, n'importe en quel lieu. Monk lui donna rendez-vous pour le lendemain au soir dans la chambre de Morrice. Greenville l'aborda en se félicitant de pouvoir enfin remettre aux mains du général un dépôt depuis longtemps entre les siennes, et remplir à son égard les ordres du roi son maître; en même temps il lui présenta les lettres écrites par le roi au moment de l'insurrection de sir George Booth. Monk, jetant les yeux sur les papiers, recula de quelques pas, et demanda à son cousin, d'un air irrité, comment il n'avait pas craint le danger auquel il s'exposait en se chargeant auprès de lui d'une pareille commission. Greenville répondit qu'il s'y exposait de bon cœur, ainsi qu'il l'avait fait souvent, pour le service du roi: « Mais, dans ce cas-ci, général, « ajouta-t-il, j'ai quelque encouragement de plus qu'à « l'ordinaire. Votre Excellence ne peut avoir oublié

« le message que lui a porté son frère en Écosse. »

Le déguisement n'était plus de saison ; Monk changea subitement de rôle, et, les bras ouverts, s'avança vers son cousin, le remercia de lui avoir si bien gardé le secret, et l'assura qu'il était l'homme du monde avec lequel il lui était le plus agréable de traiter cette grande affaire. Il prit ensuite lecture des lettres. « Je ne « puis croire, lui mandait le roi, que vous me veuillez « du mal. Vous n'en avez aucun motif, et ce que j'at- « tends de vous sera un si grand bienfait pour votre « pays que je ne puis penser que vous refusiez de me « servir. » Dans les pouvoirs donnés à Greenville, Charles s'exprimait ainsi : « Je suis convaincu que le « général Monk ne peut avoir en son cœur aucune « mauvaise volonté à mon égard ; il n'a rien fait non « plus contre moi que je ne puisse aisément pardon- « ner, et il est en son pouvoir de me rendre un service « tel que je ne serai jamais en état de le récompenser « complétement. »

Puis il autorisait Greenville à traiter avec Monk aux conditions que demanderait le général, soit pour lui-même, soit pour son armée, dont le roi s'engageait à lui conserver le commandement. Cependant, d'après ses instructions secrètes, Greenville devait se borner à promettre, au nom du roi, une dotation de cent mille livres sterling, à distribuer entre Monk et son armée, à la volonté du général. Mais depuis le 21 juillet 1659,

date de ces lettres, les temps et les situations avaient bien changé, et Greenville ne crut pas dépasser ses pouvoirs en offrant à Monk, avec le titre de grand connétable, le choix entre toutes les grandes charges de la couronne. Trop sûr de son marché pour le gâter en le faisant d'avance, Monk refusa toute condition pour lui-même, et, menteur même lorsqu'il traitait de bonne foi, il désavoua, dans les termes de la plus humble et de la plus soumise loyauté, tout ce que sa conduite passée avait eu de contraire à la fidélité qu'il avait, dit-il, toujours conservée dans son cœur. « Jus-« qu'à présent, ajouta-t-il, je n'ai pas été en situation de « servir le roi; maintenant je le puis, et je suis résolu « d'y hasarder ma fortune et ma vie. » Et appelant Morrice : « Cet honnête homme, dit-il, sera témoin de « ma promesse. » Tout fut bientôt convenu entre eux. Monk était disposé à se confier, au moins autant pour son pays que pour lui-même, aux gracieuses intentions de Sa Majesté; seulement, afin d'écarter tout obstacle à son retour, il demanda : 1° une amnistie générale, sauf envers ceux que le parlement jugerait devoir en excepter; 2° la promesse de consentir à tout acte jugé nécessaire pour garantir les ventes des terres et le paiement des arrérages de l'armée; 3° enfin la liberté de conscience, autant qu'elle serait compatible avec la tranquillité du gouvernement civil. De plus, il engageait le roi à quitter promptement les terres d'Espagne, d'où,

une fois reconnu roi d'Angleterre, il aurait peut-être peine à sortir sans quelque fâcheuse condition. Monk, ne voulant pas encore hasarder une lettre au roi, invita sir John à se charger lui-même de porter sa réponse, lui fit lire plusieurs fois ses instructions, puis brûla le papier, exigeant qu'il lui promît de ne le pas récrire, et de ne confier le secret de sa mission qu'au roi seul, sans aucun intermédiaire. Cette précaution regardait, dit-on, surtout le chancelier Hyde, objet particulier de l'antipathie de Monk, et qui le lui a bien rendu.

Greenville fit sa traversée sur le même bâtiment que lord Mordaunt, qui se rendait à Bruxelles pour son propre compte, et qui n'eut pas le moindre soupçon de la mission de son compagnon de voyage. Chacun cherchait alors à traiter de son côté, et à s'assurer, dans l'événement, son propre profit. Il n'était pas un intérêt, pas une nuance d'opinion qui n'eût son agent à Bruxelles ou auprès de Monk, et d'ordinaire sur les deux points à la fois, tous cherchant à se devancer, à se tromper, et se méfiant les uns des autres sans parvenir à se deviner. Parmi les plus importants, Hollis et les autres chefs presbytériens se flattèrent quelques jours de diriger le mouvement. Leurs intentions étaient sincères et patriotiques, mais leur opiniâtreté n'avait point été éclairée par l'expérience. Après tant de revers, qu'ils n'avaient pas su éviter, après une si longue impuissance, ils se croyaient ramenés par les événements,

qui avaient marché sans eux, au même point où ils se trouvaient avant leur chute, et ne s'apercevaient pas que le pouvoir qui venait de leur être rendu n'était qu'un des premiers progrès de la réaction qui les relevait, en passant, pour aller ensuite bien plus loin. En possession du gouvernement, qui résidait alors tout entier dans le conseil d'État, ces anciens chefs du Long-Parlement se croyaient encore les maîtres du pays dont l'opinion leur échappait, dont l'armée était contre eux, et ils se disposaient à débattre avec le roi les conditions qu'ils voulaient mettre à son retour. Elles étaient rigoureuses; son père ne les avait acceptées qu'à la dernière extrémité, lorsque déjà était passé le moment de les obtenir. Ce qui leur paraissait le plus difficile, c'était de gagner Monk, tous les jours plus sévère dans son républicanisme presbytérien. Il n'avait plus que ces hommes-là à tromper, et il s'y appliquait tout entier. Ils l'abordèrent avec précaution, et furent d'abord repoussés par son invincible attachement à la République. Cependant, leurs raisons étaient fortes; les hommes qui s'adressaient à lui méritaient des égards: il parut se laisser entraîner; puis il hésita et sembla craindre de se mêler d'une négociation difficile et qu'il valait mieux laisser au parlement. Les Presbytériens n'en attachèrent que plus de prix à la victoire que Monk semblait leur accorder à regret, et un messager se hâta d'aller de leur part apprendre à Charles II qu'ils

avaient enfin décidé le général à le reconnaître, aux conditions proposées au roi son père, dans l'île de Wight, mais seulement à ces conditions. Ils conjuraient Sa Majesté de ne pas rejeter ce moyen, peut-être unique, de recouvrer sa couronne. Sir John Greenville venait d'arriver, et le roi l'avait vu lorsque l'envoyé presbytérien apporta ces propositions. Charles et ses conseillers, que, malgré la répugnance de Monk, il avait bien fallu mettre dans la confidence des offres du général, éprouvèrent un moment de trouble; mais, bientôt rassuré par sir John, le roi sourit du service tardif que le messager de Monk venait de lui apprendre à dédaigner, et refusa d'entrer en négociation avec les chefs presbytériens.

Tous s'empressaient, à ce dernier moment, de regagner le temps perdu, inquiets de voir les événements se précipiter sans qu'ils y eussent encore pris place. L'ambassadeur de France, Bourdeaux, fit prier Clargis, qu'il connaissait un peu, de lui procurer une entrevue avec le général. Clargis se rendit chez lui, et l'ambassadeur, l'ayant fait entrer seul dans son cabinet, commença avec sa vivacité gasconne un entretien dont Clargis lui laissait volontiers faire les frais. « Le général, dit « Bourdeaux, a quelque grand dessein; tout le monde « le voit. Il veut, sans aucun doute, ou se faire roi « lui-même, ou ramener le roi. Eh bien! dans ces « deux cas, personne ne lui peut rendre autant de ser- « vices que moi. Un Anglais se compromettrait; moi,

« je ne cours aucun risque. Mais ce n'est pas de moi « qu'il s'agit ici, ajouta-t-il d'un air de confidence, « c'est du cardinal. Il sera charmé que Son Excellence « veuille bien l'honorer de son amitié, et il est prêt à « l'aider dans tous ses projets. » Puis reprenant : « Je ne dirai pas bien ce qui vaudrait le mieux pour « le général, ou d'établir le règne de sa famille, ou de « ramener le roi. Les deux choses lui feraient beau- « coup d'honneur, et la dernière, pour être plus facile, « n'en serait pas moins glorieuse. Mais, dans tous les « cas, il peut compter sur le cardinal : car, afin que « vous le sachiez, le cardinal a été l'intime allié d'Oli- « vier Cromwell. Cromwell n'a pris le pouvoir qu'avec « sa participation; c'est le cardinal qui l'a guidé pas « à pas dans toute cette affaire. » Et continuant de s'offrir, il assura Clargis que, si l'intention du général était de ramener le roi, ce qu'il y avait de mieux était d'engager Charles à passer en France, et de remettre toute la négociation entre les mains du cardinal, auquel cas il n'était rien que Monk ne pût attendre de la cour de France.

Clargis reçut froidement ces ouvertures, et, empressé de se débarrasser d'une confidence inutile et dangereuse, il se déclara un beaucoup trop petit personnage pour entrer en de si grandes affaires, et se contenta d'assurer l'ambassadeur que son beau-frère ne prétendait rien pour lui-même, et était déterminé

à s'en remettre à la décision du parlement. « Vos par-
« lements, dit Bourdeaux, sont des assemblées si
« tumultueuses, si changeantes, qu'on ne sait avec
« eux sur quoi compter. Si le général ne fait pas ce
« que je lui conseille, ils peuvent le précipiter dans
« quelque mesure qui le perdra, lui et sa famille. »
Clargis se retira, promettant à l'ambassadeur de sonder son beau-frère pour savoir jusqu'à quel point on pourrait entamer avec lui la proposition, et d'en informer Bourdeaux qui traiterait alors directement, sachant, disait-il, assez d'anglais pour se faire comprendre du général, qui ne savait pas un mot de français.

Monk ne voulut entendre parler de rien ; seulement, pour ne pas désobliger l'ambassadeur, il consentit à en recevoir une pure et simple visite qui se borna, de la part de Bourdeaux, à des offres générales de service, et n'aboutit à rien de plus [1].

[1] Ceci est le récit qu'a fait Clargis lui-même de ses relations et de celles de Monk avec l'ambassadeur de France, dans la *Continuation de la chronique de Baker*, dont il est l'auteur. Ce récit est complété et, à peu de chose près, confirmé par les Documents publiés à la fin de ce volume, et qui contiennent toute la partie de la correspondance de M. de Bourdeaux, soit avec le cardinal Mazarin, soit avec M. de Brienne, qui a trait à la conduite progressive de Monk, soit en Écosse, soit en Angleterre, depuis la mort de Cromwell jusqu'au retour de Charles II. La publication de ces documents me dispense de réfuter de nouveau l'anecdote rapportée par Locke, d'après son ami Ashley Cooper, le célèbre comte de Shaftesbury, qui se vantait d'avoir déjoué Monk dans son dessein de s'approprier le gouvernement de l'Angleterre, avec l'aide du cardinal Mazarin. On verra là combien Hume, M. Hallam et lord Whamcliff ont eu raison de ne pas ajouter foi à cette anecdote.

Charles, selon l'avis de Monk, avait promptement quitté Bruxelles, et s'était rendu à Bréda, d'où Greenville repartit aussitôt, rapportant des lettres et déclarations du roi, adressées au prochain parlement, à l'armée, à la Cité; d'autres pour Monk, dont une particulière, écrite de la main de Charles; une commission de généralissime de toutes les troupes de terre et de mer dans les trois royaumes; enfin, un brevet en blanc de secrétaire d'État, que Monk destinait à Morrice. Mais pour le moment, gardant seulement la lettre du roi, et fidèle à ses habitudes de précaution, Monk ne voulut point se charger des autres papiers, que Greenville renferma, jusqu'au jour d'en faire usage, dans une cache depuis longtemps destinée à de tels secrets.

Le mois d'avril avançait, et en même temps les élections. La majorité qu'elles devaient amener n'était point douteuse; et Monk, qui ne refusait personne, ayant écrit aux officiers municipaux de Bridgenorth pour recommander au choix des électeurs Thurloe, secrétaire de Cromwell, on répondit qu'on n'avait pas osé faire usage de sa lettre. « Le général, ajoutait-« on, fût-il venu en personne se présenter lui-même, « il n'eût pas été élu, à moins de se déclarer absolu-« ment pour le roi, et sans aucune des conditions dont « on avait ouï parler. » La milice s'organisait partout dans le même esprit. L'armée, mécontente mais domptée, n'opposait plus de résistance, bien qu'elle excitât

encore des craintes. Des peines sévères furent portées contre quiconque chercherait à susciter des troubles ou des inquiétudes parmi les soldats ou les officiers, et dix livres sterling de récompense furent promises à tout dénonciateur d'une pareille tentative. On fit signer aux officiers une adresse au général, dans laquelle ils s'engageaient, pour eux et leurs soldats, à obéir implicitement aux ordres de Son Excellence, du conseil d'État ou du parlement près de s'assembler, et à s'interdire toute réunion, toute remontrance. Ceux qui refusèrent furent destitués et remplacés par des gentilshommes royalistes ou des lords.

Tout semblait prêt, et l'on n'attendait plus que le 25 avril 1660, jour de l'ouverture du nouveau parlement, lorsqu'on apprit que Lambert s'était évadé de la Tour. On le manqua de quelques instants à Londres, où il s'était caché d'abord; et l'on sut bientôt qu'arrivé dans le comté de Warwick, où il avait donné rendez-vous d'avance à quelques-uns de ses amis, il commençait à attirer à lui les troupes des environs. L'ébranlement parut général : on voulut, pour s'assurer des soldats, les obliger à signer l'adresse des officiers; ils désertèrent par bandes. La seule armée de Londres demeurait entière, ou du moins n'avait perdu que deux soldats; mais il n'eût pas été sûr de s'y fier; et Monk eut soin de se faire dissuader de la résolution qu'il avait annoncée de marcher en personne contre

Lambert. Il envoya à sa poursuite Ingoldsby, et demeura à Londres, où la circonstance exigeait de lui d'autres soins. Reprenant, en ce moment de danger, la décision qui lui était naturelle quand elle devenait nécessaire, il manda sir John Greenville : « Si Ingoldsby « est battu, lui dit-il, et que l'armée rejoigne Lambert, « je me déclarerai pour le roi, je publierai ma com- « mission et je ferai armer tous les royalistes d'Angle- « terre, d'Écosse et d'Irlande ; ayez soin qu'on soit en « mesure de recevoir mes ordres. » Ce fut alors aussi qu'il écrivit au roi pour le remercier, et s'engager formellement à son service. Sa lettre fut aussitôt portée à Bréda, par Bernard Greenville, neveu de sir John.

La veille de Pâques, 21 avril 1660[1], quatre jours après l'évasion de Lambert, Ingoldsby était à Northampton avec ce qu'il avait pu rassembler de troupes sûres, la milice du comté, et une centaine de gentilshommes royalistes sous la conduite du comte d'Exeter. Le lendemain, ils marchèrent sur Daventry, où ils avaient appris que se trouvait Lambert, entouré des gens qui s'étaient rassemblés autour de lui à la hâte, troupe en désordre et incertaine encore sur le grand pas où elle allait s'engager. Tandis que Lambert se retirait et qu'on se hâtait pour le joindre, quelques éclaireurs rencontrèrent le capitaine Haslerig, fils de sir Arthur, qui, mécontent de Lambert ou désespérant du succès

[1] Selon l'ancien calendrier, encore en vigueur à cette époque en Angleterre.

de son entreprise, venait de le quitter, mais seul, et laissant avec Lambert sa compagnie. On le fit prisonnier; puis on le relâcha sur la parole qu'il donna de faire déserter sa compagnie. Enfin, on rencontra Lambert derrière un petit ruisseau qui séparait les deux troupes. Il n'avait que sept escadrons de cavalerie mal formés, et un très-petit corps d'infanterie. Quelques-uns de ses hommes vinrent en avant, mais isolément et sans intention d'attaquer; Ingoldsby défendit aux siens de quitter leurs rangs, et, se mêlant à ceux de Lambert, en habit de simple cavalier et sans être connu d'aucun d'eux, il s'entretint avec eux du danger auquel ils s'exposaient. Vingt-cinq cavaliers de Lambert, ayant à leur tête un quartier-maître, passèrent du côté d'Ingoldsby, mais ne voulurent point prendre parti avec lui; on leur ôta pour le moment leurs chevaux et leurs armes, qui leur furent rendus ensuite. Cette sorte de pourparler dura environ quatre heures; personne n'avait envie de commencer. Enfin, Ingoldsby donna l'ordre de charger; ses fantassins firent feu et blessèrent deux des hommes de Lambert. Celui-ci s'avança au pas de charge, ordonnant à ses gens de ne tirer que lorsqu'ils seraient sur l'ennemi; mais, arrivés à portée de pistolet, ils s'arrêtèrent en baissant leurs armes. La compagnie du fils de Haslerig passa de l'autre côté sous un quartier-maître que, par pudeur, il avait chargé d'exécuter à sa place la trahison promise; une

autre compagnie suivit cet exemple. Dans ce moment d'hésitation qui précède la fuite, Ingoldsby arriva jusqu'à Lambert, et lui dit : « Vous êtes mon prisonnier. » Lambert demanda à traiter, et fut refusé ; il sollicita au moins la liberté de s'échapper. « Faites de nous ce que vous voudrez, mais laissez-le aller, » disaient Axtell, Okey et les officiers qui l'entouraient encore ; « quel avantage avez-vous à le perdre? » Refusé de nouveau, Lambert mit son cheval au galop pour se sauver ; mais Ingoldsby, lancé à sa poursuite, le serrait de près, le pistolet à la main, lui criant de se rendre ou qu'il était mort. Le succès avait trop souvent manqué à Lambert, nul espoir ne le soutenait plus : son courage l'abandonna ; il s'arrêta, demanda inutilement sa liberté, puis se rendit, et fut reconduit à la Tour, moins d'une semaine après l'avoir quittée.

Vers cette époque, plusieurs des officiers vinrent proposer à Monk d'accomplir eux-mêmes ce qui allait s'exécuter sans eux. Ils s'engageaient à faire déclarer l'armée pour le roi, et à rendre ainsi leur rôle plus honorable et leur condition meilleure. Monk n'avait plus besoin d'eux, et ne voulut pas s'en servir ; il répondit par ses déclarations ordinaires de soumission à la décision du parlement. Le 25 avril enfin, le parlement s'assembla[1] ; la chambre des lords siégea, composée de

1 Monk fut élu par le comté de Devon et par l'université de Cambridge. Il opta pour le comté de Devon. (*Extrait de la trad. angl.*)

ceux de ses anciens membres qui avaient siégé jusqu'au procès de Charles Ier. Monk reçut des deux chambres le titre de capitaine général des troupes de terre, et des remercîments solennels, auxquels il répondit par une invitation de s'occuper moins du passé que de l'avenir. Le 1er mai fut le jour fixé pour délibérer sur le gouvernement qu'il convenait de donner aux trois nations; et, dans l'intervalle, Greenville se présenta à la porte du conseil d'État, demandant à parler au général Monk. Monk, averti par le colonel Birch, l'un des membres du conseil, se rendit à la porte, où Greenville lui remit la lettre officielle que lui adressait le roi, pour être, par lui, communiquée au conseil d'État et aux officiers de l'armée. Monk regarda à peine Greenville, jeta les yeux sur le sceau de la lettre, feignit la surprise, et rentra au conseil, ordonnant d'un air sévère à Greenville d'attendre, et à ses gardes de veiller sur lui. Le conseil, plus surpris que Monk, agita vivement le parti à prendre sur cette lettre; Birch, effrayé, protestait que c'était sans se douter de rien qu'il avait averti le général. Greenville, introduit et interrogé sur l'origine de cette lettre, répondit qu'il l'avait reçue à Bréda, du roi son maître. On voulait l'envoyer en prison; Monk en répondit, et il fut décidé que la lettre ne serait ouverte qu'en séance du parlement.

Le 1er mai 1660 termina enfin cette longue comédie, qui ne trompait plus personne. Greenville se présenta suc-

cessivement aux deux chambres, porteur des lettres du roi et de la déclaration de Bréda, rédigée sur les bases qu'avait indiquées Monk dans ses instructions à sir John. Le roi, reconnu aussitôt avec empressement dans les deux chambres, fut proclamé le 8 mai à Londres, au milieu des cris, des feux de joie et de tout ce bruit de la victoire qui, pour un moment, permet à peine de soupçonner l'existence d'un parti vaincu et mécontent. Mais déjà Monk, pressé de remettre le fardeau dont il se sentait chargé, avait fait partir sir John Greenville pour Bréda. Par ses soins, cinquante mille livres sterling, votées au roi pour les frais de son retour et empruntées à la Cité, se trouvèrent fournies du jour au lendemain, dix mille en or et le reste en lettres de change sur Amsterdam, payables à vue. Greenville les emporta avec lui, et Monk fit secrètement avertir l'amiral Montague d'approcher avec sa flotte des côtes de Hollande. Les commissaires du parlement, lorsqu'ils partirent le 13 mai pour aller porter au roi le vœu des chambres, trouvèrent assez mauvais que l'amiral ne leur eût laissé qu'un convoi pour escorter leur passage, et il fallut, pour apaiser leur humeur, produire un ordre antidaté du roi à Montague. Dès le 5 mai, une adresse de l'armée avait été remise à Clargis pour la porter à Bréda, d'où il revint avec le titre de sir Thomas Clargis, la première des nombreuses promotions que devait amener la restauration.

Tout se précipitait vers les nouvelles sources de la fortune; les routes étaient couvertes de Cavaliers venant demander le prix de leurs constants services; de royalistes plus tardifs, qui s'empressaient pour faire oublier la date un peu récente des leurs; d'hommes de toutes sortes, qui avaient à se faire ou à se conserver une existence. Toutes les imaginations étaient en mouvement, toutes les espérances admises, toutes les voies tentées. On offrait à Monk dix mille livres sterling pour en obtenir le brevet de secrétaire d'État, réservé à Morrice. Lenthall, l'orateur du Long-Parlement, et qui avait fait servir son pouvoir à sa fortune, envoyait au roi en personne trois mille livres sterling, en lui demandant de vouloir bien le continuer dans sa place de maître des rôles, et il apprenait peu après qu'il était dépouillé d'avance, et la place promise à un autre. Dans cette active concurrence, tout devenait objet de marché; et l'avidité, l'esprit de parti, l'imprévoyance populaire, écartaient à l'envi tout soin des intérêts publics, pour laisser un libre cours au torrent des nouvelles prétentions sur le point de tout inonder. En vain les hommes qui avaient commencé la révolution et venaient de contribuer à la finir, bien qu'un peu trop vite à leur gré, s'efforçaient d'en sauver quelques fruits; en vain, en présentant le retour du roi comme la renaissance des libertés et des lois, ils tâchaient de rappeler les garanties dont elles avaient besoin : leurs

efforts devenaient chaque jour plus timides, et leurs passions les livraient eux-mêmes à ce courant qu'ils voulaient combattre. Hollis, Maynard, Annesley, tous les chefs du parti presbytérien, avaient, comme les Cavaliers, des injures personnelles à venger; et de tous les sentiments qui les agitaient alors, le plus violent était leur haine des Républicains et des Indépendants, de ces derniers ennemis dont ils avaient si récemment encore ressenti les outrages. Attentifs à s'en bien séparer, ils se privaient ainsi du reste de force qu'aurait pu leur prêter un parti vaincu mais opiniâtre, et ne conservaient de puissance que pour l'écraser. Les Presbytériens, dans ces premiers jours de la restauration, ne se distinguèrent que par leur âpreté à poursuivre les régicides, et par la vanité de leurs efforts pour rallier un parti d'opposition contre la réaction des Cavaliers. Quelques-uns, durant le temps qui s'écoula avant la rentrée du roi, essayèrent d'engager Monk à profiter, pour la liberté de son pays, du pouvoir encore entier dans ses mains. Mais il était difficile de lui offrir des avantages supérieurs à ceux qu'il pouvait attendre de sa complète soumission, et qu'il était décidé à mériter. Il refusa nettement de s'engager, et s'opposa dans la chambre des communes à toute tentative de ce genre. Lors du débat sur les instructions des commissaires que la chambre envoyait au roi, il avait fortement conseillé de mériter la bienveillance de Sa Ma-

jesté en se fiant à sa générosité. Les commissaires étaient partis sans autre mission que d'inviter Charles à venir reprendre ses fonctions royales, et l'opposition, avertie de sa faiblesse, avait consenti à éviter les dangers d'une défense inutile. Mais, lorsque des questions générale son passa aux questions d'hommes, lorsqu'on commença à délibérer sur la liste de ceux qu'on devait excepter de l'amnistie, Monk, aussi peu touché des haines de parti que des inquiétudes du patriotisme, travailla à modérer les emportements de la vengeance ou de la bassesse, et fit réduire à sept le nombre des exceptions qu'on voulait rendre plus considérable. Il s'était, dit-on, engagé pour le pardon absolu, et lord Say lui parlant de la nécessité d'un acte d'amnistie dont on excepterait seulement quelques-uns des juges du roi : « Pas un seul! s'était écrié Monk « d'un ton de colère ; il faudrait que je fusse le plus « insigne coquin pour souffrir qu'on en exceptât un « seul. — Que je sois damné, disait aussi au colo- « nel Hutchinson sir Antoine Ashley Cooper, si, pour « la mort du roi, qui que ce soit perd un cheveu ou « une obole. » Mais en supposant que de pareilles déclarations eussent été sincères, Monk et Ashley Cooper se virent bientôt en présence d'une réaction trop forte pour que leur molle et égoïste sagesse fût en état d'y résister [1]

[1] On a reproché à Monk sa complaisance pour les vengeances de

Monk n'en était pas encore à son dernier sacrifice. Le 23 mai, il reçut le roi sur le rivage de Douvres, et, malgré l'accueil reconnaissant de Charles, qui l'embrassa en l'appelant son père, telle fut, à ce premier abord, l'humilité de son maintien que, selon l'éloge d'un de ses biographes, il semblait implorer son pardon plutôt que recevoir des remercîments. Cependant, en dépit de ces formes extérieures, Monk avait le sentiment de l'autorité que lui donnait sa situation; et en se démettant du pouvoir entre des mains si neuves à

la restauration, et spécialement sa participation à la condamnation des régicides exceptés de l'amnistie. Mon digne ami M. Hallam, avec l'élévation et l'impartialité ordinaires de son esprit, a réduit cette accusation à sa juste valeur. « Monk, dit-il, ne satisfit certainement pas le roi, même dans la chaleur de ses premières promesses d'adhésion et de dévouement, lorsqu'il lui conseilla une amnistie complète et le respect des intérêts créés par la vente des domaines de la Couronne et de l'Église. Dans les premiers débats sur le bill d'amnistie, lorsqu'il fut question des régicides, Monk insista pour que les exceptions fussent réduites à un très-petit nombre. » (Hallam, *Histoire constitutionnelle d'Angleterre*, t. II, p. 481, édit. de Paris, 1827.) Lord Wharncliff, dans sa traduction de cette *Étude*, adopte et confirme, par plusieurs preuves irrécusables, le jugement de M. Hallam. Il cite, entre autres, Ludlow, qui, malgré sa haine pour Monk, dit formellement, à propos du débat élevé dans le parlement sur la question des régicides: « Quelques-uns proposèrent que tous fussent exceptés de l'amnistie; d'autres se contentèrent de vingt, et plusieurs de treize; mais Monk, qui les avait tous trahis, témoignant qu'il était pour la modération, on les réduisit à neuf, que ce boute-feu de Prynne se chargea de nommer, au mépris du règlement de la chambre. Je lui eus l'obligation que mon nom ne fût pas sur la liste. Enfin Monk obtint de la chambre que leur nombre serait réduit à sept. » (*Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 188, dans ma *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de la révolution d'Angleterre.*)

le manier, il croyait avoir à donner quelques conseils, ou du moins quelques renseignements. Aussi, lorsque le même jour, arrivé à Cantorbéry, le roi se vit délivré de la foule intéressée dont il avait eu à écouter les demandes encore plus que les félicitations, Monk entra chez lui, et, sans imaginer qu'il eût à s'excuser auprès de sa Majesté d'une si haute présomption, il lui dit qu'il ne croyait pouvoir la mieux servir qu'en lui indiquant les hommes les plus propres à servir le pays. Il lui présenta une liste que Charles, surpris et troublé, mit dans sa poche, sans oser discuter un conseil qu'il était disposé à prendre pour un ordre. Épouvanté du torrent des prétentions royalistes qui venaient fondre sur lui sans pudeur comme sans ménagement, il se crut au même moment assiégé des exigences révolutionnaires, et se vit déjà en proie à tous les embarras de la royauté. Hyde, depuis lord Clarendon, arriva; Charles lut avec lui la liste. Le chancelier fut encore plus consterné que son maître : pas un homme, sur cette liste, qui eût servi le roi, si ce n'est le marquis de Hertford et le comte de Southampton, tous deux connus pour n'avoir près de lui aucun besoin de recommandation. A côté d'eux étaient placés les chefs presbytériens, et presque tous les hommes marquants de ce parti national qu'avaient rallié, dans les premières années de la révolution, la haine du despotisme et la nécessité de la résistance. Monk y avait ajouté quelques-

uns de ceux que le cours des événements avait élevés d'une condition inférieure au maniement des affaires. Ces hommes avaient gouverné le pays; ils avaient partagé sa fortune; ils le connaissaient et en étaient connus. C'était à ceux-là, selon son opinion, que devait s'adresser un roi nouveau, entouré de conseillers aussi étrangers que lui-même aux intérêts qui, depuis vingt ans, agitaient la nation. Monk ne devinait pas les ridicules embarras qui, à la suite d'un roi et d'une cour longtemps émigrés, allaient entrer dans les affaires; pas plus que le roi et son ministre Hyde ne comprenaient un homme si peu soucieux des convenances de la royauté et des anciens usages de la monarchie. Mais on craignait encore le vieux général, et plus son pouvoir était grand, plus il paraissait dangereux soit de s'y soumettre, soit de le rejeter. Il fut résolu, après quelque délibération, que le chancelier irait trouver Morrice, principal confident de Monk, qu'il ne connaissait pas encore, et lui représenterait combien de si étranges choix feraient tort au jugement du roi ou à sa dignité, si on venait à imaginer qu'il se les fût laissé imposer par le général. Morrice, surpris à son tour de l'effet de cette liste, écrite de sa main et probablement d'après ses conseils, protesta de l'innocence des intentions du général, et revint bientôt, de sa part, supplier le roi de n'attacher aucune importance à ces recommandations, dont la plupart n'avaient eu d'autre objet

que de dégager la parole de Monk envers des gens auxquels il n'avait pu se dispenser de promettre ses services, protestant que dès ce jour son premier désir, dans toutes les propositions qu'il pourrait se permettre, serait qu'elles ne gênassent en rien la liberté des choix de Sa Majesté. Charles et son ministre commencèrent à comprendre qu'ils devaient moins redouter cette tutelle qui les avait d'abord effrayés. Cependant un peu plus de connaissance du pays leur apprit bientôt à moins écouter leurs répugnances, et la recommandation de Monk obtint ce que lui purent accorder l'orgueil aristocratique et la dignité des rancunes royales. Quant à lui, il reçut le lendemain l'ordre de la Jarretière et l'entrée au conseil; bientôt après, lui fut expédié le brevet de lieutenant général des armées des trois royaumes, et, entre les charges de la couronne offertes à son choix, il prit celle de grand écuyer. Enfin, il fut créé duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron Monk de Potheridge, Beauchamp et Fees; et aux pensions annexées par ses lettres patentes [1] à ces hautes dignités, on ajouta une dotation perpétuelle de sept mille livres sterling de revenu, en terres prises sur les

[1] On lit dans ces lettres-patentes, rédigées en latin, après la pompeuse énumération de tous les services rendus par Monk à l'Angleterre et au roi, cette phrase caractéristique : « Hæc omnia, prudentiâ ac felicitate summâ, *victor sine sanguine*, perfecit. » Ce fut la pensée dominante de Monk d'accomplir la restauration de la monarchie *sine sanguine*, et cette phrase de ses lettres-patentes prouve que ce fut aussi là son principal titre de gloire aux yeux de ses contemporains.

domaines de la couronne. Et pour le retenir plus assidûment auprès du roi, on le nomma gentilhomme de la chambre.

Charles avait senti la nécessité de s'attacher fortement le seul homme en état de contenir l'armée, toujours sur pied, et de plus en plus mécontente. A travers le bruit des acclamations, la revue des troupes à Black-Heath avait offert un aspect peu rassurant. Ces vieux soldats, ces officiers de l'ancienne armée, dont le maintien glacé n'annonçait que l'obéissance, présentaient aux regards du roi une force immobile mais irréconciliable, et qui ne pouvait sortir de sa froideur que pour se tourner contre lui. En effet, ce calme apparent cachait une profonde colère que chaque jour devait aigrir encore. Une armée toujours victorieuse, et naguère maîtresse du pays, ne cédait qu'en frémissant la place à ce parti de vaincus qui reparaissait soudainement de tous côtés pour occuper les premiers rangs. Elle se croyait humiliée, et se sentait dédaignée. L'orgueil aristocratique de cet essaim de royalistes, transformés par la restauration en gens de cour, repoussait dans l'obscurité les hommes qui avaient naguère obtenu ou espéré quelque éclat. Les manières libres et bruyantes des Cavaliers insultaient à la roideur un peu gauche des anciens officiers, embarrassés de leur situation, contenus par leurs habitudes; et les désordres dont se faisait gloire une jeunesse licencieuse

étaient le scandale d'un parti grave jusque dans ses folies. Le jour de l'arrivée du roi, en voyant passer une troupe brillante de volontaires qui, parés de plumes et d'écharpes, se rendaient au-devant de lui, quelqu'un dit à Monk : « Vous n'en aviez pas de cette espèce en « quittant l'Écosse ; les sauterelles et les papillons ne « paraissent pas par la gelée. » Les soldats avaient en mépris les nouveaux officiers que Monk, dans les derniers temps, avait mis à la tête de plusieurs régiments; les réunions devenaient fréquentes, les propos étaient violents; mais Monk imposait, et nul chef n'était en état de rallier contre lui des forces tant soit peu considérables. Les mécontents formèrent plusieurs fois le projet de l'assassiner, ils en furent du moins soupçonnés; on ne parlait que de complots; les espions étaient répandus de tous côtés, payés à la fois par les deux partis, qu'ils trahissaient également.

Charles, inquiet de cet esprit des troupes, fatigué des ménagements auxquels l'obligeait encore un pouvoir qui n'était pas entre ses mains, aspirait au moment de licencier l'armée; et Monk, prêt à tout, évitait avec soin qu'on pût lui soupçonner la moindre répugnance pour une mesure qui devait mettre un terme à son importance. A la fin, le licenciement fut voté, et s'exécuta sans obstacle. Avant qu'il fût entièrement terminé, éclata à Londres l'insurrection de Venner, homme de la cinquième monarchie, qui, à la tête d'une

cinquantaine d'enthousiastes, sortit à minuit dans les rues, criant pour mot de ralliement : « Dieu et Gédéon ! » et appelant à lui les citoyens, persuadé que tous allaient le suivre et rétablir le règne du Seigneur. L'audace de ces hommes, leur héroïque résistance, frappèrent la cour d'inquiétude, et parurent aux amis du général une bonne raison pour demander au moins la conservation de son régiment des gardes, qui s'était montré zélé dans cette occasion. Il refusa de concourir à une demande qui, disait-il, serait mal interprétée, et tout ce qu'on en put obtenir fut de ne pas s'opposer aux sollicitations qui, en effet, firent conserver le régiment[1]. Monk déclara au parlement qu'il avait déjà donné ses ordres pour qu'il n'y eût plus, jusqu'à l'entier accomplissement du licenciement, aucun enrôlement de soldats dans aucun corps, ni aucune nomination d'officiers, en remplacement de ceux qui viendraient à mourir ou qui seraient congédiés. Il obtint, pour tous ceux qui furent licenciés, le droit d'entrer dans les corporations commerçantes qu'ils voudraient choisir. Mais en leur assurant ainsi des moyens de subsistance que presque tous adoptèrent avec une résí-

[1] Ce régiment subsiste encore aujourd'hui en Angleterre, sous le nom de régiment des gardes de Coldstream, qui lui fut donné en mémoire de l'armée d'Écosse, à la tête de laquelle Monk était entré en Angleterre, à Coldstream. C'est par ce régiment et sous ce nom qu'a commencé l'armée permanente actuelle de la Grande-Bretagne. (*Extrait de la trad. angl.*)

gnation et une fermeté remarquables, il n'apaisa point l'amertume de leur cœur contre un chef qui les avait renoncés avec tant d'éclat.

Après le licenciement de l'armée, Monk ne conserva plus d'autre influence que celle que lui pouvaient donner son aptitude aux affaires et un dévouement dont l'humble réserve rendait ses conseils aussi commodes qu'ils pouvaient quelquefois être utiles. Durant les premiers temps, la connaissance qu'il avait des hommes et des choses contribua, autant que son pouvoir, à lui assurer une assez grande part dans le gouvernement; et le secrétaire d'État Nicholas, homme d'affaires et depuis trente ans attaché à ses maîtres, disait : « Qu'indépendamment de la restauration, Monk, seu-« lement par les services qu'il avait rendus depuis, « méritait toutes les faveurs dont l'avait comblé le « roi.» Il ne se refusait à aucune preuve de dévouement. Mis au nombre des commissaires chargés de juger les régicides, il n'excita point, mais ne chercha point à tempérer la rigueur des poursuites, et coopéra peu de temps après à la condamnation du marquis d'Argyle, avec une odieuse abnégation de son propre honneur. Il n'aimait pas le marquis, dont l'intrigante habileté avait été constamment employée à troubler en Écosse la paix de son administration; il l'avait plus d'une fois desservi auprès de Cromwell. Mais, entre ces deux hommes cauteleux, le soin mutuel de se nuire

paraissait rarement à découvert, et les lettres du marquis à Monk, en particulier, étaient pleines de protestations d'attachement au gouvernement du Protecteur. Lorsque après la restauration, en 1661, Argyle fut arrêté à Londres et reconduit en Écosse pour y être jugé comme prévenu de haute trahison, on l'accusa de participation à la mort de Charles Ier et d'une adhésion formelle et active au gouvernement de Cromwell. Les preuves ne paraissaient pas suffisantes; le parti qui voulait perdre Argyle craignait de manquer sa victime. Les comtes de Glencairne et de Rothes se rendirent à Londres en toute diligence pour échauffer Monk et Clarendon sur cette affaire, et ôter au marquis l'appui que lui prêtait le comte de Lauderdale. Le parlement d'Écosse était en séance pour le jugement, et sur le point de procéder aux débats, lorsqu'un coup rudement frappé à la porte annonça quelque messager important. C'était un courrier de Londres chargé d'un paquet pour le parlement. A l'empressement du messager, qui se trouvait d'ailleurs par hasard être du clan des Campbell, on crut qu'il apportait la grâce ou un sursis; mais le paquet ouvert, on y trouva les lettres d'Argyle à Monk, témoignage de l'insuffisance de la prudence humaine. Monk, sollicité de les livrer, avait voulu attendre qu'elles parussent absolument nécessaires, et « averti, dit-il, de ce qui manquait aux preu« ves, » il s'était hâté de les faire parvenir au parle-

ment. Elles dissipèrent toute hésitation; le lendemain Argyle fut condamné, et Monk reçut sans doute avec son humilité accoutumée les félicitations et les remercîments de la cour [1].

Elle était désormais trop sûre de Monk pour se croire obligée envers lui à la déférence. Ses conseils, ordinairement bons, étaient rarement suivis; il les retirait sans humeur ni insistance, et, peu empressé à les offrir, il ne les refusait jamais. Attentif à ne point empiéter sur la juridiction des autres, il n'avait garde de défendre la sienne contre les entreprises d'un homme puissant ou en faveur. Son maintien était celui d'un courtisan qui a sa fortune à faire auprès de tout le monde, et tout le monde savait que l'argent pouvait, auprès du duc d'Albemarle, racheter beaucoup de torts. On l'accusait même de se laisser trop facilement aveugler sur les profits que tirait sa emme de la nomination aux emplois de la grande écurie, dont il avait la disposition. Les manières et les habitudes de la duchesse, plus vulgaires et moins simples que celles de son mari, étaient la risée d'une cour spirituelle et moqueuse, et répandaient sur l'existence

[1] Lord Wharncliff, en rapportant et en discutant les divers témoignages sur lesquels repose ce récit de la conduite de Monk dans le procès d'Argyle, a essayé, bien qu'un peu timidement, d'en atténuer la valeur et de disculper ou du moins d'excuser Monk. Mais ses raisonnements ne me paraissent pas concluants, et l'indignité de l'action deMonk dans cette circonstance reste, à mon avis, tout entière.

du vieux général un ridicule auquel eût à grand'peine résisté une considération mieux affermie.

Bien que toujours assidu au conseil privé et à la chambre des lords, Monk disparaissait insensiblement des affaires, lorsqu'à la fin de 1661 il tomba dangereusement malade : telle avait été la force de son tempérament que, dans sa jeunesse, on l'avait vu, durant une campagne, guérir de la petite vérole presque sans cesser un seul jour de marcher à la tête de sa compagnie. Mais, depuis quelque temps, il paraissait s'affaiblir avant l'âge, et cette première atteinte d'un mal auquel il devait succomber peu d'années après le laissa sujet à de graves infirmités. Attaqué d'asthme, disposé à la pesanteur et à l'assoupissement, il semblait avoir renoncé à l'activité qui lui était peut-être nécessaire, lorsqu'une occasion imprévue vint ranimer l'énergie encore cachée dans ce corps épais et caduc. En 1664, l'Angleterre avait déclaré la guerre à la Hollande, et le duc d'York, grand amiral, en partant pour prendre le commandement de la flotte, avait remis entre les mains de Monk l'administration de l'amirauté. Il s'y livrait avec son goût naturel pour les affaires; mais, presque en même temps que la guerre, avait commencé à Londres un autre fléau, la peste, qui, à peine remarquée dans les premiers moments et suspendue par les froids de l'hiver, éclata au printemps de 1665 avec tant de violence, qu'un inexprimable

effroi se saisit de tous les habitants. Les riches fuyaient, les pauvres mouraient au nombre de six et dix mille par semaine. La famille royale quitta Londres; le parlement fut convoqué à Oxford; on y transporta également les cours de justice; la plupart des hommes en autorité abandonnèrent tout pour éviter la contagion. Monk demeura, et chargé par le roi du gouvernement de la ville, il veilla à tous les besoins, brava tous les dangers, recevant à toute heure et sans difficulté quiconque avait affaire à lui; et secondé par la courageuse charité de l'archevêque de Cantorbéry et du comte de Craven, qui s'étaient dévoués comme lui au service d'une population désolée, il établit l'ordre au milieu de cette effroyable confusion, sauva du pillage les biens abandonnés, de la famine les malheureux à qui leur misère ne permettait pas d'aller mourir de faim ailleurs, fut enfin la providence de Londres, et reprit cette popularité qu'il savait mériter dès que, affranchi de toute tentation de complaisance envers le pouvoir, il se retrouvait, avec sa seule raison et son amour de l'ordre, en présence des droits et des besoins des hommes.

Au milieu de cette activité, d'autres besoins réclamèrent son assistance : la guerre de Hollande continuait; le duc d'York n'était plus chargé de la conduire; après une affaire brillante et une aventure douteuse, le commandement de la flotte lui avait été

retiré, sous prétexte d'inquiétude fraternelle sur les dangers auxquels s'exposait l'héritier présomptif de la couronne. Le comte de Sandwich, qui l'avait remplacé, venait d'être disgracié pour une irrégularité fort aggravée par le profit qu'il en avait tiré. L'amiral Lawson était mort. Il ne restait que Monk à qui l'honneur de la marine anglaise pût être confié. Le roi résolut de partager le commandement entre lui et le prince Robert. On ne savait trop si Monk se prêterait à cette association; et Clarendon, chargé de lui communiquer les intentions du roi, n'en parla d'abord qu'un peu timidement. Monk parut en effet troublé et incertain; il fit même observer que, si la peste continuait, il serait peut-être plus utile à Londres que partout ailleurs. Clarendon insista, Monk retira toute objection; et ils se rendirent ensemble chez le roi. Monk, d'un air encore rêveur et embarrassé : « Savez-vous, dit-il tout-
« à-coup au chancelier, pourquoi j'ai hésité un mo-
« ment? C'est que si ma femme vient à apprendre
« ceci avant que j'aie pris soin de l'y préparer, j'aurai
« à subir des emportements qui me seront très-fâ-
« cheux. Que la chose donc, je vous en prie, demeure
« encore un secret, et qu'on croie que le prince Robert
« commandera seul; j'aurai bientôt disposé ma femme
« à ne pas se fâcher, et d'ici là je ne négligerai rien
« de tout ce qu'exige le service. »

On se conforma à son désir : sa nomination demeura

quelques jours secrète; et dès qu'elle fut connue, dès qu'on le vit, avec sa tranquille et infatigable activité, surveiller les préparatifs de la campagne, agrès, vivres, munitions, les matelots vinrent s'offrir en foule, « bien « sûrs, disaient-ils, que l'honnête George prendrait soin « qu'ils fussent toujours bien nourris et exactement « payés. » La flotte mit en mer à la fin d'avril 1665, et un mois après, pendant trois jours consécutifs, Monk, d'abord seul, ensuite réuni au prince Robert, livra aux Hollandais, que commandait Ruyter, les plus violents combats que l'une et l'autre nation eussent jamais soutenus. L'issue en demeura douteuse, bien qu'à tout prendre plus défavorable aux Anglais qu'à leurs adversaires; mais la bravoure de Monk s'y déploya avec un éclat qui saisit d'admiration, et même de quelque crainte, les spectateurs les plus rapprochés. A la première apparition de la flotte hollandaise, Monk n'avait autour de lui qu'une partie de la sienne, et quelques-uns des officiers ne semblaient pas exempts de doute sur les conséquences d'un brusque engagement : « Au « moins, dit-il, je suis sûr d'une chose, c'est que je « ne serai pas pris ; » et en le voyant charger et mettre dans sa poche un pistolet, « l'idée nous vint, dit le jeune duc de Buckingham, qui servait sur son bâti- « ment, que ce diable d'homme méditait de mettre le « feu à la soute aux poudres, s'il se trouvait en danger « de tomber entre les mains de l'ennemi : aussi nous

« tînmes-nous constamment à ses côtés, formant entre « nous le plaisant complot de le jeter par-dessus le « bord, si nous le voyions près d'accomplir un pareil « dessein. »

Après quatre mois de campagne, il fallut pourtant se replier sur les côtes d'Angleterre, pour remettre en état la flotte délabrée, et Monk était à l'ancre dans la baie de Sainte-Hélène, près de Spithead, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'effroyable incendie qui, le 2 septembre 1666, réduisit en cendres la Cité de Londres presque tout entière. Le roi, la cour, les magistrats, le peuple, tous étaient saisis d'épouvante et de stupeur : les plus absurdes soupçons, les bruits les plus étranges, circulaient et trouvaient créance sur les causes de ce désastre ; et au milieu des égarements d'imagination et de colère de la multitude, qui s'en prenait de tous ses maux à l'incurie ou à l'incapacité du Gouvernement, on entendait dire : « Ah ! si le vieux George eût été ici, « la Cité ne serait pas brûlée ! » Le roi se hâta de le rappeler pour l'employer à réparer les effets de la catastrophe ; et l'année suivante, lorsque les Hollandais, qui avaient appris à mépriser, sinon le peuple anglais, du moins ses maîtres, vinrent faire à Chatham une descente, brûler dix-neuf vaisseaux et menacer Londres même, ce fut encore Monk qui partit sur-le-champ, à la tête de quelques compagnies, pour s'opposer à cette audacieuse agression. Les Hollandais se

rembarquèrent, point assez tôt cependant pour que le duc d'Albemarle, qui s'était porté aux avant-postes, n'entendît pas leurs balles siffler à ses oreilles. Un de ses officiers l'engageait à s'éloigner un peu : « Monsieur, lui dit Monk, si je craignais les balles, il y a « longtemps que j'aurais quitté ce métier-ci. »

Il s'en acquittait pour la dernière fois. Au retour de cette expédition, ses infirmités, son asthme surtout et les menaces d'hydropisie, redoublèrent de violence ; il se sentit incapable de travail, et partit pour sa terre de New-Hall, dans le comté d'Essex, plutôt pour mourir au sein du repos de la campagne qu'avec l'espérance d'en recevoir quelque soulagement. Il écoutait peu les médecins, se refusait à leurs remèdes, et triste depuis plusieurs années sans parler à personne de sa tristesse ni en dire les causes, il répandait seulement à Gumble, toujours son chapelain, qui l'exhortait à soigner sa santé : « Pourquoi vivrais-je ? » Cependant, à New-Hall, un de ses voisins, jadis officier dans son armée, lui parla de certaines pilules souveraines, disait-on, contre l'hydropisie, et que vendait à Bristol un nommé Salmon, qui avait aussi servi sous ses ordres en Écosse comme simple soldat. Ce conseil et ce remède d'anciens camarades inspirèrent au vieux général plus de confiance que le savoir des docteurs. Il fit venir des pilules de Salmon, et s'en trouva si bien pendant quelque temps qu'il retourna à Londres vers la fin de

l'été[1]. Mais peu après son arrivée, dans les derniers jours de décembre 1669, l'hydropisie fit des progrès effrayants, et Monk, trop ferme pour perdre en cette occasion son habitude de voir les choses comme elles étaient, annonça lui-même qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Une dernière affaire lui tenait fortement au cœur : le mariage de son fils Christophe avec lady Élisabeth Cavendish, petite-fille du duc de Newcastle ; il en pressa la conclusion avec la même activité, les mêmes soins minutieux qu'il eût pu y apporter en pleine santé, et le 30 décembre le mariage fut célébré, en effet, dans sa chambre, d'où il ne sortait plus. Rien ne le tira plus dès lors de son indifférence sur les autres comme sur lui-même ; on voulut l'engager à recommander sa famille aux bontés du roi, qui venait le voir presque tous les jours : « C'est inutile, dit-il; je « ne doute point de la bonté du roi pour moi et les « miens. » Il écoutait froidement les discours de Gumble, qui prenait soin de le préparer à sa fin prochaine, et en parlait lui-même avec la même froideur à ses amis, qu'il ne cessait point de recevoir. Le 3 jan-

[1] Après l'exil de Clarendon, en 1667, Monk acheta le célèbre hôtel qu'il avait fait bâtir, avec une dépense, dit-on, de 50,000 liv. sterl. (1,250,000 fr.), et qui était connu sous le nom de *Dunkirk-house* (hôtel de Dunkerque), parce qu'on supposait qu'il avait été construit avec l'argent payé par la France à Charles II pour la restitution de Dunkerque. L'hôtel, devenu la propriété de Monk, prit le nom d'*Albemarle-house*, et a donné son nom à *Albemarle-street*. En 1683, il fut vendu par le fils de Monk, et démoli.

vier 1670 enfin, vers neuf heures du matin, assis en silence dans sa chaise, il soupira, détourna la tête et mourut. Homme capable de grandes choses, quoiqu'il n'eût dans l'âme point de grandeur; né à la fois pour commander et pour servir; sensé, patient et hardi; attaché à son intérêt, mais dévoué aussi, dans toute grande circonstance, à son devoir de soldat et d'Anglais; et qui, sans ambition politique et ne prétendant point à gouverner sa patrie, sut reconnaître et lui rendre le gouvernement dont elle ne pouvait se passer.

Il fut enseveli à Westminster, au milieu des tombeaux des rois, dans la chapelle de Henri VII. Charles II en personne accompagna son cortége. Aucun monument n'y fut érigé à sa mémoire; seulement, on y conserve encore dans une caisse de bois, et revêtue de son armure, l'effigie qui servit à ses funérailles. Son fils Christophe, après avoir épuisé, dans une vie scandaleusement désordonnée, l'immense fortune que lui avait laissée son père[1] et le crédit qu'il devait à son nom, mourut sans enfants, en 1688, à la Jamaïque, dont il était gouverneur.

[1] Outre ses grandes possessions en terres et en valeurs mobilières, Monk laissa, dit-on, à son fils 400,000 liv. sterl. (1 million de francs) en argent.

FIN.

DOCUMENTS

HISTORIQUES.

DOCUMENTS HISTORIQUES

(N° 1.) RICHARD CROMWELL A MONK.

Avec cette suscription : *Pour Son Excellence le lord général Monk.*

Mylord,

Although I cannot suppose you altogether unacquainted with my present condition, nor insensible to what my friends have represented to you concerning it, but being urged by my present exigencies, and necessitated for some time of late to retire into hiding places to avoid arrests for debts contracted upon the public account, I have been encouraged from the persuasion I have had of your affection to me, and the opportunities you now have to

Mylord,

Je ne puis supposer que vous ne soyez pas informé de ma condition actuelle, ni que vous soyez insensible à ce que mes amis vous ont représenté à ce sujet; mais pressé par d'urgents besoins, et obligé depuis quelque temps de me cacher pour éviter d'être arrêté à raison de dettes contractées pour le service public, je me sens encouragé par la persuasion où je suis que vous me portez de l'attachement, et que vous avez maintenant des

show me kindness, to add this request to the former sollicitations of my friends that, when the parliament shall be met, you would make use of your interest on my behalf that I be not left liable to debts which, I am confident, neither God, nor conscience, can ever reckon mine. I cannot but promised myself that, when it shall be seasonable; I shall not want a faithful friend in you to take effectual care of my concernments; having this persuasion of you that, as I cannot but think myself unworthy of great things, so you will not think me worthy of utter ruin.

My Lord, I am your affectionate friend to serve you.

R. CROMWELL.

April 18, 1660.

moyens de me témoigner votre bienveillance; et j'ajoute aux sollicitations de mes amis ma propre demande, afin que, lorsque le Parlement sera réuni, vous veuilliez bien faire usage de votre crédit en ma faveur pour que je ne reste pas sujet à des dettes que ni Dieu, ni ma conscience, j'en suis certain, ne peuvent regarder comme miennes. Je ne puis pas ne pas me promettre que, lorsque le moment convenable sera venu, je trouverai en vous un ami fidèle qui prendra efficacement soin de mes intérêts, car j'ai en vous cette confiance que, si je dois me juger peu digne de grandes choses, vous ne me jugerez pas digne d'une ruine complète.

Mylord, je suis votre affectionné ami pour vous servir.

R. CROMWELL.

18 avril 1660.

(N° 2.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 5 mai 1659.

Monseigneur,

Si mes dernières n'ont point été retenues en Angleterre, elles auront préparé votre Éminence à recevoir sans surprise des nouvelles de ce qui s'y est passé depuis le premier de ce mois. Il est vrai que le mal ne paraissait pas si pressant, et que l'on espérait encore, ce même jour, de trouver quelque voie d'accommodement; mais les chefs de l'armée se voyant amusés par des négociations, tandis que les amis de M. le Protecteur[1] pressaient le Parlement à prendre des résolutions tendant à son établissement et à leur ruine, ils jugèrent à propos de pourvoir à leur sûreté, et de faire par force ce qu'ils ne pouvaient obtenir de bonne grâce. A cet effet, jeudi sur le minuit, ils mirent les troupes sous les armes ès-environs de Whitehall; et les principaux d'entre eux s'étant rendus dans Saint-James sans vouloir admettre dans leur conseil ceux qui étaient reconnus bien intentionnés pour la cour, ils envoyèrent le major-général Desborough avec une douzaine d'officiers demander à M. le Protecteur qu'il eût à rompre lui-même le Parlement dès le lendemain. Ces députés le trouvèrent avec quelque peu d'officiers de ses amis, et déjà informé de la résolution prise par le conseil de guerre, mais aussi déchu de la confiance qu'il avait eue en quelques régiments, dont tous les officiers subalternes abandonnèrent leurs colonels pour suivre les autres corps; jusque-là même qu'une compagnie de cavalerie refusa de suivre son capitaine qui la menait à Whitehall. Quoique M. le Protecteur fût averti de cette aliénation générale, et qu'à

[1] Richard Crömwell.

peine ses amis avaient pu trouver deux cents hommes, dans toutes les troupes, disposés à les suivre, il ne laissa pas de témoigner de la fermeté, et de déclarer qu'il souffrirait toute sorte de violence plutôt que d'accorder la demande qui lui était faite. Ce refus obligea le dit sieur Desborough de venir aux menaces, et de lui faire connaître qu'il n'était pas en état non pas même de différer d'une heure la résolution que l'armée avait prise, lui laissant néanmoins la liberté, s'il ne voulait pas aller en personne dissoudre le Parlement, d'en donner commission à quelqu'un de son conseil. Son Altesse, voyant une nécessité inévitable, et ceux qui étaient auprès de lui étant entrés dans le sentiment de se soumettre à la force, après avoir donné quelque marque de son déplaisir et de sa répugnance, promit ce qu'il ne pouvait refuser. Le dit sieur Desborough et les autres députés se retirèrent sur cette parole, et en allèrent attendre l'exécution dans une maison proche, où le secrétaire d'État leur porta, sur les deux à trois heures du matin, les ordres adressés au garde du sceau. Dans cet entre-temps, quelques compagnies de cavalerie et d'infanterie entrèrent dans la cour de Whitehall, et s'y comportèrent assez licencieusement, surtout dans les caves, et il y eut aussi force allées et venues; et l'on veut qu'il fut convenu de ne point détruire entièrement M. le Protecteur, mais de le laisser gouverner avec le conseil qui lui sera donné, sans néanmoins qu'il se mêle de l'armée, qui demeura dans les places de Londres et proche de Whitehall, vis-à-vis d'où il y avait un corps-de-garde qui arrêta quelques officiers et soldats, réputés être du parti de la cour, qui voulaient y entrer. Ce grand mouvement n'empêcha pas que les membres du parlement ne se rendissent à l'heure accoutumée dans Westminster; aussi, lorsqu'ils furent assis, le premier garde des sceaux, président de la nouvelle Chambre, y déclara l'intention de Son Altesse, et il fut résolu d'appeler les communes pour leur faire la lecture des lettres du

grand sceau portant la dissolution du Parlement. Mais ce message leur étant envoyé par l'huissier à la verge noire, comme il avait été ci-devant arrêté de ne recevoir aucune parole de cette chambre que par quelqu'un des membres, que d'ailleurs le sujet de l'invitation était peu agréable, après un débat de deux heures il fut résolu de n'en prendre point de connaissance; et pour empêcher que, par quelqu'autre voie, l'ordre de la dissolution ne fût notifié, ils remirent l'assemblée à ce jourd'hui, et se séparèrent sur l'heure. Dans cette délibération, la violence des officiers de l'armée fut fort détestée; quelques-uns proposèrent de les déclarer tous traîtres, d'autres de demander l'union de la ville de Londres et de s'y assembler. Les Presbytériens entr'autres parurent fort animés, et le général Fairfax fit le mauvais. Quelques républicains en affectèrent aussi du mécontentement. Néanmoins il ne fut rien conclu, beaucoup de députés souhaitant et ayant sous main fomenté la dissolution du Parlement pour le voir trop aveuglement attaché à l'intérêt de M. le Protecteur. . . . . .

. . . . . .

. Quelques-uns aussi appréhendent que les troupes d'Écosse et d'Irlande désapprouvent l'entreprise de celles d'Angleterre, et que le milord Henri [1] et le général Monk fomentent de la division.

[1] Henri Cromwell, frère cadet de Richard, et qui commandait en Irlande.

(N° 3.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 8 mai 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

L'on peut encore attendre les nouvelles du prochain ordinaire devant que juger du gouvernement qui doit être en Angleterre, et de la destinée de M. le Protecteur, auquel ces divisions laissent quelque espérance ; si l'armée d'Irlande ou d'Ecosse se déclarait en sa faveur, elle serait mieux fondée. Les officiers d'ici sont persuadés que ni l'une ni l'autre, principalement la dernière, n'entreprendront sa querelle, et néanmoins les courtisans attendent beaucoup du général Monk . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 4). M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 12 mai 1659.

Monseigneur,

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Les sentiments des troupes d'Écosse et d'Irlande décideront la question. Il s'en parle toujours avec incertitude, et l'on ne peut encore en avoir reçu des nouvelles, quoiqu'il ait ces derniers jours couru un bruit que le milord Henry était dans la même condition que M. le Protecteur, c'est-à-dire en une manière d'arrêt. Les royalistes sont cependant pleins de grandes espérances, et il est vrai que peu d'assistance serait capable de les mettre en bonne fortune. Quelques-uns d'entre eux se flattent que M. le Protecteur et ceux de son parti ne sont pas éloignés de se joindre à eux. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(N° 5.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 25 août 1659.

Monseigneur,

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . La tranquillité est entière en Écosse, et il a été mandé au général Monk d'envoyer deux régiments en Angleterre. . . . . .
. . . . . .

(N° 6.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 29 septembre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

Le général Monk, estimé l'un des meilleurs officiers de l'armée, a depuis peu demandé permission de se retirer sous prétexte d'affaire et maladie, mais vraisemblablement pour n'être pas bien satisfait. Ses amis ont empêché que sa lettre n'ait été lue dans le Parlement, et veulent le retenir dans le service . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 7.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 13 octobre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

Les officiers ne veulent plus dépendre du Parlement, mais d'un Conseil de guerre; c'était le sujet de leur querelle avec le dernier Protecteur et la cause de sa ruine. L'on ne doute pas que les troupes d'Écosse et d'Irlande n'entrent dans le sentiment de celles d'Angleterre, et le général Monk a déféré à l'instance que le lieutenant-général Fleetwood lui a faite de continuer dans le service. . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 8.) **M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.**

Da Londres, ce 20 octobre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

Les républicains ont tâché tous ces jours d'attirer à leur parti des officiers pour leur faire signer une déclaration contraire à celle du Conseil de guerre, composé de 230 tant grands que petits officiers; et quelques-uns, entre autres les colonels nouvellement rétablis, se sont trouvés assez disposés à désavouer la généralité; ils se font même forts de l'armée d'Écosse, sur ce que, depuis deux jours, le général Monk a écrit au Parlement qu'il avait empêché que la requête de la brigade du Nord ne fût souscrite par les troupes qui sont sous son commandement; et l'on veut que les deux partis aient dépêché en Écosse pour ménager ce chef, et faire approuver ou désavouer aux officiers les dernières propositions. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 9.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 20 octobre 1659.

Monseigneur,

Il n'y a point encore aucun gouvernement en Angleterre, quelques soins qu'aient pris tous ces jours les chefs de l'armée, avec quelques ministres du Conseil d'Etat, pour en convenir. Ils avaient bien projeté de former un Conseil secret avec un Sénat de soixante et dix, et de rappeler le Parlement pour lui faire autoriser cet établissement, révoquer les actes des 21, 22 et 23 du mois de septembre, pourvoir au paiement des troupes et passer quelques règlements. Mais, dans l'assemblée qui se fit hier au soir chez l'orateur de ce corps pour concerter ces propositions avec les députés devant que de remettre le pouvoir entre leurs mains, ils ne purent s'accorder, la plus grande partie ne voulant pas recevoir la loi de l'armée ; déjà même beaucoup d'entre eux se sont retirés, aussi bien que neuf des membres du Conseil. Les autres continuent de s'assembler; l'un de leurs principaux soins a été de disposer les juges à faire leurs charges, et ils doivent s'asseoir jusques au vingtième du mois prochain, le Parlement ne leur ayant donné commission que jusques à ce temps. Le Conseil de guerre a cependant fait Lambert major-général de toutes les forces, et le colonel Desborough, oncle du dernier Protecteur, commissaire-général de la cavalerie; il a aussi été dépêché de sa part en Écosse, Irlande et à toutes les garnisons, pour s'assurer des commandants ou les disposer. Quelques uns doutent que les généraux Monk et Ludlow changent si facilement de sentiment, et il paraît même assez de contrariété dans ceux des officiers qui sont à Londres ; une partie est portée à maintenir le Gou-

vernement républicain, et s'oppose aux résolutions que Lambert voudrait faire prendre . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 10.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 3 novembre 1659.

. . . . . .

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

Il me reste, pour satisfaire au désir qu'a Votre Éminence d'être informée exactement de l'état de l'Angleterre, à lui faire savoir que les principaux officiers de l'armée et quelques ministres du Conseil d'État, après différentes propositions et ouvertures d'accommodement avec le Parlement, sans succès, ont enfin résolu avant hier d'établir un Conseil de vingt-trois personnes, dont dix sont colonels, trois bourgeois de Londres, et le reste était du précédent Conseil ou de celui du Protecteur. Le lieutenant-général Fleetwood, Lambert, Desborough et le chevalier Vane, sont les plus signalés de ce corps et ceux qui apparemment auront toute l'autorité, les autres n'étant pas gens ni d'esprit à gouverner, ni aussi appelés à ce dessein, mais pour faire nombre. Il se dit que leur établissement n'est que provisionnel et jusques à ce qu'ils aient choisi un plus grand nombre. Ce petit corps pourrait bien gouverner toujours s'il peut être approuvé par toutes les troupes ; il le devait être aujourd'hui par le Conseil de guerre des officiers qui sont à Londres, et vraisemblablement les autres suivront cet exemple, bien que Monk, qui n'est pas de ces nouveaux ministres, ait encore depuis peu renouvelé au Parlement, qu'il croyait subsister, les assurances de sa fidélité, et en même temps répondu au major-général Lambert qu'il ne pouvait faire souscrire par les officiers sous son commandement les propositions que ceux d'Angleterre avaient présentées au Parlement, pour être plus propres à

mettre la division qu'à entretenir l'union dans l'armée. Ses lettres ont été aussitôt publiées, et semblent avoir avancé l'établissement de ce Sénat, afin que les officiers d'Écosse, voyant un régime formé et le Parlement dissipé, perdent la pensée de prendre son parti. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 11.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 6 novembre 1659.

Monseigneur,

Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence le 3 de ce mois, il ne s'est pas fait grand progrès dans l'établissement du régime d'Angleterre, et l'on n'en saurait parler encore qu'avec peu de certitude, puisque les lettres qui arrivèrent d'Écosse avant-hier au soir assurent que le général Monk persiste dans ses résolutions en faveur du Parlement, et que les nouvelles de sa dissolution ne lui furent pas sitôt données qu'il assembla les officiers de ses troupes, leur fit sa déclaration, et, les ayant trouvés dans des sentiments conformes aux siens, leur ordonna de se tenir prêts pour marcher. L'on veut même qu'il se soit saisi de quelques officiers anabaptistes moins enclins à le suivre qu'à s'accommoder aux désirs de l'armée. Ces avis firent dépêcher d'ici hier au matin son beau-frère et un colonel avec quelques propositions, et sur le soir un autre pour lui déclarer que la résolution a été prise de le combattre s'il ne peut être réduit à la raison : l'on parle même déjà d'aller au-devant de lui pour décider promptement la querelle ; mais il est bien engagé pour reculer, et les menaces ne semblent pas le devoir épouvanter, étant homme fort déterminé. Ses troupes pourront être plus traitables, et préférer la réconciliation au succès incertain d'une bataille ; c'est aussi la principale confiance de l'armée d'Angleterre. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

La cabale des Millénaires prévaut dans l'armée, parmi lesquels ledit sieur Lambert est fort décrié pour n'avoir point de religion ni apparence, en quoi il diffère seule-

ment de la plupart d'entre eux. Sa réputation ne laisse pas de le maintenir en crédit dans l'esprit du soldat et des plus honnêtes gens de l'armée ; leur nombre étant le plus faible, sa condition est assez douteuse, aussi bien que celle de la république, dont les forces sont divisées en deux partis, l'un des amis du Parlement, et l'autre de ceux qui l'ont cassé. Ces derniers sont encore bien différents dans leurs sentiments. Les Millénaires et Anabaptistes veulent un gouvernement tout particulier, et Fleetwood penche de leur côté ; Lambert et sa faction, se voyant perdus si l'autorité tombe entre les mains de ces sectaires, et n'ayant pas moins d'ambition qu'eux, tâchent de se rendre les maîtres. Ce n'a été jusques à cette heure que par intrigues ; mais si l'armée d'Ecosse s'accommodait vraisemblablement, il arriverait encore quelqu'autre division, et beaucoup s'imaginent que Lambert pourra bien enfin, s'il perd l'espérance de prévaloir, traiter avec le roi d'Angleterre. D'autres croient que Monk n'est pas moins disposé à prendre ce parti, et que même, à moins d'être déjà entré dans quelque engagement, il ne se serait point si librement déclaré, ni ne sortirait d'Ecosse, son éloignement avec les troupes donnant toute facilité à cette nation de se soulever. Il se remarque d'ailleurs que sa dernière parle bien de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le Parlement d'Angleterre, mais sans désigner si c'est pour celui qui a été cassé. Ce sont des réflexions sur lesquelles il ne se doit pas prendre des mesures bien positives, et l'on peut seulement faire état que les dispositions demeurent très-favorables pour le retour de ce prince dans l'armée, dont les chefs sont les moins engagés contre le gouvernement monarchique, et que n'ayant eu aucune part en la mort du défunt roi, ils prendront plus facilement confiance aux promesses qui leur seront faites de la part de celui d'aujourd'hui. Leur plus grande peine serait, s'ils voulaient embrasser son parti, d'y disposer les troupes qui sont sous leur commandement, et ce n'est pas chose à espérer devant

qu'elles fussent bien engagées les unes contre les autres : à quoi elles ont témoigné ci-devant tant de répugnance, que la réconciliation se pourrait bien faire aux dépens des chefs.

(N° 12.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 10 novembre 1659.

Monseigneur,

Je continuerai d'informer Votre Éminence de la suite des divisions d'Angleterre. Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire par l'ordinaire précédent, il est venu nouvelles d'Écosse qui confirment que Monk continue dans le dessein de rétablir le Parlement; qu'il a saisi tous les officiers de ses troupes d'un autre sentiment, même un colonel que l'on lui avait envoyé d'ici; que les garnisons de Berwick, Carlisle, et d'un autre château fortifié sur la frontière d'Angleterre, se sont déclarées pour lui, et qu'enfin il prend toutes les mesures pour se fortifier. Le lieutenant-général Fleetwood a en même temps reçu sa déclaration conforme à ces avis; il a aussi écrit aux églises en mêmes termes, leur promettant assistance pour le maintien de leurs prérogatives. Ce procédé a fait prendre au Conseil de guerre la résolution d'envoyer un corps d'armée de huit mille hommes pour le combattre ou pour arrêter au moins ses progrès; et dès aujourd'hui il est sorti de Londres de l'infanterie et cavalerie tirées des vieilles troupes que l'on remplira de nouvelles levées. Le major-général Lambert commandera encore en cette expédition, ayant été jugé que le général Fleetwood était plus nécessaire dans la ville pour y maintenir la paix. Monk n'ayant en toute l'Écosse que neuf régiments d'infanterie et trois de cavalerie, il ne peut pas tant mettre de forces en campagne que l'on en envoie contre lui, à moins de faire de nouvelles levées ou de dégarnir toutes les places d'Écosse; ce qui le ferait soupçonner, par ses troupes, d'intelligence avec le roi d'Angleterre, et les aliénerait entièrement, leur inclination étant plus portée à la Répu-

blique qu'à aucune autre forme de gouvernement. Les voies de douceur se pratiquent en même temps pour les réduire, et il se fit hier, à la suscitation des officiers d'ici, une assemblée de ministres dont le résultat fut de leur envoyer quatre députés, dont deux sont colonels qui furent cassés lorsque le Parlement fut rétabli. Ce n'est pas chose facile que de reconnaître quel sera le succès de cette députation, ce chef étant de plus fort entier, et maintenant bien avancé pour s'arrêter. L'on appréhende ici qu'il ne se range du parti du Roi s'il ne se sent pas assez fort, et que même il en a déjà formé le dessein, et ne se serve du nom du Parlement pour engager ses troupes, la conservation de ce corps ne lui pouvant être si à cœur qu'elle le portât à la guerre. Outre que ce n'est pas une cause si agréable qu'il doive attendre que personne la voulût autoriser ou qu'il puisse seul la défendre, l'armée d'Angleterre étant unie comme elle paraît maintenant, n'y ayant que le gouverneur de Hull dont les inclinations sont douteuses. Il y avait grand ombrage du commandant d'Irlande; il est arrivé à Londres, et l'on ne lui permettra pas d'en sortir. Si les troupes d'Irlande ne suivent ses inclinations, et si celles d'Angleterre demeurent fermes dans celles qu'elles témoignent aujourd'hui, il faudra que Monk, ou s'accommode, ou s'appuie d'ailleurs. Le dernier lui serait fort facile, les Écossais et les Anglais étant tout disposés à se soulever; mais il faudra user de grande adresse pour tromper ses troupes; et bien que, suivant le bruit public, elles passent pour être éloignées de la réconciliation, difficilement se porteront-elles à combattre les unes contre les autres. C'est encore l'espérance d'ici que, Lambert étant sur les lieux, sa présence donnera cœur à ceux que la crainte du mauvais traitement empêche de se déclarer pour l'armée ; autrement la guerre tirera en longueur, la saison ni les forces d'Angleterre ne permettant pas d'entreprendre des siéges dans un pays fort rude, bien qu'il se soit embarqué sur la Tamise du canon. J'ai cru à propos,

dans cette conjoncture douteuse, de faire dire au général Fleetwood que, si mes soins étaient capables de contribuer à la réunion, je m'y emploierais avec toute la chaleur qui se doit attendre de l'affection de Sa Majesté envers l'Angleterre. Il m'a envoyé ce soir remercier de cette offre, sans la refuser ni accepter encore, s'excusant sur le grand embarras des affaires s'il ne venait pas lui-même me témoigner la reconnaissance que le gouvernement devait avoir d'une civilité qu'il n'a reçue d'aucun autre ministre étranger. Il n'y a point d'inconvénient de faire le premier telle démarche dont tous les partis ne peuvent que savoir bon gré : je ne me suis pas néanmoins adressé au Comité pour ne la point rendre publique ; et, jusques à cette heure, il ne m'a point donné avis de son établissement, qui se fit sur la fin de la semaine passée sans grande cérémonie. Partie des ministres choisis s'étant rendus dans la chambre ordinaire du Conseil, un colonel leur apporta et fit lecture de l'acte de l'armée. Le chevalier Vane et deux autres demandèrent temps pour aviser s'ils agiraient, prenant pour prétexte de cette remise que cette commission leur donnait un pouvoir législatif qui n'appartenait qu'au Parlement. Lambert voulut guérir ce scrupule ; mais ses raisons ne les empêchèrent pas de se retirer, et ils ne se sont point représentés aujourd'hui ; d'où l'on peut juger qu'ils doivent douter de la solidité du présent gouvernement et appréhender que Monk ne prévale, étant certain que ces mêmes étaient d'abord pour la dissolution du Parlement, et qu'ils ne feraient pas maintenant difficulté de s'asseoir, à moins d'appréhender son retour, ou quelqu'autre autorité qui les recherchât pour s'être immiscés dans le gouvernement sans titre légitime. Par la retraite du sieur Vane, cette assemblée se trouve fort dépourvue de personnes capables, et il ne reste que Lambert qui doit partir dans deux jours, vraisemblablement pour ne pas retourner sitôt. . . . . .

. . . . . .

N° 13.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 17 novembre 1659.

Monseigneur,

Je n'écrirai point encore aujourd'hui la réunion de l'armée ; il paraît plutôt de la disposition à une entière rupture, les derniers avis que l'on a reçus ici voulant que les troupes d'Écosse aient, avec de grandes démonstrations de joie, promis à Monk de vivre et mourir avec lui, qu'il leur ait de sa part fait espérer paiement de leurs arrérages, et qu'ensuite il ait détaché quelques corps pour se saisir de Newcastle, grande ville sans fortifications, d'où se tire tout le charbon dont l'Angleterre se sert, ce qui rendrait sa prise fort préjudiciable, surtout à Londres. Il a aussi été surpris de ses lettres à d'autres villes, qui les invitaient à prendre son parti, et représentaient Londres dans la même disposition. Pour rompre ces mesures, le général-major Lambert partit en poste il y a trois jours, laissant l'armée en marche, mais sans espérance qu'elle pût faire assez de diligence pour garantir les places frontières si elles avaient inclination d'adhérer audit sieur Monk. Afin de les en détourner par l'exemple de la milice de Londres, elle a été en même temps recherchée d'écrire à ce chef une lettre qui le conviât à la paix. Mais la plus grande partie de l'assemblée n'a pas encore jugé à propos de témoigner aucune partialité, et semble vouloir différer sa déclaration jusqu'à ce qu'il paraisse plus certainement quel est son dessein. La voix publique voulait, ces derniers jours, qu'il eût intelligence avec le roi d'Angleterre, et ses ennemis affectent de l'appréhender. Néanmoins les républicains l'en justifient, et assurent que toute sa visée ne tend qu'à rétablir le Parlement. Il en a encore écrit à l'armée d'ici, en conformité. Néanmoins, soit que

ses paroles ne trouvent pas de créance, ou qu'il juge que la nécessité le pourra porter dans d'autres sentiments, et que, si la guerre continue, un troisième parti se pourrait former en Angleterre, il s'y fait de nouvelles levées. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, que la ville de Londres commence à prendre la disposition de la milice, et de changer les officiers que le Parlement a établis; quelques-uns et les plus considérables bourgeois parlent aussi d'avoir un Parlement libre. Si Monk tenait le même langage, il serait mieux suivi; ce qui fait employer toute sorte de moyens pour le gagner, ou ses troupes. A cet effet, le Comité a établi un sous-Comité pour dresser un gouvernement capable de plaire à tous les partis et de les dégager avec honneur de la démarche qu'ils ont faite. Le sieur Vane a bien voulu être du nombre de ces commissaires subdélégués, quoiqu'il ne se mêle point en public des autres affaires; mais quelques autres qui avaient fait scrupule d'agir en vertu de la commission de l'armée sont devenus plus hardis; et il est sorti la semaine passée un acte de cette assemblée qui confirme tous les officiers et magistrats civils dans la fonction de leurs charges, et ordonne le paiement des impositions déjà établies, sous peine de quartiers libres de gens de guerre. Cette menace a été trouvée extraordinaire et donne lieu aux mécontents de décrier la condition présente d'Angleterre. Mais le Conseil de guerre ne s'en épouvante point, et il a même, depuis peu, été sur le point de supprimer les dîmes et la Cour de chancellerie, pour être l'une et l'autre à charge au peuple et peu nécessaires; si l'inclination des officiers subalternes était suivie, cette réformation aurait lieu. Les chefs doivent trouver de l'inconvénient à choquer tant de monde dans la présente conjoncture, dont les suites ne se peuvent pas bien prévoir; seulement est-il vraisemblable qu'à moins d'une intelligence secrette avec le roi d'Angleterre, la querelle se terminera bientôt, et les troupes se réuniront, les unes ni les autres n'ayant envie de combattre, et

celles d'Angleterre étant entièrement unies depuis que le gouverneur de Hull a rejeté les propositions que Monk lui faisait, à quoi leur inimitié particulière a beaucoup contribué. Il ne se dit rien d'Irlande qui doive exciter de la jalousie, ni des affaires de l'Angleterre, et je n'ai plus qu'à me dire, etc., etc.

(N° 14.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 20 novembre 1659.

Monseigneur,

Les dispositions d'aujourd'hui paraissent bien différentes de celles qui se seront pu remarquer dans mes précédentes lettres. La ville de Londres semblait, au commencement de la semaine, fort mécontente et même incliner à faire instance auprès de l'armée pour un Parlement libre ; elle avait aussi refusé la lettre au général Monk qui en était désirée, et le peuple faisait tous les jours insulte aux troupes, principalement à quelques régiments de sectaires qui entraient en garde toutes les nuits. Ces mauvaises humeurs sont aujourd'hui dissipées, et il se dit que le maire a promis de ne rien souffrir qui altère le repos public, ni au préjudice du présent gouvernement, et que cet accord a été fait à condition que ces sectaires, contre lesquels le peuple est fort animé, ne seront plus employés à la garde de la ville; le conseil de la bourgeoisie en prit hier la résolution, et l'ayant communiquée au comité, elle a été suivie. Dans le moment que cette affaire se délibérait, il arriva des lettres de Monk qui ne donnèrent pas moins de joie ; elles le représentent disposé à traiter, et il doit envoyer quatre officiers pour cette négociation, du succès de laquelle personne ne doute. Il y a aussi nouvelle que ses troupes ne se sont point présentées à Newcastle, et que celles qui s'en étaient approchées se sont retirées à Berwick, dont la garnison s'est déclarée en sa faveur; pour ce qui est de Carlisle et de Teignmouth, que l'on croyait avoir suivi ce même exemple, à cause que le régiment de Haslerig y était en garnison, elles ne se sont point déclarées, et l'union paraît toute entière entre les troupes d'Angleterre, ce qui sans doute abattra la

fierté des autres, fondée sur la confiance qu'elles avaient que quelques régiments d'ici étaient portés à rétablir le Parlement. Il s'en était encore parlé ces derniers jours dans le Conseil de guerre, comme d'un moyen pour apaiser les différends, et la résolution en eût été prise s'il se fût trouvé quarante membres de ce corps bien intentionnés pour l'armée. Maintenant que Monk change de sentiment, cette pensée sera rejetée, et le comité achèvera l'ouvrage qu'il a commencé. L'on veut même que déjà il ait arrêté une forme de gouvernement composée d'un conseil de cinquante, qui en appellera un autre de deux cents et nommera les membres au peuple, lui laissant seulement la liberté de les choisir entre quatre cents qui lui seront présentés; ce second corps doit être changé tous les trois ans, et tous les ans dix du conseil des cinquante sortiront de charge pour faire place à pareil nombre tiré des deux cents. Ce modèle n'est pas encore publié; et, devant que de paraître, il y pourrait bien être apporté quelques changements, la réunion ou division de l'armée ne pouvant que servir de règle aux résolutions du présent régime.

(N° 15.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 24 novembre 1659.

Monseigneur,

Les lettres que le général Monk avait écrites la semaine passée ont été, trois jours après, suivies de ses officiers: ce sont trois officiers de différents corps qui arrivèrent à Londres avant-hier, et ont commencé ce jourd'hui de conférer avec les chefs de l'armée. Ils avaient en passant vu le général mylord Lambert, et leurs propositions lui doivent avoir paru raisonnables, puisqu'il a aussitôt fait arrêter ses troupes suivant leur désir. L'on veut qu'ils soient chargés d'insister principalement sur le rappel du vieux Parlement ou la convocation d'un nouveau, sur le maintien des lois anciennes de la nation, et l'entretien des ministres par les voies ordinaires, c'est-à-dire des dîmes. Les deux derniers points semblent choquer le sentiment des sectaires, qui veulent convertir les dîmes à d'autres usages, et faire un autre fonds pour l'entretien des ministres. Ils ont aussi fort à cœur de changer beaucoup de lois; mais pour le Parlement il ne se fera pas de difficulté de l'obtenir, pourvu que ce soit avec de telles restrictions que le peuple ne puisse élire des personnes contraires au gouvernement républicain, et qu'aussi en même temps il s'établisse un sénat avec pouvoir égal en quelques cas; l'on veut même que la résolution ait été prise par le Comité d'appeler ce corps au lieu de l'assemblée de deux cents qui s'était projetée, et il n'est pas vraisemblable qu'aucune de ces conditions soit refusée aux troupes d'Écosse si elles peuvent les réunir. Quelques-uns sont persuadés que Monk ne traite pas de bonne foi, et qu'il avance ses demandes pour gagner temps, et pour rendre sa cause plus populaire, sur l'espérance qu'elles ne seront point accordées; néan-

moins la plus commune opinion veut qu'il ait un véritable dessein de s'accommoder, ne voyant aucune apparence de succès pour la cause qu'il soutient, puisque l'armée d'Irlande a refusé de se joindre à lui : ce n'est pas d'ailleurs un esprit à tenir une conduite si éloignée de ses sentiments, et ses troupes l'abandonneraient bientôt si elles avaient le moindre soupçon de quelque intelligence avec le parti du roi, sans l'appui duquel il ne se peut maintenir contre toute l'armée. Il est vrai que les Presbytériens se joindraient assez facilement à lui, si la présente autorité les persécutait ; mais, quelle que soit son inclination, elle ne paraîtra pas dans la présente conjoncture, et il n'y a que trois jours que, pour remettre les esprits de la bourgeoisie de Londres, qui semblaient toujours alarmés d'un changement dans la religion, le général Fleetwood, le colonel Desborough et le sieur Whitelocke allèrent à la maison de ville, et y firent trois harangues de différent style. Le premier professa un entier désintéressement de l'armée, et promit qu'il ne serait fait aucun préjudice aux libertés de la nation ni au gouvernement de la religion. Le second parla en termes plus militaires et plus conformes à son humeur un peu dure, déclarant qu'ils n'étaient pas venus pour flatter la ville, que l'armée ne se mettrait jamais en état de dépendre de ceux qu'elle avait vaincus, et qu'elle appuierait plutôt les sectaires que de souffrir qu'il se prît aucune résolution à son préjudice. Le dernier, qui est maintenant garde du sceau, exhorta la compagnie à l'union et à la paix, pour laquelle entretenir il se tient, dans les principales places, des troupes, mais non pas des sectaires. Le maire est fort actif, témoignant par sa conduite de vouloir empêcher qu'il n'arrive soulèvement ; aussi serait-il sans doute suivi d'une grande confusion, les peuples n'étant pas d'un même esprit, et les sectaires se trouvant en assez grand nombre pour balancer, avec ce qui reste de l'armée, la puissance des autres bourgeois : c'est ce qui tiendra ceux-ci dans le devoir jusqu'à ce que la négocia-

tion ait eu quelque succès ; mais si la fortune voulait qu'elle ne produisît pas l'accommodement, la ville pourrait bien donner de la peine au présent régime, qui est toujours occupé aux affaires du dedans.

. . . . . .

(N° 16.) MONTAGUE[1] AU CARDINAL MAZARIN.

Bordeaux, ce 26 novembre 1659.

La vôtre du 22, d'Auch, a été reçue à notre arrivée à Bordeaux le 25, le mauvais temps et les chemins ne permettant pas plus de diligence. Le roi a reçu ici des lettres d'Angleterre qui disent à peu près les mêmes choses que la lettre de M. de Bourdeaux; mais la résolution de réduire Monk par force nous a été nouvelle qui est une des meilleures qu'on pouvait attendre pour commencer à travailler à la suite. Je ne vous saurais assez témoigner la joie que le roi a eue de votre lettre, qu'il dit aussitôt que la preuve qu'elle lui rendait de votre intéressement en ses affaires lui était plus considérable que la nouvelle; car le succès de ces petits mouvements est incertain, mais le bon effet de votre intéressement est infaillible. Il m'a donc commandé de vous dire qu'il commencera dès demain au matin à suivre vos sentiments, et prendra la poste pour se rendre sur la frontière au plutôt que lui sera possible, après avoir vu la reine sa mère à Colombe. Il a déjà entamé des ouvertures à Monk, et il est assuré qu'il lui peut faire passer en sûreté; mais outre la personne qu'il a sur le lieu, qui ne manquera pas à agir selon sa commission première, il dépêchera un exprès, et commencera aussi à faire sonder Lambert par un envoyé qu'il croit assez assuré de lui pouvoir faire les ouvertures, sans qu'elles soient jamais tournées à son préjudice. Au pis aller, de la suite de tout il nous fera part pour vous la communiquer, vous protestant qu'il n'agira en rien sans votre participation, ni autrement qu'en conformité de vos avis, ce qu'il vous prie fort de lui vouloir continuer, vous

[1] L'abbé Montague, chapelain de la reine Henriette Marie.

assurant qu'il en ménagera si bien le secret que les apparences suivront toujours vos sentiments, et qu'il tirera l'utilité de cette correspondance sans qu'aucun inconvénient vous en puisse arriver. Voilà ce qu'il m'a commandé de vous dire et de vous prier de sa part, vous témoignant toute la reconnaissance possible de ce témoignage si opportun de votre amitié; et je vous assure que de jour en jour je me rends plus hardi à m'offrir pour sa caution de tout ce qu'il vous promet, car je sais de plus en plus persuadé de son esprit et de son ingénuité; et pour le marquis d'Ormond, il me paraît fort homme de probité et de vertu, et demeure fort satisfait du discours qu'il a eu avec vous.

(N° 17.) MONTAGUE AU CARDINAL MAZARIN.

Bordeaux, ce 26 novembre 1659.

Le roi d'Angleterre est parti ce matin en poste selon ce que je vous mandais hier : ce matin il a eu un courrier dépêché exprès pour lui apporter la déclaration de Monk et Haslerig contre l'armée de Londres, et la marche de Lambert contre eux avec quelques quatre mille hommes. Les autres sont plus forts, à ce qu'on dit, et ils ont saisi les entrées en Ecosse de deux côtés, c'est-à-dire les villes de Berwick et de Carlisle, et quelques-uns disent Newcastle. Si cela est, les Anglais auront de la peine à passer ; le roi d'Angleterre espère qu'ils viendront aux mains. Le meilleur pour lui serait que la guerre commençât, et qu'elle ne fût pas finie sitôt par un combat, car : l'un ou l'autre parti demeurant absolument maître, il aurait plus de peine à rien ménager avec le maître. Le roi m'a commandé sur cette conjoncture de vous proposer la considération de ceci que, en cas de quelque ouverture assurée de la ville de Londres pour se déclarer dans l'absence de l'armée, si vous trouveriez à propos qu'il passât en Angleterre avec les gens que les Espagnols lui pourraient donner de ses sujets ; il sait aussi, si vous approuvez le dessein, que vous l'assisterez ; aussi il songe à se tenir tout prêt à faire ce que les accidents lui présenteront, étant constant à ne rien entreprendre que par votre avis. Nous verrons de jour en jour plus clair à la suite de ces alarmes, et je tâcherai de me faire bien informer de toutes choses en arrivant à Paris, où je serai dans dix jours, s'il plaît à Dieu. Le roi d'Angleterre avait grande envie de vous écrire pour vous remercier de l'application que vous avez témoignée à ses intérêts, mais je l'en ai dissuadé, prévoyant la con-

séquence d'une réponse qui vous pourrait embarrasser ; vous me la ferez bien plus aisément, et je l'attendrai de M. Colbert à Paris.

(N° 18.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 27 novembre 1659.

Monseigneur,

Les dernières lettres que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence l'auront informée des dispositions qu'il y avait ici à un accommodement entre les troupes. Ces apparences n'ont point été trompeuses, le traité ayant été conclu vingt-quatre heures après. Les députés d'Écosse demeurèrent d'abord si satisfaits du gouvernement que le comité avait projeté, qu'ils n'insistèrent plus sur le rappel du vieux Parlement, et tombèrent ensuite d'accord d'oublier tous les mécontentements, de passer un acte d'indemnité pour tout ce qui a été fait de part et d'autre, de mettre en liberté les officiers que Monk avait arrêtés, et d'assembler à Newcastle quatorze députés des deux armées pour régler les intérêts de ceux qui ont été cassés ou suspendus dans ces derniers temps, en Angleterre et en Écosse; qu'il sera renoncé au prétendu droit du roi d'Angleterre et de sa famille; que les trois nations seront gouvernées en forme d'état libre ou de république sans roi, maison de pairs, ni aucune personne singulière; qu'il sera établi un conseil de dix-neuf personnes, dont dix seront presbytériens modérés et nommés par les députés de Monk et l'armée d'ici, les autres neuf pris des trois armées, savoir Angleterre, Écosse et Irlande, pour tous ensemble, ou au moins neuf, régler les qualifications de ceux qui pourront être élus par le peuple pour tenir le Parlement; qu'il sera aussi fait une assemblée de deux officiers de chaque régiment, d'un de chaque garnison, et dix de la marine, devant lesquels le gouvernement projeté sera présenté le 16 du mois prochain pour être délibéré. Il a aussi été résolu que les Universités seront si bien en-

tretenues et réformées, qu'elles deviennent des écoles de savoir, de piété. Ce sont les articles qui paraissent. Quant au modèle du gouvernement, quoiqu'il passe pour approuvé, il ne se publie pas encore. L'accord n'eut pas sitôt été signé par les commissaires des deux armées, qu'il fut présenté au conseil général des officiers, et, après quelque débat, confirmé ; deux copies en furent ensuite envoyées hier aux généraux Lambert et Monk qui avaient marché ; et, sur le soir, le canon de la tour de Londres solennisa cette réconciliation, que beaucoup s'imaginaient plus difficile qu'elle ne s'est trouvée, mais avec peu de raison, n'y ayant point apparence que l'intérêt du vieux Parlement pût entretenir une division qui aurait sans doute ruiné les deux partis, pour peu qu'elle eût continué : Le peuple de Londres devenait tous les jours plus fier, jusques à refuser le paiement des impositions ordinaires, sous prétexte que le Parlement les avait toutes révoquées deux jours devant sa séparation; ce refus a obligé l'armée d'accompagner les collecteurs de soldats, sans qu'aucun désordre y soit arrivé. Il avait aussi changé la plus grande partie des officiers de la milice de la ville pour n'avoir pas trouvé les anciens bien intentionnés, et celle de Westminster avait refusé de s'armer sur les ordres du comité. Si l'armée d'ici trouvait quelque traverse, Monk n'était pas sans peine ni sans défiance de la fermeté de ses troupes, dont quelques compagnies s'étaient débandées : ainsi les uns et les autres étaient en quelque nécessité de s'accorder, et par leur traité la puissance demeurera aux chefs, puisque le régime doit être composé d'un sénat qu'ils choisiront, que ce corps convoquera les Parlements suivant le besoin, aura sur eux la voix négative, au fait de la religion et du gouvernement, et même leur proposera les matières qui auront à être délibérées. Il se dit aussi que les dîmes seront appliquées à d'autres usages qu'à l'entretien des ministres, auxquels il sera pourvu d'ailleurs, et que beaucoup d'autres règlements doivent être faits dans la justice. Comme le

peuple d'Angleterre est fort rebuté de toutes les révolutions arrivées, et que le nouveau projet conserve en quelque façon ses prérogatives, en ce qu'il laisse aux Parlements les pouvoirs qu'ils avaient sous les rois, que le sénat représentera, l'on peut croire que l'établissement d'aujourd'hui sera solide, quoique les sectaires y aient plus de part que les Presbytériens, que l'on tâchera sans doute d'éloigner du Parlement. Il ne sera pas néanmoins facile d'étouffer toutes les jalousies des chefs; et si la crainte de la famille royale, ou les impressions qui se sont données que la France et l'Espagne avaient résolu d'entreprendre son rétablissement, ont fait aujourd'hui réunir les esprits, quand ces alarmes seront dissipées, il pourra bien renaître des nouveaux sujets de querelle.

J'ai vu aujourd'hui M. Lockhart, qui m'a paru persuadé que le roi n'avait aucun dessein de se mêler des querelles d'Angleterre; il en aura parlé sans doute avec même esprit aux chefs du gouvernement, et dissipé leurs défiances, si elles sont véritables. Ledit général ambassadeur m'a aussi fait civilité, de la part de M. de Fleetwood, sur l'entremise que je lui avais offerte dans le temps que le succès de la négociation était fort incertain; je n'ai pas cru devoir, dans la conjoncture présente, porter d'autres paroles, ni n'ai aussi eu aucune autre affaire à traiter . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 19.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 5 décembre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Mes précédentes dépêches auront informé assez exactement Votre Éminence de l'état où les affaires d'Angleterre se trouvaient la semaine précédente, et fait attendre une entière réunion de toutes les forces après l'accommodement dont les députés des deux partis étaient convenus ; c'est encore aujourd'hui le souhait et l'espérance des chefs de l'armée. Néanmoins, peu de temps après la signature de ce traité, les députés d'Écosse ont reçu ordre d'insister sur le rappel du vieux Parlement, et de demander que le généralat d'Écosse soit séparé de celui d'Angleterre. Il s'est aussi su que Monk avait appelé des députés de toutes les provinces et villes qui sont sous son gouvernement. Quelques unes de ses lettres le représentent d'ailleurs résolu à traîner en longueur la guerre plutôt que de relâcher, et il en fut hier présenté à la ville de Londres de sa part, professant que son intention n'était autre que d'avoir un Parlement libre et de délivrer la nation de l'esclavage où elle se trouve, et conviant le peuple à l'assister. Quelques-uns de la compagnie en voulurent empêcher l'ouverture ; mais, leur nombre n'étant pas le plus grand, la lecture en fut faite, et aussitôt le maire, sous prétexte qu'il était tard, remit l'assemblée. Il a été écrit aux autres villes dans les mêmes termes, et bien que ce soit devant que ce général ait eu avis du traité, sa conduite ne laisse pas de faire appréhender qu'il n'ait changé de sentiment, que les Presbytériens d'Angleterre ne lui

aient donné cœur, et que, flatté d'espérance de devenir le chef de ce parti, le plus considérable, il ne rejette l'accord dont le retardement ne peut qu'avoir de mauvaises suites, les esprits de toute la nation se trouvant fort portés à secouer le joug de l'armée, et le peuple étant excité, tant par les vieux parlementaires que par les autres factions, à ne plus payer les impositions, afin de réduire le soldat, par le manquement de paye, à se mutiner et joindre à Monk. Les Presbytériens tâchent en même temps de gagner les autres, et j'apprends que ces derniers jours les principaux ont fait quelques assemblées dans Londres pour chercher les voies d'accommodement à l'avantage du roi. Outre les cabales des ennemis du présent régime, il y a dans l'armée des intérêts bien différents. Fleetwood, Lambert et les sectaires dont Vane est le chef, veulent chacun s'attirer la puissance. Le parti du premier prévaut maintenant sur les deux autres. Ledit sieur Vane parle de se retirer des affaires, ses avis n'étant plus suivis. Lambert ne quittera pas si facilement ; il est réputé assez accrédité pour attirer à soi une partie de l'armée, et assez ambitieux pour chercher son agrandissement auprès du roi, s'il ne voit plus de jour à devenir, avec le temps, le chef de la République, ou au moins de toutes ses forces : aussi est-il fort caressé par les royalistes qu'il a ménagés dans ces derniers temps ; ceux que je vois sont plus remplis de confiance qu'ils ne m'avaient encore paru, et se flattent que l'accommodement sera rejeté. Le parti contraire en a aussi l'alarme et ne désavoue pas que les présentes dispositions sont fort mauvaises ; et la principale ressource d'ici est dans la crainte qu'auront les officiers de Monk que leur division ne rétablisse le roi ; il se dit même que beaucoup l'ont abandonné depuis que les troupes de Lambert se sont approchées de la frontière : elles doivent être maintenant vers Newcastle, et Monk entre Édimbourg et Berwick. Les bruits publics veulent qu'il y ait eu quelque rencontre entre leurs partis, mais sans fonda

ment, n'étant pas à présumer que ni les uns ni les autres aient tant envie de se détruire qu'ils se soient cherchés devant que de recevoir des nouvelles de la négociation de Londres, où les députés d'Ecosse sont encore dans l'attente de la ratification. Ce n'est pas chose facile que de prévoir quelle sera la fin de ces mouvements. La raison veut que les uns et les autres s'accommodent promptement, à quelque condition que ce soit; mais Monk peut se persuader qu'en demeurant ferme, tous les Presbytériens le favoriseront, et qu'avec cet appui il deviendra le maître. Jusques à cette heure, l'on ne veut pas qu'aucune autre visée puisse être dans son esprit, ni qu'il ait intelligence avec le roi d'Angleterre: sa réponse sur le traité découvrira dans peu son dessein. Cependant tout est en suspens; les tribunaux de justice sont même fermés, à cause que les juges n'avaient commission du Parlement que jusques au vingtième du mois passé. Les tailles n'étaient ordonnées que pour le même terme; et dans la fin du présent mois toutes les autres impositions doivent cesser, quoique le Comité en ait ordonné la continuation: la levée ne s'en fera pas sans soldats. J'ai déjà fait savoir à Votre Eminence que M. Lockhart m'avait visité et paru persuadé que le passage du roi d'Angleterre par la France ne procédait pas d'un dessein d'appuyer ses desseins; il en aura sans doute parlé en ces termes au Comité. Ce n'est pas qu'il ne s'affecte toujours grande jalousie des inclinations de Sa Majesté, et elle est en partie fondée par les royalistes, bien que ce soit le moyen de réunir plutôt les esprits de l'armée . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 20.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 8 décembre 1659.

Monseigneur,

Les affaires d'Angleterre se trouvent au même état que ma précédente lettre a fait savoir : la ratification de l'accommodement des armées n'est pas encore arrivée, et elle n'était attendue qu'aujourd'hui ou demain. Cependant il paraît que le général Monk a déclaré à l'Assemblée d'Écosse, qui s'est tenue dans le lieu ordinaire des Parlements, que Dieu et les hommes l'appelaient en Angleterre pour y rétablir le Parlement, qu'il a exhorté les députés à faire tout devoir pour maintenir la tranquillité publique durant son absence de peu de temps, et demandé assistance d'argent. Lesdits députés ont professé ne vouloir point se mêler de la querelle, la fin ne pouvant être avantageuse au pays, et que le pays étant désarmé, il n'en fallait rien appréhender ; que néanmoins ils ne laisseraient pas de faire leur possible pour le tenir en paix, et donneraient un subside. Cette grande disposition à ouvrir la bourse rend les inclinations de ce chef plus suspectes, y ayant peu d'apparence que les Écossais, peu opulents et moins affectionnés à leur gouverneur, lui accordassent un secours si facilement, à moins de voir jour à l'attirer dans les intérêts du roi, pour lesquels il a autrefois combattu. Encore que présentement il n'eût autre fin que celle qu'il professe, cette défiance est augmentée par les changements qu'il fait dans ses troupes au moment que ses députés traitent ; et bien qu'ils espèrent toujours de n'être pas désavoués, il se fait force recrues et nouvelles levées par toute l'Angleterre, soit pour le réduire à la raison, ou pour surmonter la résistance qui se trouvera dans la levée des impositions, le peuple devenant tous les jours plus dur, jusques

là qu'un artisan de Londres a fort maltraité des soldats qui assistaient les collecteurs. La difficulté ne sera pas moindre à la campagne, et la crainte sera seule capable de tirer de l'argent, tant que les impositions ne seront point ordonnées par le Parlement. Le Comité travaille en même temps à mettre l'acte du gouvernement en état d'être présenté aux officiers de toutes les armées qui se doivent assembler le 16 du mois, et le Conseil de guerre a nommé vingt-sept commissaires pour l'examiner. Il s'était encore parlé de rappeler le vieux Parlement, au moins quarante membres.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . La ville de Londres n'a point délibéré sur les lettres de Monk; elles sont même soupçonnées de supposition, et les porteurs ont été arrêtés depuis qu'ils ont été désavoués par les députés d'Ecosse. Il a couru force bruit que quelques troupes des deux partis s'étaient rencontrées, et le désavantage était donné à celles de Lambert, mais sans fondement, et jusques à présent aucun acte d'hostilité n'a été exercé de part et d'autre, et il est vraisemblable que, quand l'accommodement ne serait pas approuvé, l'Assemblée des officiers ne laissera pas de se faire le 16, et que cependant toutes choses demeureront au même état. . . . . .

. . . . . .

(N° 21.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 11 décembre 1659.

Monseigneur,

Je crois avoir prévenu l'ordre que Votre Éminence me donne par sa lettre du 27 novembre, n'ayant pas laissé passer d'ordinaire sans l'informer de ce qui est venu à ma connaissance des affaires d'Angleterre, et ce n'a été qu'après avoir satisfait à ce devoir que j'ai écrit à M. de Turenne les nouvelles publiques; mais quelques-unes de mes lettres, entre autres celle qui donne avis de la rupture du Parlement, ont été supprimées, sans que, sur mes plaintes, il en ait été fait raison. Je serais trompé si la présente avait même fortune, puisqu'elle fait savoir la réponse de Monk sur le traité que ses commissaires avaient signé à Londres. J'en envoie la copie, afin qu'il s'en puisse juger quelle est sa disposition. Cette dépêche ne fut pas sitôt arrivée hier au soir à Londres, que résolution se prit de renvoyer dès aujourd'hui les députés d'Écosse à Newcastle, et de donner pouvoir au sieur Lambert de traiter, sur le lieu, des différends qui peuvent rester. Les royalistes ne les croient pas si faciles à régler, et se persuadent que Monk prétend toujours l'indépendance du généralat d'Angleterre, et ne souffrira jamais que les officiers qu'il a cassés soient rétablis; leur espérance est d'ailleurs fondée sur ce que trois régiments ont encore été commandés pour marcher sur la frontière depuis ces nouvelles, et que les chefs de l'armée parlent avec incertitude du succès de cette négociation. Néanmoins, ne paraissant point que Monk ait intelligence avec le roi d'Angleterre, et ses troupes se trouvant assez affaiblies par la continuelle retraite des officiers, sans que celles d'Angleterre ni la ville de Londres se déclarent pour lui, suivant l'assurance qui lui en

avait été donnée, il n'est pas à présumer que la division continue; et l'armée d'Angleterre reconnaît assez le préjudice que la guerre produirait pour ne pas accorder la plupart des demandes qui lui seront faites, à la réserve de la séparation des forces. Il se dit que la dépêche d'ici trouvera l'armée d'Écosse en marche avec canon et bagages; que le même jour, Monk avait démonté trois compagnies de cavalerie qui l'accompagnaient, et que la bonne volonté de ses troupes commençait à se refroidir; qu'ainsi le mal ne serait pas si grand quand il deviendrait fort difficile à l'accommodement, sur la confiance duquel les régiments nomment leurs députés pour se rendre le 16 à Londres, et y former un gouvernement. M. Lockhart s'en est retourné aujourd'hui à Dunkerque après avoir obtenu que les régiments de sa garnison seraient du corps de l'armée, mais non pas le rétablissement des officiers cassés durant son absence. La lettre qu'il m'a donnée pour faire tenir à Votre Éminence l'informera sans doute du sujet de son voyage, et de la résolution d'ici touchant la continuation de la trêve de l'Angleterre avec l'Espagne: il ne s'en est pas expliqué avec moi; mais il m'a fort assuré d'avoir fait tout devoir pour dissiper les jalousies que l'on a ici de la France. Je ne laisserai pas de voir quelqu'un du gouvernement sur ce sujet, et c'est une diligence assez nécessaire dans le temps que le roi d'Angleterre séjourne en France, et que les siens publient quelques propositions qu'il a faites pour engager le roi et Votre Éminence d'entreprendre son rétablissement, qui sera difficile si sa mauvaise fortune veut que les troupes s'accordent; il est vrai que, encore qu'elles se réconcilient maintenant, il restera toujours des semences de division pour l'avenir.

. . . . . .

. . . . . .

(N° 22.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 15 décembre 1659.

Monseigneur,

Les nouvelles d'aujourd'hui représenteront la condition de l'Angleterre assez différente de celle qui paraissait ces derniers jours; et si mes lettres de l'ordinaire précédent ont fait attendre la réunion des troupes, il sera sans doute jugé maintenant qu'elle est encore bien éloignée, puisque le peuple de Londres incline à favoriser les desseins du général Monk. Sur la fin de la semaine passée, il fut découvert qu'à la suscitation des ministres presbytériens, des royalistes et vieux parlementaires, quelques apprentis de cette ville projetaient une requête tendant à la convocation d'un Parlement libre, ou au rappel du dernier, et au maintien des églises. Le comité, sur cet avis, manda, le douzième, au maire de Londres, de faire publier le lendemain des défenses de passer plus avant sous peine de trahison. Il ne refusa pas d'obéir; néanmoins, sous prétexte d'indisposition et de crainte du peuple, les officiers nécessaires pour faire cet acte refusèrent d'agir, et le maire étant encore pressé, il demanda temps pour en conférer aujourd'hui avec le conseil de bourgeoisie, qui s'est assemblé sur les huit heures du matin. Mais, sans attendre la fin de sa délibération, une compagnie de cavalerie est allée devant la Bourse, et a voulu faire la proclamation. Les apprentis n'ont pas manqué de s'y attrouper et de l'interrompre par des huées, même de maltraiter les trompettes et de se mêler parmi les cavaliers, qui, ne se voyant pas assez forts pour se défendre contre la populace, se retirèrent en désordre, étant poursuivis jusqu'à l'église de Saint-Paul, où il y a garnison. Aussitôt, toute la cavalerie et infanterie qui avait été postée en différentes places

de la ville prit les armes et marcha par les rues en ordre de guerre, et un régiment s'alla saisir des environs de la Bourse. Les apprentis ayant continué encore de les irriter de paroles, même de coups de pierre, les soldats firent une décharge sur le peuple, dont deux seulement furent tués et quelques autres blessés; le reste se sépara, n'ayant point d'armes pour se défendre. En même temps les boutiques furent fermées. Quelques-uns crièrent aux armes, et six apprentis s'en allèrent à la Maison de ville, où la bourgeoisie était assemblée, et y présentèrent leur requête, signée de grand nombre d'autres ; elle fut sur l'heure lue, et un comité de douze bourgeois établi pour, après l'avoir examinée, en faire le rapport à la compagnie. Elle résolut aussi ensuite que le général Fleetwood serait prié de retirer ses soldats, et qu'il serait ordonné aux chefs de famille de garder leurs apprentis et serviteurs afin d'entretenir la paix. Devant que cette délibération fût achevée, les troupes eurent quelques rencontres dans les rues avec les bourgeois ; quelques-uns de ceux-ci furent encore tués et blessés, et un artisan fut obligé, pour éviter le brûlement de sa maison dont il était menacé, de livrer son apprenti, qui avait jeté des pierres sur les soldats. La rumeur continua jusque sur le soir, que les députés de la bourgeoisie allèrent chez le général Fleetwood et lui firent savoir la résolution de la ville, l'assurant que les magistrats feraient leur devoir pour empêcher le soulèvement, s'il retirait les troupes dans leurs quartiers. Il accepta cette offre, et le colonel Desborough, à la tête de trois compagnies de cavalerie, l'épée nue et le pistolet à la main, s'en alla chez le maire pour lui faire ordonner au peuple de se retirer, ce qui fut sur l'heure exécuté. Les soldats en même temps laissèrent les rues libres et retournèrent à leurs postes ordinaires, qui sont quelques places et colléges; et la tranquillité semble maintenant bien rétablie, encore que l'aigreur ne soit pas éteinte, et que le bourgeois professe de ne pas souffrir que l'armée soit dans la ville.

Il n'est pas néanmoins vraisemblable que la garde leur en soit confiée ; ce serait donner aux malintentionnés, dont le nombre est grand, facilité pour avancer leur dessein bien différent : beaucoup d'entre eux ne songent qu'à rappeler le roi, et, sous le titre de liberté, amusent la populace ; d'autres se flattent d'avoir un Parlement libre, et croient que, Monk se joignant à eux, ils y réussiront ; et les vieux parlementaires espèrent que la confusion forcera l'armée de les rappeler. Ceux-ci se sont rendus maîtres de Portsmouth depuis deux jours, et le gouverneur qu'ils y avaient établi a reçu le chevalier Haslerig avec trois autres de sa faction ; la nouvelle en est arrivée aujourd'hui à propos pour donner carrière aux mécontents, et quelques uns veulent que Hull et Plymouth aient pris le même parti. Il était aussi arrivé avant-hier des lettres de Monk qui le représentent fort fier. Il demande que Lambert retire ses troupes qui s'étaient trop approchées, si l'on veut traiter, et avoue les lettres qui ont été présentées à la ville de Londres, demandant la liberté des porteurs ; d'où l'on juge que les dispositions qu'il avait à l'accommodement sont bien altérées, et que le progrès de ceux de son parti le rendra plus difficile, quoique la continuation de cette querelle doive, suivant toute apparence, tourner au profit du roi d'Angleterre. Aussi ceux qui le souhaitent sont pleins d'espérance, et n'oublient rien pour échauffer le peuple de Londres, d'ailleurs assez mal disposé par la ruine du commerce qu'il attribue aux désordres domestiques ; ce n'est pas que les principaux habitants n'appréhendent le tumulte, et que cette crainte ne puisse les empêcher de suivre leur inclination, et qu'il n'y en ait aussi beaucoup d'entre eux fort contraires au retour du roi pour être en possession des biens confisqués. Cette diversité d'intérêts ne permet pas que l'on puisse encore faire un jugement solide de l'avenir, et je puis seulement promettre d'écrire par tous les ordinaires les suites de l'action d'aujourd'hui, et si les ports

sont fermés, comme il y a sujet de le croire, de faire passer un exprès en France, afin que Votre Éminence soit aussi persuadée de ma diligence en l'exécution de ses derniers ordres que je la supplie de l'être de la passion et du respect avec lesquels je suis, etc.

(N° 23) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 18 décembre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . Depuis le quinzième, la jalousie d'entre la ville et l'armée s'est plutôt augmentée que diminuée; le maire a refusé d'aller trouver le Comité, qui l'avait mandé, et le Conseil de la bourgeoisie prétend que, dans un interrègne tel qu'est le présent, ce magistrat doit plutôt donner que recevoir la loi d'aucune puissance. Ce même corps paraît fort porté à faire instance pour la convocation d'un Parlement libre, et il m'est rapporté que l'on fait présentement signer une requête tendant à cette fin par les principaux bourgeois, le nombre des apprentis n'étant pas capable d'autoriser une demande de cette qualité. Les bourgeois professent aussi de ne pouvoir souffrir que la ville soit gardée par l'armée, et ils ont reçu ordre de se tenir prêts d'armer la milice; outre l'aversion naturelle contre le soldat, le peuple est fomenté par les royalistes et les vieux parlementaires à faire instance sur ce dernier point, qu'ils ne croient pas devoir être accordé par le régime, et dont venant à bout, ils se déclareraient aussitôt. Ces mauvaises dispositions n'ont encore produit aucune hostilité, et les troupes demeurent dans leurs postes avec autant de fierté que jamais. Il se dit même que l'on a envoyé depuis vingt-quatre heures force munitions de guerre, entre autres des grenades, afin que la crainte du pillage ou du feu retienne dans le devoir le gros bourgeois, sans l'assistance duquel le menu peuple ne peut rien exécuter. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Si l'état de Londres est douteux, celui de la campagne n'est pas plus certain. Les avis de la défection de Portsmouth se sont trouvés véritables, et il est parti huit compagnies d'infanterie, sur la croyance que partie de la garnison est disposée à leur ouvrir la porte ; quelques vaisseaux sont aussi sortis des dunes pour s'y rendre, et tenir dans l'obéissance ceux qui sont à Portsmouth. L'on a encore ombrage de l'île de Wight et quelques autres places de la même côte; mais Colchester passe pour être déclaré en faveur du Parlement, et ce qui s'est passé à Londres va donner tant de cœur à tous les peuples que la réunion de Monk peut seule dissiper tous ces orages. Je n'apprends pas que l'on en ait ici reçu des nouvelles depuis peu, et un colonel a été dépêché à Newcastle pour presser l'accommodement, dont la remise ne peut qu'être très-favorable au roi d'Angleterre ; ce qui fait croire que ce général deviendra plus traitable, à moins d'avoir plusieurs desseins. Quelques bruits voulaient qu'il eût armé les Écossais et remis des places entre leurs mains; mais vraisemblablement ses troupes ne l'auraient pas souffert : il leur a payé deux mois de solde des impositions ordinaires du pays, et laissé la liberté à tous les officiers ou soldats de sentiments contraires au sien de se retirer. . . . . .

. . . . . .

(N° 24) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 25 décembre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

Si ma précédente représentait la ville de Londres émue, le calme y paraîtra maintenant un peu rétabli ; et soit que les principaux bourgeois aient perdu cœur, voyant le dessein sur la Tour manqué, ou que le maire ou les bourgeois prévoyent les inconvénients d'une guerre domestique, le peuple n'a point encore pris les armes, ni la garde de la milice n'est sortie de Londres ; et ce jourd'hui commandement a été fait de la part du maire à tous les chefs de la milice de si bien garder leurs enfants, apprentis et serviteurs, que la tranquillité publique n'en soit point interrompue. Cet ordre a pour fondement la convocation qui se venait de publier devant la Grande-Bourse d'un Parlement au cinquième février, en conformité de la réponse que le général Fleetwood avait rendue avant hier aux députés de la ville ; il leur communiqua en même temps la résolution prise par le conseil des officiers sur la forme du gouvernement. . . . . .

. . . . . .

Quand l'attente du Parlement arrêterait les désordres, s'il est malintentionné, ce qui doit être présumé, l'armée aura de la peine à maintenir les établissements qu'elle projette, et encore plus à détruire un corps que toute la nation aura choisi ; il pourrait même arriver que les restrictions qui s'y proposent serviront à rallumer le feu qui n'était pas bien éteint. Le menu peuple de Londres paraissait fort disposé au soulèvement, à quoi il est poussé par les royalistes, sous le nom desquels on peut comprendre une partie

des Presbytériens, dont quelques ministres ont depuis peu ouvertement parlé, dans leurs prêches et prières, du roi d'Angleterre ; et, vraisemblablement, si le maire de Londres n'avait été amateur de la paix, l'on aurait déjà vu ici quelques désordres. Le danger n'est pas passé, et il y a encore tout à craindre tant que les troupes seront désunies. Les lettres qui viennent d'Écosse et le rapport des députés qu'une congrégation de ministres avait envoyés à Monk, pour le disposer à l'accommodement, l'en représentent assez éloigné : au lieu d'avancer l'assemblée de Newcastle qu'il avait demandée, devant que d'envoyer ses nouveaux députés, il veut voir ceux qui avaient signé le traité de Londres; ce qui est attribué à un dessein de gagner du temps. Quelques-unes de ses troupes, au préjudice de la négociation, ont aussi marché vers l'Angleterre ; et d'ailleurs tous les discours de ce général ne tendent qu'à la guerre, sous le beau prétexte de rétablir le Parlement. Il pourrait bien avoir tenu cette conduite sur l'espérance que la Ville et la Tour de Londres appuyeraient son dessein ; mais s'il ne change point, après avoir su que l'une est entièrement manquée, et que les principaux bourgeois sont contraires à l'autre, il n'y a pas lieu de douter d'une intelligence parfaite entre lui et les royalistes. . . . . .

. . . . . .

(N° 25) M. DE BOURDEAUX A M. DE BRIENNE.

De Londres, ce 29 décembre 1659.

Monsieur,

. . . . . .

Je ne manquerai de satisfaire au plus tôt à l'ordre que V. E. me donne d'informer ce régime de la paix de France et des dispositions de Sa Majesté envers l'Angleterre, qui se trouvent conformes aux discours que, dans différentes rencontres il m'a fallu tenir avec les ministres d'ici pour dissiper les défiances que produisent les avis qu'écrivent les royalistes de delà la mer à ceux d'Angleterre pour les entretenir dans l'espérance d'un grand secours de la France, et combattre les bruits qui en ont ensuite couru, sans exciter quelque plainte contre moi de la part de quelques royalistes. Mais les plus considérés sont demeurés d'accord que c'était entièrement ruiner leurs affaires que de faire appréhender le retour du roi d'Angleterre avec des forces étrangères, les partis qui sont maintenant en armes n'étant point encore si aigris les uns contre les autres, que la moindre apparence de retour de ce prince ne les réunît; la plupart même de ceux qui le souhaitent ne le veulent point voir en état d'exercer une autorité absolue, mais plutôt nécessité de leur accorder toutes les conditions qu'ils en désireront. Cette capitulation ne peut être faite que par un Parlement libre; aussi est-ce le but des Presbytériens, et généralement de toute la noblesse, qui se confient que, si les suffrages de ce corps ne sont point violentés, ils rétabliront la monarchie, et que tant la ville de Londres que tout le peuple d'Angleterre s'armeraient pour empêcher l'armée d'en user avec le Parlement comme par le passé. Que ces mesures soient vraies ou fausses, la

prudence ne permet pas de se déclarer aujourd'hui ni pour les uns ni pour les autres trop ouvertement; et, avec beaucoup de raison, il m'est prescrit de régler mes paroles suivant la condition du présent régime, pour ne pas choquer ceux entre les mains de qui il pourra retomber. Ma conduite continuera d'être conforme à cet avis, jusqu'à ce qu'il me paraisse de quel côté la chance tournera. Bien que présentement le nom du roi ne soit dans les déclarations de Monk et des autres mécontents que pour exprimer une entière aliénation de ses intérêts, il n'a point néanmoins encore eu tant de sujet d'espérer, la confusion présente faisant souhaiter la monarchie à ceux qui l'ont détruite, et étant d'ailleurs assez à présumer que, si l'aigreur s'augmente entre les chefs de l'armée, quelques-uns d'entre eux seront forcés de chercher leur salut dans ce parti. Il n'y a point encore nouvelle que Monk soit disposé à la paix; et si le mauvais succès du dessein des vieux parlementaires sur la Tour de Londres et les ordres du maire de Londres pour tenir le peuple en paix avaient rendu ce général plus traitable, il aura pu rentrer dans ses premiers sentiments après avoir été informé que, nonobstant la convocation d'un parlement proclamée le 25e de ce mois, Lawson, commandeur de la flotte qui est dans la Manche, s'est déclaré ouvertement pour le rappel du vieux Parlement, et que le vingt-sixième il entra dans la rivière avec treize vaisseaux, afin de favoriser ceux de la ville qui sont de même inclination, et d'intimider les autres. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 26) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 29 décembre 1659.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

Il me paraît une grande cabale des seigneurs et principaux Presbytériens; leur dessein est d'engager le conseil de ville, malgré le maire de Londres, à demander le Long-Parlement, mais avec tous les membres qui en furent exclus devant la mort du roi, se confiant qu'il rappellera celui-ci aux conditions que le défunt accorda dans l'île de Wight. Ils avaient cru que le peuple prendrait les armes la nuit précédente, et par toutes sortes de voies ils tâchent de le soulever. J'ai d'ailleurs eu conversation avec l'un des proches parents du général Fleetwood, après lui avoir donné de grandes assurances que Sa Majesté, quelque bruit contraire qui courût, n'avait pris aucun engagement en faveur du roi d'Angleterre, ni ne songeait à l'assister de ses troupes, et qu'elle ne se mêlerait point des divisions domestiques de cette nature que pour les appaiser, si son entremise était recherchée. Il me fit une grande exagération de l'état présent des affaires, me représentant Monk déjà engagé avec le roi, ou fort disposé à prendre ce parti, la ville de Londres mal affectionnée, quoique les principaux bourgeois professent vouloir maintenir la paix, et le général des officiers incapable de prendre aucune résolution ; il passa même jusques à me laisser entendre que, si son parent et ceux de son parti pouvaient trouver sûreté dans un accommodement avec le roi, ils ne le refuseraient pas, mais que la proposition en était trop dangereuse, et que la seule défiance porterait beaucoup d'autres officiers principaux à prendre le devant pour faire leur condition plus

avantageuse. J'ai jugé à propos de témoigner que le roi apprendrait avec regret ce mauvais état, qu'il avait espéré de voir bientôt la réconciliation des troupes, et que le roi d'Angleterre était si attaché à l'Espagne, que son rétablissement ne pouvait qu'être un jour préjudiciable à la France, à moins que ceux qui le rappelleront ne priassent Sa Majesté d'être leur arbitre et garant des conditions du traité; que c'était la plus grande sûreté qu'ils pussent trouver, et aussi une déférence très juste, afin que la famille royale, rentrant par l'entremise de la France, n'eût plus de ressentiment de la grande liaison qui a été entre nos deux États ces derniers temps. Ce discours fut bien reçu et suivi, sans que toutes fois je conviasse à l'accommodement tant qu'il y aurait quelque ressource; aussi me fut-il seulement dit que, suivant le cours des affaires, ledit sieur Fleetwood prendrait sa résolution, et que sans doute il se prévaudrait de cette ouverture, qui ne peut donner de l'ombrage mais plutôt produire quelque avantage. Le beau-frère de Monk m'a aussi vu depuis peu, et représenté le général sans autre dessein que celui de rétablir le Parlement. Néanmoins il ne répond pas de l'avenir; et si les mouvements qui s'excitent à Londres ne le portent à la paix, il doit être d'intelligence avec les Presbytériens d'Angleterre; auquel cas l'armée ne serait pas capable de se maintenir longtemps, et le roi d'Angleterre reviendrait aux conditions de l'île de Wight. Les catholiques appréhendent fort, et souhaitent que la France et l'Espagne aient part à cette révolution, crainte qu'autrement leur condition ne soit pire que sous le régime d'aujourd'hui. L'espérance des uns et la crainte des autres pourraient être mal fondées, et le conseil de guerre maintenant assemblé peut prendre des résolutions capables de réunir les esprits. Il se parle fort de rappeler le dernier Parlement, quoique la convocation d'un autre ait été proclamée; pour les conservateurs des principes[1], ils

[1] Les gardiens des libertés de la République d'Angleterre.

seront vraisemblablement supprimés, si la mésintelligence continue. Et si Votre Éminence juge à propos que je fasse des avances à quelques-uns des partis, elle me le fera, s'il lui plaît, savoir ; cependant, pour n'en désobliger aucun, je continuerai de donner à tous de bonnes paroles. . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 27) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 1er janvier 1660.

Monseigneur,

Les gardes de la ville arrêtèrent si souvent celui qui portait mes lettres de l'ordinaire précédent, qu'elles arrivèrent trop tard au bureau; je les joindrai à la présente, afin que Votre Éminence soit informée de ce qui s'était passé jusques au premier jour de la semaine, encore que les affaires semblent avoir entièrement changé de face depuis une heure. Il avait été pris, le 30 de ce mois, deux résolutions fort uniformes par le conseil de la ville et celui des officiers de l'armée. Dans la première de ces assemblées, après que le maire s'y fut justifié du reproche public qui lui était fait d'avoir abandonné l'intérêt de la ville pour appuyer les desseins de l'armée, et qu'il eut aussi désavoué d'avoir approuvé l'établissement des conservateurs des principes de la république, il fut arrêté de faire toute diligence auprès de l'armée, afin qu'un libre Parlement s'assemblât au plus tôt, nonobstant la lettre qui fut, au moment de cette délibération, présentée de la part du vice-amiral Lawson en faveur du dernier séparé. Quelques-uns des bourgeois entrèrent dans ce sentiment; d'autres y donnèrent aussi les mains, mais à condition que tous les membres exclus de la séance en 1648 rentrassent, et beaucoup furent pour une nouvelle élection. Cette diversité d'opinions fut cause que la compagnie demeura dans des termes généraux qui laissaient en quelque façon à l'armée la liberté de choisir celui qu'elle voudrait. Le conseil des officiers délibérait en même temps sur le rapport des députés qui avaient été envoyés à la flotte, dont ledit vice-amiral ne s'était point voulu départir de sa première déclaration, et

avait seulement offert de convenir de quelques articles pour la sûreté et indemnité des officiers principaux de l'armée, pourvu que, devant que d'entrer en traité, ils demeurassent d'accord de rappeler le vieux Parlement. La fermeté de ce chef et les difficultés qui se rencontrent dans tous les autres établissements avaient si fort ébranlé les officiers subalternes, que les supérieurs eurent de la peine à empêcher qu'ils ne révoquassent l'arrêté de la semaine précédente conforme à celui de la ville. Mais les conservateurs des principes furent détruits, et il fut trouvé plus à propos de faire un comité d'officiers qui prendraient garde qu'aucune atteinte ne fût donnée à la liberté de conscience, au maintien de l'armée, ni à la forme du gouvernement républicain. Il semblait que ces deux délibérations retiendraient pour quelque temps les partis, chacun étant rempli d'espérance que le Parlement lui serait favorable; les royalistes se persuadant qu'ils rappelleraient le roi à des conditions, et l'armée que ni Monk, ni la flotte ne pourraient refuser de s'y soumettre. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Il fut ensuite procédé hier à l'élection d'un nouveau conseil de ville pour l'année prochaine, duquel tous les sectaires affectionnés à l'armée furent exclus, et le chevalier Vane retourna vers Lawson, qui était proche Gravesend avec vingt-et-un vaisseaux dont le nombre augmente tous les jours, n'en étant resté que deux dans la Manche pour croiser devant Dunkerque, quoiqu'il lui ait été fait instance d'y en envoyer davantage, crainte que le roi d'Angleterre n'entreprenne de passer des troupes étrangères en Angleterre ou en Écosse. Mais, contre l'attente des uns et des autres, sur les nouvelles que le chevalier Haslerig, qui avait attiré à soi les troupes envoyées d'ici contre lui, faisait état de marcher à Londres avec quinze cents chevaux, s'étant proposé devant le conseil de guerre de détacher des troupes pour le combattre, la plupart des officiers y ont été contraires. En même temps deux régi-

ments qui sont en garde proche de Whitehall ont paru pour le vieux Parlement, encore que leurs colonels y soient contraires. Les autres corps sont disposés à suivre cet exemple, et cette générale aliénation semble ne laisser plus d'autre parti à prendre au général Fleetwood que de se joindre avec le reste de sa faction à la ville pour appeler un nouveau Parlement: aussi me dit-on qu'il a envoyé faire cette offre, qui sera fort agréable aux royalistes; mais il sera désormais bien tard, et même il m'est rapporté que ce soir nouvelles sont arrivées d'un accommodement signé à la flotte qui rappelle le Parlement, assure tous les officiers et autres qui ont agi ces derniers temps d'un acte d'indemnité, à l'exception de Lambert, de Whitelocke, garde des sceaux, et du milord Warinston, écossais, du Comité. Si l'avis est véritable, l'on verra bientôt l'exécution de ce traité, dont le reproche ou la louange sera dû à Vane, que l'on accuse d'avoir excité la flotte, voyant son crédit perdu dans l'armée. Il court des bruits de quelques attroupements dans la campagne, et que même la cavalerie est excitée dans Oxford; mais il ne s'y peut prendre aucun fondement, et ce qui paraît aujourd'hui de plus certain est le retour d'un Parlement, au grand préjudice des royalistes. Il ne se dit rien de Monk, si ce n'est qu'il est à Berwick, avec ses troupes, attendant les nouvelles de ce qui se passe ici. Les avis de l'accommodement des Hollandais avec le roi de Suède ne se confirment pas, et même ses ministres, qui me l'avaient donné, me prient de passer ici des offres en sa faveur, à quoi je ne manquerai pas aussitôt que le présent orage sera dissipé; c'est aussi à raison de quoi je remets de donner part de la paix entre la France et l'Espagne.

Je suis, etc.

(N° 28) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 5 janvier 1660.

Monseigneur,

L'avis que j'ai donné le premier de ce mois de la disposition des troupes s'est trouvé si véritable, qu'encore que ce même jour leurs chefs eussent fait prendre, dans le conseil général des officiers, la résolution de demeurer fermes sur quelques principes qui tendaient en partie à leur propre conservation, néanmoins, au sortir de l'assemblée, chacun d'eux ne songea qu'à faire son accommodement particulier avec les vieux Parlementaires; et, le lendemain, il ne se trouva pas une compagnie dans les régiments de Fleetwood et de Lambert qui n'eût changé de parti, quelques-uns sans garder des mesures, les autres après avoir pris congé de leurs chefs, et s'être excusés sur la nécessité où ils se trouvaient réduits de s'accommoder au sentiment de la généralité des troupes. Les membres du Parlement qui étaient sur la flotte retournèrent en même temps à Londres, et s'assemblèrent avec les autres qui se trouvèrent dans la ville chez l'orateur, au nom duquel ils envoyèrent demander au sieur Fleetwood les clefs du Parlement. Il les fit remettre entre leurs mains, et peu après, sur le refus que firent quelques corps de garde d'obéir à ses ordres, il leur remit aussi le soin de l'armée, se préparant à la retraite. Néanmoins, soit que l'on lui eût donné assurance d'un bon traitement, ou qu'il aime mieux s'exposer à la rigueur du Parlement que de s'enfuir, il n'est point encore sorti de Londres. Mais le colonel Desborough et tous les autres chefs se sont retirés, et les troupes ont reçu les ordres de l'orateur devant la maison où elles s'assemblèrent avant-hier. Il descendit, en robe de cérémonie, sur le pas de sa porte, et

reçut des officiers assurance de leur fidélité à l'avenir, que les soldats accompagnèrent d'acclamations de joie; ils marchèrent après en corps par les rues de Westminster, sans entrer dans la ville, jusques sur le soir que quelque partie de l'infanterie y rentra dans ses postes ordinaires. L'orateur, accompagné d'autres députés, alla ensuite prendre possession de la Tour de Londres; et, bien que la garnison eût auparavant refusé de reconnaître le gouvernement que l'armée avait arrêté, elle ne fit point difficulté de le recevoir, ni de se soumettre au Parlement, et il leur fut laissé trois commissaires pour y donner les ordres jusques à la séance qui a commencé cette après-dîner. Les députés se sont, devant que d'entrer, rendus à Whitehall pour reconnaître leur nombre, et, s'étant trouvés soixante, entre lesquels sont ceux mêmes qui composent le Comité, aucun autre que le sieur Whitelocke, garde des sceaux, ne s'étant absenté, ils sont allés prendre leur place sans aucune cérémonie ni garde; l'orateur était seulement entre les deux comtes qui me menèrent à l'audience. Leur première délibération a été d'ordonner un mois de paie aux troupes, et sur le gouvernement provisionnel des troupes qui a été donné à des colonels que l'armée avait cassés. La compagnie de gardes est après venue se poster devant la place de Westminster, commandée par les mêmes que Lambert avait démontés le jour que le Parlement fut interrompu, et toutes choses sont retournées en l'état qu'elles étaient devant cette révolution. Il ne se doute point que les troupes éloignées ne suivent l'exemple de celles de Londres. Déjà le régiment de Desborough, qui avait été rappelé de la frontière d'Écosse, a dépêché son major pour assurer de sa fidélité. Il y a ici un colonel de la garnison de Dunkerque qui n'en parle pas moins positivement, et il n'y a pas sujet de se défier des troupes envoyées contre Monk, puisqu'elles ont été détachées des régiments qui sont à Londres. Ce n'est pas que Lambert, se croyant perdu, ne puisse prendre le parti du roi, sous prétexte de favoriser un Parlement libre que le peuple

désire ; mais les généraux d'Angleterre ont peu d'autorité parmi les officiers, qui voient que la convocation d'un tel corps emporte le retour de ce prince, et par conséquent leur entière destruction. Quant à l'armée d'Irlande, la plus grande partie s'était déjà soulevée et avait arrêté deux de leurs chefs, ce qui obligea le commandant, grand républicain que l'on avait retenu ici, de s'y en retourner la semaine passée en diligence, pour éteindre le feu que l'on croit avoir été allumé en parti par les amis du dernier Protecteur, lesquels projettaient de rappeler son frère[1], ci-devant leur chef. Il n'y a que la ville de Londres qui paraisse dans des sentiments peu favorables au présent régime. Il se sera pu remarquer dans ma précédente que, dans la semaine passée, les bourgeois avaient élu un nouveau conseil composé de personnes bien affectionnées au roi. Le lendemain de son établissement, il lui fut présenté des lettres de Monk, Lawson et Haslerig, toutes tendantes à ce que la ville se joignît à eux pour rétablir le vieux Parlement. Cette incitation et le prétexte du danger présent dans un temps de division entre les troupes donnèrent lieu, tous les derniers jours de la semaine passée, à différentes résolutions. Il fut d'abord arrêté de députer aux deux derniers de ces chefs, pour leur faire entendre la résolution qui avait déjà été prise d'appeler un Parlement libre, sans expliquer s'il était entendu parler d'un nouveau ou de celui-ci avec les membres exclus en l'année 1648. Il fut ensuite nécessaire de changer la milice, de la tenir prête, de remettre les chaînes à toutes les rues, et de les demander au gouverneur de la Tour où elles sont. Ces arrêtés obligèrent l'orateur d'aller avant-hier chez le maire, pour lui représenter que ces précautions étaient maintenant peu nécessaires, puisque l'armée était réunie sous l'obéissance du Parlement ; et il s'établit que ce magistrat, d'un naturel fort pacifique, avait

[1] Henri Cromwell, frère cadet de Richard, et longtemps gouverneur d'Irlande.

promis de continuer ses soins pour empêcher que la tranquillité publique ne soit interrompue. Néanmoins la confiance des royalistes et leur seule ressource est que le conseil de ville n'en demeurera pas là, qu'il persistera dans la résolution prise d'armer le peuple sous les officiers déjà choisis, et d'insister à la convocation d'un autre Parlement, si les députés exclus ne sont rappelés; que même les troupes de la bourgeoisie interrompraient les séances du présent Parlement, que tout le peuple d'Angleterre les secondera, et que Lambert et les autres officiers ruinés par son retour embrasseront la même cause. C'est en effet la seule ressource qui reste aux royalistes, et je suis persuadé que si les suffrages du peuple étaient suivis, leurs projets réussiraient. Mais il est à douter que, n'y ayant aujourd'hui nulle autorité établie et redoutée, le gros bourgeois, qui est demeuré paisible dans un temps plus favorable, veuille s'engager dans une guerre dont le succès serait mauvais si l'armée demeure unie. Les plus désintéressés jugent que leur seule division peut encourager le peuple à s'armer, et qu'après avoir bien grondé il s'apaisera, à moins que Lambert puisse débaucher quelque corps. Fleetwood fit sous main offrir, le jour qu'il fut abandonné, de se joindre avec la ville pour un Parlement libre; mais, le lendemain, ayant été sommé de tenir sa parole, ses sentiments furent changés. Encore que ce soit sans fondement, il s'est publié que le chevalier Vane était demeuré d'accord avec le commandant de la flotte d'une indemnité pour les chefs de l'armée, qui se plaignent fort de lui, et le font en partie auteur de ce changement inopiné qui se peut attribuer aux résolutions du conseil de guerre, à la nécessité des troupes qui n'étaient point payées, à leurs fatigues, et aux dangers continuels où elles étaient exposées durant l'interrègne, sans espérance d'en voir la fin que par leur ruine totale, si un Parlement libre était appelé, au lieu que celui-ci, ne pouvant se maintenir sans l'armée, en aura soin, la paiera, et dissipera toutes les

factions qui s'élèveraient. Ces considérations assez puissantes peuvent aussi avoir été appuyées par les menées des parlementaires, qui dans tout ce temps ont eu liberté d'agir, et par d'autres qui ne voyaient pas que leur autorité s'augmentât par la ruine du Parlement comme ils avaient espéré. C'est, Monseigneur, l'état présent d'Angleterre. Mes premières lettres donneront encore une information plus certaine de sa condition. Je n'ai cependant qu'à la supplier d'avoir pour agréable que je me dise avec respect, etc.

(N° 29) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 8 janvier 1660

Monseigneur,

Ma dernière lettre a fait savoir les résolutions du Parlement dans sa première séance; le lendemain, sixième, il passa un acte pour la continuation des droits de coutume et excises jusques au dixième de mars, élargit ceux que le précédent pouvoir avait fait arrêter, cassa toutes les troupes levées sans autorité, ordonna que les troupes du Nord se retireraient dans les quartiers qui leur seraient assignés par les directeurs de l'armée, sans faire mention de Lambert, leur commandant, et qu'il serait fait remercîment par l'orateur au général Monk, à l'amiral Lawson et aux commissaires qui étaient à Portsmouth. Dans le temps que ces délibérations se prenaient, environ trente des membres que l'armée chassa du Parlement en 1648, pour avoir voulu l'accommodement avec le roi, se présentèrent à la porte pour reprendre leur séance, présupposant que la violence, et non aucune juste cause, les ayant privés de leur droit, maintenant que l'armée était soumise au Parlement, ils ne trouveraient plus d'opposition. Il ne fut pas néanmoins jugé à propos de les admettre, mais seulement d'arrêter que la matière serait mise en considération le 15 du mois; qu'il serait aussi délibéré sur les moyens de remplir les places vacantes; que cependant un comité examinerait les procédures, ordres et raisons concernant les membres absents, qui furent obligés de se satisfaire de cette réponse, quoiqu'elle leur paraisse un amusement, jusqu'à ce qu'il y ait nouvelle des troupes du Nord. Les délibérations d'hier furent peu considérables: il fut seulement arrêté de passer un acte d'indemnité pour

les soldats retournés sous l'obéissance du Parlement, qu'il serait emprunté 20,000 livres sterling, et que la montre ne serait donnée qu'aux officiers subalternes et soldats. Cejourd'hui, l'acte d'indemnité a occupé la séance, et les esprits ont paru assez aigris lorsque, sur ce sujet, le chevalier Vane a parlé de Lambert, quelques-uns de l'assemblée l'ayant appelé traître. Le conseil de ville a, de son côté, continué d'exécuter ses précédentes résolutions touchant l'établissement de la milice, qui doit être de six régiments d'infanterie de trois mille hommes chacun, sous des colonels fort royalistes, à l'exclusion même des Presbytériens, pour n'être pas estimés assez zélés. Il fut aussi hier arrêté de présenter requête au Parlement tendante à ce que ce corps soit libre, ce qui emporte le rappel des membres exclus, et il paraît dans le général assez de disposition à faire instance sur ce point. Quelques-uns même se flattent que, si la ville n'a pas satisfaction, elle recevra ces députés, et qu'ils composeront un Parlement plus considérable par leurs qualités, fortunes et leur nombre, que n'est celui d'aujourd'hui. Mais apparemment ni les uns n'auront le cœur de s'asseoir, ni les autres de les défendre, à moins que Lambert ait formé un parti dans l'armée ; personne ne doute de sa bonne volonté, et il lui a été dépêché d'ici pour l'y convier. La difficulté est sur son crédit parmi les troupes, qui n'ont guère accoutumé de suivre aveuglément leurs chefs, et sont assez éclairés pour découvrir qu'il faut ou se conformer au sentiment des autres, ou appuyer les intérêts du roi, quoiqu'ils ne parlent que d'un Parlement libre. Comme le nombre des officiers mécontents est fort grand, que d'ailleurs le régime d'Angleterre ne témoigne pas de les vouloir ménager, le désespoir peut les faire agir contre leur propre inclination ; en ce cas, la confusion serait aussi grande qu'elle a été ces derniers temps, Londres et le pays n'étant pas plus affectionnés au Parlement qu'à l'armée. Il est à croire que l'attente de ce qu'aura fait

Lambert tiendra les esprits en suspens. Les dernières nouvelles qu'on a reçues de lui veulent qu'il se préparait à marcher le deuxième de ce mois contre Monk, sur ce que celui-ci avait refusé de traiter sans ceux de son parti de Portsmouth ; mais le pays, la saison et les retraites qu'a ce dernier général, lui donnent grande facilité d'éviter le combat si longtemps qu'il voudra, et les ordres d'ici arriveront devant que les deux corps aient pu s'approcher. Il se dit aussi qu'une brigade des troupes d'Irlande, qui était sous Lambert, l'avait abandonné, pour n'être pas persuadée de la justice de sa cause, et que les autres apprendront avec joie le retour du Parlement, en faveur duquel partie de l'armée d'Irlande s'était déclarée et avait surpris Dublin. Ces dispositions laissent croire que, si la prospérité ne le rend point trop fier, son établissement s'affermira, nonobstant les oppositions des Presbytériens, dont les principaux se ménagent. La liberté d'entrer a été laissée à ceux qui s'étaient retirés volontairement, et elle pourrait aussi être accordée aux autres s'ils prenaient un engagement contre le roi ; autrement leurs places seront plutôt remplies par de nouvelles élections, comme il s'était déjà proposé devant la dernière interruption . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 30) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 12 janvier 1660.

Monseigneur,

Les délibérations du Parlement de ces jours passés ne fournissant pas matière pour une longue relation, il a été principalement occupé sur l'acte d'oblivion, et sur l'établissement du conseil d'État, qui est, comme le précédent, composé de vingt-et-un des députés, entre lesquels le chevalier Vane ne se trouve point, et de dix étrangers; les autres arrêtés autorisent tout ce qui a été fait durant l'interruption par Monk et les autres, témoignent de la reconnaissance de leurs services, et donnent pouvoir aux directeurs de l'armée d'y établir des officiers. Il s'est aussi projeté une nouvelle forme d'engagement et fait une députation à la Maison de ville pour les persuader de ne point changer la conduite qu'elle a tenue toutes les années précédentes; les commissaires qui furent envoyés avant-hier n'en rapportèrent que des paroles générales, et il paraît toujours une grande disposition dans le conseil de bourgeoisie à insister sur l'entrée des membres exclus l'année 1648. Quoique la requête qui devait être présentée au Parlement à cet effet ait été supprimée, ce n'a été que pour ne les pas reconnaître; et, au lieu de lui faire adresse, un exprès a été dépêché à Monk pour le convier, au nom de la ville, de défendre la même cause. Mais après la déclaration qu'il a encore depuis peu renouvelée de son obéissance au Parlement, et le serment que ses troupes ont pris contre la famille royale, il ne doit pas être attendu que ce chef appuie le désir du peuple; c'est plutôt de Lambert que le mal peut venir. Les nouvelles de la frontière d'Écosse veulent qu'ayant appris la révolution arrivée

à Londres, il ait fait prendre la résolution à ses troupes de s'en approcher, et qu'il ait aussitôt marché avec sa cavalerie et l'infanterie qu'il a pu monter à cheval ; que, du reste, une partie soit demeurée à Newcastle ou aux environs, et qu'il ait laissé la liberté de se retirer à ceux qui ne voulaient pas le suivre devant que de savoir ce qui se passait à Londres. Ce chef avait envoyé des troupes dans York, et d'autres contre le général Fairfax, chez lequel il s'était fait assemblée de beaucoup de gentilshommes, qui se retirèrèrent aussitôt ; mais quelques avis assurent qu'ils se sont rejoints, que même la brigade de l'armée d'Irlande qui a quitté Lambert s'est offerte à Fairfax, s'il voulait se déclarer pour un Parlement libre, et que maintenant il est à leur tête. L'on parle assez diversement de Monk, et quelques uns veulent qu'il soit aussi en marche pour défendre le Parlement ; mais apparemment la garde de l'Écosse lui aura paru trop nécessaire dans une conjoncture si douteuse, qui a encouragé la ville d'Exeter à chasser sa garnison. Les bruits publics veulent que d'autres villes aient suivi cet exemple, et qu'en quelques provinces il se fasse des attroupements sous le prétexte d'avoir un Parlement libre. Je ne vois néanmoins rien de bien certain que la marche de Lambert, qui prétend se fortifier de sectaires peu satisfaits du Parlement, dont la condition est assez mauvaise ; n'ayant plus leur appui, et les Presbytériens lui étant si contraires, ce sera une nécessité de s'accommoder avec les uns ou les autres ; et si les derniers veulent prendre un engagement contre la famille royale, la porte du Parlement leur sera ouverte. Comme ces nouvelles ne sont arrivées que cette après-dînée, il ne se peut pas encore reconnaître quelles résolutions elles produiront ; peu de jours éclairciront ces nuages . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 31) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 15 janvier 1660.

Monseigneur,

Ce ne sera pas sans quelque surprise que Votre Éminence apprendra le grand changement arrivé ici depuis ma précédente. Si le contenu faisait appréhender que l'Angleterre ne retombât dans une guerre civile, les avis d'aujourd'hui produiront d'autres sentiments, et il s'en jugera qu'elle est à la veille de revoir la tranquillité publique entièrement rétablie. Il ne se parlait encore avant-hier que de l'approche de Lambert avec quatre mille chevaux, de ses lettres à quelques sectaires dont il professait d'appuyer les intérêts, et de la disposition de la ville de Londres à le favoriser. Les lettres écrites des provinces du Nord assuraient d'ailleurs que le général Fairfax était en armes à la tête de toute la noblesse du pays, et d'une brigade qui s'était détachée du corps que Lambert commandait; il était aussi très-certain que beaucoup de villes très-considérables avaient chassé leur garnison et se déclaraient pour un Parlement libre. La ville de Londres menaçait de son côté de prendre quelque résolution fort fière si les membres exclus n'étaient admis, et elle n'a point encore voulu reconnaître l'autorité du Parlement. Je sais même que ces jours il s'est fait force assemblées des plus considérables seigneurs et presbytériens, et qu'ils ne parlaient que des conditions sous lesquelles le roi serait rappelé, se flattant que les partis ne pouvaient plus se réconcilier, que le plus faible serait contraint de se joindre avec eux, et que, les peuples ayant si grande disposition à rentrer sous le gouvernement monarchique, le Parlement ne serait pas capable de l'empêcher. Mais, contre toutes ces apparences,

il arriva hier au soir des avis que Lambert se soumettait au Parlement, et s'était déjà retiré avec quelques-uns de ses amis, reconnaissant que ses troupes le voulaient prévenir. Il est en même temps arrivé des assurances que Fairfax était retourné dans sa maison, et n'avait autre dessein que de s'opposer aux violences que l'armée exerçait dans son pays, et d'appuyer les intérêts du Parlement. Toutes les villes que l'on croyait soulevées ont fait semblables déclarations, et il ne paraît aujourd'hui aucun corps dans l'armée ni dans le peuple qui ne professe une entière obéissance au Parlement, si ce n'est le Conseil de la bourgeoisie de Londres, composé de royalistes qui s'étaient flattés jusques à cette heure de pouvoir donner la loi, pour peu que les divisions eussent continué dans la milice. Comme ces mesures se reconnaissent sans fondement, cette ville, de bonne grâce ou par force, suivra l'exemple du reste du pays, et sa mauvaise volonté n'éclatera pas ; à moins que quelque conjoncture plus favorable ne se présente d'exécuter leurs desseins qu'elle couvrait du prétexte de la liberté publique, blessée par l'exclusion de la plus grande partie des membres du Parlement par la plus petite, qui a maintenant la fortune de voir tous ses ennemis abattus et l'armée soumise : de quoi la gloire est attribuée principalement à la fermeté du général Monk dans leur intérêt. Ses amis d'ici veulent qu'il ait beaucoup contribué par ses intrigues à retirer les troupes de Lambert, et qu'il n'ait pas eu moins de part à la réduction de l'armée d'Irlande. Pour reconnaissance de ces services, l'on lui a envoyé une commission de lieutenant-général de toutes les forces de la république, avec un pouvoir fort ample, et c'est aujourd'hui le plus considérable sujet de toute la nation. Fleetwood, Desborough et tous les autres de la même faction, sont entièrement hors d'emploi, et ce n'a été qu'avec assez de peine qu'ils ont été compris dans l'acte d'indemnité que le Parlement passa le premier jour de cette semaine. Lambert n'en a pas été excepté, pourvu que dans neuf

jours il se soumette; et un exprès avait été dépêché pour le lui faire savoir. Sa chute entraîne celle de Vane, et il s'était parlé, ces derniers jours, de le mettre dans la Tour, pour avoir été découvert, par une de ses lettres interceptées, qu'ils entretenaient grande correspondance. La famille du Protecteur se trouve aussi entièrement abattue par ce changement, n'en restant aucun dans l'autorité. Ceux qui la possèdent ne sont pas de grand nom, ni assez modérés pour se garantir de tous les dangers auxquels la vengeance, la passion, la violence et l'intérêt particulier les exposeront. Ils n'agissent pas d'ailleurs avec tout l'accord qui leur serait nécessaire, et, avant-hier, les principaux d'entre eux passèrent à des termes fort aigres sur le sujet de l'engagement contre la famille royale, jusque-là que l'orateur menaça de quitter sa place. Il fut, ce même jour, arrêté que les places des députés définitifs seraient remplies par de nouvelles élections, et la lettre de M. Lockhart fut lue; quoiqu'elle soit soumise dans l'excès, et exprime une joie extraordinaire du retour du Parlement, il n'a ordonné qu'un remercîment aux soldats et officiers de la garnison, sans parler du gouvernement que Fleetwood, Desborough et Vane avaient maintenu. La séance d'hier se passa en dévotions, et aujourd'hui l'acte d'abjuration de la famille royale a passé, aussi bien que l'exclusion des membres éloignés en 1648. Ces questions n'auraient pas été décidées si promptement sans la réunion des troupes; et les instances de la Maison de ville auraient été plus considérées qu'elles ne sont maintenant: elle avait résolu l'armement de sa milice, mais cette chaleur se ralentira désormais. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 32.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN

De Londres, ce 26 janvier 1660.

Monseigneur,

Je ne me donnai pas l'honneur d'écrire à Votre Éminence par l'ordinaire précédent, pour n'avoir rien de considérable à mander; cette stérilité de nouvelles continuera jusques à l'arrivée du général Monk, qui continue de marcher vers Londres avec cinq ou six mille hommes de l'armée d'Écosse, et pourra y arriver sur la fin de la semaine. Tous les partis jettent maintenant sur lui les yeux, et chacun se flatte de l'avoir favorable ; à quoi n'a pas peu contribué sa réponse à la Ville: il approuve et loue sa conduite dans ces derniers temps, et les déclarations qu'elle a faites en faveur d'un Parlement libre. Mais aussi professe-t-il de tenir sa commission du Parlement, et de vouloir appuyer la liberté de conscience et une libre république, remettant à s'expliquer davantage après son arrivée à Londres. La lecture de cette lettre dans le conseil de bourgeoisie ne fut suivie d'aucune délibération, pour ne s'en être pu reconnaître quels étaient ses sentiments, et n'y avoir pas lieu de prendre aucunes mesures certaines sans son assistance. Le Parlement reçut en même temps copie, tant de la lettre de la Ville que de la réponse, par les mains d'un ministre que ledit sieur Monk dépêcha exprès. Ainsi, jusques à cette heure, il a ménagé ces deux corps, et le Parlement ne témoigne pas de l'attendre avec moins d'impatience que la Ville; il a même été arrêté cejourd'hui que deux des membres iraient au-devant de lui et le convieraient d'avancer sa marche, et qu'il lui serait donné mille livres sterling de revenu en fonds de terre, en reconnaissance de ses services. L'on lui rend d'ailleurs toutes sortes de complaisances en autorisant les changements qu'il a faits dans l'armée et les établissements

d'Écosse, où le général major Morgan commande les troupes qu'il lui a laissées, et une brigade de celles d'Irlande qui avait d'abord quitté Lambert. Néanmoins, quelque caresse que l'on lui fasse, il est certain que son crédit donne grande jalousie, et que les républicains lui donneront, s'ils peuvent, des adjoints dans le commandement de l'armée, pour affaiblir son autorité qu'ils croient incompatible au gouvernement; ce qui pourra produire quelque mécontentement, sur lequel la Ville et les royalistes fondent en partie leurs espérances. Les Presbytériens exclus du Parlement le croient aussi disposé à les rétablir et à favoriser le dessein qu'ils ont de rappeler le roi d'Angleterre, sous des conditions qui ne détruiront pas la liberté du peuple d'Angleterre; et je vois des personnes assez éclairées dans ce sentiment, à quoi il sera d'ailleurs porté, pour peu qu'il y soit enclin, par les grandes divisions dont le Parlement est aujourd'hui agité. Jamais la mésintelligence n'a été plus grande entre le peu de députés qui le composent, et la rélégation du chevalier Vane, que l'on croyait réunir les esprits, n'a fait que découvrir de nouvelles factions, le chevalier Haslerig, qui s'était fort signalé dans ces derniers temps, et avait paru contraire aux sectaires, s'étant déclaré pour eux lorsque la faction presbytérienne a voulu éloigner d'autres députés du parti de Vane; et les jalousies sont venues à ce point qu'ils s'accusent les uns les autres de vouloir rappeler le roi d'Angleterre. Ce soupçon semble avoir plus de fondement dans les Presbytériens, et ils auraient autrement peu de raison de mécontenter les sectaires, le plus solide appui du Parlement, dans le temps qu'ils offensent le peuple par l'exclusion des membres chassés en 1648. Il se parle bien de remplir leurs places par de nouvelles élections, et ce serait donner quelque satisfaction au peuple; mais comme il ne peut que difficilement être disposé à députer des personnes affectionnées à la République, et que le nombre des nouveaux venus serait de beaucoup plus grand que celui des membres assis

aujourd'hui, il n'est pas à présumer que leur dessein soit de remplir le Parlement, à moins de vouloir favoriser le retour du roi. Les grandes oppositions de quelques-uns contre l'abjuration de la famille royale augmentent aussi toutes ces défiances, et il ne se parle plus que de prendre un engagement en termes plus doux; encore le veut-on rejeter, et la retraite qu'a faite l'orateur du Parlement pour quelques jours, sous prétexte d'indisposition, est considérée comme un pronostic de quelque orage, étant certain qu'il a grande relation avec Monk. Ce sont les réflexions de ce temps, dont la solidité se découvrira dans peu de jours. Cependant le cours des affaires est arrêté, et le Parlement n'a fait, la semaine passée, que remplir les places de l'armée vacantes par une réforme de beaucoup d'officiers, casser les régiments de Vane et des sectaires, donner des ordres pour le paiement des autres troupes, et ordonner au conseil de s'assurer des colonels, qui furent relégués en leurs maisons, il y a huit jours, pour être la plupart, entre autres Lambert, soupçonnés de n'avoir pas obéi et de cabaler dans la ville. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 33.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 2 février 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le quatorzième du passé ne me donne lieu que de lui continuer la relation de ce qui vient à ma connaissance des affaires d'Angleterre, et je ne saurais mieux m'acquitter qu'en les lui représentant au même état qui se sera pu remarquer dans une précédente. Le général Monk n'étant point encore arrivé, et sa conduite continuant d'entretenir les espérances de tous les partis, les commissaires du Parlement partirent, dès le commencement de la semaine passée, pour lui porter les civilités et la gratification qui lui a été ordonnée. Londres, peu de jours après, suivit cet exemple, et lui députa trois bourgeois pour le congratuler sur son voyage. Les membres exclus du Parlement lui ont aussi envoyé un d'entre eux. La noblesse du pays où il passe ne manque pas de lui rendre tous honneurs. Les villes le reçoivent au son de leurs cloches, et les peuples lui portent leurs plaintes. Il en use avec tout le monde avec grande civilité, ne découvre ses sentiments à personne, et, dans le moment qu'il met en charge des personnes suspectes au Parlement, il l'assure de sa fidélité. Les lettres que l'on a reçues aujourd'hui sont encore en ces termes; elles ne le font attendre que sur la fin de la semaine, avec son corps d'armée de quatre mille hommes de pied, en quatre régiments, et trois de cavalerie d'environ seize cents hommes, le reste étant retourné en Écosse. Ces forces ne seraient pas capables de changer le gouvernement, si elles n'étaient secondées de la ville de Londres, dont le conseil persiste à ne point reconnaître le Parlement, et à désirer que les membres exclus soient admis, ou

qu'un autre soit appelé La ville d'Exeter, des plus considérables d'Angleterre, avec la province dont elle est chef, se sont déclarées du même sentiment, et ont même envoyé par un député leur requête à l'orateur du Parlement. D'autres provinces en ont usé avec encore plus de mépris, s'adressant au maire de Londres; et il y a une générale disposition à empêcher que le gouvernement n'affermisse son autorité; aussi professe-t-il de n'avoir pas le dessein de se perpétuer, mais de former une parfaite république, dont la conduite sera laissée aux Parlements successifs; et, ces derniers jours, il s'est travaillé à dresser une déclaration qui désabuse le peuple des impressions que l'on lui a données pour le rendre favorable au retour du roi. Outre cette précaution, grande partie de l'armée est postée dans les places de la ville ou aux environs; et comme le mal ne peut venir que du mécontentement des troupes, il se prend soin de les satisfaire par des promesses d'un prompt paiement et par des gratifications aux chefs. L'amiral Lawson doit avoir cinq cents livres sterling de revenu en fonds de terre. Ses officiers avaient eu la pensée de présenter requête en faveur du chevalier Vane, mais cette chaleur n'a pas eu de suite, et le Parlement continue de rechercher d'autres membres de la même faction. L'un, colonel et gouverneur de l'île de Wight, a été chassé de sa compagnie; un autre suspendu et envoyé à la Tour de Londres. Il a aussi reçu l'accusation qu'ont apportée les officiers de l'armée d'Irlande contre les commissaires qui la gouvernaient durant l'interrègne, et contre le général Ludlow, leur chef, que l'on avait retenu ici dans ce temps pour avoir paru trop affectionné au Parlement, et qui, peu de jours devant son rétablissement, était retourné à sa charge; mais, n'ayant point été reçu, il s'est retiré dans une des forteresses du pays, avec quelques sectaires. Il lui a été mandé, comme aux autres accusés, de venir rendre compte de leurs actions; et, tout étant paisible, ils ne seront pas en état de désobéir à cet ordre. L'on envoye d'au-

tres commissaires à leur place, et le Parlement a pourvu, la semaine passée, à toutes les charges principales de la justice d'Angleterre, sans en exiger aucun engagement particulier. Il a aussi fait le sieur Scott secrétaire d'État, et rempli les places des officiers cassés, donnant des régiments à quelques-uns de la compagnie qui n'ont jamais vu la guerre. Ce sont, à peu près, les ouvrages de la semaine passée, sur la fin de laquelle l'ancien orateur reprit sa place, dont quelques-uns tirent des conséquences en faveur du Parlement. D'autres veulent qu'une grande partie de ses membres soient bien disposés pour le Roi, qu'ils entretiennent la désobéissance dans la ville, et n'attendent pour se déclarer que Monk, qu'ils croyent devoir être touché par le désir de toute la nation, les grands avantages qui lui seront proposés, le peu d'intelligence et de solidité qui paraît dans le présent régime, ses jalousies, et la fortune de tous les généraux qui l'ont servi. Mais, quoique toutes ces considérations soient puissantes, il se peut néanmoins douter qu'elles fassent grande impression sur un esprit entier, qui se pique de grande sincérité et fermeté, d'ailleurs républicain, et dont la conduite dans le domestique ne promet rien de grand. Il n'est pas aussi certain que ses troupes lui soient entièrement dévouées, et si les royalistes ont pris des mesures avec lui, elles sont bien secrètes, passant pour constant entre la plupart d'entre eux, qu'il n'a point été ménagé. Comme la destinée d'Angleterre dépend en partie de sa résolution, et que lui-même peut n'être pas encore déterminé, il ne se saurait faire aucun jugement solide sur les affaires d'ici jusqu'à ce que l'on voie plus clair dans ses sentiments, et je ne mériterais pas la confiance que Votre Éminence témoigne de prendre en mes avis si, à la veille d'une si grande crise et dans le temps que les plus passionnés pour et contre le Gouvernement ne sont pas moins agités de crainte et d'espérance, je me mêlais à décider l'avenir. . . . . .

. . . . . .

(N° 34) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 9 février 1660.

Monseigneur,

La dernière lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence lui faisait savoir que les espérances de tous les partis d'Angleterre étaient fondées sur le général Monk, et que chacun l'attendait avec impatience. Il n'est point encore arrivé à Londres, et ne s'y rendra que dans trois jours, pendant lesquels ses troupes se rafraîchiront aux environs. Mais ses sentiments ont déjà été reconnus par l'accueil qu'il a fait aux députés de cette ville et de beaucoup de provinces. Il reçut en présence des commissaires du Parlement les premiers, et il répondit à leurs civilités avec des démonstrations d'étonnement de ce que l'on le croyait capable de manquer de fidélité à l'autorité de laquelle il tenait sa commission, les exhorta de s'y soumettre et de ne point interrompre les soins qu'elle prenait pour rétablir le repos dans la nation sous un gouvernement qui lui soit convenable, mais plutôt de seconder ses bonnes intentions par leurs prières, et de prendre cependant patience, seuls services que le Parlement désirait de la ville. Il a parlé avec encore plus d'aigreur aux autres députés qui le sont venus convier, de la part de la noblesse de différents comtés, d'appuyer le rétablissement des membres exclus sans prendre aucun engagement, ou la convocation d'un Parlement libre. Ayant blâmé leur impatience et la demande qu'ils faisaient, après que le Parlement l'avait rejetée, il leur fit aussi entendre que ce n'était point l'usage de souffrir qu'aucun député prenne séance dans telle assemblée, devant que d'être entré en quelque obligation; il leur représenta celle d'aujourd'hui comme la plus libre qui se soit vue en Angleterre; disant qu'elle remplirait les

places vacantes aussitôt que l'on aurait réglé les qualifications nécessaires pour prévenir la ruine d'une cause pour laquelle il a été si longtemps combattu; qu'enfin il se fallait soumettre au présent régime, et qu'il était obligé de le défendre. Outre ces déclarations verbales, il en a fait une semblable par écrit, en forme de lettre adressée à sa province, dont la noblesse était entrée dans les sentiments de Londres; il lui exprime assez au long les raisons qui s'opposent au retour de la famille royale, et doivent disposer toute la nation à choisir plutôt un gouvernement républicain. Le Parlement reçut ces nouvelles le 5 du courant, avec des lettres, tant de ses députés que dudit général Monk, pleines d'assurances de sa fidélité, en reconnaissance de laquelle la commission de général, qui lui avait été donnée par le Conseil d'État durant l'interrègne, fut approuvée. La charge de Garde des rôles de son pays lui fut donnée, et un acte d'approbation de tout ce qu'il a fait fut lu pour la première fois. Il commença aussi de paraître dès lors un grand changement dans la disposition où étaient les esprits de cette assemblée, s'y étant résolu sur l'heure même de lever une imposition de cent mille livres sterling par mois, et étant depuis fait recherche, en quelques maisons de bourgeois, de l'argent que l'on prétend être destiné pour le roi d'Angleterre. Il s'en est en effet trouvé chez un marchand fort royaliste, mais beaucoup de particuliers le réclament. L'on ne parle aussi maintenant que de casser le Conseil de bourgeoisie, et de réduire la ville dans l'obéissance qu'elle a jusques à cette heure refusée. Si, d'un côté, la fierté a augmenté, celle du peuple n'est pas moins diminuée, ni les royalistes ne paraissent guères moins abattus; leur seule ressource est aujourd'hui dans le mécontentement général de toute la noblesse, qui commence à s'assembler en différents endroits. Il n'est pas d'ailleurs à présumer que l'armée demeure toujours dans une si grande dépendance du pouvoir civil; et, bien que présentement la condition du gouvernement paraisse avanta-

geuse, que les troupes n'appréhendent rien à l'égard du retour du roi, et que cette crainte soit capable de les tenir unis, je ne puis néanmoins qu'entrer dans le sentiment de ceux qui jugent qu'il y a encore bien du chemin à faire devant que le Parlement soit affermi, vu la générale aliénation de tous les peuples, et les jalousies que quelques députés n'ont pu dissimuler aujourd'hui, lorsqu'il a été parlé d'éloigner les troupes de la ville pour faire place à celles d'Écosse, suivant le désir de Monk, auquel il a été déféré. Cette demande a fait renaître quelques espérances et ombrages, et il se peut faire état que le moindre mécontentement de l'armée, ou l'assistance du dehors, détruiraient tous les établissements d'aujourd'hui, à moins que le peuple ne change d'humeur. Pour le faire revenir de la grande aversion où il paraît être, le Parlement arrêta et fit publier, dès le commencement de la semaine passée, une déclaration dans laquelle il professe vouloir établir un gouvernement libre, sans roi ni seigneurs, sous la direction du Parlement, et former une armée en telle manière que, tant qu'elle sera nécessaire pour la sûreté de la république, elle obéisse à l'autorité civile; que toutes les questions et procédures concernant les vies, libertés et états du peuple, seront réglées suivant les lois du pays, et que le Parlement ne se mêlera point de l'administration ordinaire ni de l'exécution des lois; qu'il sera pourvu au maintien des ministres, que les dîmes leur seront continuées comme le plus convenable moyen de les entretenir, et qu'il sera aussi pourvu à la liberté de conscience en matière de religion, conformément à la parole de Dieu; que les universités seront entretenues, même avec augmentation de leur privilége, s'il est nécessaire; que le Parlement s'appliquera aux moyens de réparer ou augmenter le commerce, et qu'enfin il cherchera les voies de soulager au plus tôt le peuple des grandes impositions dont il a été chargé par les mauvais conseils et conduite des précédents gouvernements. Les autres délibérations de cette semaine sont

moins considérables, et il s'en peut seulement remarquer que deux gentilshommes qui avaient présenté, d'un des comtés d'Angleterre, une espèce de déclaration pour un parlement libre, ont été envoyés à la Tour de Londres, non pas tant à cause du contenu en ce papier que de l'adresse faite à l'orateur du Parlement et aux gentilshommes assis à Westminster. Ce traitement n'a pas empêché que d'autres gentilshommes ne se soient chargés de semblables commissions et ne présentassent avant-hier audit orateur une requête du même style. Il s'est encore parlé des qualifications de l'élection projetée, sans rien résoudre, et l'on a continué de donner des commissions, tant des charges civiles que militaires; et un comité de vingt et une personnes s'est établi pour administrer les affaires de la marine, dont le général est allé avec grand nombre de ses officiers au-devant de Monk, qui a, sur sa marche, tiré une déclaration fort expresse du gouverneur de Hull; après quoi, il ne reste plus en Angleterre ni garnison, ni troupes à réduire sous l'obéissance du Parlement, non plus qu'en Écosse et Irlande. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 35.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 16 février 1660.

Monseigneur,

Les derniers ordinaires ne m'ayant apporté aucune lettre de Votre Éminence, et n'ayant eu d'ailleurs aucuns ordres à exécuter, j'ai seulement à l'informer de ce qui s'est passé dans l'audience que le Conseil d'État m'a donnée la semaine passée, et des affaires du dedans d'Angleterre Le duplicata de ma dépêche à M. de Brienne m'acquittera de ce devoir, et je n'y saurais rien ajouter, si ce n'est que le général d'Écosse a encore déclaré cejourd'hui dans le Parlement qu'il demeurerait ferme dans ses intérêts, et qu'il est réputé entièrement contraire aux intérêts du roi d'Angleterre, quoiqu'il refuse de prendre un engagement particulier contre toute sa famille. La faction presbytérienne de cette même assemblée est dans de semblables sentiments; et, se trouvant soutenue par l'armée, elle prévaudra sur les sectaires qui restent en petit nombre. La grande affaire d'aujourd'hui est de remplir les places vacantes de personnes affectionnées au présent gouvernement, et il n'est pas facile d'y réussir, le peuple étant si aliéné, quelque précaution qu'il se puisse prendre. Ces nouvelles élections ne se peuvent d'ailleurs remettre longtemps sans grand inconvénient, les provinces professant de ne vouloir rien payer si le Parlement n'est libre et rempli, et les soldats commençant de perdre patience. Ceux que le général d'Écosse a fait sortir de Londres ont paru fort mécontents, et les six-cents hommes qui étaient commandés pour Dunkerque ont encore été plus violents dans leurs mutineries, les officiers entre autres. Le colonel ayant eu de la peine à garantir sa vie, il se parle de les décimer. M. Lockhart est attendu ici cette semaine, et il se

projette de l'envoyer, ou quelqu'autre, en France ; mais il faut que le gouvernement soit sorti de l'embarras où il est encore, devant que de se déterminer sur les affaires du dehors. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(N° 36) M. DE BOURDEAUX A M. DE BRIENNE.

De Londres, ce 17 février 1660.

Monseigneur,

. . . . . .

. . . . . .

Les principaux du gouvernement d'Angleterre professent de ne se vouloir engager dans les intérêts du Portugal, et qu'il est nécessaire de s'accommoder avec l'Espagne afin de rétablir le commerce d'Angleterre, dont la ruine aliène l'affection des peuples. Ils ont en effet besoin de mettre tout en œuvre pour surmonter la haine de la nation, et c'est avec fondement que les officiers de l'armée d'Angleterre la représentent si générale. Mais il ne s'ensuit pas qu'un faible secours étranger soit capable de rétablir la royauté, y ayant peu de vigueur dans la noblesse, et moins de dispositions dans les grandes villes à rien hasarder, puisqu'ils ne se sont pas prévalus des occasions que leur ont présentées les dernières divisions: ils se réduisent à affamer l'armée, en refusant de payer les impositions, et prétendent que les déclarations de toutes les provinces pour un Parlement libre seraient suivies d'une résolution de fermer la bourse, jusqu'à ce qu'il ait été satisfait à leur désir. Mais le fer produit d'ordinaire l'or, et si l'armée demeure unie, le peuple aura de la peine à se dispenser de l'entretenir: aussi les ordres pour lever les taxes sont adressés aux troupes répandues dans les provinces, et comme il s'agit de leur intérêt, elles ne manqueront pas de chaleur pour les exécuter. Les espérances qui restaient de Monk se reconnaissent tous les jours mal fondées par les déclarations qu'il a continué de faire à beaucoup de députés des provinces devant que d'arriver à Londres. Il y entra le 13 au matin, à la tête de ses troupes, ayant été mandé

la nuit de devant avec grand empressement, sur ce que l'infanterie qui était dans la ville s'était révoltée, et une partie cantonnée dans l'hôtel de Somerset, après avoir chassé ses officiers; elle ne voulait point aller au quartier qui lui avait été assigné sans argent, et les soldats se déclaraient prêts à servir quiconque les payerait, faisant mention d'un Parlement libre et de Lambert. Les exhortations ni l'approche de quelque cavalerie ne purent les persuader ni intimider, et n'étant pas jugé à propos d'en venir aux extrémités, le conseil fit toute diligence pour fournir un mois de paye qui les apaisa. Ceux de Somerset ne quittèrent leur poste que quand ils virent Monk, et demeurèrent toute la nuit sous les armes: l'on leur fit cependant des propositions au nom de la ville, auxquelles ils ne prirent point de créance; et quelques apprentis se prévalant de l'occasion s'assemblèrent en assez grand nombre; mais le maire en ayant donné avis, la cavalerie marcha contre eux, les dissipa sans grande résistance et en arrêta cinquante. Le reste de la nuit se passa en continuelles alarmes, et le mal aurait été fort grand sans le voisinage de l'armée d'Écosse, qui fit perdre cœur à ceux que l'on croit avoir fomenté cette mutinerie, qui a eu suite dans Gravesend, les quelques hommes que l'on envoyait à Dunkerque pour fortifier la garnison s'étant le lendemain révoltés contre leurs officiers jusqu'à vouloir forcer leur colonel. Ils députèrent même deux soldats au sieur Monk, qui lui représentèrent l'injustice qu'on leur faisait de les envoyer hors d'Angleterre sans argent; il les exhorta de rentrer dans le devoir, et aussitôt quelques corps de cavalerie marchèrent contre eux pour les y contraindre, ce qui a réussi sans effusion de sang. Mais il se parle de punir les plus factieux des trois cents qui ont été arrêtés, et de casser tous ceux qui se sont soulevés à Londres. Toute l'armée courrait la même fortune s'il ne se faisait fonds pour apaiser ces mécontentements, auxquels a beaucoup contribué l'ordre que Monk envoya aux troupes de Lon-

dres de s'en éloigner. Le Parlement ne voulut pas le contredire, bien qu'il trouvât cette disposition un peu absolue. Il ne se passa rien de remarquable à l'entrée de ce général, si ce n'est que l'orateur, croyant qu'il dût descendre chez lui, sortit de la compagnie pour l'y aller recevoir, et que s'étant rencontrés sur le chemin, l'un descendit de carrosse, l'autre de cheval, et se firent grandes civilités, après lesquelles le général continua sa marche jusques à Whitehall, où les membres du Parlement le furent complimenter. Le lendemain de son arrivée, il fit encore en leur présence une solennelle déclaration de sa fidélité active et passive, offrant même de remettre sa commission s'il était jugé nécessaire pour le bien de la République, et n'exceptant de cette grande obéissance que la soumission à un gouvernement monarchique ; il a été aujourd'hui conduit dans cette assemblée par deux des membres, les soldats étant en haie dans la cour et salle de Westminster, où il a fait la relation de son voyage, représenté le désir général des peuples pour un Parlement libre sans aucun engagement, s'est expliqué contre celui qui lui avait été proposé, et a prié de soulager l'Écosse et l'Irlande, les représentant fort pauvres. Son désir a été accompagné de tant de soumission que le Parlement en est resté fort satisfait et lui a rendu plus d'honneurs que n'en a reçu aucun autre sujet de la nation. Néanmoins sa qualité de général n'est pas bien établie, et il est prétendu qu'elle a pris fin du jour de son arrivée à Londres, que maintenant il n'est qu'un des commissaires généraux de l'armée, et qu'il ne peut rien faire de considérable sans la participation des autres. Si ce titre lui est commun avec eux, le pouvoir est bien différent, les troupes ne reconnaissant que lui pour chef, et tous les partis le regardent comme celui duquel dépend l'établissement ou la ruine du régime : aussi n'a-t-il pas assez de temps pour recevoir les visites que l'on lui rend. Les ambassadeurs n'ont pas été des derniers à le rechercher; celui de Hollande l'envoya com-

plimenter à la campagne par son fils, et le Portugal lui demanda audience. Je ne me suis pas tant pressé, ne jugeant pas que la bienséance le permît. Mais la correspondance qu'il ya entre lui et moi, à l'occasion de quelques affaires, m'a donné lieu de lui faire aujourd'hui quelques civilités. Le Parlement a été principalement occupé ces derniers jours sur les qualifications des élections nouvelles dont il ne peut se dispenser, quelque danger qu'il paraisse à remplir les places vacantes, le peuple étant si mal intentionné; il a encore délivré des commissions dans l'armée, reçu une déclaration des mariniers avec remerciements, donné des ordres pour la répétition de l'argent que quelques particuliers, sous différents titres, ont reçu de l'État durant le dernier interrègne, et restitué celui qui avait été saisi pour être destiné au roi d'Angleterre. Faute de preuves, il a aussi renvoyé au conseil d'État à examiner le tumulte arrivé dans Londres, et le général Ludlow, qui était en Irlande, est arrivé pour rendre compte de ses actions. Je suis, etc.

(N° 37.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 10 février 1660.

Monseigneur,

Il semblait que les déclarations qu'avait faites le général Monk, devant et depuis son arrivée à Londres, dussent produire quelque effet dans cette ville et à la campagne à l'avantage du Parlement, et durant quelques jours il avait paru assez d'abattement ; néanmoins, le scrupule que ce général a fait de prendre un engagement particulier contre la famille royale ayant donné lieu aux uns de le publier enclin à en embrasser les intérêts, et disposé les autres à y prendre confiance, le conseil de ville ne fit hier aucune difficulté de recevoir avec remerciements les députés d'une des comtés d'Angleterre qui venaient offrir leur jonction pour favoriser l'assemblée d'un Parlement libre. Il fut aussi mis en délibération si la ville paierait les taxes ordonnées par le Parlement, et la pluralité des suffrages parut y être contraire. Le maire, qui était d'un esprit plus modéré, fut d'ailleurs fort poussé par quelques bourgeois qui ne parlaient que de répandre jusques à la dernière goutte de leur sang pour la défense des libertés de toute la nation et de la ville. Le conseil d'État, prévoyant qu'une plus longue souffrance achèverait de ruiner l'autorité du régime, et que toutes les autres communautés suivraient un si mauvais exemple, jugea nécessaire de dissiper en même temps cette faction et les espérances qu'elle prenait en Monk par les ordres qu'il a exécutés ce matin. Dès la pointe du jour, il est entré dans la ville à la tête de toutes les troupes, les a postées dans les places et aux portes, et ensuite a fait ôter toutes les chaînes des rues avec les poteaux, s'est saisi des six plus signalés bourgeois, qui ont été envoyés à la Tour de Londres ; quelques autres se sont

sauvés. Il a aussi envoyé chercher le registre des délibérations du conseil, et a ordonné au greffier de le présenter demain au Parlement, a mandé le maire et les échevins, et a désiré qu'ils déclarassent précisément si la ville paierait les taxes ; sur quoi il ne lui a été rendu aucune réponse, s'étant remise jusques à ce que le conseil ait été assemblé. La convocation a été faite pour demain. Cependant les troupes demeurent dans les mêmes postes, et le général dans une hôtellerie proche de la maison de ville. Le Parlement a autorisé toute cette procédure, et il est à croire que, pour s'assurer de la ville, quelques autres mesures seront prises, ne s'en pouvant rien attendre de bon tant qu'elle sera gouvernée par ceux qui sont aujourd'hui en charge. Il n'y a que le maire et les échevins de bien intentionnés; le reste est entièrement contraire au Parlement et passionné pour la royauté. La tranquillité avec laquelle s'est passée l'action d'aujourd'hui ne laisse pas aussi lieu de douter que le peuple ne souffre tous les établissements qui seront estimés nécessaires. Il a regardé sans murmurer, et en grande foule, l'enlèvement de leurs chaînes et l'emprisonnement des bourgeois, et la douceur avec laquelle le général Monk a parlé les tient encore en quelque espérance qu'il contribuera en leur dessein d'avoir un Parlement libre, sans que les députés soient obligés d'entrer dans aucun engagement devant que d'être admis. Il y a ordre d'arrêter vingt-six députés des provinces, et l'on est persuadé que la crainte est seule capable d'empêcher qu'elles ne se joignent contre la présente autorité. La ville de Bristol, des plus peuplées et riches de l'Angleterre, s'était soulevée sous le même prétexte ; mais les magistrats et principaux bourgeois ont apaisé le peuple. Gloucester a été aussi un peu ému. Le Parlement n'a point encore arrêté les qualifications des élections nouvelles, et il s'y trouve de grands inconvénients, quelque précaution que l'on puisse prendre, pour avoir des députés républicains, le peuple étant mal intentionné. . . . . .

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(N° 38) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 22 février 1660.

Monseigneur,

J'envoye la présente par courrier exprès, prévoyant que les ordinaires seront arrêtés, et qu'il pourrait être de quelque préjudice dans la présente conjoncture que Votre Éminence ne fût pas promptement informée de ce qui arriva hier à Londres. Ma lettre du dix-neuvième de ce mois fit savoir que les délibérations du Conseil de ville avaient obligé le Conseil d'État d'y envoyer le général Monk avec toutes les troupes, et qu'il avait mis à la Tour six bourgeois, enlevé les chaînes et pressé le paiement des taxes : il lui était aussi ordonné de rompre les portes; mais, sur la prière que lui fit le maire de n'en pas user si injurieusement, il se chargea d'intercéder auprès du Parlement, et en effet, par la même lettre qui rendait compte de l'exécution de tous ses ordres, il représenta que ce serait venir à de trop grandes extrémités, et que les plus honnêtes gens de la ville paraissaient assez disposés à se soumettre. Au lieu d'avoir égard à sa remontrance, le Parlement, sur l'heure même, cassa le conseil de bourgeoisie, et manda audit général de faire ce qui lui était ordonné en des termes assez durs. Il obéit le lendemain au matin, et fit brûler quelques portes sans que le peuple s'y opposât. Il fit encore nouvelle instance auprès du maire et des bourgeois pour en tirer de l'argent; mais les uns déclarèrent n'être pas en pouvoir de rien résoudre si ce n'est avec le Conseil de ville, et les autres professèrent de consentir plutôt au pillage de leur maison qu'à une imposition, si elle n'était ordonnée par un Parlement libre. Ni les menaces ni les exhortations n'ayant pu rien gagner, ledit général retourna à Whitehall l'après dinée du 20, laissant la plus grande par-

tie des troupes dans la ville, et remportant un esprit fort aigri du mauvais accueil qui avait été fait à son intercession. Les ennemis du régime ne manquèrent pas de se prévaloir de son mécontentement, et pour achever de l'aliéner, ils lui suggérèrent, par des ministres et d'autres personnes qui avaient quelque créance auprès de lui, que le Parlement l'avait engagé d'agir contre la ville, afin de le rendre plus odieux et de le détruire après avec moins de peine ; que la résolution était déjà prise de lui ôter sa commission aussitôt que la ville serait réduite ; que Lambert devait être rappelé, le général Ludlow renvoyé en Irlande pour y commander, et Vane rétabli en autorité, celui-ci ayant déjà obtenu permission de demeurer à Londres sous prétexte de maladie, et les poursuites commencées contre les autres ayant été suspendues ; qu'enfin les sectaires allaient reprendre le gouvernement en main, puisque ayant présenté une requête au Parlement tendante à ce qu'aucun ne fût admis dans cette assemblée ni dans les charges publiques devant que d'avoir pris l'abjuration contre la famille royale que les Presbytériens refusaient, bien loin de rejeter une telle demande, les porteurs avaient été remerciés : dont il se pouvait juger qu'elle n'était pas désagréable. La fatalité, ou le dessein de quelques-uns du Parlement voulut que ce même jour il y fût mis en délibération et arrêté que le gouvernement de l'armée serait donné à cinq commissaires, sans considérer particulièrement les services de Monk, ni la qualité de commandeur en chef de toutes les forces de la République qui lui avait été déférée durant l'interrègne et depuis confirmée, s'étant présupposé que ladite qualité avait pris fin à son arrivée dans Londres. Ce mauvais traitement et ces justes sujets de jalousie lui firent assembler, dès le soir même, ses officiers, et les ayant trouvés tous disposés à le suivre, ils résolurent de réparer l'injure qu'ils venaient de faire avec répugnance à la ville, d'entrer même dans ses sentiments, et de s'y retirer pour les appuyer avec plus de sûreté ; ce qui

s'exécuta hier, sur les onze heures du matin, ledit général étant sorti de Whitehall à la tête de quelque compagnie de cavalerie pour se rendre chez le maire, qu'il avait peu avant averti de ne prendre point l'alarme de son retour dans la ville. En montant à cheval il envoya par deux colonels une lettre au Parlement, dans laquelle, après s'être plaint des ordres que l'on lui avait fait exécuter, des mesures qui se prenaient avec les sectaires, de l'impunité de Lambert, Ludlow, Vane, du peu d'inclination qu'a cette assemblée de remplir les places vacantes, et de la position où elle est d'engager le peuple dans un serment contre la famille royale qui ne peut être pris que par des personnes accoutumées à fausser leur parole, il le somme d'envoyer entre cy et vendredi des mandements par toutes les provinces pour l'élection des nouveaux députés, sans les assigner à un nouveau engagement..... ..... Il désire aussi que ce corps ne continue pas ses séances au delà du 16e mai, et qu'un autre Parlement libre soit convoqué pour ce même temps; et, pour conclusion, il se déclare résolu d'attendre réponse dans la ville. La lecture de cette dépêche ne causa pas une petite surprise, et il fut arrêté d'envoyer sur l'heure au dit général les mêmes députés qui étaient allés au-devant de lui, pour tâcher de le satisfaire. Ils le trouvèrent chez le maire, et lui témoignèrent que le Parlement avait appris avec regret son mécontentement, et ne croyait pas lui en avoir donné sujet; ils désavouèrent la prétendue correspondance avec les sectaires, Lambert et les autres, et attribuèrent les longueurs des procédures commencées contre eux aux difficultés qu'il y avait de les convaincre; quant au remplacement des députés exclus ou morts, ils prétendirent que le Parlement le souhaitait avec chaleur, que même les ordres en auraient déjà été expédiés sans les fréquentes interruptions auxquelles le dit général même avait donné lieu, et qu'enfin le Parlement était disposé à tout ce que tant lui que la ville et le peuple pouvaient souhaiter, à l'exception seulement du rappel de la

famille royale. L'on prétend que Monk professa d'y être aussi contraire. Néanmoins, cette conférence faite en présence de deux bourgeois et d'un colonel, ne produisit point la réunion, le général étant demeuré ferme dans ses sentiments, et les députés s'étant retirés après l'avoir inutilement sollicité de ne pas tant presser le Parlement, où ils retournèrent l'après-dînée faire leur rapport, sur lequel la résolution fut prise d'envoyer des ordres au plus tôt pour les élections dans les provinces. Les cinq commissaires qui doivent gouverner l'armée furent ensuite choisis : le général Monk en est un; le chevalier Haslerig, le colonel Morley, gouverneur de la Tour, et deux autres colonels sont ses adjoints. Dans le temps de ces délibérations à Westminster, le maire et les aldermen s'assemblèrent dans la maison de ville, où le général s'étant rendu, l'avocat de l'armée parla, tant en son nom que des autres officiers, et les représenta fort fâchés de ce qu'ils avaient été obligés d'exécuter, les deux jours précédents, des ordres si rigoureux. Il attribua le brûlement des portes aux soldats de Haslerig, et déclara que l'armée était résolue de se joindre avec la ville pour favoriser la convocation d'un Parlement libre, priant qu'il lui fût cependant donné des quartiers.

Ce discours fut reçu avec des démonstrations de joie extraordinaires, et des offres de leurs maisons et de leurs bourses; les troupes furent ensuite distribuées en des quartiers, et sur le soir le peuple donna toutes les marques publiques de joie qui se peuvent imaginer. Jamais soldats ne furent tant caressés ni si bien abreuvés; il y a eu des feux toute la nuit devant la plupart des maisons tant de la ville que de Westminster, et les cloches ont contribué à exprimer cette grande allégresse. En quelques endroits il s'est bu publiquement à la santé du roi; en d'autres beaucoup de choses se sont faites en dérision du Parlement, et quelques maisons de sectaires ont été en danger d'être pillées. Cette générale inclination fera sans doute juger que

l'ancienne forme du gouvernement va être rétablie, et les avis particuliers de personnes qui ont grande part aux délibérations dudit Monk donnent lieu de croire que c'est son intention, quoiqu'il professe d'être contraire à la royauté, et il tient ce langage crainte d'être abandonné de ses troupes, si, devant que de les avoir bien engagées, il se déclarait. La démarche d'hier ne lui laisse en effet autre parti à prendre, n'y ayant point de retour avec le Parlement, et les forces qui reconnaissent l'autorité de ce général étant trop faibles pour le maintenir, s'il n'est appuyé de Londres et de la noblesse entièrement portés à rétablir la monarchie. Il est vrai que la plus grande part, entre autres les Presbytériens, qui prédominent aujourd'hui, ne veulent point le roi d'Angleterre sans des conditions, étant persuadés que, s'il rentrait avec toute sa liberté, leur religion souffrirait beaucoup sous les évêques, et que, comme les plus considérés d'entre eux ont contribué à la ruine du défunt roi, si celui d'aujourd'hui n'avait point les mains liées, toute la cabale serait bien exposée, outre que les ministres de ce prince sont estimés violents et vindicatifs. Il ne se peut aussi désavouer que quelques-uns de ces mêmes Presbytériens ne soient enclins au gouvernement républicain, et que, s'ils se trouvaient exclus, la pensée ne leur pût venir de s'attribuer l'autorité avec l'appui de Monk, que l'on croit être venu à Londres avec l'ambition de s'élever à un poste semblable à celui qu'a tenu le prince d'Orange. Ces différentes visées ne peuvent que produire des obstacles à la famille royale; mais, tout le peuple la désirant et ayant la liberté de choisir des députés, il n'est pas à présumer que ses suffrages tombent sur des personnes soupçonnées d'avoir d'autres sentiments. C'est même une opinion assez bien fondée que, dans le présent Parlement, quelques députés, entre autres le gouverneur de la Tour et l'orateur, fomentent les jalousies de Monk pour le détacher du parti qu'il avait embrassé. Ce soupçon n'est pas d'aujourd'hui; le serment n'avait été proposé que pour re-

connaître ces faux frères, et il se remarque que quelques-uns de ceux qui l'ont refusé ont toujours traversé les établissements de la République et ménagé les royalistes; que ce sont aussi les moins engagés dans la ruine du défunt roi et les plus riches. Il ne paraît point encore à quoi se détermineront les autres, qui ne peuvent s'imaginer de sûreté ni pour leurs vies ni pour leurs biens si le roi rentre; ils se sont avisés, mais trop tard, de la faute qu'ils ont faite en cassant tous les officiers de l'armée et abandonnant les sectaires, et ce n'est pas sans raison qu'ils sont accusés de se vouloir réconcilier avec les uns et les autres. Mais difficilement s'en peuvent-ils aujourd'hui prévaloir, se trouvant sous la main de Monk, qui ne manquera pas de les dissiper, et de mettre en leurs places les membres exclus, dont le nombre est trois fois plus grand que le leur, s'il voit approcher des troupes à leur secours; d'ailleurs le peuple les a en si grande aversion, que, s'ils étaient une fois chassés de Westminster, ce serait sans retour, à moins de conquérir l'Angleterre. Ainsi leur seule espérance semble être encore Monk, et aussi continuent-ils de le ménager, crainte que, levant le masque, il n'appelle le roi sans attendre un Parlement, se persuadant, quand le Parlement sera réuni, qu'ils pourront y former des factions pour traverser les royalistes, et, avec le temps, ménager les troupes qui voyent bien leur ruine avec celle de la République, le peuple voulant le roi, mais sans l'armée, et qu'en tout cas ils pourront appeler le roi avec des conditions, pour qu'il soit pourvu à leur sûreté. Je ne suis pas assez bien informé des intentions de Sa Majesté pour me mêler bien avant dans ces brouilleries domestiques; néanmoins, suivant le cours qu'elles prendront, je ferai tout devoir pour ménager ses intérêts, qui ne peuvent être autres que d'avoir part en quelque manière au retour du roi d'Angleterre, s'il est inévitable, et j'aurai assez de facilité pour insinuer au général Monk ce qui en pourra être désiré. Votre Éminence me le fera, s'il lui plaît, savoir, et considérera

qu'encore que l'élection des nouveaux députés exige quelque temps, les affaires d'ici pourraient prendre tel train que leur assemblée serait prévenue par quelque autre changement. S'il se passe demain rien de considérable, je l'écrirai par la poste. Il ne me reste cependant qu'à me dire, etc.

(N° 39.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 26 février 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le troisième du courant m'ordonnait de l'informer, avec toute l'exactitude possible, de ce qui se passe en Angleterre; je ne laisserai point partir l'ordinaire d'aujourd'hui sans exécuter cet ordre, bien qu'il ne se puisse rien encore écrire de positif. Le Parlement a continué de ménager le général Monk par toutes sortes de voies; et dès les premiers jours de la présente semaine, il recommença de poursuivre ceux qui lui donnaient de la jalousie, faisant sortir de la ville le chevalier Vane, et publier une proclamation qui ordonne au sieur Lambert de se représenter dans trois jours, sur peine de confiscation de tous ses biens; il détermina aussi un jour pour entendre les membres du Parlement qui ont agi pendant la dernière interruption, et donna des ordres pour le paiement des troupes venues d'Écosse. Ce même jour et les suivants ont été employés à régler les qualifications des élections qui doivent être faites; et l'abjuration de la famille royale, que quelques-uns voulaient en faire partie, a été changée en une simple promesse d'être fidèle à la république d'Angleterre et à son gouvernement en forme d'État libre, sans Roi singulière personne, ni maison de seigneurs. Les autres restrictions sont peu considérables, quoiqu'en grand nombre, et cette affaire doit être terminée aujourd'hui, afin que les mandements puissent être envoyés dans la fin de la semaine, suivant le désir dudit général, en conformité duquel il est venu des déclarations de différentes provinces, entre autres de celle d'York, où le général Fairfax et toute la noblesse sont entrés en quelque engagement de ne point payer de

taxe, jusqu'à ce que les membres exclus du Parlement soient admis, ou un autre Parlement libre appelé. Quoique le dernier parti semble être plus agréable, il y a quelque ouverture d'accommodement avec les membres exclus, et il se dit que dix de chaque côté doivent s'assembler ce soir pour en conférer. Si les membres exclus prenaient l'engagement aux termes qu'il a été projeté, et s'obligeaient de ne point toucher aux actes passés depuis l'année 1648, ils surmonteraient les principaux obstacles à leur rentrée, et, en ce cas, l'on ne parlerait pas de rappeler sitôt un autre Parlement. Ces propositions ne satisfont point les royalistes, et ils commencent à douter des inclinations dudit général depuis qu'il a refusé au conseil de ville de se rassembler et l'armement de la milice, devant que le Parlement ait achevé ses délibérations sur la convocation des députés, et comme approuvé l'engagement contre le gouvernement royal qui lui fut communiqué devant que d'être résolu, n'y trouvant rien à dire que ces trois mots, en *présence de Dieu*, qui en ont été retranchés. Cette conduite tient encore les esprits en suspens, et quelques-uns le croient républicain, et qu'il ne favorisera point un autre gouvernement, que même il n'aurait point fait la dernière démarche si le Parlement lui eût donné quelque prérogative sur les quatre autres commissaires nommés pour gouverner l'armée, suivant l'avis de quelques députés de cette assemblée qui le voulaient rendre nécessaire, et qu'il est à la veille de quitter la ville, nonobstant les caresses qu'elle lui a faites et l'argent qu'elle a donné à ses troupes, et d'entrer au conseil d'État avec tous ceux que l'abjuration avait empêchés d'y prendre place. D'autres se persuadent toujours que ses véritables sentiments vont à favoriser un Parlement libre, et qu'il rappellera le roi, quelque engagement que prennent les députés, à qui il en a donné des assurances devant son départ d'Écosse et depuis son arrivée à Londres, et que désormais il ne peut être en sûreté avec le Parlement. L'opinion des uns et des autres a quelque fondement, et il paraît

que ce général a entretenu d'espérance tous les partis afin d'être en état d'appuyer celui où il trouverait plus d'avantage, mais qu'en effet sa première visée a été d'établir la république et d'en être le général ; qu'ainsi belles conditions ont pu lui être offertes depuis peu qu'il sera rentré dans ses premières pensées, et croira s'être acquitté envers la ville et toute la nation de la promesse qu'il leur a faite d'agir de concert avec eux pour avoir un Parlement libre. en obligeant celui d'aujourd'hui de remplir les places vacantes, quoique ce soit avec un engagement contraire au désir de tout le peuple d'Angleterre, lequel ne sera pas sans effet si les armées sont unies pour le faire observer. Il faut encore attendre quelques jours devant que de former un jugement certain. Les Écossais ont envoyé six députés, dont le comte de Glencairn est le chef, pour traiter ici des intérêts de leur nation, et cette députation est considérée comme une suite des bonnes paroles que Monk leur a données. M. Lockhart est à Londres depuis quelques jours sans que je l'aie encore vu ; son arrivée et les embarras du dedans m'ont fait différer jusques à cette heure de parler au Conseil d'État du démêlé survenu entre les garnisons de Dunkerque et de Calais. La grande affaire qui est sur le tapis devant être terminée demain, il y aura lieu de traiter d'autres ; et aussi suis-je recherché par les ministres de Suède de presser l'envoi de nouveaux ordres aux plénipotentiaires d'ici qui sont en Zélande. Il m'a été rapporté que le sieur Lambert avait fait dire au général Monk que, pour guérir les jalousies que sa présence excite, il passerait au service du roi de Suède si le Parlement lui en donne la liberté et d'emmener les soldats qui le voudront suivre. Cette offre pourra bien être acceptée, au moins quant à sa personne. Je suis, etc.

(N° 40.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 1er mars 1660.

Monseigneur,

Je n'écrirai point aujourd'hui plus positivement des affaires de ce pays que j'ai fait par ma précédente, mais bien que le Parlement acheva, le dernier jour de la semaine passée, de délibérer sur les élections, qu'il assujettit le peuple, sous des peines très-rigoureuses, à ne pas donner ses suffrages à moins d'avoir toutes les qualifications requises, et qu'il se réserve l'autorité d'en juger ; qu'en même temps, il y a eu conférence, en présence du général Monk, entre les membres exclus et ceux qui agissent, sans venir à aucune résolution, les derniers ayant offert aux premiers de les admettre à la charge de l'engagement contre la royauté, et ceux-ci l'ayant refusé, non pas tant par scrupule de conscience que par crainte de perdre leur crédit. Cette négociation n'est pas encore rompue, et il reste toujours espérance d'accommodement à des conditions qui assureront les uns sans assujettir les autres à aucune forme de gouvernement, quoique jusqu'à présent ledit général ait professé vouloir la république, et que la plupart de ses officiers soient de même esprit. L'on attend à toute heure la fin de ce traité, qui découvrira leurs véritables sentiments. Cependant l'envoi des mandements pour l'élection est retardé. Comme il est de conséquence que les baillifs qui assemblent le peuple et y président soient bien intentionnés, le Parlement a, suivant l'usage, renouvelé les commissions et nommé des personnes de confiance. Ce sont les principaux ouvrages de ces derniers jours. Il ne s'est rien passé de considérable dans la ville, si ce n'est que, le Conseil d'État ayant convié ledit général de venir prendre sa place pour aviser aux moyens de conserver

Dunkerque, présupposant que les Espagnols se préparaient à l'attaquer, et que M. Lockhart était venu exprès en donner avis, le Maire et les Aldermen prièrent ledit général de ne point sortir ni retirer ses soldats devant qu'il ait été fait quelque établissement pour la sûreté de la ville, ce qu'il leur promit; et, sous ce prétexte, il refusa d'aller au Conseil, mais fit comprendre que, quelle que fût la division d'Angleterre, elle se trouverait toujours assez unie pour conserver cette place, quand cent cinquante mille hommes l'attaqueraient. Il m'est rapporté que pour plaire davantage à la ville, il a témoigné au Parlement que la paix avec l'Espagne était nécessaire. Les provinces professent toujours de vouloir un Parlement libre, et les feux de joie qui s'étaient faits à Londres en ont excité d'autres en quelques villes, où il y a eu même de la rumeur, pour laquelle apaiser Monk a envoyé des ordres; d'où il se peut juger que la destinée de la nation est aujourd'hui entre ses mains, tous les partis le caressant et faisant tout devoir pour l'engager dans leurs intérêts. Lambert s'est même adressé à lui pour ralentir les poursuites du Parlement, et sa recommandation a eu un effet présent. L'on veut que cette grande complaisance n'empêche pas que sous main il ne se prenne des mesures avec les sectaires, et que le dessein soit formé de mettre ledit Lambert à leur tête, si Monk se déclare pour le Roi; mais le dessein de leurs efforts serait en ce cas assez incertain, la nation étant si disposée à favoriser son retour. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 41.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 2 mars 1660.

Monseigneur,

J'envoie un exprès après la poste d'hier, pour faire savoir à Votre Éminence que, ce matin, le général Monk a rétabli les vieux membres, après être demeuré d'accord avec eux qu'ils ne s'asseoiront que quatre jours, pendant lesquels ils enverront des mandements dans les provinces pour faire élection d'un nouveau Parlement, sans exception que des royalistes et sectaires, ni sans les assujettir à aucun engagement; toutes les troupes doivent aussi être débandées, à la réserve de celles du général Monk, et la milice sera remise entre les mains des gentilshommes du pays. Un nouveau Conseil d'État sera élu, et tout ce qui a été fait par le Parlement depuis 1648 sera validé. Outre ces conditions, il a été promis audit sieur Monk de le faire général de toutes les forces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Je remets à l'ordinaire de jeudi les particularités de ce changement si considérable qui viendront à ma connaissance, ne me restant que le temps de me dire avec respect, etc....

(N° 42.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 4 mars 1660.

Monseigneur,

La lettre que j'écrivis à Votre Éminence avant-hier étant arrivée à Douvres assez à temps pour être portée par l'ordinaire du premier de ce mois, elle aura déjà fait savoir que le général Monk a rétabli les membres du Parlement exclus en l'année 1648, et les conditions principales projetées entre eux. Ce changement, considérable par les suites qu'il doit avoir, s'est passé sans opposition quelconque ni cérémonie, et avec tel secret qu'encore qu'il eût été concerté le 1er de ce mois avec beaucoup de personnes, le dit général étant retourné le lendemain matin de la ville à Whitehall avec la plupart de ses troupes, le chevalier Haslerig et ceux de sa faction l'allèrent aussitôt visiter, persuadé qu'il rentrait avec dessein de demeurer ferme dans leur intérêt. Il les désabusa, et, après leur avoir communiqué sa résolution, les convia de continuer leur séance, professant d'être toujours dans les mêmes sentiments à l'égard de la forme du gouvernement; ce qui donna lieu de lui demander avec instance qu'il obligeât au moins lesdits membres à prendre l'engagement contre la monarchie que lui-même semblait avoir approuvé. Il s'en défendit, sur ce que c'était une circonspection inutile, lui ayant paru que la plupart d'entre eux étaient bien intentionnés pour la république. Ce fut une nécessité de se satisfaire de cette réponse, et sur l'heure même, les membres exclus étant venus trouver ledit général, il leur dit que ses soins n'avaient pu arrêter le cours des divisions qui étaient entre eux, et que plusieurs conférences s'étaient tenues à cet effet sans succès, mais qu'à la fin il avait reçu une entière satisfaction d'eux, et leur avait donné la peine de le venir trouver afin qu'il se pût ouvrir plus librement que par le passé;

que, crainte de se méprendre, comme il lui était déjà arrivé, il avait fait réduire par écrit les chefs de son discours et priait que lecture leur en fût faite. Dans le commencement, il déclare avoir reconnu que la paix et l'établissement de la nation dépendaient, apres Dieu, de leurs mains, loue leur sagesse, piété et désintéressement, et témoigne avoir une entière confiance qu'ils auront toutes les dispositions nécessaires pour réparer les maux passés. Il professe ensuite de n'avoir rien devant les yeux que la gloire de Dieu et l'établissement de la nation sur le fondement d'une république, et de ne leur vouloir rien imposer qui restreigne leur liberté dans les établissements à venir, mais seulement leur représente que, l'ancien gouvernement ayant été rompu, il ne peut plus être remis que sur les ruines du peuple, qui s'est engagé à la défense du Parlement et de la religion, et que, si le Roi rentrait, sa puissance deviendrait arbitraire. Il parle après de la ville de Londres comme du boulevart des Parlements. fait dépendre son bonheur du gouvernement républicain, et présuppose qu'elle ne peut pas devenir, sous un autre, la ville métropolitaine du commerce de toute la chrétienté, à quoi Dieu et la nature semblent l'avoir destinée. Il fait aussi voir par des motifs de religion que la monarchie ne peut être introduite, sur ce qu'elle entraînerait les prélatures contre lesquelles la nation a pris des engagements si solennels, et insinue qu'un gouvernement presbytérien modéré avec une suffisante liberté pour les consciences véritablement tendres, est le plus convenable qui se puisse présentement établir. L'intérêt des seigneurs qui se sont joints avec le peuple n'est pas oublié; ledit général juge à propos que puisque l'état des trois nations est tel qu'une autre chambre du Parlement ne se peut souffrir, il leur soit donné quelque marque héréditaire qui les fasse paraître plus nobles à la postérité. Sa conclusion de tout le discours est une invitation aux membres de s'aller promptement asseoir pour établir la conduite des armées en telle façon qu'elles servent à la paix et

sûreté du pays, et non pas à sa ruine; pourvoir tant à l'entretien de toutes les forces de terre et de mer qu'au paiement des arrérages et autres nécessités du gouvernement; former un Conseil d'État, avec autorité d'établir le gouvernement civil et les judicatures, tant en Irlande qu'en Écosse, comme aussi pour envoyer des mandements pour la convocation d'un Parlement des trois nations unies à commencer le 30e avril prochain, avec les qualifications qui assurent la cause dans laquelle lui et les autres se sont engagés, et suivant la répartition faite en l'année 1654; lequel Parlement, ainsi appelé, pourra s'assembler et agir en toute liberté pour un plus parfait établissement de la république, sans roi, singulière personne, ni maison de seigneurs, et qu'enfin le Parlement se dissolve légalement, afin de faire place à d'autres. Il finit ensuite par une assurance que les gardes laisseront entrer lesdits membres, que lui-même et les officiers qui sont sous son commandement et tous les soldats des trois nations répandront leur sang pour eux et les Parlements successifs, mais que si leurs conseils tendent à d'autres fins, la force et la violence retourneront aussitôt, et toutes les espérances d'un établissement si désiré seront ensevelies dans le désordre. Lesdits membres allèrent, avec cette mission, prendre leurs places avant que les autres fussent assis, et trouvèrent toute l'infanterie en haie dans la salle de Westminster, avec force peuple qui exprimait une joie toute particulière. Ils ne se trouvèrent que soixante, et, l'orateur avec vingt des autres étant arrivés, ils commencèrent par la révocation de tous les actes passés contre eux depuis leur élection, même de la protestation qu'ils avaient faite contre la violence de l'armée, et les résolutions prises depuis pour remplir leurs places par de nouvelles élections. Le général Monk fut après déclaré capitaine-général et commandeur en chef sous le Parlement de toutes les forces d'Angleterre, Écosse et Irlande, et le vice-amiral Lawson confirmé dans sa même charge. L'établissement des cinq commissaires nom-

més peu de jours auparavant pour gouverner l'armée fut aussi révoqué, les députés de quelques provinces et les bourgeois de la ville mis en liberté, et il fut ordonné au gouverneur de la Tour de rendre compte le lendemain du sujet de l'emprisonnement du chevalier Booth et d'un autre du même parti; tous les ordres donnés par le Conseil d'État ou les commissaires de l'armée depuis le dernier jour de la semaine passée sursis jusqu'à ce que communication en eût été donnée au général Monk; et le pouvoir du Conseil d'État suspendu jusqu'à nouvel ordre du Parlement, qui se rassembla l'après-dînée et rétablit le Conseil de bourgeoisie qui avait été cassé, permit au maire de Londres de rétablir les portes et remettre les chaînes de la ville aux dépens du public, et arrêta de faire un nouveau Conseil d'État, composé de trente et une personnes, dont le général Monk fut déclaré l'une, et l'élection des autres renvoyée au lendemain matin. Il fut encore donné des ordres pour l'élargissement de quelques prisonniers, entre autres de trois comtes écossais détenus depuis dix ans, et l'orateur fut chargé d'avertir tous les membres absents de venir prendre leurs places au plus tôt. Les actes passés contre le major général Brown, marchand de bois de Londres, qui s'est fort signalé dans ces derniers temps, furent annihilés, et la liberté lui fut donnée de reprendre sa place dans le corps. Le sieur Booth fut aussi mis en liberté en donnant caution pour répondre à ce qui lui sera objecté. Un acte fut ensuite passé pour la continuation des coustumes et excises, un autre pour la convocation d'un Parlement au vingt-cinquième avril prochain, et des commissaires établis pour préparer les qualifications de ceux qui doivent être élus; d'autres furent nommés pour conférer avec le maire de Londres sur un emprunt pour le paiement tant de l'armée que de la flotte, et convenir avec lui des sûretés du remboursement. La plupart des actes qui avaient été projetés la veille furent encore relus et approuvés, et la nomination du Conseil d'État encore remise à ce matin: elle n'a pas

néanmoins été achevée, et il se dit que le général Monk désire que le Parlement choisisse quelques-uns des anciens membres, entre autres Haslerig et le sieur Scott, qui semblaient lui être les plus contraires et fort signalés parmi les républicains. La Maison de ville a envoyé aujourd'hui des députés pour congratuler et remercier le Parlement; ils lui ont aussi offert une somme d'argent considérable, et le peuple est présentement si satisfait, qu'il en retirera sans peine toute l'assistance nécessaire. Sa joie ne parut pas moindre avant-hier au soir qu'elle n'avait fait le jour que Monk entra dans la ville : ce ne furent, le soir et la nuit, que feux et débauches, et en beaucoup d'endroits la santé du roi ne fut pas oubliée. Il a été donné des ordres pour faire savoir en diligence à tout le pays ces nouvelles, et, afin de retenir les troupes éloignées dans l'obéissance de la présente autorité, il s'est publié une lettre du général Monk et de tous les officiers de guerre sous son commandement, qui leur rend raison du dernier changement, les assure que tous les actes et ordonnances faites au Parlement, pour les ventes de terres confisquées ou données en paiement aux soldats, seront confirmés; les assure d'un prompt paiement de ce qui leur est dû; les exhorte de prendre soin que le repos de la république ne soit point interrompu par les fauteurs de Charles Stuart ou d'aucune autre autorité, et les convie d'envoyer au plus tôt un d'entre eux pour assurer de leur acquiescement à la présente, dont les inclinations sont néanmoins estimées royalistes. J'en connais quelques-uns d'entre eux des plus actifs qui sont de cet esprit ; aussi est-ce la plus commune opinion que, quand les déclarations du général Monk et de ses officiers seraient conformes à leurs sentiments, ils auront à l'avenir de la peine d'empêcher le retour du roi sous les conditions qui furent offertes autrefois à son père dans l'île de Wight. Il peut d'ailleurs être présumé que le général Monk ait le dessein de le rappeler que toutes ces démonstrations qu'il donne de bouche, par écrit, et par le mauvais accueil qu'en ont reçu ceux qui ont

voulu traiter ce point avec lui, peuvent être affectées, crainte qu'en découvrant ces pensées, la plus grande part des forces de terre et de mer ne se soulevassent contre lui : la continuation du vice-amiral ne se peut attribuer à autre fin, étant un homme fort accrédité dans la flotte, mais sectaire, et par conséquent peu agréable aux Presbytériens, rentrés aujourd'hui en pouvoir. Ce sont réflexions qui se font sur la condition présente d'Angleterre, et il ne se doit pas néanmoins juger encore de l'avenir avec certitude, y en ayant si peu dans toutes les actions et les paroles de ceux de qui dépend la fortune du gouvernement, paraissant toujours que Monk a eu la visée de maintenir l'établissement de la république. Et s'il pensait se faire chef de toutes les forces, le voilà bien maintenant parvenu à son but ; mais il aura de la peine à se maintenir contre le désir et la pente générale de toute la nation, n'étant pas un esprit de la force de celui du Protecteur défunt, et ayant affaire à des personnes fort éclairées qui projettent de mettre les milices entre les mains de la noblesse du pays, toute royaliste, et par là les assurer contre l'armée, si elle veut traverser leurs desseins. Il s'était dit que le Parlement ne s'asseoirait que jusqu'à la fin de la semaine ; mais l'on parle maintenant d'un plus long terme, n'étant pas possible de régler les affaires en si peu de temps, bien qu'il se fasse assez de diligence, et que, cette après-dînée, le Conseil d'État ait été choisi sans considérer la recommandation du général en faveur de quelques anciens membres. Les qualifications des députés du Parlement ont aussi été réglées, sans en excepter les sectaires, pour ne leur pas faire tant d'honneur que de témoigner de les craindre. Ceux qui ont été actuellement en armes contre le Parlement sont seuls exceptés. Le secrétaire d'État a aussi été cassé : il s'était projeté d'appeler quelques-uns des seigneurs dans le conseil ; mais ils ont donné à connaître que, sans faire tort à leur prérogative, ils ne pouvaient y prendre place, et ce refus est fondé sur l'espérance que leur chambre sera rétablie. Je suis, etc.

(N° 43.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 8 mars 1660.

Monseigneur,

Il ne me paraît aucun changement dans les inclinations du régime d'Angleterre, et le duplicata de ma lettre à Monsieur le comte de Brienne faisant savoir ce qui s'est passé depuis trois jours, il me reste seulement à ajouter que l'Irlande a envoyé ici une déclaration entièrement conforme à la conduite qu'a tenue le général Monk. Elle professe que le repos des trois nations ne peut s'établir sans un Parlement libre ou le retour des membres exclus, et les termes de cet acte font voir encore plus de dispositions à rentrer sous l'ancien gouvernement. Les officiers qui se trouvèrent d'un autre sentiment se retirèrent dans le château de Dublin, où les autres les assiégèrent et prirent sans effusion de sang, la garnison n'ayant point voulu se défendre. L'on attribue en partie ce changement aux avis que l'armée avait reçus du rétablissement des officiers qu'elle avait chassés, entre autres du lieutenant-général Ludlow ; mais si ladite déclaration est véritable, elle doit avoir été projetée avec le général Monk dès devant son départ d'Écosse, et il s'y remarque des expressions semblables aux siennes sur le sujet des sectaires. Il me vient aussi d'être rapporté que la milice de Londres a été contremandée ce soir, ce qui donnerait lieu de croire que les troupes qu'avaient rassemblées de vieux colonels, grands sectaires, se seraient soumises, ou que la ville ayant payé l'argent qui en était désiré, le général se soucierait moins de lui plaire. Comme les officiers ne sont point à sa nomination, mais des commissaires que le Parlement a approuvés, encore qu'il soit major-général de cette milice, son pouvoir n'y serait pas bien absolu. L'on fait état d'armer celle du plat pays, et de la mettre en

d'autres mains qu'elle n'a été ces derniers temps, et tous les officiers de police que le Parlement avait établis devant la réunion des membres exclus ont été changés ; les nouveaux passent pour être fort enclins à la monarchie. . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 44.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 8 mars 1660.

Monsieur,

Je n'ai pas été surpris, voyant dans la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, le premier de ce mois, par mon courrier, les bruits qui se sont répandus en France de la proclamation du roi d'Angleterre. La joie avec laquelle le général Monk avait été reçu dans la ville de Londres et l'inclination que le peuple fit ce même jour paraître ont donné juste sujet de croire au loin que tout était disposé ici à recevoir le prince. Il ne s'est rien passé depuis qui doive changer cette opinion, et néanmoins on ne peut que louer la modération avec laquelle la reine d'Angleterre et ses ministres reçoivent tels avis, vu l'inconstance du peuple et l'incertitude des véritables sentiments de l'armée que commande le général Monk. Ses officiers ne lui obéissent pas si aveuglément qu'ils ne veuillent entrer en connaissance de cause; et, dès la semaine passée, ils témoignèrent de désapprouver la conduite du Parlement, en ce qu'elle tendait au rétablissement de la monarchie. Leur chef les apaisa avec des assurances que tous les députés rentrés étaient engagés d'agir en conformité de l'écrit qu'il leur avait fait délivrer devant que de reprendre séance. Cette jalousie n'a pas laissé de donner l'alarme au Parlement, suivant l'avis qui en a été suggéré par ledit général de se séparer dans peu de jours, laissant le Conseil d'État pour gouverner jusqu'au 15 avril prochain qu'une autre représentative du peuple doit reprendre séance. Il s'était aussi en même temps élevé quelque contestation entre ledit général et la ville, sur ce que le premier s'opposait à l'établissement de la milice; mais, avant-hier au soir, il fut assuré qu'il en serait le chef, ce que l'on lui avait refusé d'abord, sous

prétexte qu'un tel emploi était au-dessous d'un général de toutes les forces de la république. En effet, bien qu'il ne fût pas jugé à propos de mettre un si grand pouvoir en une seule main, il a fallu passer par dessus ce scrupule, pour ne pas mécontenter ledit général, qui a aussi été obligé de consentir au désir de la bourgeoisie, bien que ce soit avec quelque risque de son autorité, pour en tirer..... livres sterling qu'elle ne voulait point avancer sans avoir la liberté de former sa milice. La fortune a voulu que, dans le temps que cette question se traitait, il soit arrivé des nouvelles de la campagne qui l'ont fait décider en faveur des habitants. L'on apprit ici avec certitude, dès avant-hier, que l'un des colonels de l'armée avait rassemblé quelques-unes des vieilles troupes à trente lieues de Londres. Un régiment de cavalerie, avec la compagnie des gardes du général, partirent hier pour dissiper ces factieux, dont le chef n'est pas si téméraire ni si peu sensé que d'avoir pris les armes à moins d'être dans une grande confiance que beaucoup d'autres suivront son exemple, surtout les sectaires, fort mécontents du présent régime. Il s'est même parlé assez douteusement des troupes dudit général; si elles venaient à lui manquer, la confusion serait très-grande en Angleterre, au lieu que, demeurant dans ses intérêts, et lui dans ceux du Parlement, de la noblesse et de la ville de Londres, le parti des sectaires ne saurait se relever; et leur armement ne servira qu'à réduire le général dans la nécessité de s'accommoder plutôt avec les royalistes, s'il ne l'a déjà fait, comme son procédé le fait croire, quoique ses déclarations y soient contraires. J'ai vu ce matin ledit général, prenant pour prétexte de ma visite les civilités que j'en ai reçues en différentes rencontres ; et, après les compliments particuliers, je lui ai témoigné que la cour de France apprendrait avec joie que les forces de l'Angleterre fussent sous le commandement d'une personne de si grand mérite et si bien affectionnée à sa nation, accompagnant ce compliment d'offres personnelles. Il s'est d'abord jeté sur les intérêts publics ;

il m'a parlé de notre paix avec l'Espagne et des affaires de Suède; mais de tout son discours il se peut seulement recueillir qu'il est bien intentionné pour cette couronne, qu'il aurait souhaité que l'Angleterre eût été comprise dans le traité, et qu'il espère que le prochain Parlement établira ici un gouvernement stable. Celui d'aujourd'hui approuva, la semaine passée, les commissaires qui lui furent présentés pour former la milice de Londres. Il a aussi dépossédé beaucoup d'officiers et mis d'autres dans leurs places, et parle encore tant des qualifications du prochain parlement que de la forme des mandements qui doivent être envoyés ; sur laquelle question quelques députés trouvèrent que, pour agir juridiquement, il fallait l'appeler au nom du roi. A l'égard des impositions, il a été résolu de convier le peuple au paiement suivant l'acte passé devant la rentrée des membres exclus. La commission du général a été approuvée et accompagnée du don de Hamptoncourt, avec les terres qui en dépendent, tant pour lui que pour ses héritiers. Le circuit que font les juges dans les provinces, en cette saison, a été remis à un autre temps, et la grâce accordée à beaucoup de condamnés. L'acte qui établit le Conseil d'État et contient leur pouvoir ne fut passé qu'avant-hier : il s'y remarque une clause toute extraordinaire, lui étant donné autorité d'emprisonner, même les membres du Parlement, nonobstant l'usage contraire. Les ministres dont il est composé commenceront dès le même jour à prendre leur séance et créeront leurs officiers. Le sieur Thurloe revient sur le théâtre en qualité de secrétaire d'État, mais avec l'auditeur général Thompson pour collègue. Ce choix ne doit point surprendre, puisque les principaux du Conseil se trouvent les mêmes qui avaient grande part au gouvernement sous le défunt Protecteur, dont le fils a été encore proposé au général Monk par ceux mêmes qui l'ont détruit, son rétablissement leur paraissant moins préjudiciable que celui du roi; et vraisemblablement il lui serait préféré, pour peu d'estime que l'on en fît, le retour du dernier étant

autant appréhendé par les Presbytériens que par ceux qui ont été engagés dans les derniers mouvements d'Angleterre. Il se doit aujourd'hui déterminer quel jour le Parlement prendra pied, et tout demain se passera en actions de grâces.

(N° 45). M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 15 mars 1660.

Monseigneur,

Les affaires du dedans d'Angleterre sont au même état que mes précédentes ont fait savoir, et la conduite du général Monk continue de faire croire que ses inclinations sont pour le rappel du roi, quoique ses paroles y soient contraires. Les troupes de Londres et celles du dehors professent aussi d'y avoir une grande répugnance; et les officiers ayant mis, ces jours passés, cette question sur le tapis, ils furent d'avis que si la république ne pouvait s'établir, au moins le roi et le dernier protecteur devaient être exclus du gouvernement, et ils parurent plus enclins à élever leur général qu'aucun autre. Bien qu'il ait témoigné de désapprouver ces consultations, l'on ne laisse pas d'en juger qu'elles peuvent être suscitées pour suggérer au Parlement ce qu'il doit faire; mais ce corps se porterait avec peine à mettre sur le trône aucun autre que le légitime souverain, reconnaissant que ce serait engager la nation dans de continuels troubles, et ses délibérations semblent préparer le chemin au retour du roi. Il a passé un acte ces derniers jours pour la levée des milices tant de Londres que de la campagne sous le commandement dudit général, sans lui laisser la disposition des charges que l'on remplit de royalistes. Il l'a aussi déclaré, avec le colonel Montague, colonel de la mer, et ce dernier a ordre de se rendre au plus tôt à la flotte. Outre les établissements dans la milice et la confirmation du choix fait par le conseil d'Etat, des sieurs Thompson et Thurloe, pour secrétaires d'Etat, le Parlement a encore, la semaine passée, arrêté quelle sera la religion nationale : ce doit être une confession de foi qui

lui fut présentée en 1646, conforme aux opinions de nos Calvinistes; et, à l'avenir, nul ne doit être admis aux bénéfices qu'il ne l'ait souscrite. Cette matière donna lieu de parler du covenant et de proposer un ordre pour le faire lire dans les paroisses, afin que le peuple se ressouvienne de ses engagements. Comme il y est fait mention du roi et des seigneurs, c'est en quelque façon disposer les esprits à rentrer sous l'ancienne forme du gouvernement. Il fut aussi arrêté, la semaine passée, que le Parlement se séparerait tout au plus tard le 25 de ce mois, et délibéré encore sur la forme des mandements et qualifications du représentatif qui doit succéder, sans y mettre la dernière main. Force prisonniers furent encore élargis, le chevalier Booth, avec tous ceux de son parti, déchargés de toute recherche, et la ville et comté de Chester rétablis en leurs priviléges. Cet acte d'indemnité s'étendant aussi à ceux qui étaient alors dans le service du Parlement, le sieur Lambert a commencé de paraître en public. Ce matin, il s'est fait un ordre contre les Catholiques pour les renfermer dans leurs maisons, sous prétexte qu'ils sont d'intelligence avec les sectaires, dont quelques-uns se sont ouvertement déclarés contre ce gouvernement, entre autres la garnison de Hull, et le vice-amiral Lawson, qui est allé à la flotte pour la débaucher; il y a aussi quelques vieilles troupes soulevées à la campagne, et cinq compagnies d'infanterie se sont saisies de la ville de Glocester. Mais à moins que toutes les forces ne suivent ce mauvais exemple, ces mouvements n'auront pas de grandes suites. La ville de Londres continue de caresser et traiter le général, et elle lui envoya, la semaine passée, présenter le commandement de la milice par des députés de la bourgeoisie. Elle a reçu des lettres de l'armée d'Irlande conformes à la déclaration qui parut la semaine passée, et les derniers avis de ce pays portent que, le troisième du courant, il s'y devait faire une assemblée pour aviser aux moyens de se maintenir, en cas que l'Angleterre ne soit pas dans de semblables sentiments. C'est,

Monseigneur, tout ce que les actions et délibérations d'ici me donnent lieu d'écrire. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(N° 46,) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 18 mars 1660.

Monseigneur,

J'ai reçu aujourd'hui les deux lettres que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois passé et le 5e du courant; mes précédentes auront fait voir que j'ai prévenu l'ordre qu'elle me donne par la première touchant le général Monk, lui ayant déjà rendu visite et témoigné que le Roi et Votre Éminence apprendraient avec joie que les forces d'Angleterre fussent sous son commandement, et qu'ils contribueraient à l'avancement de ses desseins. Je ne laisserai pas de lui témoigner encore les mêmes sentiments par tierce-personne s'il fait scrupule de recevoir une seconde visite. Dans la première, je ne manquai pas de toucher toutes les matières qui pouvaient découvrir ses inclinations envers la France, et il me parut parler avec reproche, quoique par manière de raillerie, de la paix de France et d'Espagne, à cause que l'Angleterre n'y avait pas été comprise; je le réduisis néanmoins, à la fin, à m'avouer qu'il était tout nouveau dans les affaires du dehors. Il me mit ensuite sur les guerres du Nord, et me demanda si nous ne continuerions pas d'assister le roi de Suède. Témoignant porter avec assez de chaleur ses intérêts, je lui fis voir que la France seule avait maintenu ce principe, et qu'il était nécessaire que, pour le garantir contre tous ses ennemis, l'Angleterre agît et parlât en conformité de ce qu'avait fait Sa Majesté tant à Francfort qu'à La Haye, afin d'obliger l'empereur et les États généraux à prendre des voies d'accommodement; j'offris même d'entrer en conférence particulière avec les ministres du conseil d'État pour concerter les moyens de l'avancer; ces discours ne peuvent que lui être très-agréables, sa haine contre les Pro-

vinces-Unies ayant toujours paru très-grande, jusque là que quand le défunt Protecteur l'envoya commander la flotte, il ne se contentait pas de les combattre sur mer, mais il voulait faire descente à terre et attaquer Flessingue, se promettant de l'emporter. Le Protecteur ne jugea pas à propos de s'engager si avant contre lesdites provinces, mais plutôt de s'accommoder avec elles, crainte de s'attirer leur puissance maritime, et il envoya ledit général en Écosse, d'où il n'a pu depuis le retirer, ni le protecteur Richard l'engager à sa défense. Si Votre Éminence a rien à lui insinuer, je le pourrai facilement faire par ses affidés. Je me suis assez étendu par mes précédentes sur la conduite que tient ledit général et les jugements qui s'en faisaient : l'on commence aujourd'hui de croire que son ambition n'est pas si bornée, et qu'il pourrait aspirer à la souveraineté ; que, pour y parvenir, il laisse traiter dans le Parlement du rétablissement de la monarchie en termes fort ouverts, et mettre les milices, tant de Londres que du pays, sous le commandement de personnes royalistes, afin que les troupes, en en prenant jalousie, se réunissent avec lui, et entrent dans ses intérêts, à quoi elles ont eu d'abord assez d'aversion ; mais, quelque pensée qu'ait ledit général, il laisse venir les affaires bien avant en faveur du roi. Et, le premier de cette semaine, le Parlement arrêta que le covenant fait à l'entrée des guerres d'Angleterre serait lu dans toutes les paroisses et affiché dans la chambre du Parlement. Comme cet engagement parle en termes fort exprès de la défense du roi, et de sa juste autorité, les troupes en ont aussitôt pris l'alarme, et les officiers projetèrent hier dans leur assemblée une requête tendante à la suppression de la monarchie et de la chambre des seigneurs ; ils l'ont été ce matin communiquer au général pour avoir son approbation devant que de la présenter ; mais il s'y est opposé, professant de ne vouloir souffrir que le Parlement soit contraint dans ses suffrages ; il a même traité quelques uns des officiers, qui paraissaient plus animés que

les autres, assez rudement, et néanmoins a trouvé que le contenu de la requête était bon et juste, et s'est chargé d'en conférer avec quelques-uns du Parlement, ce qui doit être fait ce soir. Il s'est passé encore tous ces jours beaucoup de rencontres dans lesquelles cette assemblée a témoigné son inclination pour le roi, jusques à recevoir avec remercîments des adresses où elle n'était qualifiée que de maison des Communes, et désapprouver d'autres qui lui donnaient le titre d'autorité souveraine ; il a même été mis en avant qu'un autre Parlement ne pouvait être légitimement appelé sans les seigneurs, et que, par la mort du roi, celui d'aujourd'hui avait pris fin. Ces opinions particulières seraient de moindre poids si toutes les charges, tant de la police que de la milice, ne se donnaient à des personnes royalistes ; et, depuis deux jours, le gouvernement de Hull, dont la garnison s'est déclarée contre le présent régime, a été, sur la recommandation du Parlement, conféré par le général à un des plus enclins à ce parti. Les républicains ont néanmoins repris cœur depuis l'assemblée des officiers, et maintenant que tous entrent au Parlement, leur nombre est assez considérable. Hier le chevalier Haslerig, et le colonel Rich, qui avait voulu soulever les sectaires, après avoir été entendus, ont été, le premier déchargé et l'autre renvoyé au conseil, qui l'a mis sous garde. Quant au sieur Lambert, son emprisonnement dans la Tour a été approuvé, quoique ce ne soit que faute d'avoir donné caution de sa conduite à l'avenir. Il s'est fait encore, ces derniers jours, quelques règlements touchant la religion, et il ne se doit traiter que de cette matière, ou des milices et des qualifications du Parlement à venir, jusques au jour de la dissolution du présent, qui sera dans huitaine s'il n'arrive quelque changement. Les républicains tâcheront d'en proroger la séance, et, au lieu d'appeler un nouveau représentatif, de remplir les places vacantes pour se perpétuer. Quelques royalistes semblent l'appréhender, et d'autres être d'avis d'avoir le mérite des établissements à faire au lieu de les différer,

bien que les membres exclus se soient engagés, devant que de rentrer, à ne rien changer dans le gouvernement, mais à appeler un autre Parlement libre aux actes duquel le général a promis et professe encore de se soumettre. Il n'y a rien de nouveau d'Irlande; et la voix publique veut toujours que l'armée y soit très-bien disposée pour le roi, que même elle a envoyé traiter avec lui. L'Écosse est fort tranquille, suivant la parole que les principaux de la noblesse ont donnée au général devant son départ, et la résolution de faire revivre le covenant les satisfera fort. Les mouvements qui avaient paru à Glocester et en quelques autres endroits se sont apaisés de soi-même, et les troupes que le gouverneur de Hull a voulu exciter par sa déclaration sont demeurées dans l'obéissance. Le vice-amiral n'a point aussi levé le masque comme il s'était publié, mais ses intentions sont assez suspectes pour être grand sectaire. La ville de Londres a formé sa milice sans beaucoup considérer les personnes que ledit général lui avait recommandées; elle ne laisse pas d'ailleurs de le fort caresser et régaler. . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 47.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 22 mars 1660.

Monseigneur,

Depuis ma lettre du 18, le général et quelques officiers ont eu une conférence avec des membres du Parlement, dans laquelle les premiers ont demandé un acte d'indemnité pour tout le passé, que la vente des biens confisqués soit confirmée, que le gouvernement soit sans roi ni maison de seigneurs, et que les milices ne se mettent point sur pied. Il ne leur a rien été accordé, sous prétexte que le présent Parlement ne le pouvait pas valablement faire, et l'on les remet au prochain, dont ils semblent être demeurés satisfaits. Leur général n'a pas laissé d'en éloigner la plupart, leur commandant de se retirer chacun en leurs quartiers; à quoi ils ont obéi cejourd'hui. Cependant le Parlement a continué ses délibérations sur l'établissement des milices, et, ce matin, a achevé cette affaire estimée très-importante, nonobstant les traverses des républicains; ils ont seulement ménagé que personne n'y sera employé devant que d'avoir reconnu que les dernières guerres ont été justes et pour le bien du pays. Il a aussi été passé un acte pour approuver tout ce que le Parlement a fait depuis le commencement de sa séance jusques en 1648, que les membres furent exclus, et il ne se parle plus maintenant que de la dissolution de cette assemblée dans trois jours, le général espérant exécuter plus facilement ses desseins sous un nouveau qu'avec celui d'aujourd'hui. Sa conduite confirme toujours le retour du roi; les républicains en conviennent aussi bien que les royalistes: il ne paraît pas assez de résolution dans les troupes pour l'empêcher. Quelques officiers qui ont tenté de les soulever ont été

arrêtés, et le gouverneur de Hull a reçu la loi de ceux que le général lui avait envoyés. Il n'y a rien ni d'Irlande, ni d'Écosse, ni du dehors, et je n'ai plus qu'à me dire avec respect, etc.

J'apprends qu'il est arrivé des nouvelles d'Irlande qui assurent que l'armée a proclamé le roi, et que le colonel Cook est passé en Flandre. Si l'avis est véritable, le prochain ordinaire en portera la confirmation.

(N° 48) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 25 mars 1660.

Monseigneur,

L'avis que j'ajoutai à ma dernière lettre ne s'est pas trouvé véritable ; et quoique l'armée d'Irlande paraisse portée à rappeler le roi, elle pourra attendre à se déclarer jusques à ce qu'il y ait quelque gouvernement formé en Angleterre. Il sera jugé de mes précédentes que tout concourait à rétablir la monarchie. Le Parlement a encore depuis peu fait tirer de ses registres l'acte d'engagement contre le roi et une personne singulière, et nommé des commissaires pour examiner ce qui s'est passé contre la maison des seigneurs, avec quelque dessein de la remettre en autorité, Il y a néanmoins, depuis vingt-quatre heures, beaucoup d'incertitude dans les événements, à cause que les officiers de l'armée restés à Londres continuent de menacer hautement, et de projeter une déclaration contre le roi, les seigneurs et la levée des milices. Présentement, à neuf heures du soir, ils sont assemblés, et comme jusques à présent les officiers n'ont guère déféré à leurs autres chefs après qu'ils ont une fois été émus, tout le monde s'attend à quelque grand coup dans peu ; autrement, les milices se mettraient sur pied et seraient en état de s'opposer aux desseins de l'armée. Le Parlement est, d'un autre côté, assemblé pour quelques heures encore, partie des députés voulant finir aujourd'hui leurs séances, et les autres y apporter de l'obstacle. A cet effet, différentes propositions s'y font pour gagner temps : le général presse la dissolution, et les royalistes la croient avantageuse; mais quelques-uns des membres rentrés ayant changé de parti et s'étant joints aux vieux parlementaires, la compagnie est presque partagée. Si cette nuit, qui semble être critique, produit quelque

résolution importante, je l'enverrai par un exprès à Calais. J'ai seulement le temps d'ajouter que les qualifications du Parlement futur furent achevées hier au soir. La plus considérable est l'exclusion de ceux qui ont été en armes contre le Parlement et de leurs enfants. Ce matin, lorsque l'acte qui donnait Hamptoncourt au général a été relu pour la dernière fois, suivant l'usage, il s'y est formé obstacle, et sur l'ouverture faite de lui donner plutôt vingt mille livres sterling en argent, la question a été remise à un autre temps. Il s'est fait encore quelques règlements sur la religion. Le même acte qui oblige les officiers de la milice à reconnaître que la guerre entreprise par les deux chambres du Parlement pour leur défense contre les forces levées au nom du roi a été juste et légitime, porte qu'ils reconnaîtront aussi que le ministère et la magistrature sont de l'ordonnance de Dieu. Je n'ai rien à écrire de plus positif que par mes précédentes du général : sa conduite et ses paroles sont toujours contraires, et il ménage fort la ville de Londres. Les royalistes espèrent que c'est en leur faveur, et d'autres qu'il ait dessein de s'élever ; quelques-uns du Parlement ont la pensée de mettre le duc de Glocester sur le trône, et par lui de se garantir des recherches du passé. Il ne se peut pas facilement juger quel sera le dénouement de toutes les intrigues présentes. Je suis, etc.

(N° 49.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 29 mars 1660.

Monseigneur,

Je réponds assez amplement à ce que M. de Brienne m'a écrit le 9 de ce mois par l'ordinaire de Votre Éminence, pour n'avoir rien à y ajouter ni sur la condition où se trouve aujourd'hui l'Angleterre, ne s'y étant rien passé de bien considérable, depuis le vingt-cinquième, que la dissolution volontaire du Parlement, après avoir donné les ordres nécessaires pour l'assemblée d'un autre, qui doit commencer ses séances le 5e de mai prochain, et pour la levée des milices dans toutes les provinces, dont le commandement est confié aux principaux seigneurs et gentilshommes, sans en exclure ceux qui avaient pris les armes avec le chevalier Booth. Le général avait écrit au Parlement pour suspendre cet acte; et, soit que ses officiers aient été satisfaits de cette diligence, ou que d'ailleurs ils aient été apaisés, ce grand murmure, qui paraissait entre eux il y a trois jours, s'est converti en un grand silence et soumission, bien que la levée des milices soit considérée comme leur ruine. Le reste du peuple est fort tranquille, et chacun attend le Parlement avec espérance de voir une grande révolution dans le gouvernement. Il semble que le Conseil-d'État veuille aussi s'assurer de la mer par les équipages qui se font, et l'amiral Montague, rentré en charge, doit aller à la flotte au premier jour. Les dernières lettres d'Irlande représentent une grande uniformité de sentiments entre l'armée et l'assemblée qui s'est tenue à Dublin, ce dernier corps ayant approuvé la déclaration de l'autre pour un Parlement libre et la rentrée des membres exclus; mais l'un et l'autre veulent désormais que les Parlements d'Ir-

lande se tiennent, et qu'il ne se fasse aucune levée dans le pays sans leur consentement, comme il s'est pratiqué par le passé. Les grandes charges que cette nation a souffertes ces derniers temps et sa pauvreté faute de commerce ont donné lieu à ce désir. Je n'ai point encore exécuté ce que Votre Éminence m'a ordonné à l'égard du général : ce sera pour demain, et par le prochain ordinaire je répondrai à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 13, m'ayant été rendue trop tard pour satisfaire aujourd'hui à ce devoir. Je n'ai cependant rien à ajouter, si ce n'est que je suis, etc. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 80.) M. DE BOURDEAUX A M. DE BRIENNE.

De Londres, ce 29 mars 1660.

Monsieur,

J'accusai par l'ordinaire précédent la réception de la lettre qu'il vous a plu de m'écrire le 9 du passé, et me réservai à ce jourd'hui d'y répondre ; à quoi satisfaisant, je dois dire qu'il est, avec beaucoup de raison, jugé que l'Angleterre, après avoir éprouvé tant de gouvernements sans qu'aucun ait pu s'affermir, préférera la monarchie aux autres, et que le roi a maintenant grand sujet de bien espérer, la noblesse et le peuple le désirant avec plus de chaleur qu'ils n'en ont eu autrefois pour abattre l'autorité de son prédécesseur. Ce n'est pas aussi avec moins de fondement que les actions du général font croire que ses desseins sont conformes aux vœux de toute la nation, quoiqu'il professe le contraire ; et ce concours m'ayant persuadé que le retour du roi était comme certain, la pensée m'était venue, devant que d'en avoir l'ordre, de porter, s'il m'était possible, le présent régime à rechercher l'entremise de Sa Majesté, et recevoir de ses mains, plutôt que de celles de l'Espagne, leur souverain ; à quoi il me semblait que les Presbytériens, qui sont aujourd'hui en pouvoir, se pourraient disposer, afin d'avoir une puissante garantie de toutes les conditions sous lesquelles ils admettront leur prince. Néanmoins les tentatives que j'ai faites par personnes intéressées au succès de cette négociation n'ont point encore produit l'effet qui en est désiré, et ce n'est pas une ouverture à être faite sans quelque danger par aucun particulier devant que le régime ait pris toutes les précautions qui se projettent pour changer le gouvernement sans engager le pays dans une guerre. Il est aussi à craindre que les chefs de parti qui devraient appuyer une telle propo-

sition n'en soient détournés par les avantages personnels qu'ils trouveront dans les traités particuliers. Déjà même les charges principales passent pour être destinées à quelques-uns d'entre eux, auquel cas l'on ne doit pas attendre qu'ils se mettent beaucoup en peine de ménager l'intérêt public, ni qu'ils aient recours aux médiations étrangères, que le roi d'Angleterre tâchera d'éviter pour n'être pas redevable à aucun autre pouvoir de son rétablissement. Le même jugement se peut faire du général Monk, étant à présumer qu'il ne se portera pas, de souverain qu'il est aujourd'hui sans en avoir le nom, à devenir sujet sans être assuré de tous les avantages que le roi lui peut faire, pour lesquels mérites il voudra lui seul avoir la gloire de le remettre sur le trône, et ne se prévaudra des offres de la France qu'à toute extrémité ; outre que lui étant nécessaire, pour venir à bout d'un tel dessein, de tromper son armée et de se professer républicain, il fera beaucoup de difficulté d'écouter aucune proposition qui l'oblige de se découvrir. Ces difficultés ne m'empêcheront pas de faire tout devoir pour l'exécution de ce qui m'est ordonné, et je me prévaudrai, à cet effet, de l'un des plus intéressés à la fortune dudit général, qui a déjà porté des paroles fort obligeantes de ma part, jusques à l'assurer que Sa Majesté contribuerait à son élévation. Il m'a semblé à propos de le disposer par ces marques d'estime à mieux recevoir les autres propositions dont je pourrais être chargé ; je fais aussi état de sonder quelques-uns des principaux du conseil qui m'ont autrefois assez ouvertement déclaré leurs intentions en faveur du roi pour ne rien prendre en mauvaise part sur son sujet ; et enfin, Monsieur, c'est assez pour exciter mon peu d'industrie et tous mes soins, que de me représenter ce service si agréable au roi et si désiré de Son Éminence. Il se pourra ménager durant l'interrègne, n'étant pas à présumer qu'aucun gouvernement se forme devant la séance du prochain Parlement ; celui qui avait pris sa naissance en 1640 s'est enfin séparé volontairement

le 26 de ce mois. Jusques à ce moment, tout le monde doutait de sa dissolution, et il semblait que les députés dont cette assemblée était composée dussent plutôt rappeler le roi que d'en laisser le mérite à d'autres, quand il n'aurait pas d'ailleurs été de leur intérêt d'effacer par là le ressentiment des maux dont ils ont été les auteurs. La volonté du général a prévalu sur ces considérations, et il ne parut que trois avis contre une résolution si violente, qui fut prise après avoir laissé au conseil d'État un pouvoir assez ample, et passé l'acte pour la convocation du Parlement avec la clause qu'il ne ferait point de préjudice aux droits des seigneurs, que quelques uns voulaient aussi étendre à celui du roi et l'établissement des milices, nonobstant la lettre que le général écrivit le même jour à l'orateur pour les suspendre. Il fit cette diligence pour satisfaire ses officiers et quelques républicains ; mais les députés que le Parlement lui envoya le portèrent par leurs raisons à y donner les mains. On veut néanmoins que depuis il ait promis d'en empêcher l'exécution pour apaiser l'armée, dont les esprits paraissent dans une assiette bien différente de ce qu'ils témoignaient la semaine passée. Il est aussi tenu pour constant que le général a donné des paroles fort précises aux républicains, la veille que le Parlement s'est séparé, et quelques-uns d'entre eux ont jusques au dernier soupir parlé contre la royauté ; néanmoins sa conduite le déclare de plus en plus favorable à ce gouvernement, et il a encore depuis peu donné le commandement de places, de vaisseaux, et de troupes, à des personnes notoirement royalistes. La plupart de la milice du pays se met entre leurs mains ; le chevalier Booth doit même commander celle du comte de Chester, et il arrive tous les jours de Flandres des personnes connues, attachées au roi, sans qu'il s'en fasse recherche. Il n'y a point de paroles capables d'effacer l'impression que font ces déportements ; aussi personne ne doute que si l'armée ne se soulève bientôt, elle ne soit obligée de recevoir la loi, et de consentir

à sa destruction, qui se projète par le changement des vieux officiers et la réformation des corps les uns après les autres. Le Conseil d'État commença de se rassembler avant-hier, et ses premières démarches ont été des défenses publiques, ce jourd'hui, de faire aucune assemblée sous quelque prétexte que ce puisse être; une proclamation pour renvoyer les royalistes et catholiques dans le lieu ordinaire de leur séjour, et une autre pour faire retirer les officiers à leurs quartiers. Les deux premières semblent n'avoir été faites que pour donner couleur à la dernière, et ce n'est pas une grande mortification à la noblesse que de l'envoyer à la campagne, y étant d'ailleurs attirée par l'élection des députés du Parlement, qui occupe aujourd'hui tous les esprits. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 51.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 1er avril 1650.

Monseigneur,

J'avais remis à aujourd'hui de répondre à la lettre qu'il a plu à Votre Éminence de m'écrire le 13 du passé, avec espérance de lui rendre en même temps compte du succès qu'auraient mes diligences dans l'exécution de ses ordres qui m'ont été envoyés par M. de Brienne; mais, n'ayant pu encore entretenir le général ni voir celui qui me peut plus donner de connaissance de ses inclinations, j'assurerai seulement Votre Éminence d'une entière application au service qui m'est ordonné, et de toute la circonspection dont je suis capable. Je lui confirmerai aussi ce que mes précédentes ont fait savoir de la présente disposition d'Angleterre à rappeler le roi. Les membres du Conseil professent ouvertement d'être dans ce dessein, et quoique le général entretienne toujours les républicains d'espérances, il a néanmoins professé de se soumettre aux résolutions du prochain Parlement, et de faire son possible pour tenir l'armée dans la même obéissance et se déclarer pour le roi, n'étant point révoqué en doute que la noblesse et le peuple ne choisissent des députés qui lui seront bien affectionnés. Il est d'ailleurs échappé des paroles, dans la famille dudit général, qui donnent lieu de le croire tout à fait engagé à favoriser son retour quand le Parlement s'y opposerait, et ses actions sont fort conformes à un tel dessein. S'il est déjà formé, les offices du dehors seront peu nécessaires, et mes démarches ne feront que témoigner l'inclination de Sa Majesté, dont les royalistes paraissent assez persuadés depuis le voyage de mylord Jermyn et de l'abbé Montague. Que si le général était encore irrésolu entre le rappel du roi et l'acceptation de la souveraineté

que les républicains lui ont offerte, il pourrait être déterminé à l'un ou à l'autre par les dispositions de la France; mais son ambition doit être bornée à la plus haute fortune d'un sujet, puisqu'il souffre à armer toute la nation sous le commandement des seigneurs et des gentilshommes reconnus fort passionnés pour la famille royale. Quant au gouvernement républicain, il n'en est plus fait mention, si ce n'est dans les adresses des régiments de la vieille armée, que le Conseil fait état de casser aussitôt que la milice sera sur pied; à quoi il se travaille avec chaleur de tous côtés. Quelques-uns veulent qu'en même temps des principaux du régime projettent les conditions sous lesquelles le roi sera reçu, et ne se tiennent pas en sûreté s'il dispose des milices, de l'argent, des places, des charges et du choix de son conseil. Ces limitations peuvent néanmoins être proposées pour apaiser d'abord ceux qui appréhendent la révolution, et elle est différée jusques au prochain Parlement. Ce corps sera composé de jeunes gens qui, n'ayant point été engagés dans la guerre, n'useront point de toutes ces précautions; l'on fait aussi état de régler la religion sur l'exemple de la protestante de France, soit dans la doctrine ou dans la discipline ecclésiastique, et les ministres ont eu, tous ces derniers jours, du chagrin de ce que le roi d'Angleterre a fait des évêques. Comme les Presbytériens, qui ont aujourd'hui le pouvoir en main, ont autrefois paru plus enclins à la France qu'à l'Espagne, j'avais eu la pensée qu'ils pourraient être persuadés de chercher plutôt le roi chez leurs amis que chez leurs ennemis, et l'ouverture qui s'en est faite à quelques-uns a été assez goûtée; mais beaucoup d'autres jugent plus à propos qu'il se retire en Hollande ou à Cologne, afin de traiter avec lui plus commodément et sans donner de jalousie aux deux couronnes. Ce parti pourrait bien être pris, et les bruits qui ont couru de sa retraite de Flandre semblent avoir plutôt pris de là leur fondement que d'une disposition à la paix entre l'Angleterre et l'Espagne. Il est bien vrai que le Parlement,

peu de jours devant la rentrée des membres exclus, songeait à s'accommoder et à recevoir de l'argent pour Dunkerque et la Jamaïque ; si son administration eût continué encore quelque temps, il n'eût tenu qu'à l'Espagne de mettre fin à la guerre, que l'on peut dire avoir beaucoup contribué à la grande animosité du peuple, et particulièrement de la ville de Londres, contre le dernier Parlement, pour la ruine du commerce qu'elle a causée, et qui s'est attribuée aux divisions domestiques depuis lesquelles cette ville est devenue plus puissante qu'elle n'a jamais été sous les rois. Le régime d'aujourd'hui, pour lui complaire, a d'abord professé de vouloir la paix, et il se prévoit bien que le roi est trop obligé à l'Espagne pour lui continuer la guerre. Les lettres de Flandre assurent même que le duc d'York a accepté le généralat des forces navales d'Espagne, avec la qualité de prince de la mer et les mêmes prérogatives dont jouissait Don Juan d'Autriche sous Philippe II. Néanmoins, depuis quelques jours, les propositions de l'ambassadeur de Portugal ont été mieux écoutées, et il y a grande disposition, non pas d'entrer en ligue avec son prince, mais de lui permettre et favoriser la levée de toute l'infanterie dont il aura besoin, même de lui louer des vaisseaux pour le transport, et d'en envoyer d'autres, en les payant, sur les côtes d'Espagne, pour rompre ses mesures contre le Portugal, dont la séparation est jugée assez nécessaire. Cette bonne volonté, qui procède en partie du désir d'éloigner d'Angleterre les vieilles troupes, ne s'accorderait pas avec un traité de paix, et apparemment la négociation se remettra jusques à ce que le gouvernement soit établi. Je ne laisserai pas de faire toute diligence pour découvrir ce qui se passera sur ce sujet et d'en rendre compte. J'ai eu occasion de parler assez amplement de l'intérêt des Suédois dans une conférence avec des commissaires du Conseil qui me sont venus trouver; après leur avoir témoigné que le roi verrait avec joie le gouvernement d'Angleterre entre les mains de ceux qui de tout temps ont paru bien inten-

tionnés pour la France, je les ai conviés à concourir avec elle à la conservation de la couronne de Suède et à l'avancement de la paix du Nord, leur exagérant la condition où elle se trouvait, et les démarches que Sa Majesté avait faites tant pour rompre les desseins de l'empereur que pour porter les provinces unies à prendre un esprit d'accommodement. Ils ont, sur mes civilités, professé de vouloir correspondre à l'attente de Sa Majesté, et contribuer de tout leur pouvoir à l'entretien d'une bonne correspondance entre les deux États ; leurs discours sur les intérêts de la Suède n'ont pas été si décisifs. Je suis néanmoins resté persuadé que le Conseil est disposé à agir de concert avec la France, et nous sommes demeurés d'accord qu'en ce cas, les ministres d'Angleterre résidants à La Haye et en Zélande presseront le roi de Danemark et les États généraux d'accepter les traités qu'eux-mêmes avaient proposés devant la mort du roi de Suède, et que les administrateurs du royaume ont depuis offert de signer, se départant de la prétention du bailliage de Drontheim qui semblait former la principale difficulté. Que si les offices amiables de la France et de l'Angleterre ne peuvent rien produire, et si le roi de Danemark se veut prévaloir de la conjoncture pour rentrer dans le reste du pays qu'il a cédé par le traité de Roskield, les mêmes ministres se déclareront refusans et accompagneront cette protestation de quelques menaces ; ensuite nous aviserons au moyen de le réduire à s'accommoder, et ce dessein sera par avance communiqué à l'ambassadeur de Hollande résidant ici. Je dois être encore plus particulièrement assuré des sentiments du Conseil. Lesdits commissaires ayant affecté de parler seulement d'eux-mêmes et sans ordre, je les ai aussi mis sur les instances qui se sont faites de la part des Provinces-Unies pour engager l'Angleterre à ne pas payer l'imposition nouvelle d'un écu pour chaque tonneau de mer ; ils sont convenus que chaque État pouvait en user chez soi avec toute liberté, et qu'aucune résolution ne serait prise sur cette

matière devant que d'en communiquer avec moi. Ce sont les principaux points que nous avons traités. J'ai bien laissé aller, lorsque la conversation l'a permis, quelques paroles qui leur faisaient entendre que le roi souhaitait à l'Angleterre la paix aussi bien au dedans qu'au dehors, et n'était pas moins disposé que par le passé à contribuer à l'une et à l'autre ; mais ces expressions de bonne volonté n'ont point été relevées ni n'ont produit que des remercîments généraux, et il est à présumer que ceux qui sont en état de contribuer au retour du roi croiront trouver plus d'avantages traitant directement avec lui que s'ils passaient par l'entremise de la France. Il ne s'est rien passé de considérable ces derniers jours, si ce n'est que les officiers de l'armée avaient dressé une déclaration conforme à leurs premières propositions ; mais le général l'a fait supprimer, et ils n'ont point depuis rien entrepris. La ville de Londres n'a pas laissé d'offrir retraite tant au général qu'au Conseil d'État pour les garantir du danger auquel le mécontentement de l'armée semblait les exposer ; ils n'ont pas jugé de la bienséance d'accepter cette offre, et aussi le mal ne s'est pas trouvé tel que les bourgeois l'avaient cru. Pour plus grande précaution, le Conseil a tiré parole des principaux officiers réformés, et ceux qui ont refusé de prendre semblable engagement ont été mis en prison. Le Parlement avait remis au Conseil d'État à prendre sûreté de Lambert ; mais il juge plus à propos de le tenir resserré que de lui accorder la liberté. Toute la noblesse est allée à la campagne pour former la milice et travailler aux élections. Il ne me reste qu'à, etc. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 52.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 5 avril 1660.

Monseigneur,

Il ne s'est rien passé de considérable depuis le premier de ce mois qui soit venu à ma connaissance, et les pensées d'aujourd'hui semblent être renfermées dans l'établissement de la milice et l'élection du Parlement, qui attirent tout le monde à la campagne. Il se parle de la mutinerie d'un régiment assez loin de Londres; mais les autres demeurent dans l'obéissance. Ce n'est pas un soulèvement qui mérite grande réflexion. Le général a cassé quelques colonels, et donné leurs places à des gentilshommes estimés enclins à la royauté. Il fait aussi état de licencier quatre régiments et de réduire par ces réformes les troupes sur le pied qu'elles doivent être pour ne trouver point d'opposition aux établissements que le prochain Parlement voudra faire. Le général professe toujours de ne vouloir rien innover jusqu'à sa séance. Je le visitai avant-hier, et lui ai porté les paroles dont Votre Éminence m'avait chargé, sans qu'elles en aient tiré que des remerciements généraux, quelque soin que je prisse pour l'engager à s'ouvrir davantage sur l'offre d'amitié et le désir que Votre Éminence avait qu'il y prît autant de confiance qu'avait fait le défunt Protecteur; il ne s'expliqua pas davantage sur le sujet du gouvernement d'Angleterre, et professa encore qu'il ne s'établirait point que par le prochain Parlement. Nous parlâmes ensuite des affaires de Suède et de Portugal, et je le trouvai assez disposé d'assister le premier, si celui de Danemark refuse l'accommodement qui lui avait été proposé ; il me confirma ce que j'avais d'ailleurs appris de la résolution prise dans le Conseil de permettre à l'ambassadeur de Portugal la levée de l'infanterie dont son prince aura besoin, et de lui louer

des vaisseaux pour le transport. C'est tout ce que j'ai pu retirer de cette visite, avec des excuses de ce qu'il n'était pas encore venu chez moi. Le frère de sa femme m'a depuis visité, et je me suis expliqué davantage avec lui, l'assurant que Votre Éminence serait fort aise de faire connaître au général l'estime qu'elle en faisait; je lui ai même offert son entremise sur ce qu'il m'a dit que ledit général n'avait pris aucune mesure avec le roi d'Angleterre, m'avouant néanmoins que, dans sa disposition à son retour, il s'est chargé d'en faire la proposition de soi-même et de me revoir. Mais je ne puis pas croire qu'ils aient attendu jusques à cette heure à faire quelque traité particulier. Il y a présentement à Londres des personnes avec créance de la part du roi. Si ce que l'on rapporte est vrai, ils insinuent que la reine d'Angleterre soit exceptée de l'accommodement, avec tous les Anglais de sa maison. C'est assez de l'intérêt de ceux qui sont en Flandre pour croire qu'ils passent sous main ces bons offices, et les Presbytériens se porteront facilement à leur complaire en ce point. J'ai même depuis peu entendu que le Conseil, pour n'être obligé d'accorder le retour de la reine, ne recherchera point l'entremise de la France. Je lèverai ces scrupules, s'il m'est possible, et continuerai mes soins pour porter ce régime à ce que Sa Majesté en peut désirer. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Il y a nouvelles d'Irlande qui représentent l'assemblée du pays fort unie avec l'armée pour demeurer en quelque façon indépendante de l'Angleterre. Le Conseil ni le général ne sont point satisfaits de cette conduite, qui pourra bien avancer leurs résolutions. Il ne me reste plus à écrire que le départ du général Montague pour la flotte ; le vice-miral Lawson, qui la commande, semble être peu satisfait de la ruine des sectaires; néanmoins l'on ne doute pas qu'il n'obéisse. Je suis avec respect, etc.

(N° 53.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 12 avril 1660.

Monseigneur,

Je n'ai point eu de nouvelles tous ces jours du général ni du frère de sa femme; il m'est néanmoins rapporté d'ailleurs que les principaux du conseil ont agité depuis peu la proposition que j'ai faite de l'entremise de la France pour réconcilier le roi d'Angleterre et le Parlement, et que les esprits sont partagés, les uns voulant que l'on traite avec lui ou en Flandre ou en quelque place neutre comme Cologne, ou Bréda, et les autres qu'il se rende en France pour y recevoir les propositions d'ici. Le sentiment des premiers est conforme au désir des ministres de ce prince, qui font par leurs amis grande insistance pour l'empêcher que nous n'ayons aucune part à l'accommodement, et pour aussi en exclure celui de la reine d'Angleterre avec tous les siens; ils se servent à cet effet de beaucoup de suppositions, et entre autres, pour exciter de la fureur contre la France, ils avancent que le roi veut entreprendre de rétablir celui d'Angleterre avec une armée, que l'abbé de Montague lui en est allé donner des assurances, que déjà même il se fait des préparatifs en France pour cette exécution, et qu'il se projette un mariage en considération duquel Sa Majesté n'épargnera rien pour faire réussir l'entreprise, auquel cas le peuple d'Angleterre sera privé de toutes ses prérogatives et l'autorité des Parlements détruite, au lieu que, traitant directement avec le roi, il accordera tout ce qui sera jugé nécessaire pour la conservation de l'un et de l'autre. Il s'insinue même que l'Espagne retiendrait le roi plutôt que de laisser à la France la gloire du traité, et les mêmes se servent aussi du prétexte de la religion contre la reine d'Angleterre, représentant que son retour emporte

la liberté de conscience pour les catholiques ; mais leur principale crainte est qu'elle ne possède l'esprit du roi et ne l'éloigne des affaires. Je vois quelques-uns des principaux du gouvernement peu touchés de ces considérations; et pour les affermir dans la bonne disposition où ils sont, je les assure que Sa Majesté n'exigerait aucune condition ni contre les lois d'Angleterre, ni contre la sûreté de ceux qui ont trempé dans les derniers mouvements ; que ce n'est pas aussi de son intérêt qu'ils soient hors du pouvoir, les croyant affectionnés à la France. J'ai aussi fait entendre à quelques-uns que leur intérêt particulier se pourrait ménager, et que Votre Éminence se sentirait obligée de la confiance qui lui serait témoignée en cette rencontre. Il ne se peut pas dire quelle sera la fin de ces avances tant que le général ne parlera point, et si, comme j'entends, son accommodement est fait avec le roi, il se conformera à ses intentions, qui vraisemblablement seront contraires à l'entremise d'aucun État étranger. J'ai traité cette matière assez au long avec le sieur Thurloe, dans la visite qu'il me rendit avant-hier : son abord fut une déclaration qu'il venait comme particulier pour me remercier des civilités que je lui avais faites sur son retour dans l'emploi ; néanmoins, après ce compliment, il passa aux affaires publiques, affectant d'ignorer ce qui s'était passé entre la France et l'Angleterre durant ces derniers temps. Il me découvrit que le gouvernement avait grande jalousie de nous, que tous les avis de Flandre et France voulaient que la plupart des troupes de Sa Majesté fussent destinées pour le service du roi d'Angleterre et que son mariage fût arrêté ; que l'abbé de Montague était allé en Flandre pour l'en retirer et lui porter ces résolutions, et qu'elles étaient même confirmées par les agents de ce prince ; il ajouta qu'encore que le peuple d'Angleterre fût disposé à le recevoir, ni le conseil ni l'armée ne l'admettraient avec des forces étrangères, ni sans des conditions, en sorte que le pouvoir restât toujours entre leurs mains; que s'il les refusait et entreprenait de

venir par d'autres voies, ils s'uniraient tous contre son retour et n'auraient pas peine à l'empêcher, l'armée et une partie de la nation lui étant si contraires. J'assurai ledit sieur secrétaire qu'il ne me paraissait aucun fondement à tous ces bruits, et qu'il m'était ordonné de déclarer que Sa Majesté désirait entretenir une parfaite correspondance avec le gouvernement d'Angleterre; que j'en avais porté des paroles fort précises, et qu'il n'était rien arrivé depuis qui donnât lieu de croire qu'elle eût changé de sentiments; que si quelques particuliers tâchaient de donner des impressions contraires, c'était pour empêcher que ce régime, se souvenant des offices que Sa Majesté a autrefois passés pour arrêter le cours des divisions entre le roi et le peuple d'Angleterre, n'y eût aujourd'hui recours; et je pris occasion de dire que, bien loin de s'être projeté en France d'user de voies d'hostilité, il m'avait été mandé de faire entendre que, si son entremise pouvait contribuer au bien de cette nation, elle l'accorderait avec joie, et recevrait même avec plaisir la recherche qui en serait faite pour une marque très obligeante de la confiance que le régime prendrait en son amitié. J'accompagnai cette ouverture de toutes les raisons qui la devaient rendre agréable, et engager ledit secrétaire à l'appuyer quand l'occasion s'en présenterait; aussi me protesta-t-il fort solennellement qu'il contribuerait de tout son pouvoir à faire prendre ici des mesures, soit que le roi se rappelle ou que la République s'établisse, qui unissent étroitement la France et l'Angleterre, me répétant qu'en l'un et l'autre cas ceux qui gouvernaient maintenant auraient toute l'autorité en main; que les plus zélés, qui étaient en apparence pour le roi, changeront facilement d'esprit lorsqu'ils se verront en pouvoir, et qu'il ne se devait pas répondre de la conduite du prochain Parlement, un corps si nombreux étant sujet aux factions, et la moindre pouvant relever le cœur de l'armée, aussi contraire que jamais. Ledit sieur Thurloe passa ensuite de ces expressions générales dans le particulier, et me demanda comment

il se pourrait négocier par la France durant l'éloignement de la cour, si le roi d'Angleterre voudrait s'y rendre, et si l'Espagne ne l'arrêterait point au moment qu'elle en aurait le soupçon ; je le laissai satisfait en l'assurant qu'aussitôt que Votre Éminence serait informée du désir d'ici, elle prendrait soin de tirer une prompte résolution du roi d'Angleterre, et prendrait des mesures contre les traverses qui pourraient naître de la part d'Espagne. La conclusion de tout ce discours a été une promesse dudit secrétaire de digérer la matière et de me revoir dans peu de jours. J'ai dû recueillir de ses expressions, et de la chaleur avec laquelle il m'a parlé, que les jalousies du Conseil sont grandes et fomentées par les agents du roi d'Angleterre, peut-être pour imprimer ici de la terreur et avancer par là son retour à des termes plus avantageux; mais c'est politique très-dangereuse, étant à présumer que les chefs du gouvernement rentreront plutôt dans les sentiments de l'armée que de s'exposer à l'animosité des royalistes qu'ils ont offensés. Je vois avec beaucoup d'autres moins d'inconvénient à l'acquiescement aux conditions qui seront désirées d'ici, puisque, quelles qu'elles soient, si une fois le Parlement est séparé et l'armée débandée, le roi ne trouvera point opposition au rétablissement de l'autorité dont ses prédécesseurs ont joui, la milice étant entre les mains des seigneurs et des gentilshommes qui ont intérêt d'abaisser le peuple. Il se reconnaît aussi de l'entretien dudit secrétaire que les Anglais d'auprès du roi ne s'accordent pas avec ceux de la reine, et que les premiers, de leur propre mouvement ou par ordre, tâchent d'empêcher qu'elle n'ait part à l'accommodement ; à quoi ils pourront bien réussir, nonobstant l'inclination de quelques-uns qui ont depuis peu écrit à Bruxelles des plaintes de la conduite à cet égard du sieur Mordaunt, émissaire du chevalier Hyde. Ceux-ci entretiennent plus de relation avec moi que les autres, et tous ménagent fort le général, qui ne s'explique point et les remet au prochain Parlement ; d'où l'on juge que son traité particu-

lier doit être fait, n'y ayant guère d'apparence qu'il voulût autrement laisser toute la gloire à cette assemblée, aussi bien que le pouvoir dont elle pourrait bien user à son préjudice et des ministres du présent régime. Je n'ai point d'autre parti à prendre dans toutes ces intrigues, pour satisfaire aux derniers ordres qui m'ont été envoyés, que de témoigner aux uns et aux autres la bonne volonté de Sa Majesté, leur offrir mes services tant auprès du général que de ceux du Conseil de ma connaissance, et l'accommodement par l'entremise de la France, sans l'exclusion de la reine; c'est à quoi je me suis appliqué tous ces jours, et je continuerai jusques à la conclusion de l'affaire qui ne semble devoir arriver devant la séance du Parlement. Ledit sieur Secrétaire me dit, en suite de cet entretien, que les lettres du Nord n'ayant point apporté certitude d'accommodement entre les rois de Suède et de Danemark, le Conseil d'État avait résolu de renvoyer, par le secrétaire des plénipotentiaires qui sont en Zélande, ordre à eux et au sieur Downing de parler à La Haye et au roi de Danemark, conformément à la proposition que j'avais faite dans ma dernière conférence, et que j'étais prié d'en avertir MM. de Thou et de Terlon, afin que de leur côté ils continuassent à presser l'un et l'autre État comme par le passé; de quoi je me suis chargé, assurant que Sa Majesté prendrait en fort bonne part la disposition qu'il y avait ici d'agir de concert avec elle pour la réconciliation de ces deux princes. Nous parlâmes aussi des affaires de Portugal, et de la liberté que le Conseil lui allait donner de lever jusques à douze mille hommes de pied; et ledit secrétaire, m'ayant laissé aller que l'Angleterre prendrait soin de cette couronne si les intérêts du Nord ne l'en divertissaient point, je lui témoignai que la France pourrait l'en décharger à cette condition, et entreprendre seule la défense des Suédois, mais qu'il n'y avait pas lieu d'espérer qu'elle s'engageât, devant le retour du roi d'Angleterre, dans une entreprise si considérable, surtout sachant

que les inclinations de ce prince seraient plutôt portées à favoriser l'Espagne que ses ennemis. Il me répéta encore que l'on lui lierait les mains jusques à lui ôter la liberté de faire la paix et la guerre, et que l'ouverture que je faisais pourrait être suivie sans qu'aucun traité parût, ni même intervînt; ce qui néanmoins est peu vraisemblable. Je croirais plutôt que les affaires du dehors se remettront jusques à ce que le roi soit établi, et personne ne peut juger certainement ce qui arrivera quand l'autorité sera en d'autres mains. Les intérêts du Danemark seront lors plus considérés que ceux du roi de Suède, et j'en ai averti ses ministres, qui se flattaient de tirer avantage de la révolution à laquelle tout se dispose. Les députés, qui se sont choisis en différents endroits, entr'autres à Londres, y sont fort favorables, et les commissaires pour l'établissement de la milice en donnent le commandement aux plus qualifiés seigneurs. Les vieilles troupes reconnaissent bien que cela tend à leur destruction; néanmoins elles n'osent se soulever, et le colonel qui avait paru mécontent n'a pas été en état de désobéir à l'ordre du général, qui l'a cassé. Il s'est aussi découvert quelques menées pour débaucher les soldats de Londres, et que quelques-uns projetaient de nommer des agitateurs, suivant l'exemple du passé, pour prendre soin de leurs intérêts particuliers. Mais ce coup a aussi été rompu par l'emprisonnement de celui qui tramait ce dessein, et par des défenses du Conseil. Les sectaires ont en même temps été soupçonnés d'avoir fait une contribution d'argent assez considérable pour gagner les soldats, et l'on était en peine tous ces jours de trouver les dépositaires de cette collecte, peut-être supposée pour les rendre plus odieux, étant certain que leur nombre n'est pas capable de troubler les établissements qui se projettent, à moins que toute la vieille armée se soulevât. L'Irlande est toujours au même état, et le Conseil a envoyé ordre pour la séparation de l'assemblée de Dublin, qui

continue ses séances. L'Écosse est fort tranquille sous le commandement du général-major Morgan, qui servait en Flandre, et il ne me reste qu'à me dire, etc.

(N° 54) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 19 avril 1660.

Monseigneur,

Les avances que j'avais faites tant au général qu'au sieur Thurloe n'ayant pas empêché que le Conseil d'État n'inclinât à traiter avec le roi d'Angleterre en Hollande, et par l'entremise des États-généraux plutôt que par celle de Sa Majesté, j'ai, par d'autres voies, porté les plus accrédités du Conseil et quelques-uns des principaux seigneurs de la faction presbytérienne, dans les sentiments qui peuvent être souhaités. L'un des premiers vient de me donner parole qu'ils convieront le prince à passer en France pour y recevoir les propositions du Parlement, et qu'en cas de difficulté dans l'accommodement, la médiation de la France sera recherchée. Ils désirent néanmoins qu'en même temps Sa Majesté l'offre au roi d'Angleterre et l'assure qu'il sera reçu dans telle place proche de la mer qui lui semblera la plus commode. J'ai promis l'un et l'autre, aussitôt que les présentes dispositions seront connues en France, et que Sa Majesté prendra en bonne part toute la confiance des principaux ministres du régime d'Angleterre, qu'elle contribuera de tout son pouvoir à la réconciliation, et que Votre Éminence prendra soin particulier de leur intérêt. Je ne dois pas lui céler que, dans les différentes conférences que j'ai eues avec quelques-uns d'eux, ils m'ont fort questionné sur le mariage du roi d'Angleterre, témoignant que la nation appréhendait celui que les bruits publics veulent être négocié par l'abbé Montague ; se persuadant qu'outre le préjudice que la religion protestante en recevrait, les conseils de Votre Éminence seraient capables d'élever trop haut la puissance de la royauté d'Angleterre. Je ne me suis pas trouvé assez instruit pour parler positivement du fait, mais bien leur ai-je fait voir que quand

les avis qu'ils disaient avoir seraient bien fondés, ni la religion ni les prérogatives du peuple n'en seraient pas en plus mauvais état que sous une autre reine ; au reste, ils trouveraient plus d'avantage à le favoriser qu'à le traverser, puisque Votre Éminence serait plus en pouvoir de leur garantir toutes les conventions publiques et particulières qui seraient stipulées dans un accommodement. Celui qui m'est venu voir cette après-dînée n'a pas manqué de me mettre sur le même sujet pour me donner avis qu'il faut surseoir la publication de ce mariage jusqu'à ce que le roi d'Angleterre soit d'accord avec le Parlement, et m'assurer que, dans les conditions qui lui seront présentées, il n'en sera fait aucune mention, afin que la liberté lui demeure tout entière de suivre en cela ses inclinations. J'ai continué de professer être peu informé, et n'ai pas néanmoins laissé d'assurer que Votre Éminence se sentirait fort obligée de la bonne volonté qu'ils lui témoignent par leurs conseils et en voulant éloigner tous les obstacles capables de renverser un établissement où elle serait si intéressée. J'ai aussi, cette après-dînée, été visité par un comte d'Angleterre qui m'est venu donner avis que la résolution avait été prise par quelques-uns d'entre eux de dépêcher ce soir à la reine un gentilhomme pour lui témoigner qu'ils souhaitent que le roi d'Angleterre passe en France, concerter avec elle les moyens de l'y attirer, et prendre direction qui se règlera suivant ce que cet envoyé rapportera ; elle contribuera aussi à leur faire prendre une entière créance en moi, ce qui était nécessaire pour me mettre en état de rendre le service qui m'est ordonné. J'en ai averti M. de Brienne, afin qu'il informe la reine d'Angleterre que j'agis par ordre, et qu'elle ne fasse pas prendre un autre cours à cette négociation, de laquelle il se reconnaîtra que, s'il n'arrive du changement dans les présentes dispositions, le roi d'Angleterre sera pressé de se rendre en France, nonobstant la répugnance que ses ministres y apporteraient, et l'entremise de Sa Majesté sera recherchée si le traité reçoit de la difficulté : à quoi je vois assez d'apparence, les princi-

paux du régime et tous les Presbytériens professant de ne le recevoir sans conditions assez rigoureuses, et les royalistes qu'il ne les acceptera jamais. J'ai témoigné aux premiers que nous ne serions point contraires à tout ce qui regarderait leur sûreté, pour lever le scrupule que beaucoup d'entre eux faisaient de se confier à la France, crainte que Votre Éminence ne porte trop haut l'autorité royale; et je puis dire d'avoir, en faisant telle déclaration, parlé suivant l'esprit des plus sages royalistes, qui jugent que le rétablissement de la monarchie n'est pas à attendre sans quelque limitation. Si mes avances sont trouvées conformes aux intentions de Sa Majesté, je continuerai d'agir et de parler de même, et il sera nécessaire d'exécuter ce que j'ai fait espérer touchant l'offre d'entremise et la réception du roi d'Angleterre en quelque ville maritime de la Picardie. Comme l'approche du Parlement donne lieu de croire que les affaires d'Angleterre prendront quelque cours devant que Sa Majesté soit de retour de la frontière, et que l'éloignement de Votre Éminence ne permettra pas que je puisse recevoir des ordres sur tous les accidents qui pourront subvenir, il lui plaira aussi de me faire par avance savoir ce qu'elle juge être à faire pour le service du roi dans cette conjoncture, et si la correspondance que j'ai avec quelques-uns des chefs du gouvernement pourrait contribuer à l'avancement de ses desseins particuliers. Quand j'en serai plus informé, je serai plus capable d'agir. Il ne s'est rien passé au-dehors de fort considérable ces derniers jours. Le général continue de réformer l'armée et d'en chasser les vieux officiers et soldats pour remplir leurs places d'esprits plus obéissants. Il s'est de sa part présenté, ces derniers jours, un engagement à ceux qui restent dans l'emploi, par lequel ils s'obligent de se conformer à ce que le prochain Parlement jugera être à propos pour le bien de la nation. L'on a continué de faire recherche dans les maisons de quelques sectaires signalés, où il s'est trouvé des armes; et, sous prétexte de quelque ombrage de leur mauvaise volonté, le colonel Lam-

bert est resserré dans la Tour de Londres. Les élections se continuent tous les jours sans avoir grand égard aux qualifications que le dernier Parlement avait apportées, et en quelques endroits des royalistes ont été nommés. Le colonel Massey, l'un des plus zélés de ce parti, qui n'osait auparavant paraître en Angleterre, n'a pas fait scrupule d'y prétendre, et ayant trouvé le peuple de Glocester bien disposé pour lui, il est arrivé quelques désordres entre eux et les soldats, pour lequel apaiser le Conseil d'État a mandé ledit colonel; mais, après l'avoir entendu, il a été mis en liberté, et l'on ne refuse à personne celle de venir en Angleterre ou d'en sortir. Le secrétaire des plénipotentiaires qui sont en Danemark fut renvoyé la semaine passée avec les ordres que j'avais demandés. Les ministres de Suède assuraient que les États-Généraux avaient désapprouvé la cessation d'armes arrêtée entre leurs ministres en Zélande et les autres médiateurs, faute par le roi de Danemark d'avoir accepté le traité qui lui était offert; mais je ne vois pas ces avis dans les lettres de M. de Thou, et l'ambassadeur de Hollande professe que ses supérieurs ne souhaitent rien avec tant de chaleur que la paix en ces quartiers. Il m'est venu lui-même faire lecture de la réponse des États-Généraux à Sa Majesté, l'accompagnant de force belles protestations, sans faire mention du discours de M. de Thou. Il paraît toujours assez de disposition pour le Portugal, et l'ambassadeur attend demain une favorable résolution sur ses propositions tendantes à obtenir la permission de lever jusqu'à douze mille hommes pour le service de son prince, sans limitation du temps. L'on a eu la pensée de tirer de lui, en faveur de cette concession, quelques prérogatives, entre autres pour la liberté de conscience des Anglais qui demeurent en Portugal; mais il n'a pas le pouvoir de rien accorder, et son prédécesseur dans l'ambassade fut désavoué pour s'être un peu trop élargi sur cette matière. Il sera su d'ailleurs que la suspension d'armes entre Dunkerque et la Flandre est prorogée pour six semaines. Il n'y a rien d'Écosse; l'Irlande est toujours au même état, et l'Assemblée

de Dublin ne se sépare point ni ne défère guère aux ordres d'ici; l'on en attend tous les jours des députés, et il passe pour constant qu'elle a envoyé au roi d'Angleterre, avec des propositions. Le même se dit depuis peu du général. Je suis avec respect, etc.

(N° 55.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 22 avril 1660.

Monseigneur,

J'ai encore été, ces derniers jours, assuré que la plupart du Conseil étaient dans les dispositions que ma précédente a fait savoir, et que le roi d'Angleterre sera convié de se rendre en France pour y traiter avec le Parlement, par l'entremise de Sa Majesté, si l'accommodement reçoit de la difficulté. Je vois aussi un assez grand changement à l'égard de la reine d'Angleterre, et ceux qui paraissaient les plus contraires à son retour y sont aujourd'hui les plus favorables, ayant pris cet esprit avec la résolution d'attirer le roi en France. Les agents du chevalier Hyde continuent de s'y opposer, et ils l'ont fait déjà passer à Bréda, afin que, s'y trouvant tout porté, la négociation y soit ouverte, et qu'y étant continuée, ledit ministre y ait plus de part que si le traité était fait en France. Comme il propose à tout le monde de grandes récompenses, et passe pour fort accrédité auprès de son maître, ceux qui ne songent qu'à leur avantage particulier pourront déférer à ce désir, sans se mettre beaucoup en peine de ce qui serait plus honorable ou plus utile à la nation. Il est d'ailleurs fort à craindre que les accommodements particuliers, ou la ponte générale qu'il y a aujourd'hui à rappeler le roi sans conditions, ne rompent les mesures que les chefs du Conseil prennent, et que le prochain Parlement ne passe par dessus toutes les considérations dont ils pourront se servir pour refroidir l'ardeur de toute la jeunesse dont cette assemblée sera composée. Le général est seul capable d'en empêcher les effets, et il professe de ne point poser les armes que l'intérêt du public et celui des particuliers ne soient en toute sûreté. Néanmoins, l'on ne prend pas entière créance en ses paroles, et il com-

mence d'être plus réservé avec les ministres du Conseil ses plus affidés que par le passé ; ce qui leur fait soupçonner quelque traité particulier, surtout depuis le voyage qu'un de ses parents a fait à Bruxelles. Quelques-uns même se persuadent qu'il appellera le roi devant le Parlement pour s'en donner le mérite, et le Conseil se repent de n'avoir pas pris ce parti ; mais il est maintenant trop tard, la séance de ce corps étant si proche, et les ministres de l'État se trouvant d'opinions trop différentes pour s'accorder en si peu de temps. Les uns veulent suivre exactement le traité de l'île de Wight, d'autres y ajouter encore des restrictions, et quelques-uns se contenter de celles des lois anciennes ; ceux-ci donnent dans l'esprit du peuple. La diversité d'avis n'empêchera pas qu'il ne soit pris quelque résolution, peut-être devant que je puisse avoir des ordres et des instructions sur la conduite que j'aurai à tenir, le roi rentrant en Angleterre. Son retour pourrait aussi être avancé par la jalousie qu'excite l'évasion du sieur Lambert hors de la Tour de Londres. L'on croit qu'il doit avoir quelque dessein avec les sectaires, et quelques-uns d'entre eux ont découvert à des officiers mécontents que dans peu de jours l'on les pourrait employer. Il se fit hier une proclamation pour obliger le prisonnier à se représenter dans vingt-quatre heures, accompagnée d'une offre de cent livres sterling à quiconque le trouvera. Le danger ne semble pas néanmoins fort grand aujourd'hui que les vieilles troupes sont réduites, par le changement des officiers, à tel état qu'elles ont présenté au général une déclaration qui l'assure de leur soumission à tout ce que lui, le Conseil ou le Parlement jugeront à propos de faire pour l'établissement du gouvernement civil. Il n'y a pas une telle obéissance dans l'armée d'Irlande. L'assemblée de Dublin se tient toujours, quoiqu'il s'en dise ici, et elle a fait arrêter beaucoup de noblesse catholique sur le soupçon de quelque soulèvement. Il passe pour constant que ses députés ont offert au roi d'Angleterre de le recevoir à quelques conditions, dont la

principale regarde la disposition des biens confisqués qu'il a refusé de confirmer : ce serait ruiner ceux qui l'ont suivi ; mais aussi l'armée aura peine à se résoudre de lâcher prise. L'Écosse a depuis peu parlé de suivre l'exemple d'Irlande, et il s'est découvert que quantité d'armes y avaient été transportées ; l'un des principaux de ce pays m'a néanmoins assuré qu'il n'y arriverait aucun mouvement jusqu'à ce que l'on voie ce que fera l'Angleterre, qui se trouvera réduite, pour n'être pas prévenue, d'aller plus vite que le Conseil et les Presbytériens n'avaient fait état. Les derniers commencent d'appréhender les évêques dont ils prétendaient demander l'abolition entière, et quelques ministres ont, ces derniers jours, prêché contre l'impiété des royalistes aussi bien que contre l'extravagance des sectaires, ne prévoyant pas moins de danger des uns que des autres, si emportés dans leurs discours que le général fut hier contraint de maltraiter à sa table un gentilhomme ci-devant colonel dans les troupes du roi d'Angleterre, et de l'envoyer après en prison pour avoir usé publiquement de menaces contre ceux qui avaient eu part aux mouvements, sans considérer que ce sont les mêmes qui font aujourd'hui leurs affaires. Le peuple, en quelques comtés, a paru animé contre eux, et leur a refusé son suffrage. Ce sont, Monseigneur, les présentes inclinations et actions de ce pays, dont je ne manquerai de continuer le récit par tous les ordinaires. Il n'y a rien du dehors, que la confirmation de ce que m'avait dit l'ambassadeur de Hollande de la paix du Danemark, qui s'avance encore plus qu'en Pologne. Je suis, etc.

(N° 56.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 26 avril 1660.

Monseigneur,

Je ne ferai point savoir encore aucun progrès dans les affaires de ce pays, ne s'y étant rien passé ces derniers jours; l'on continue de me professer toujours grande disposition à traiter en France, et présentement les principaux du Conseil sont assemblés avec les seigneurs qui ont été engagés contre le roi, pour concerter les conditions, la manière et le lieu de l'accommodement, afin que la matière se trouve toute digérée lorsque le Parlement s'assemblera. Il se doit aussi résoudre quels seigneurs prendront séance dans la Chambre-Haute, et bien que leurs arrêtés ne doivent pas être considérés pour des lois, il s'en pourra reconnaître quel cours prendra vraisemblablement cette négociation. Les agents du chevalier Hyde n'oublient rien pour empêcher que la France n'y ait part, et ils accompagnent les offres particulières d'une déclaration que le roi donnera les mains à tout ce qui en peut être désiré; c'est un parti à être plutôt pris par les ministres que celui de rien contester, et de donner par là un titre de demander son éloignement des affaires, comme quelques-uns le prétendent, entre autres ceux qui sont favorables à la reine. Il m'est aussi rapporté que l'on fait faire par les États-Généraux des offres d'argent, que la princesse douairière propose le mariage de sa fille avec le roi d'Angleterre, et le prétexte de la religion le ferait fort agréer ici; néanmoins, ceux du Conseil que je vois se proposent de le traverser, et à cet effet de retirer, s'il leur est possible, le roi de la Hollande. Je les ai encore, ce matin, laissés dans le dessein d'envoyer à Bréda une personne de créance; ce qui aurait déjà été fait sans l'appréhension de donner de l'ombrage au général, qu'ils espèrent

d'attirer dans leurs sentiments. Un de ses proches a porté néanmoins des propositions au roi de sa part, et si elles sont bien reçues, les autres auront de la peine à réussir dans leurs desseins, la décision des affaires étant entre ses mains. Le temps de la voir s'approche, et, suivant quelques avis, elle arrivera avant que je puisse recevoir les lettres de créance pour le roi d'Angleterre. Ce n'est pas une opinion sans fondement, puisque, d'un côté, ceux d'ici se pressent de gagner les devants, et que l'intérêt des ministres veut qu'ils évitent toutes longueurs et entremises. Il paraît d'ailleurs de la disposition à un soulèvement des sectaires, et depuis la sortie du sieur Lambert quelques anciens colonels ne se trouvent plus dans leurs maisons. La compagnie des gardes du général a été envoyée hors de Londres pour dissiper ce qui se présentera, et l'on a déjà fait arrêter des plus signalés sectaires. Il s'est fait aussi toutes les nuits grande garde dans la ville de Londres, et le général a changé la garnison de la Tour, sous prétexte que des officiers avaient favorisé l'évasion du sieur Lambert, auquel il se dit que la liberté serait accordée sur sa parole, mais que sa femme en a rejeté l'offre ; il n'est pas néanmoins en état de faire du mal si toute l'armée ne se soulève, et ce n'est pas chose beaucoup à craindre aujourd'hui que les officiers suspects sont cassés. Pour retenir les soldats dans l'obéissance, il leur est promis paiement des arrérages, et, se trouvant si séparés, à peine pourraient-ils se réunir devant que d'être défaits par la milice du pays.

Je suis, etc.

(N° 57.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 3 mai 1660.

Monseigneur,

Je n'ai rien eu à écrire par l'ordinaire précédent, les affaires d'Angleterre s'étant lors trouvées au même état que ma dernière lettre avait fait savoir. Il y a eu depuis grande alarme d'un soulèvement de sectaires en différents endroits; quelques-uns s'étaient assemblés proche la ville d'York, à dessein de la surprendre, et le colonel Lambert avait assemblé, à vingt lieues de Londres, un corps de cavalerie que les premiers avis faisaient de trois cents hommes. Il fut aussitôt donné ordre pour faire marcher contre lui la plupart des troupes qui sont à Londres; la levée de la milice de Londres eut aussi ordre de se tenir prête, et celle de quelques provinces, qui ne s'est point mise sur pied pour être entre les mains de personnes estimées trop royalistes, fut aussi commandée. L'on fit en même temps arrêter en cette ville et à la campagne quelques-uns des plus signalés sectaires, et le général faisait état de s'en aller combattre Lambert devant qu'il eût pu grossir son corps; mais nouvelles arrivèrent, sur la fin de la semaine passée, qu'il n'avait que deux ou trois cents hommes, et ce matin il en est arrivé de sa défaite par un parti de six cents chevaux sans grande effusion de sang: ses gens l'ayant abandonné les uns après les autres, il est demeuré prisonnier avec peu d'autres qui ont été officiers de l'armée, que l'on amène à Londres. Les milices ont aussitôt été contremandées, et l'on ne parle que de punir les coupables, dont le chef avait été avant-hier proclamé traître. Sa prise semble ruiner entièrement tout ce parti, contre lequel le peuple a si grande aversion qu'à moins d'une mutinerie des vieilles troupes, il ne pouvait avoir une meilleure fortune. Quelques royalistes auraient sou-

haité qu'il se fût maintenu plus longtemps, sur l'espérance que la présente autorité aurait été obligée d'avancer le retour du roi à des conditions plus avantageuses; au lieu que maintenant elle aura toute liberté d'agir, et pourra exiger des conditions plus dures, n'ayant point de crainte de sectaires. Il y a eu grande contestation tous ces jours entre les seigneurs qui ont été engagés dans la guerre jusques en l'année 1648, et les autres, sur ce que les premiers veulent seuls composer la Chambre-Haute; le général appuie leur dessein, et même présente son nom pour l'autoriser, professant qu'il ne serait pas capable de retenir l'armée, si ceux qui n'ont point été du côté du Parlement étaient admis, pour être la plupart du sentiment de rappeler le roi sans autre limitation à son autorité que celle des anciennes lois. La question fut agitée avant-hier à White-Hall entre le général et quelques-uns des seigneurs qui doivent s'asseoir, et aujourd'hui les autres l'ayant été presser, ils l'ont plutôt aigri que persuadé; il se parle même maintenant d'exclure de la Chambre des communes cent ou six vingts députés qui se trouvent n'avoir pas les qualifications portées par le dernier acte du Parlement, crainte que les laissant entrer, ils ne soient trop violents pour le roi, et qu'il ne se forme dans cette assemblée quelque question sur la Chambre-Haute comme elle sera composée; ce qui pourrait bien arriver quand cette exclusion serait faite, restant assez d'autres députés aussi contraires à toutes les limitations que l'on projette, dont les plus difficiles à digérer regardent la voix négative sur les Parlements, et la disposition des charges et places du Conseil. Il me paraît néanmoins qu'elles ne seront prétendues que pour tirer du roi des avantages particuliers en faveur des principaux du régime et des quinze seigneurs qui composent la Chambre-Haute. Il n'y en a point qui n'abandonne l'intérêt général pour le sien propre; mais le bien ou le mal sont en la main du général, et toutes les apparences veulent qu'il ait pris la résolution de

plaire au roi : au moins est-il certain que sa famille a relation particulière avec le ministre Morley, qui a été envoyé ici par le chancelier Hyde pour ménager tous les partis, même les trembleurs (1), à quoi il semble réussir. Mais comme il n'y a pas de grâces pour tout le monde, la jalousie commence à se former, et elle pourra porter préjudice aux affaires du roi, que je n'apprends pas avoir encore été bien pressé de passer en France, suivant l'assurance qui m'en avait été donnée par quelques-uns du Conseil. Cette résolution est assez traversée, et, n'étant point soutenue par aucune offre, ne peut qu'être sujette à changement. Il y a eu en Irlande quelques tentatives, de la part des officiers cassés, pour débaucher les soldats ; mais les auteurs ont aussitôt été découverts et arrêtés ; le même a été entrepris sur la garnison de Hull avec même succès. Pour les troupes d'Écosse, elles ont envoyé une déclaration semblable à celle que les officiers d'ici présentèrent au général il y a quelques jours, et que l'on a fait souscrire depuis aux soldats pour s'en assurer davantage dans la précédente conjoncture. Tous ces mouvements n'ont pas empêché que le Conseil-d'État n'ait signé, il y a trois jours, le traité dont étaient convenus ses commissaires avec l'ambassadeur de Portugal. Il donne à son prince la liberté de lever jusques à 12,000 hommes de pied et 2,500 chevaux, sans limitation de temps ; il pourra aussi louer des vaisseaux pour s'en servir, suivant la nécessité de ses affaires, même contre le roi d'Espagne, et ledit ambassadeur a pris ce matin son congé afin d'aller persuader sa cour qu'elle se prévale de cette permission. Mais il peut être présumé que le roi d'Angleterre retrant, il s'y formera de l'obstacle ; et le peuple est si persuadé que le commerce d'Espagne lui est nécessaire que, quelque limitation qu'il apporte au pouvoir du roi, la liberté lui restera de faire la paix avec cette couronne. Les affaires du Nord ne me laissent rien à ajouter.

(1) Les *Quakers*.

(N° 58.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN

De Londres, ce 6 mai 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le seizième du mois passé me donne seulement lieu de l'informer de ce qui est venu à ma connaissance des affaires de ce pays. Le Parlement commença hier de s'assembler : les Communes, après une exhortation qui leur fut faite, s'en allèrent dans leur chambre ordinaire, choisirent leur orateur avec les autres officiers, et ensuite, sur l'ouverture qui en fut faite par le général, ils résolurent un comité pour examiner les élections. Dans le même temps, les seigneurs de l'année 1648 allèrent aussi prendre leurs places et choisir leurs officiers : quelques-uns des jeunes se présentèrent à la porte pour entrer, affectant d'ignorer la prière que le général avait faite à deux d'entre eux, qui l'étaient allé trouver la veille, de ne point s'asseoir de quelques jours, avec assurance qu'aucun préjudice ne leur arriverait de ce retardement; mais ils se laissèrent persuader de déférer à ce désir et se retirèrent. Il ne s'est encore rien passé de bien considérable ce matin dans l'une et l'autre Chambre, si ce n'est que les Communes ont fait un acte de reconnaissance des seigneurs, envoyant réponse à la proposition d'un jour de jeûne que ceux-ci leur avaient faite hier. Cette démarche est fort considérée, et n'a été traversée que par l'un des députés qui était du précédent Parlement. Il est encore de quelque conséquence que le général donne maintenant les mains à l'entrée de tous les jeunes seigneurs qui prendront séance demain, et ne parle plus d'exclure de la chambre des Communes les députés qui ont été élus au préjudice des qualifications. L'on en infère, avec beaucoup de fondement, que le retour du roi sera plus

prompt et à des conditions moins dures, et cette matière sera sans doute bientôt mise sur le tapis. Il y a toujours deux partis : l'un, de ceux qui favorisent Hyde, presse que les propositions soient envoyées à Bréda; les autres, affectionnés aux intérêts de la reine d'Angleterre, souhaitent que le roi soit convié en quelque ville de France pour y traiter ; et ceux-ci désirent que je continue d'appuyer leur dessein, et il me semble s'accorder au désir qu'a Sa Majesté de contribuer à l'accommodement du roi d'Angleterre, ce qui ne peut arriver s'il n'est en France et si le Parlement demeure dans la disposition où il est de ne rien innover aux anciennes lois du pays. Les Presbytériens en sont peu satisfaits ; mais si le général ne leur tient parole, comme il s'en peut douter, l'inclination du peuple sera suivie, et devant que le mois se passe, le roi sera en Angleterre. Votre Éminence sait ce qu'il est nécessaire de me prescrire, et quelle conduite j'aurai à tenir, et si je dois demeurer en Angleterre jusques à l'entière révolution; ce qui ne peut être sans de nouvelles lettres de créance. La Chambre des Communes a aussi ce matin établi des comités, lu un acte contre les vagabonds, et ordonné un remerciement tant au général qu'au colonel qui a pris le général Lambert sans effusion de sang : ce n'est pas que celui-ci n'eût un corps de cavalerie de trois à quatre cents chevaux ; mais s'étant approché des troupes de l'État, avec espérance qu'elles le joindraient, les siennes ont changé de parti, et il ne s'est pas trouvé assez bien monté pour éviter d'être pris. L'on ne lui a trouvé que dix-sept jacobus. Deux des principaux officiers de l'armée ont eu même fortune que lui, et l'on les amena avant-hier à Londres. Le Conseil les entendit aussitôt ; ils ont reconnu d'avoir pris les armes sous prétexte de s'opposer aux royalistes, et que si ceux qui étaient engagés avec eux eussent exécuté leurs promesses, il y aurait eu un corps d'armée considérable sur pied dans peu de jours. L'on les a envoyés à la Tour, et il s'est fait une

proclamation contre quelques autres officiers pour les obliger de se représenter sous peine d'être déclarés traîtres. Quelques bourgeois de Londres sont aussi soupçonnés d'avoir eu part à cette conspiration, et l'on fait état de tirer de grandes sommes des complices, bien qu'il ne paraisse encore que des officiers peu accommodés. La milice de Londres s'est réunie avant-hier; le général ne s'y trouva pas, ayant été prié par le Conseil de ne se pas exposer. Il y eut quelques régiments qui crièrent : *Vive le roi d'Angleterre !* et l'inclination de tout le peuple ne lui est pas aujourd'hui moins favorable qu'elle fut contraire au roi défunt au commencement de la guerre. Je suis, *etc.*

(N° 59.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 10 mai 1660.

Monseigneur,

L'approbation dont Votre Éminence honore, par sa lettre du 28 du passé, les discours que j'ai tenus au sieur Thurloe, ne me laisse plus rien à souhaiter que l'effet de toutes mes offres. Je l'avais vu quasi certain peu de jours devant la séance du Parlement, et les principaux du Conseil se flattaient lors d'attirer le général dans leurs sentiments, quelques diligences qui se fissent pour le détourner de prendre aucune mesure avec la France ; mais les affaires ont, ce semble, changé de face, et il paraît aujourd'hui si grand désir de rappeler le roi sans conditions, que l'offre d'un lieu et de médiateurs devient assez superflue : ce ne serait pas même sans peine, quand l'on trouverait de la difficulté dans l'accommodement, que la France se préférerait à Bréda, quoique tout le monde demeure d'accord qu'il n'y a pas raison de mettre l'un en balance avec l'autre, puisque les émissaires du chancelier déclarent que le roi d'Angleterre ne souhaite point de traiter ailleurs qu'en Hollande ou à Londres, par des commissaires auxquels il donnera tous pouvoirs. C'est de ce ministre et du marquis d'Ormond dont j'ai entendu parler écrivant que les Anglais d'auprès de ce prince tâchaient d'empêcher qu'il ne passât en France ; leur aversion contre la France s'est assez manifestée dans les bruits qu'ils ont fait courir et dans leur conduite en mon endroit, n'ayant reçu d'eux aucune civilité, bien que je leur aie fait savoir mes ordres à l'égard de leur maître ; ils se sont aussi fort déclarés contre la reine. Si néanmoins ceux qui souhaitent de la voir en autorité eussent été plus actifs, ils auraient rompu toutes les mesures de ces deux ministres, généralement haïs ici, et

prévenu le passage du roi à Bréda, où ils sont d'avis que la reine se rende si le traité traîne en longueur. Il n'y a pas lieu de le croire, et les Presbytériens perdent l'espérance de ménager aujourd'hui une condition, maintenant qu'ils se voient abandonnés par le général, sur lequel était fondée toute leur attente. Après leur avoir promis de ne point souffrir qu'autres seigneurs entrassent dans la Chambre-Haute si ce n'est ceux qui ont été engagés dans la guerre contre le roi, il s'est contenté d'arrêter les jeunes pendant deux jours, et leur a déclaré que ce n'avait été que pour satisfaire les autres, et ceux même qui ont porté les armes contre le Parlement doivent prendre séance. Il a donné les mains à l'entrée de tous les députés de la Chambre des Communes, au préjudice des qualifications; ce qui fait murmurer l'armée, et affaiblit le crédit du parti presbytérien, dont les chefs accusent le général d'avoir joué à fausse compagnie. Il n'est pas aussi sans sujet de plainte contre quelques-uns d'entre eux, s'étant découvert qu'ils faisaient état de partager toutes les charges du roi, et que, pour en mieux disposer, les vieux seigneurs voulaient, sous prétexte que les autres étaient trop royalistes, composer seuls la Haute-Chambre. Leur prudence a été confondue, et les suffrages de la jeunesse prévaudront dans l'une ou l'autre Chambre, qui ne se sont point assemblées depuis le septième du mois. La Haute arrêta, dans sa dernière séance, de conférer avec les Communes sur la forme du gouvernement, et, pour se préparer à une si grande délibération ce jourd'hui a été passé en prières; il sera aussi demain fait lecture des lettres que le roi a écrites au général, au Conseil et aux officiers de l'armée, datées du 14 de ce mois : elles ont été présentées par un gentilhomme proche parent dudit général, que l'on disait avoir été par lui envoyé en Flandre. Il n'en a point voulu faire l'ouverture que dans le Parlement; néanmoins personne ne doute qu'il n'en sache le contenu, et ni lui ni sa femme ne font plus scrupule de déclarer ouvertement leur inclination

pour le rétablissement du roi. La seule difficulté regarde les conditions; il se reconnaîtra demain si elle est capable d'arrêter longtemps l'accommodement. Comme la révolution pourrait arriver dans peu de jours, je ne puis qu'attendre avec quelque impatience des ordres; il aurait même été assez à propos de m'envoyer des lettres de créance pour le Parlement, afin que, si le service de Sa Majesté ou du roi d'Angleterre le requérait, je fusse en état de prendre audience. Je ne puis autrement agir en public, la Chambre des seigneurs ne considérant point mes lettres au précédent Parlement. S'il est jugé à propos de m'en donner de nouvelles, que ce soit avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire puisque je n'ai plus à faire ici long séjour, et que d'ailleurs ce sera témoigner plus d'estime du nouveau gouvernement. Le général a été confirmé par la Chambre-Haute dans sa charge pour le temps qui sera jugé nécessaire, et il continue de changer les vieux officiers de l'armée. Le milord Falcombridge a obtenu de lui un régiment de cavalerie. Il s'est pris tous ces jours force officiers du parti de Lambert, qui s'est encore pensé sauver cette après-dînée de la Tour. Il court un bruit que les troupes d'Irlande se sont battues, sur ce que les uns veulent le roi avec des conditions et les autres libre, et que ces derniers ont eu l'avantage; celles qui sont à Londres ont paru ces jours-ci un peu émues, et parlaient de présenter quelque requête pour la confirmation des terres confisquées, dont déjà quelques titulaires se mettent en possession sans ordre de justice. Ce sera une des principales questions de l'accommodement. Je suis, etc.

(N° 60.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 11 mai 1660.

Monseigneur,

Les nouvelles que j'écrivis hier auront préparé Votre Éminence à recevoir celles d'aujourd'hui, que je crois devoir envoyer par un exprès. Aussitôt que le Parlement a été assemblé, le président du Conseil y a présenté la lettre que le roi avait écrite au général, dont il n'avait pas voulu faire l'ouverture, ni le Conseil; l'un des membres du corps a en même temps fait savoir qu'il y avait à la porte un gentilhomme de la part du roi. Il a été introduit, et il a présenté une autre lettre avec une déclaration qui, en substance, après une énumération des maux dont l'Angleterre a été affligée depuis tant d'années, convie le peuple d'en arrêter le cours en se soumettant à l'ancien gouvernement, offre une amnistie du passé sans autre exception que de ceux que le Parlement ne jugera pas y devoir être compris, lui remet l'accommodement des terres confisquées, renvoie à un concile national les différends de la religion, et promet toute satisfaction aux soldats. La lecture de ces actes a été suivie de quelques harangues en la louange du roi, et d'un applaudissement général de toute la compagnie, qui a sur l'heure arrêté de le remercier par des députés, et de lui envoyer 50 mille livres sterling. Le même gentilhomme avait présenté à la Chambre des seigneurs une lettre avec la même déclaration, et il s'y était pris semblable résolution d'envoyer des députés pour témoigner au roi, que l'orateur a nommé notre seigneur souverain, leur reconnaissance. Il s'est ensuite tenu une conférence entre les commissaires des deux Chambres, dans laquelle il a été arrêté que l'Angleterre serait gouvernée comme par le passé, et qu'il serait avisé aux moyens de faire revenir le

roi au plus tôt. Ce résultat a été approuvé par les deux Chambres, et présentement, il se travaille à faire réponse à ses lettres, que deux seigneurs et quatre députés des communes porteront. Le général a demandé permission de répondre particulièrement à la sienne; ce qui lui a été accordé, et la Maison de ville en a aussi reçu une cette après-dînée, dont elle est restée fort satisfaite. Sa joie paraît maintenant par le grand nombre de feux qui sont allumés, et les autres marques d'allégresse dont un peuple passionné est capable. Il ne faut point douter que dans la fin du mois, ou le commencement de l'autre, l'affaire ne soit entièrement réglée, et le roi en Angleterre. Ce n'est pas que quelques-uns ne voulussent prendre des précautions pour l'avenir ; mais la chaleur est trop grande, et personne ne voudra s'attirer la haine du public par des propositions qui ne peuvent qu'être rejetées, puisque sans doute le général est d'accord, et la déclaration a été concertée avec lui. Le porteur est son proche parent, et celui que l'on croyait avoir été envoyé par lui en Flandre. J'ai vu aujourd'hui des Presbytériens fort abattus de ce changement sans conditions, et ils appréhendent que le général ne soit d'accord de conserver une partie de l'armée sous prétexte d'abattre les sectaires, mais en effet pour appuyer l'autorité royale au préjudice des prérogatives du peuple. Il s'en pourra juger dans peu avec plus de certitude, et il me paraît seulement aujourd'hui que l'on ne fait point état de débander encore les troupes, que la déclaration du roi sera réduite en forme d'acte du Parlement sans y rien ajouter ni rien retrancher, qu'on ne se propose plus d'y mettre l'exclusion du chancelier, que le gouvernement sera désormais selon les lois anciennes, que les députés des deux Chambres partiront dans deux ou trois jours pour porter les premières soumissions du Parlement, et qu'ils seront bientôt suivis d'une autre députation plus solennelle pour accompagner le roi, dont le retour sera, suivant toutes les apparences, sur le commencement du mois prochain. Il est

à souhaiter que je puisse devant ce temps être informé de la conduite que j'ai à tenir dans cette rencontre assez extraordinaire; c'est ce qui me fait envoyer le présent porteur jusques sur la frontière, si ce n'est que M. le comte de Brienne juge plus à propos de l'arrêter à Paris. L'ordinaire d'après-demain fera savoir la suite des résolutions d'aujourd'hui. Je n'ai cependant qu'à supplier encore Votre Éminence que s'il m'est ordonné de faire les premiers compliments au roi d'Angleterre, ce soit en quelque qualité plus relevée que je n'en ai eu auprès des précédents gouvernements, et que cette rencontre m'obligeant à de nouvelles dépenses, j'en puisse recevoir les fonds du roi. J'attendrai l'une et l'autre grâce de la bienveillance dont il vous plaît d'honorer, etc.

(N° 61.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 13 mai 1660.

Monseigneur,

Depuis ma lettre d'avant-hier l'armée a suivi l'exemple du Parlement et de la ville, et sur les communications que le général a données aux officiers des lettres du roi, ils ont, par une déclaration, assuré de leur obéissance. Quelques-uns avaient néanmoins, peu auparavant, tenté la femme du général pour lui faire préférer les avantages de l'autorité souveraine à tous ceux que le roi d'Angleterre pourra donner à sa famille; mais elle a rejeté cette proposition, et ses inclinations ont sans doute grande part à la révolution du gouvernement. Il s'est trouvé dans les troupes quelques soldats qui ont mieux aimé sortir de l'armée que de se soumettre; mais leur nombre n'est pas considérable, et l'offre que le roi fait, par sa déclaration et sa lettre au général, de se servir de l'armée, est capable d'apaiser son mécontentement. Le Parlement, en exécution de ses résolutions d'avant-hier, a établi un comité pour dresser les actes qui doivent être passés par le roi devant son retour, et choisir les députés qui doivent porter les réponses tant de la Chambre-Haute que des Communes. L'empressement qu'il y a eu pour être de cette députation a fait nommer par les seigneurs six de leur corps dont le comte d'Oxford sera le chef, et les Communes douze. Le général envoie aussi sa réponse par son beau-frère, et la ville par des bourgeois. Cette grande députation ne partira qu'au commencement de la semaine prochaine. Il a été aussi résolu par la Chambre-Haute que tous les seigneurs seront conviés de prendre leur place, sans exception ni de ceux qui ont été en armes pour le roi, ni des Catholiques, et la proposition s'y est faite de proclamer le roi; mais

elle n'a pas été suivie, non plus que celle de convier le roi de ne point sortir de Bréda. Outre le présent de cinquante mille livres sterling que le Parlement lui envoie et les six mille livres sterling qui ont aussi été ordonnées pour la réparation de White-Hall, la ville de Londres lui fait présent de dix mille livres sterling, et des bourgeois en leur particulier de seize mille livres sterling. Quoique chacun s'efforce de témoigner plus de zèle, il y a néanmoins quelque ombrage que sa puissance ne demeure trop absolue, et qu'elle ne soit maintenue par une armée, puisqu'il se parle de la conserver. Cette défiance pourra produire quelque débat sur les actes qui se projettent. L'on ne parle plus de retirer le roi de Bréda, n'y ayant pas d'apparence d'aucune négociation, puisque la voix publique veut le retour sans autre limitation que celle des lois anciennes: et, afin d'éloigner la pensée que l'on a eue de l'attirer en France, il se publie, par les mêmes qui agissent pour le roi, que les ministres du roi d'Espagne sont fort mécontents de lui à cause qu'il refuse d'y retourner, en étant convié par le marquis de Caracena. Les mauvais offices que quelques-uns ont voulu rendre à la reine n'ont point eu d'effet, et il y a une entière disposition à lui accorder tout ce qu'elle peut désirer de l'Angleterre. J'ai été prié de lui faire tenir une lettre de la femme du général en réponse de celle qu'elle en avait reçue : son retour en Angleterre balancera, comme l'on croit, le pouvoir du chancelier, et déjà les partis paraissent tous formés; ce sera de quoi exercer les esprits après le retour de cette cour. C'est, Monseigneur, ce que les affaires présentes me donnent lieu d'écrire aujourd'hui. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 62) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 17 mai 1660.

Monseigneur,

Je n'ai aujourd'hui qu'à faire savoir la suite de l'acquiescement général que toute l'Angleterre a donné au rétablissement de la royauté. Le général Montague ayant reçu une lettre du roi, avec la déclaration qui a été lue dans le Parlement, il en donna communication aux principaux commandants de la flotte, et ensuite la publication en fut faite dans tous les vaisseaux avec toutes les marques de joie que les officiers et matelots pouvaient exprimer. L'Irlande a tenu une conduite conforme, et même a passé plus loin, faisant proclamer le roi solennellement ; ce qui semble avoir donné lieu à la résolution prise cejourd'hui dans le Parlement de faire demain une pareille cérémonie dans Londres, avec toutes les solennités accoutumées en pareille rencontre. Il a été aussi arrêté cette après-dînée, dans la Chambre des seigneurs, de convier le roi de venir au plus tôt en Angleterre. Cet arrêté sera demain communiqué à la Chambre des communes, et si elle y donne sa concurrence, comme il y a lieu de le croire, quoique quelques-uns soient portés à ne pas tant presser ce retour, le roi sera bientôt en Angleterre, y ayant déjà eu ordre envoyé à la flotte de se tenir prête pour l'aller prendre, et nouvelles étant venues qu'il s'était rendu à Middlebourg. Les autres délibérations de la Chambre des seigneurs de ces derniers jours sont moins considérables : ils avaient résolu de convier tous leurs membres de venir prendre leur place ; et depuis, sous prétexte que ce serait donner lieu à quelque mécontentement, ils ont excepté de cette invitation les seigneurs catholiques, sans néanmoins leur exclure l'entrée. Ils ont aussi, sur la plainte des sectaires d'une violence que la populace leur avait faite, mandé

au maire de Londres de prévenir tels désordres, et accordé au duc de Buckingham et à trois autres particuliers un acte pour ôter aux possesseurs de leurs biens la liberté d'en disposer ni même d'en toucher le revenu, et il a été fait lecture des réponses que les deux Chambres font aux lettres du roi. Elles sont avec tout le respect qui se peut attendre de bons sujets, et la mort du défunt roi y est désavouée, même qualifiée meurtre horrible. Les Communes ont, de leur côté travaillé tous les jours à mettre la dernière main aux actes qui doivent être présentés au roi par leurs députés. Ils regardent l'amnistie générale, de laquelle seront exceptés ceux qui ont été juges du défunt, dont la plupart se sont déjà retirés hors d'Angleterre ; le second porte que toutes les terres confisquées demeureront au même état qu'elles se trouvent aujourd'hui jusques à nouvel ordre ; le troisième autorise le présent Parlement, quoiqu'il n'ait pas, suivant l'usage, été appelé par le roi, mais sans conséquence pour l'avenir. Il y en a un quatrième qui regarde la religion et en remet les différends à un synode national. Les communes ont aussi consenti à la restitution des biens tant dudit duc de Buckingham que des autres ; mais un semblable ordre ayant été proposé pour un autre seigneur, le général y mit de la difficulté, prétendant que ce serait donner sujet de mécontenter l'armée : ce qui arrêta l'affaire, et même a fait remettre à demain à parler encore de celle dudit sieur duc, dont la plupart des biens sont entre les mains des héritiers du Protecteur. Il y a grand nombre de députés qui sont d'avis de remettre la présentation de ces actes jusqu'au retour du roi ; mais ceux que l'on nomme vieux Presbytériens veulent cette sûreté devant que de le recevoir, et même il se dit que quelques-uns d'entre eux ont fait reproche au général de ce qu'il ne se prenait point de précaution pour la liberté du peuple. De la délibération de demain dépendra le prompt retour du roi, qui, au plus tard, ne peut être différé que jusques au commencement du mois prochain. Les députés des deux

Chambres partiront dans deux ou trois jours; la ville enverra les siens avec eux, et les chargera d'un présent de 2,000 livres sterling pour les ducs d'York et de Glocester. Le général a déjà fait partir son beau-frère avec sa réponse et la déclaration de l'armée. Il se dit que quelque mouvement s'est exécuté dans l'Écosse par les sectaires et presbytériens qui ont été engagés contre le roi dans les dernières guerres, que même le major général Morgan, qui commande les troupes, les appuie; mais ce n'est pas un avis vraisemblable, et le nombre de ces mécontents ne serait pas d'ailleurs capable d'interrompre les établissements qui se sont faits. Il court aussi beaucoup d'autres bruits plus mal fondés, entre autres que le roi d'Angleterre est fort mécontent de la France, que nous avons dessein d'appuyer le soulèvement de Lambert, et que j'ai pressé le général de se faire Protecteur. Le beau-frère dudit général s'est chargé de rendre témoignage de ce qui s'est passé sur ce dernier point, et il se reconnaîtra que je l'ai prié de porter des paroles bien éloignées d'une telle proposition. La source de toutes ces impressions que l'on tâche de donner procède de l'animosité que quelques-uns de ceux qui sont auprès du roi ont contre la reine et la France. Il se professe aussi assez ouvertement que la Suède a fort désobligé l'Angleterre dans ces derniers temps; mais je ne puis croire que la cour qui doit retourner rapporte tant d'aigreur, et elle ne sera pas d'ailleurs en état de se formaliser du passé, surtout contre des États puissants. M. Lockhart est allé a Bréda pour se réconcilier, et il s'est confirmé depuis peu que les ministres du roi d'Espagne ont tâché d'attirer celui d'Angleterre en Flandre, pour l'obliger à la restitution de Dunkerque. Il ne me reste qu'à me dire etc.

(N° 63.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 21 mai 1660.

Monseigneur,

La relation de ce qui s'est passé depuis ma dernière lettre fera savoir à Votre Éminence que le roi d'Angleterre fut proclamé avant-hier, premièrement dans la place de Westminster, et ensuite devant White-Hall et dans la ville de Londres, avec toutes les solennités accoutumées en telles rencontres, qui néanmoins ne méritent pas d'être rapportées. Il n'y eut rien d'extraordinaire que les démonstrations de joie que donna le peuple. Le même jour, l'on fit encore des feux devant toutes les maisons, le canon de la Tour fut tiré, et toutes les personnes de condition firent distribuer du vin au peuple. Je crus devoir me conformer à cet exemple, et en donnai l'avis aux autres ministres étrangers qui me consultèrent. Il est aussi à remarquer que la proclamation a été faite en des termes que l'on prétend non usités, en ce qu'ils déclarent qu'elle n'est pas nécessaire, et que le droit du roi à la couronne lui est indubitablement acquis par sa naissance. Les armes de la République, qui étaient dans la Chambre du Parlement, furent, après avoir été exposées quelque temps, brûlées par l'un des membres de ce corps qui avait eu plus de part aux premiers mouvements d'Angleterre. Et enfin chacun tâche d'exprimer un zèle tout particulier, sans considérer si les prérogatives du peuple, dont l'on était autrefois si jaloux, en sont blessées. Les députés du Parlement, qui agissent avec moins de chaleur, voulaient remettre cette proclamation; mais ils ne virent pas jour à y réussir, et se réduisirent à proposer qu'après avoir fait tout ce qui regardait l'intérêt du roi, les actes populaires se missent en considération; et dans les dernières séances il s'est fait toute dili-

gence pour achever ceux qui regardent la religion, l'amnistie, la vente des biens confisqués et le paiement des arrérages dus aux forces tant de terre que de mer. Il fut proposé, sur le second, de faire fermer les ports pour empêcher que ceux qui ont trempé dans la mort du roi ne se sauvent ; mais on jugea plus à propos de laisser la porte ouverte, et même ils ne sont pas tous exceptés du pardon. Il fut aussi trouvé que ceux qui ont été juges dans les hautes cours de justice ou membres du Comité de sûreté ne devaient pas jouir de l'effet de l'acte qui confirme les ventes ou dons des biens confisqués, du nombre desquels celui du duc de Buckingham et de trois autres a été excepté. La pensée était venue à quelques serviteurs de la reine d'en excepter aussi les domaines affectés pour le douaire de la reine ; mais d'autres, plus clairvoyants, sont d'avis de n'en faire aucune mention présentement, crainte que la faction de Hyde ne prît occasion de faire quelque ouverture préjudiciable à ses intérêts ; et les mêmes ne doutent point qu'après le retour du roi, s'il ne lui est point contraire, elle rentrera sans peine dans tous ses droits. Le général professe aussi de vouloir agir pour son service ; ainsi personne ne doute que la liberté de repasser en Angleterre ne lui soit laissée tout entière, et la jalousie que quelques-uns ont du crédit qu'a le chevalier Hyde leur fait souhaiter qu'elle soit au plus tôt en Angleterre. Le Parlement a, par une délibération exprès, arrêté que le roi sera convié de s'y rendre au plus tôt, et il a été mandé à l'amiral Montague de se rendre avec toute sa flotte sur les côtes de Hollande pour recevoir ses commandements. Les députés du Parlement doivent aussi partir demain avec grande suite de noblesse, outre celle qui est déjà passée en Flandre : ils ne devaient être chargés que des réponses des deux Chambres ; mais l'on leur donnera instruction sur tout ce qui est désiré du roi, et ils l'accompagneront dans son passage, qui ne peut être différé au-delà de douze ou quinze jours, lui ayant été mandé par ses plus zélés serviteurs de l'avan-

cer pour prévenir les factions qui pourraient se former, durant son absence, contre son autorité que quelques-uns souhaiteraient fort de limiter ; entre autres se proposent-ils de lui présenter les grands officiers du royaume. L'on a établi ces derniers jours un Comité pour régler les cérémonies et la manière de sa réception ; un autre travaille à faire fonds pour l'entretien de sa maison et le revenu qui lui doit être donné ; et la femme du général prend soin des meubles. Le Parlement a rendu cejourd'hui les actions de grâces à Dieu du changement arrivé, et il y a ordre aux ministres de prier désormais pour le roi et les ducs d'York et de Glocester ; mais la reine n'y est point comprise, ce qui est contre la coutume du passé. Les bruits qui couraient d'un soulèvement en Écosse ne se sont pas trouvés véritables, et tous les avis qui se reçoivent du dehors assurent d'une entière soumission. La garnison de Dunkerque n'a pas manqué de suivre cet exemple, et M. Lockhart est allé auprès du roi par ordre du Conseil d'État. Il se doute que le gouvernement de Dunkerque lui soit conservé, et que la liberté soit laissée au roi de rendre cette place à l'Espagne ; mais il ne s'est encore point parlé de telles affaires, et tout se remet à son retour. Je n'ai plus qu'à me dire, etc.

(N° 64.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 3 juin 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois passé vient de m'être rendue, et j'ai aussi reçu la dépêche de M. de Brienne; mais le cours qu'ont pris les affaires d'Angleterre me met hors d'état de rendre les services qu'elles m'ordonnent. Il se sera déjà remarqué dans mes précédentes que les intrigues des amis du chancelier Hyde ont eu plus de succès que mes diligences pour attirer le roi d'Angleterre en France, et que la chaleur, tant du Parlement que du peuple, a rompu toutes les mesures qui se prenaient pour y porter la négociation du traité que les principaux du Conseil d'État projetaient, sur la confiance que le général demeurerait ferme dans les sentiments qu'il leur professait. Si les avantages que l'on a proposés aux siens l'ont disposé à abandonner ses amis, la froideur des serviteurs particuliers de la reine d'Angleterre n'a pas moins favorisé le dessein du chancelier; ils jettent la faute sur la cour du Palais Royal, et en effet le milord Jermyn n'est point allé en Flandre qu'après l'arrivée d'un gentilhomme qui fut dépêché d'ici vers la reine pour savoir ses intentions sur les ouvertures que j'avais faites, et qu'ils ne croyaient pas lui être agréables, puisqu'elle ne leur en avait point fait écrire. Dans le temps que cet éclaircissement était attendu, le général s'engagea d'appuyer la retraite du roi à Bréda préférablement à tout autre lieu, à moins qu'il n'y eût quelque répugnance; si la reine eût plus tôt envoyé quelqu'un auprès de lui, ou si l'on eût agi de deçà avec plus de chaleur, ce coup aurait été prévenu. Il n'y a maintenant rien à faire qu'à traverser les desseins que ledit

chancelier peut former au préjudice de la France : sa mauvaise volonté passe pour constante ; mais il s'y parle diversement de son crédit, et beaucoup se flattent qu'il ne sera pas difficile à détruire. Ce ne peut être néanmoins par le général : il n'est pas réputé homme de conseil ni de cour ; et ses proches, aux avis desquels il défère beaucoup, sont gagnés, entre autres le frère de sa femme, qui prétend l'avoir disposé à rétablir le roi. C'était par lui que j'avais entretenu correspondance avec le général, et depuis que les agents du chancelier l'ont attiré dans leurs intérêts, il a discontinué à me voir. Les vieux Presbytériens sont plus disposés à s'opposer au premier ministre, et si le nombre de la jeunesse dont les deux Chambres du Parlement sont remplies ne leur avait point fait perdre cœur, ils auraient stipulé son éloignement aujourd'hui. Les uns appréhendant que leurs efforts ne soient inutiles, et les autres étant entretenus d'espérances, l'on ne doit pas s'assurer sur leurs inclinations. Je n'ai point laissé de prendre relation avec des principaux, et ce sont ceux qui souhaitent le plus la reine d'Angleterre, afin qu'elle les appuie et combatte la puissance du chancelier devant qu'elle soit plus affermie. Bien qu'il ne paraisse aucun obstacle à son retour, l'on ne peut pas répondre des sentiments qu'aura le roi lorsqu'il sera ici, et peut-être fera-t-on naître, de la part du Parlement, des difficultés pour lui donner un prétexte de différer son passage. Déjà même il se dit être à contretemps devant que les affaires soient établies, qu'il produira des factions dans la cour et que la religion en recevra du préjudice. Néanmoins, ces considérations n'auront point de force si elles ne sont pas sous main insinuées par ceux que l'on sait parler suivant l'esprit de cette cour ; ainsi de là dépend le jugement qui se doit faire du crédit de ce ministre : il ne s'en devra pas prendre ombrage s'il n'est pas capable de retenir la reine en France. Je n'ai pas manqué d'agir pour son service avec toute la chaleur qui m'est prescrite, et sans doute elle

aura été informée, aussi bien que le roi d'Angleterre, de l'exécution des ordres qui m'ont été envoyés, quelques-uns des plus signalés dans son parti avec qui j'ai habitude particulière depuis mon séjour en ce pays s'étant chargés de rendre ce témoignage. Ils sont même persuadés que, dès le temps du soulèvement que fit le chevalier Booth, la France était prête de se déclarer contre la République, pour avoir lors tenu des discours qui leur semblaient des propositions bien positives. Les dernières démonstrations que Sa Majesté a données de sa bonne volonté achèveront de confirmer le roi d'Angleterre que ma conduite a été sincère, et je ne me fais pas de doute de me présenter à lui en la manière qu'il agréera, si son arrivée devance les ordres que j'attends par mon courrier. Je continuerai aussi de ménager le général, auquel je parlai des intérêts de la reine dans ma dernière visite, le conviant d'avoir la gloire de son retour aussi bien que de celui du roi, au-devant duquel il alla hier sans autres troupes que sa compagnie de cavalerie, dans laquelle s'est mise force noblesse. Il n'a pas été jugé à propos de prendre tant de confiance aux vieux régiments, encore que les officiers soient bien intentionnés, et il s'est aussi formé quelques autres compagnies de gentilshommes, entre autres une sous le nom de madame la générale, dont un comte d'Angleterre n'a pas dédaigné d'être lieutenant. Les bourgeois de Londres en ont formé d'autres, et après s'être fait voir dans les rues, elles se mirent toutes hier en marche, sur l'avis que les députés du Parlement ont donné que le roi se devait embarquer avant-hier, qu'il prendrait terre à Douvres, et viendrait aussitôt à Cantorbery pour y faire quelque séjour. Les deux Chambres du Parlement attendront ici ses ordres, et comme elles ne font point état d'aller au-devant, j'ai cru aussi devoir l'attendre à Londres. La Chambre des communes a ces derniers jours été en grand débat sur la proposition que l'un des membres a faite d'éloigner les Catholiques de la cour suivant les anciennes lois. Le prétexte de ce ban est pris

de quelque mouvement arrivé en Irlande dont les Catholiques sont estimés les principaux auteurs. La question n'a pas encore été décidée, partie de cette compagnie ne jugeant pas à propos d'user de cette rigueur dans la présente conjoncture. Cette proposition n'a pas empêché que tous les seigneurs catholiques n'aient pris leur place dans la Chambre-Haute, et jusques à cette heure les autres ne s'en sont pas formalisés; mais si l'acte qui se projette passe, ils pourront bien être attaqués. Les deux Chambres ont eu quelque contestation touchant leurs prérogatives, sur ce que, celle des Communes ayant demandé le concours des seigneurs pour la confiscation des biens des juges du roi, ils en sont bien demeurés d'accord, mais ont, dans leur acte, traité les Communes de plaignants et non pas de juges, et prétendent qu'elles ne peuvent agir en autre qualité. La levée d'argent a encore occupé cette assemblée, de laquelle le général prit congé devant que de partir. Il y a nouvelle d'Irlande que la Convention d'Irlande a député au roi, et fait un présent de vingt mille livres sterling et quatre aux ducs d'York et de Glocester. Quelques-uns des officiers de la cour de justice qui condamna le roi, et l'un des juges ont eu la hardiesse de se présenter à la Chambre des seigneurs, qui les a envoyés à la Tour. Je ne puis, Monseigneur, voir sans reconnaissance l'approbation dont Votre Éminence honore ma conduite et les assurances qu'elle me renouvelle de sa bienveillance; mais quand je considère d'un autre côté l'état de mes affaires et les avantages que la plupart des autres retirent de leurs services soit en charges, places d'honneur ou biens, je ne puis qu'accuser ma destinée et me représenter la fortune plus favorable en tout autre lieu que l'Angleterre. Cette réflexion augmente le désir que j'ai de passer en France, et je supplie Votre Éminence que la liberté m'en soit donnée, après avoir exécuté les ordres qui me pourront être envoyés par mon courrier. J'espère que cette grâce n'épuisera point ses bontés envers celui qui a l'honneur d'être, etc....

(N° 65.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 7 juin 1660.

Monseigneur,

J'accuse par l'ordinaire précédent la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 25 du passé, par le courrier que j'avais dépêché; mais, ayant remis à aujourd'hui d'y répondre, je dois, devant que de parler de ce qui s'est passé en Angleterre ces derniers jours, assurer que je ne manquerai pas d'exécuter ponctuellement ce que Votre Éminence m'ordonne, et les ordres qui me sont envoyés par M. de Brienne. Ils se réduisent, aujourd'hui que le roi d'Angleterre est rentré en son pays, à m'employer pour le service de la reine, et contre le chancelier Hyde, et à former des habitudes dans le Parlement dont Sa Majesté puisse se prévaloir. Comme ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il m'a paru que c'était les seuls services que l'on pouvait attendre de moi, aussi a-ce été ma principale occupation depuis que le retour du roi a été certain, et j'en ai traité avec différentes personnes, entre autres avec des plus considérables Presbytériens, qui se sont assez ouvertement déclarés du parti de la reine, et contre le chancelier, dont le crédit leur donnait de l'ombrage; mais ils ont presque perdu cœur depuis que le général a donné les mains aux résolutions que le Parlement a prises de rappeler le roi sans conditions; et toute leur ressource aujourd'hui est dans l'inclination qu'il aura pour la reine, étant certain que si elle ne le porte pas à la rappeler en Angleterre, le chancelier et le marquis d'Ormond feront aisément naître des obstacles à son retour sous le prétexte de religion. Et les ouvertures qui se sont faites depuis peu contre les Catholiques ne semblent pas avoir autre but que de lui fermer la porte; au moins est-ce la pensée de beaucoup de personnes, et que ces deux minis-

tres sont fort unis contre son retour, prévoyant que leur crédit recevrait atteinte par sa présence; mais sur les intérêts d'argent qu'elle peut avoir, il sera sans doute donné toute satisfaction. Le milord Jermyn, comte de Saint-Albans, qui est ici d'hier au soir, aura découvert ce qui se doit espérer du côté du roi, et la revue qu'il a déjà faite de ses amis lui aura donné tout éclaircissement sur lequel il se pourra prendre des mesures; et si mon ministère peut contribuer à l'avancement de ses desseins, je ne manquerai pas d'agir avec toute la chaleur qui m'est prescrite. Pour ce qui est du Parlement, il ne se peut dire de quelle utilité sera son inclination. Le roi est rentré avec une si grande affection des peuples que rien ne lui peut être maintenant contesté, et les forces qui se trouvent en ses mains par l'entière résignation du général le mettent dans un état bien différent de celui de ses ancêtres. Les plus clairvoyants jugent que désormais les prérogatives du peuple dépendront de la volonté de son souverain; et pour peu qu'il soit armé, rien ne lui sera difficile en suivant l'exemple du Protecteur, qui a gouverné l'Angleterre avec une armée de sept à huit mille hommes, bien que toute la noblesse et la plus grande partie des peuples détestassent son autorité. Il se parle même déjà de rompre le présent Parlement pour n'avoir pas été convoqué selon les formes; et les apparences veulent que, si les ministres ne le voient bien intentionné, ils ne le laisseront pas longtemps sur pied. La maison des seigneurs paraît la plus ferme; mais ceux dont elle est composée ne sont pas capables de grande entreprise, et les vieux qui ont été engagés dans les dernières guerres ont bien déchu de leur fierté. Le comte de Manchester est de ce nombre; mais il croit avoir beaucoup mérité dans ces derniers temps, et l'espérance de quelque charge principale le rendra fort circonspect. J'avais fait habitude avec lui depuis quelques années; je m'étais même adressé d'abord à lui pour faire prendre ici la résolution de convier le roi d'Angleterre à passer en France, et il professait d'y vouloir travailler; néanmoins je ne l'ai

point vu agir; et depuis que la lettre de monsieur son frère lui a été rendue, il m'est bien venu voir, mais avec compagnie, et en me donnant sa réponse il a remis à m'entretenir une autre fois. Madame de Carlisle est plus disposée à s'intriguer, et a paru assez telle dans tous ces temps ; mais son crédit est diminué, et le comte de Northumberland son frère est aussi bien déchu. Il est à craindre que le reste du parti presbytérien, disposé pour la France, n'ait semblable destinée. Quant au général, je l'ai ménagé, prévenant les ordres qui m'ont été envoyés de lui faire civilité sur l'heureux succès de son entreprise ; mais personne ne croit que ses avis décident les questions qui se traiteront dans le conseil d'Angleterre, surtout à l'égard des affaires du dehors ; d'ailleurs ses confidents sont tout à fait dans les intérêts du chancelier. L'un d'eux, le sieur Morrice, a été fait ministre et secrétaire d'État ; les autres ont reçu d'autres bienfaits par la même voie. L'on parle néanmoins encore différemment du crédit qu'a le chancelier, et le roi d'Angleterre ne veut pas qu'il soit estimé tel que beaucoup le représentent ; quelques-uns croient que le comte de Saint-Albans aura grande part aux affaires. Ces opinions ont besoin de confirmation, et elle ne peut être donnée qu'après l'arrivée du roi à Londres. Il débarqua le 4 de ce mois à Douvres ; le général le reçut sur la côte, à genoux, et avec toute l'armée. Le roi lui fit toutes les caresses qui se peuvent imaginer, l'appela son père, et après un entretien de peu de temps en particulier, et qu'il eut reçu le salut de la noblesse sous un dais qui avait été dressé, ayant à ses côtés les ducs d'York et de Glocester qui reçurent les mêmes respects en même temps et couverts, le roi monta en carrosse, dans lequel lesdits princes entrèrent d'abord avec le général; le duc de Buckingham s'y mit aussi sans y être appelé, bien qu'il lui eût été fait un accueil fort froid. Le roi prit le chemin de Cantorbéry, sur lequel ayant trouvé toutes les compagnies de gentilshommes en ordre de bataille, il monta à cheval, et fit en cet état son entrée dans cette ville, où il a demeuré jusques à cejourd'hui ; du-

rant son séjour il a donné l'ordre de la Jarretière au général et au comte de Southampton, avec cette différence que les ducs d'York et de Glocester attacheraient le cordon et la jarretière au premier, et le héraut d'armes à l'autre. Il fut aussi lu un écrit contenant les motifs de la promotion du général, qui étaient pris de son extraction du sang royal, bien que ce ne soit que par bâtardise, et du service qu'il a rendu en retirant les trois nations de l'esclavage. Avec le même comte ont été favorisés le sieur Morrice et le chevalier Ashley Cooper qui était du vieux Parlement, et l'ordre a été envoyé au général Montague qui commande la flotte sous le duc d'York, fait amiral. Toute cette compagnie part aujourd'hui de Cantorbéry pour s'approcher de Londres, où le roi entrera demain à la tête de la noblesse. La brièveté du temps ne permettant pas de grandes magnificences, les deux Chambres du Parlement l'attendront à White-Hall. Il ne s'est rien passé de considérable dans ces deux corps tous ces jours. Les seigneurs ont accordé aux Communes la liberté de se couvrir qu'ils leur contestaient, et celles-ci ont résolu un acte contre les Catholiques irlandais, avec le renouvellement des lois qui éloignent de la cour tous ceux de même religion. Le roi en s'embarquant avait fait défense à ceux de sa suite qui la professent de passer avec lui, d'où l'on peut juger une uniformité d'esprit. Je me mets en état de présenter les lettres de créance qui m'ont été envoyées. L'ambassadeur des États-généraux qui était ici a été révoqué sur le désir que le roi en a témoigné à La Haye, et celui de Portugal appréhende fort de n'être pas admis à l'audience après ce qui est arrivé à son collègue résident en Hollande. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

(N° 66.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 10 juin 1660.

Monseigneur,

Je n'ai rien à écrire aujourd'hui que l'entrée du roi à Londres, pour n'avoir pas eu le temps depuis son arrivée de lui présenter la lettre de Sa Majesté, et il n'y a eu aucune solennité ni magnificence remarquables dans cette occasion; mais seulement grandes déclamations et expressions de joie. Le roi partit le matin de Rochester, à quelque dix lieues de la ville, et monta à cheval à deux lieues près, où toutes les compagnies de noblesse, et cinq régiments de l'armée étaient en leur rendez-vous; il marcha au milieu de ces deux corps, et fut rencontré par le maire de Londres, accompagné des échevins et compagnie de bourgeois à cheval, proche le commandement de leur juridiction. Le maire présenta son épée au roi, qui la lui remit entre les mains, et étant remonté à cheval, il la porta, tête nue, devant lui, ayant le général Monk à sa droite et le duc de Buckingham à sa gauche. Le roi venait immédiatement après, les ducs d'York et de Glocester à ses côtés mais un peu derrière; il passa en cet ordre toute la longueur de la ville, au travers de deux rangs de piquiers de la milice bourgeoise et des compagnies de marchands qui étaient avec leurs robes et étendards en haie derrière des barrières plantées dans toutes les rues, en quelques-unes desquelles les conduits d'eau étaient remplis de vin. Le roi trouva les deux chambres du Parlement à White-Hall, suivant l'ordre qu'il leur en avait donné la veille, et elles lui firent harangue, la Haute par le comte de Manchester son orateur, et les Communes par le leur. La journée finit par des feux de joie devant toutes les maisons et force décharges de canon de la Tour de Londres. La journée d'hier fut employée

à recevoir tous ceux qui se présentèrent, et aujourd'hui les ducs d'York et de Glocester ont commencé de prendre place au Parlement, en vertu des patentes qu'ils en ont eues dès le temps du roi défunt, les princes du sang n'ayant point cette prérogative que par commission. Ils y ont appuyé le désir que le roi a fait témoigner par l'un des seigneurs que quelques-uns de ceux qui ont été créés pairs par le défunt roi fussent admis; et bien que la Chambre des communes eût projeté un acte pour annuler tous ces titres et que la Chambre des seigneurs souhaitât de concourir avec elle à cette résolution, pas un d'eux n'a osé contester la proposition, et cet acquiescement ouvre la porte à tous les titres créés depuis la guerre, ce qui rendra cette assemblée plus auguste par son nombre qu'elle ne l'était. Cette après-dînée, le Conseil d'État a commencé de s'asseoir, et le sieur Hollis avec le président du précédent Conseil ont été admis. Le comte de Manchester et le baron Robarts, estimés des plus habiles de la nation, doivent être encore ajoutés, bien que le dernier ait été des plus ardents contre le roi; ce qui chagrine quelques-uns des vieux royalistes. Il a été jugé à propos dans ce juncto de passer trois actes du Parlement, dont le principal regarde la confirmation des ventes; l'acte qui renouvelle les anciennes lois pénales contre les Catholiques a été présenté de la part des Communes à la Chambre des seigneurs; celui d'une imposition de trois millions payables en trois mois a passé, comme aussi la prorogation des séances de la justice, et ce sont les principales délibérations de ces derniers jours. Il se doit parler des affaires de la reine. J'ai, ce matin, fait savoir au secrétaire d'État que Sa Majesté m'a envoyé des lettres de créance, et le comte de Saint-Albans, qui m'est venu voir ce soir, m'assure qu'il a trouvé, cette après-dînée, le roi bien disposé à me recevoir, nonobstant l'impression que l'on lui a voulu donner que dans ces derniers temps, au lieu d'agir pour son service, j'avais pressé le général de se faire protecteur. C'est un bruit qui s'était répandu il y a déjà quelque temps, mais

sans aucun fondement que des civilités et offres d'amitié que Votre Éminence m'avait ordonné de lui faire peu de jours après son arrivée à Londres. Les auteurs sont ceux qui souhaitent d'aigrir les esprits contre la France, et par réflexion contre la reine. Je remets jusques au prochain ordinaire à écrire ce que j'ai appris sur ce sujet, et du crédit que a le chancelier, n'en ayant pas le temps aujourd'hui ; et après avoir rapporté les excuses que m'a envoyées M Lockhart de ce qu'il ne me visitait pas, fondées sur ce que sa disgrâce procédait en partie de la grande amitié qu'il avait témoignée à la France, je me dirai, etc.

(N° 67.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN

De Londres, ce 14 juin 1660.

Monseigneur,

Je satisferai à ce que ma précédente aura fait attendre à Votre Éminence touchant le chancelier Hyde, en l'informant qu'il m'est rapporté de différents endroits que le roi d'Angleterre ne résout aucune affaire considérable sans sa participation, qu'il n'a donné aucune place principale qu'à des personnes qui sont bien avec ce ministre, qu'il attribue à ses soins son rétablissement, et qu'il est assez disposé à se décharger sur lui du grand embarras des affaires; que néanmoins il prend en mauvaise part si l'on lui donne la qualité de premier ministre et que l'on le croie si puissant. Le comte de Saint-Albans m'en a parlé comme si le crédit était partagé entre le chancelier et le marquis d'Ormond, mais aussi juge-t-il que le premier prévaudra enfin : l'un peut être plus agissant et appliqué aux affaires, et l'autre fort aimé du roi: tous deux sont également mécontents de la France et affectionnés à l'Espagne, et la crainte qu'ils ont du retour de la reine leur fait rechercher les occasions d'exciter quelque aigreur dans l'esprit de leur maître contre la France. S'ils y avaient aussi bien réussi qu'à imprimer dans le peuple une aversion contre nous, l'on pourrait s'attendre à une guerre : depuis le retour de cette cour il ne se parle d'autre chose, et beaucoup se persuadent qu'étant nécessaire de donner de l'occupation au dehors aux troupes d'Angleterre, ce ne pourrait être avec moins de préjudice qu'en les employant contre la France. Mais je n'entends pas que le roi entre dans ces sentiments, et, jusques à cette heure, ce qui m'en a été rapporté le représente mieux informé de son intérêt. Le bruit public veut aussi qu'il ne me recevra point, et je ne puis qu'entrer en défiance que ce soit avec

quelque fondement, ne recevant aucune nouvelle du secrétaire d'État, bien que quand je lui fis savoir que j'avais des lettres de créance, il eût promis d'en avertir sur l'heure le roi et de me donner bientôt réponse. Je l'ai envoyé chercher ce soir, et il l'a remise à demain sans s'expliquer. Quant à l'état où se trouve le comte de Saint-Albans, par son propre aveu, lorsqu'il est venu en Angleterre, il ne se croyait pas fort avant dans les bonnes grâces du roi, et d'autres me l'avaient confirmé; mais il a ces derniers jours été plus écouté, et il m'assure d'avoir reconnu le roi tout autrement disposé que la voix publique ne le fait tant à l'égard de la France que de mon particulier; aussi n'a-t-il pas sujet de s'en plaindre, après que le beau-frère du général a déclaré que je ne l'avais chargé d'aucune proposition qui tendît à étouffer la bonne volonté dudit général, dont l'on ne croit pas que le crédit soit de longue durée; les Presbytériens qu'il a trompés (rappelant le roi sans condition, contre sa parole), le pousseront à bout s'ils peuvent, et le chancelier le ménage. Quelques-uns des principaux ont été appelés au Conseil; la plupart des autres sont seigneurs des plus qualifiés qui étaient dans le même emploi sous le roi défunt ou sous celui d'aujourd'hui; il n'y a que le duc de Buckingham de rejeté, et il se publie que le roi même le fit sortir de sa chambre, lui disant qu'il l'appellerait quand son service lui serait nécessaire. Sa conduite passée est cause de cette disgrâce, et il n'en a pas tenu une, ces derniers jours, propre à en effacer le souvenir. La plupart des principales places ont été aussi remplies : le marquis d'Ormond est grand-maître, et prétend d'être vice-roi d'Irlande; le général y aspire aussi, bien qu'il ait celle de grand-écuyer; le comte de Manchester est chambellan; le chancelier s'est mis en possession de la sienne tant dans la Chambre de justice que dans la Chambre des seigneurs, dont il est l'orateur : le généralat des postes, de mille livres sterling de revenu, a été donné au duc de Glocester. Il s'est parlé de mettre sur pied un corps de douze cents chevaux pour être toujours entretenu; et, bien que l'on veuille

que le général y soit contraire, le roi en disposera sans doute suivant sa volonté. Il alla au Parlement, le onzième, par eau et sans cérémonie, pour y approuver les actes qui autorisent la séance de ce corps, la continuation des séances de la justice et l'imposition des trois millions de livres que le Conseil d'État avait la veille examinée. Ce fut après un discours assez succinct que le roi fit aux deux Chambres, par lequel il leur témoigna de la reconnaissance de l'affection qu'elles venaient de lui témoigner, et les assura de l'entière exécution de la déclaration qu'il avait envoyée de Bréda; le chancelier prit ensuite la parole, et après avoir exagéré la miraculeuse révolution qui vient d'arriver, loué le général et représenté le roi dans un ferme désir d'observer cette même déclaration, il pressa le Parlement de mettre la dernière main à l'acte d'amnistie en nommant ceux qui en doivent être exceptés, afin que les autres soient non-seulement exempts de danger, mais aussi de crainte. Il recommanda aussi l'acte qui regarde la religion, laissant entendre qu'il fallait avoir égard aux tendres consciences, et la satisfaction de l'armée par le paiement des arrérages qui lui sont dus. Dès le lendemain il fut travaillé au premier de ces actes, et arrêté que les juges du roi qui ne se représenteront point dans quinze jours seront déclarés traîtres; deux d'entre eux ont été pris, dont l'un est beau-frère du défunt Protecteur, et a eu grande part à la ruine de son fils. Il s'est fait recherche ces derniers jours d'autres criminels : ce sont ceux qui trahissaient le roi, dont le clerc du sieur Thurloe avait commencé dès Bréda de découvrir quelques-uns; et lui-même, à ce que l'on dit, a révélé les autres; il s'en est entre autres trouvé un des chefs du parti que le chevalier Booth commandait, et un autre, qui a été mis à la Tour, colonel fort estimé du roi. Deux gentilshommes d'auprès du duc de Buckingham étaient de cette même cabale et se sont sauvés. Il a aussi été arrêté, ce matin, un homme dans White-Hall, sur des avis venus de la campagne, soupçonné d'avoir eu dessein sur la personne du roi, dont le premier acte qui ait paru au public sous son

nom a été une proclamation contre les ivrognes, vice auquel ceux de son parti sont accusés d'être un peu sujets. Deux autres proclamations ont depuis été publiées, en conformité des résolutions du Parlement, qui défendent de déposséder sans ordre de justice les détenteurs des biens confisqués tant en Irlande qu'en Angleterre; ce sont des ordres agréables au peuple et à l'armée principalement. L'acte qui renouvelle les lois contre les Catholiques n'a point encore passé dans la Chambre des seigneurs; et même, en ordonnant la lecture des communes prières dans la compagnie, il a été arrêté que personne ne serait assujetti à s'y trouver; ce qui aurait choqué les Catholiques. Ce même corps a pris aujourd'hui le serment de fidélité au roi. Quelques-uns du Conseil de bourgeoisie avaient samedi pris le temps de l'absence d'une partie de leurs confrères pour résoudre une requête au Parlement tendant à ce que le covenant soit entretenu; mais, ce matin, ce même Conseil s'étant trouvé plein, ce résultat a été révoqué, et le général de la nation n'a point d'autre pensée que de plaire au roi. Il ne me reste qu'à me dire, etc.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(N° 68.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 17 juin 1660.

Monseigneur,

La promesse que me fit le secrétaire d'État, le 14 de ce mois, d'une prompte réponse a été exécutée fort régulièrement. Il m'envoya hier un homme qui me dit de sa part qu'encore que le roi désire de conserver la bonne intelligence avec tous ses voisins, particulièrement avec la France, et soit disposé à recevoir ceux que Sa Majesté lui enverra, néanmoins il ne pouvait m'admettre à l'audience pour lui présenter mes lettres de créance, à cause que, dans le cours de ma négociation, j'ai agi contre son service, et qu'aussi le roi désirait que je sortisse d'Angleterre. Je professai d'être surpris d'un tel message, et que je m'attendais à trouver plus de correspondance à l'amitié de Sa Majesté dont je devais renouveler les assurances; que pour ma conduite, elle avait été conforme à mes ordres, et que si elle était bien connue, le roi d'Angleterre aurait plus de sujet de s'en louer que de s'en plaindre. Cet envoyé, ne s'en tenant pas à cette réponse, m'a demandé ce qu'il rapporterait touchant ma sortie hors d'Angleterre. Je lui ai dit que je ferais savoir ce désir à Sa Majesté en diligence, ne pouvant me retirer sans sa permission. Il m'a encore reparti que la résolution qu'il m'apportait n'ayant point été prise sans mûre délibération, elle ne serait point changée. Je lui ai témoigné que sans doute il me serait mandé de m'y conformer, Sa Majesté n'ayant pas accoutumé d'envoyer ni de tenir des ministres dans aucun État pour y être regardés de mauvais œil, mais qu'aussi j'espérais que jusqu'à l'arrivée de ces ordres le roi d'Angleterre en userait en mon endroit de la même manière qu'il souhaiterait que ses ambassadeurs fussent traités en France. Je jugeai

à propos de demeurer dans ces termes généraux qui laissaient la porte ouverte à un changement de résolution, si celle du roi d'Angleterre n'était fondée que sur quelque particulier ressentiment. comme il m'était déclaré. et je crus ne le pouvoir mieux désabuser que par le comte de Saint-Albans, que j'avais recherché, la veille de ce message, dans l'espérance de découvrir si cette réponse se projetait, comme il m'était rapporté; mais il ne voulut point s'ouvrir : seulement désira-t-il qu'aussitôt que le secrétaire d'État me l'aurait envoyée, je la lui communiquasse ; ce qu'ayant fait, il m'est ce matin venu voir, et m'a dit qu'il ne s'était point trouvé au Conseil le jour que la résolution y fut prise de me refuser l'audience, mais que, s'étant informé des motifs, il avait appris que la chaleur avec laquelle j'avais agi sous le défunt Protecteur, et les paroles ambiguës que j'avais portées au général Monk ces derniers temps, qui pouvaient lui donner la pensée de suivre l'exemple du même Protecteur, ayant persuadé le conseil de mon aversion contre le rétablissement du roi d'Angleterre, il avait été conseillé de ne me point admettre. Je suis demeuré d'accord d'avoir exécuté les ordres de Sa Majesté sous tous les gouvernements d'Angleterre avec tout le zèle qui se doit attendre d'un bon serviteur; que néanmoins ce n'avait jamais été avec dessein de nuire aux intérêts du roi d'Angleterre, mais seulement d'établir une parfaite correspondance entre les deux nations ainsi qu'il m'était ordonné, et que je ne croyais pas que personne m'en pût savoir mauvais gré : que si même l'on examinait bien ce qui s'était passé dans les différentes conjonctures, il se remarquerait que la France avait ménagé l'intérêt du roi d'Angleterre jusqu'à éviter dans les traités les moindres expressions qui pouvaient déroger aux droits que la naissance lui donnait; et quant à mes compliments au général, ils n'étaient point sujets à aucune interprétation, surtout après m'être le même jour si nettement déclaré à son beau-frère, qui l'a reconnu; que toutes mes avances et offres

tendaient à favoriser le rétablissement de la famille royale par l'entremise de la France, et à contribuer en même temps à l'élévation particulière du général; qu'au reste, si les informations qui étaient données au roi d'Angleterre prévalaient sur cette vérité, que je pouvais facilement justifier par mes ordres et mes dépêches à la cour, et si l'aigreur qui semblait être excitée contre moi ne permettait pas au roi d'Angleterre de me voir, au moins ce refus devait être d'une façon moins désobligeante que celle qui s'était observée; qu'il ne fallait qu'éloigner l'audience, cependant prier Sa Majesté d'envoyer une personne plus agréable, et même prendre une résolution publique de ne point traiter avec les ministres étrangers qui ont été employés sous les précédents gouvernements, afin que le mauvais traitement qui m'était fait ne pût pas s'attribuer à un ressentiment particulier contre la France, comme la voix publique le voulait, ou à une animosité de quelques-uns du Conseil d'Angleterre, qui dans cette rencontre semblaient suivre plutôt leurs passions que la bienséance, et vouloir aliéner l'amitié d'entre les deux rois au lieu de l'entretenir; que pour moi je n'agirais point avec cet esprit, et que, bien loin d'engager le public dans une querelle, je ne songeais qu'à la prévenir et à faire trouver bon à Sa Majesté ma retraite, puisque mon séjour en Angleterre ne pouvait plus être utile à son service; que j'avais seulement à désirer, afin qu'il ne me soit pas reproché que, faute d'éclaircissement, j'aie laissé prendre créance à des rapports si mal fondés, que le roi d'Angleterre m'eût envoyé le secrétaire d'État ou quelque autre de son Conseil pour conférer avec moi, étant assez ordinaire entre les princes amis d'en user avec cette circonspection, et que sans doute il lui aurait rapporté de quoi se satisfaire; que j'aurais encore souhaité que le caractère dont je me trouve revêtu eût été plus respecté, et que les paroles qui m'ont été envoyées eussent été apportées par quelques personnes connues; que, ne pouvant recevoir tel message par un

inconnu, je faisais état de demander au secrétaire qu'il eût à me les donner par écrit. J'ai même communiqué audit sieur comte la lettre que j'étais prêt d'envoyer avec la copie de celle de Sa Majesté, qui, justifiant ma conduite, fait cesser le prétexte de la résolution d'ici. Cependant ledit sieur comte a professé de désapprouver tout le procédé qui a été tenu à mon égard ; il est aussi entré dans les ouvertures que je faisais pour empêcher qu'il n'excite de l'aigreur, et a désiré que je suspendisse l'envoi tant de ma lettre au secrétaire que de la présente, jusqu'à ce qu'il eût parlé au roi, se chargeant de lui représenter que les informations qui lui ont été données pouvant être mal fondées, il ne se devait pas passer plus outre sans être auparavant entré en quelque éclaircissement, et m'avoir à cet effet envoyé le secrétaire d'État; ou, s'il ne voit pas que le roi puisse être porté à changer de résolution, d'en faire prendre une générale de ne point traiter avec les autres ministres qui ont été employés devant son retour. Je ne me suis point rendu solliciteur ni de l'un ni de l'autre, et aussi n'ai-je point cru devoir lui refuser quelques heures de retardement pour donner lieu au repentir, ou au moins à prendre quelque voie qui engage moins Sa Majesté à témoigner du ressentiment; mais, dans l'incertitude de ce qu'il fera, et la connaissance qu'il m'a donnée lui-même que l'on doit dépêcher aujourd'hui un exprès d'ici en France pour informer des raisons du refus qui se fait, je craindrais que Votre Éminence ne fût en peine si elle ne savait aussitôt par moi ce qui s'est passé. J'y ajouterai qu'il m'est assuré de bonne part que le chancelier et le marquis d'Ormond, se ressentant des mortifications qu'ils ont reçues en France, particulièrement dans les derniérs séjours que leur maître y a faits, et des poursuites qui se sont faites de notre part dans ces derniers temps afin de les éloigner, et touchés encore davantage de la crainte du retour de la reine d'Angleterre, ont disposé le roi, dès devant le sien, à user en mon en-

droit de la façon que se voit, afin de jeter des semences de division entre les deux cours, et, en se vengeant si facilement, se garantir du danger où la présence de la reine le mettrait. Le comte de Saint-Albans avait dans sa première visite donné cet avis, et se persuadait néanmoins d'avoir rompu le coup, le roi l'ayant, à ce qu'il m'a encore confirmé aujourd'hui, chargé de me dire que je serais bien reçu; mais quoi que le même jour je demandasse audience, elle ne me fut point donnée, et la résolution qui m'a été envoyée laisse croire que l'on m'a voulu engager à la poursuivre pour la refuser: aussi apprends-je que ledit sieur de Saint-Albans n'est point dans la secrète confiance du roi, et que le chancelier s'établit de plus en plus tous les jours. Il ne m'a pas semblé de la dignité de le rechercher, le sachant si mal intentionné contre la France. Je m'étais néanmoins assez expliqué à quelques personnes fort dans ses intérêts pour lui donner lieu d'attendre toutes civilités; un ami intime du marquis d'Ormond lui avait aussi témoigné que j'en userais de même en son endroit; mais ces avances n'étaient pas capables de guérir leurs ressentiments, ni de changer leur politique. Quant au général, son crédit paraît plutôt dans la distribution des grâces et des bienfaits que dans le cabinet, où il ne s'y intrigue même guères: aussi n'ai-je pas jugé d'aucun avantage de le rechercher en cette rencontre. Je prétends seulement lui faire faire quelque reproche de l'interprétation qu'il a donnée à mes civilités, et de l'effet au moins du prétexte qu'elle a produit; mais je n'attends pas que les démarches que je pourrais faire avec bienséance soient d'aucune vertu, et après l'éclat que va faire la réponse qui m'a été rendue, cette cour croira n'être plus en état de s'en départir: ainsi je ne doute point qu'il ne soit jugé à propos de m'envoyer au plus tôt la liberté de me retirer. Si Votre Éminence trouvait de la dignité de la France de témoigner quelque mécontentement du procédé d'ici, et voulait en même temps en punir les auteurs, il n'y aurait, au lieu d'envoyer

présentement des ambassadeurs extraordinaires, qu'à disposer la reine d'Angleterre à passer ici sous prétexte de moyenner la réconciliation. Je vois beaucoup de personnes qui sont dans le sentiment qu'elle doit être convoyée de la part de la France, crainte que l'Angleterre ne se presse pas de la rappeler, et que cependant le ministre ne s'affermisse à son préjudice, ne pouvant y avoir dans les affaires des personnes plus mal intentionnées que ceux qui ont été appelés dans le conseil par le chancelier; les autres sont seigneurs dont les suffrages n'ont pas tant de poids, ou qui recherchent à s'établir, comme le comte de Manchester. Quelques-uns de ceux-ci deviendraient plus hardis s'ils avaient la reine en état de les appuyer, et il n'y a point de voie plus certaine que sa présence pour mettre de la division dans cette cour. Il se peut prendre des mesures sur les avis qui m'en sont donnés, et aussi se doit-il faire état que j'ai tenu une conduite qui laisse à Sa Majesté lieu ou d'exprimer son ressentiment, ou d'admettre les raisons qui pourront être employées pour justifier le procédé d'ici, me persuadant qu'il sera toujours temps de prendre un ton de plainte et de fierté s'il est jugé plus honorable que celui de complaisance au désir que l'on a de m'éloigner, et que Votre Éminence approuvera plutôt le parti de la modération que celui de l'emportement. Si j'ai mal choisi, il me sera facile de revenir, me trouvant assez disposé à faire valoir la dignité de la France. J'attendrai sur cela des ordres avec assez d'impatience, ne pouvant désormais demeurer en Angleterre avec satisfaction ni pour le public ni pour le particulier, et j'espère que Votre Éminence me délivrera bientôt de cette peine. Il lui plaira de considérer que, ne pouvant sortir sans payer mes dettes qui se montent à vingt mille livres, et n'ayant crédit ni à Londres ni à Paris, je me trouverais bien embarrassé s'il ne m'était donné par la cour des moyens de m'acquitter; les appointements qui me sont dus se montent à davantage, et le paiement ne m'en saurait être fait plus à propos. Je sup-

plierai Votre Éminence de vouloir entrer en cette considération, et que le même qui m'apportera les ordres soit aussi chargé du moyen de les exécuter. S'il y a quelque commission à exécuter pour son service, je m'estimerai bien heureux de finir par là mon séjour en Angleterre, d'où il n'y a rien à écrire présentement de considérable. La Chambre-Haute a tous ces jours été en débat de savoir si en l'absence du chancelier elle pouvait nommer un orateur ou en recevoir un du roi, sans que cette question ait encore pu se terminer. Les Communes ont nommé les sept juges du roi qui doivent être exceptés de l'amnistie. Le major général Harrison, et le colonel Jones, beau-frère du défunt Protecteur, sont les seuls qui soient arrêtés. L'un des autres, nommé Scott, s'étant retiré en Flandre, y a été pris par les Anglais ; mais nonobstant la demande qui en a été faite au marquis de Caracena, l'on a favorisé son évasion, et c'est avec quelque justice, ce malheureux, qui était secrétaire d'État sous la république, ayant été pensionnaire et grand serviteur d'Espagne. La cour d'Angleterre ne laisse pas de se plaindre de la faveur qu'il a trouvée. Hier le comte de Manchester proposa dans la Chambre des Seigneurs le paiement du douaire de la reine, qui fut accordé sans contestation, et ce matin la Chambre des Communes en étant acquiescée, a nommé des commissaires pour conférer avec les seigneurs sur ce sujet. Il ne se parle point encore de son retour, ni d'aucune affaire du dehors, et il me reste seulement à me dire, etc...

P. S. 18 juin 1660.

J'ai différé le départ du présent porteur sur ce que le comte de Saint-Albans me manda hier au soir qu'il me viendrait voir ce matin. Il n'y a pas manqué, et m'a rapporté que le roi lui avait dit être trop persuadé que j'avais agi contre ses intérêts pour vouloir entrer en aucun éclaircissement, et m'a aussitôt parlé de l'article secret qui avait

donné lieu à sa sortie de France en des termes qui laissent croire que cet acte a été employé pour l'aigrir. J'ai témoigné audit sieur comte qu'après m'être mis en devoir de mieux informer le roi, je n'avais plus rien à faire pour ma décharge, et que je voyais avec beaucoup de regret que le ressentiment d'une complaisance que la nécessité avait extorquée prévalût sur le souvenir de tous les effets qu'il avait reçus de l'amitié de Sa Majesté. Ledit sieur comte m'a aussi dit que l'on prendrait le tempérament de ne point admettre aucun autre ministre étranger qui ait traité avec les précédents gouvernements; et je lui ai témoigné que Sa Majesté ne considérait point ce qui les regardait, le traitement qui leur serait fait ne pouvant pas servir de règle à celui qu'elle devait attendre pour ses ministres. C'est l'état où se trouve cette affaire. Il me laisse persuadé que Votre Éminence jugera nécessaire de me tirer au plus tôt d'ici.

(N° 69.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 24 juin 1660.

Monseigneur,

Il n'est point arrivé de changement à mon égard dans les résolutions d'ici : aussi n'ai-je pas jugé à propos de faire de nouvelles diligences pour désabuser le roi d'Angleterre, après les réponses que le comte de Saint-Albans m'a portées de sa part. Mon principal soin de ces derniers jours a été de découvrir l'origine de ces mauvaises dispositions; et il m'a été confirmé par différentes personnes, entre autres par un seigneur qui a exigé que son nom ne parût point dans mes lettres, que le mécontentement du chancelier et celui du marquis d'Ormond en sont les vraies causes; qu'ils ont cru exercer une grande vengeance en me faisant refuser l'audience d'une manière si désobligeante, et qu'ils se sont prévalus, pour y disposer leur maître, des confessions du sieur Thurloe, qui a révélé les secrets des négociations tant étrangères que domestiques. Le même rapporte que le roi d'Angleterre conserve beaucoup d'aigreur du dernier traitement qu'il a reçu en France, bien loin de s'en tenir obligé ; l'appréhension du retour de la reine d'Angleterre a aussi part à la conduite d'ici, et je puis dire que la voix publique fait encore l'aversion plus grande qu'elle ne peut être ; que même beaucoup croient bien faire leur cour que de parler contre la France, et que quelques-uns du Conseil m'ont fait dire que ce leur serait un crime d'avoir correspondance avec moi. Le mylord Berkley n'a pas laissé de me visiter avec la permission du duc d'York, et avant-hier il me dit avoir eu ordre de m'assurer que son maître conservait une reconnaissance parfaite des grâces qu'il a reçues de Sa Majesté ; il m'a même fait des civilités de sa part, et la conversation que

nous avons eue m'a persuadé que le reste de cette cour était d'un esprit bien différent de celui du duc d'York, que le général s'était uni avec le chancelier, et que cette cabale prévalait entièrement. Mais leur mauvaise volonté n'est pas à craindre, le roi d'Angleterre paraissant d'humeur à ne pas suivre aveuglément leur passion ; et d'ailleurs les affaires qu'il a lui rendant l'amitié des princes voisins assez nécessaire. Bien que le Parlement soit assez soumis, et que personne n'ose parler dans les Chambres Haute et des Communes contre les propositions qu'elles croient venir de sa part, il y a néanmoins déjà des mécontents, et la religion pourra bien en augmenter un jour le nombre, si le roi s'attache, comme l'on croit, à rétablir les évêques. L'on suscite à cet effet des requêtes au nom de quelques provinces, et il se fait des diligences pour détruire la répugnance des troupes contre cet établissement. Il ne s'en est point encore parlé dans le Parlement. L'acte d'amnistie est toujours sur le tapis, et ces derniers jours la Chambre des Communes a nommé partie de ceux qui doivent en être exceptés quant à leurs biens. Le chevalier Vane a été le premier ; les plus signalés sous les précédents gouvernements auront la même fortune. Il s'est aussi travaillé sur les affaires d'Irlande, et, suivant le projet des Communes, la condition des Catholiques de ce pays sera pire qu'elle n'était durant la disgrâce du roi d'Angleterre. La Chambre des Seigneurs ne traite pas de matières si importantes : elle a, ces derniers jours, résolu de prendre un serment de fidélité qui choque les Catholiques, en ce qu'il les oblige de reconnaître le roi pour chef et défenseur de l'Église ; mais ils espèrent de n'être pas forcés de le prendre, et beaucoup d'autres seigneurs de la faction presbytérienne n'y sont pas moins contraires. La résolution a été prise dans cette même Chambre de payer le douaire de la reine, mais il y a de la difficulté à savoir si les terres qui lui sont affectées seront retirées des mains de ceux à qui l'État les a vendues, et le général prétend que ce serait offenser l'armée. Il a

fait réduire ce corps de douze cents chevaux que l'on voulait mettre sur pied à deux cents ; encore ne sont-ils pas bien assurés d'être maintenus par le Parlement. Les Écossais prétendent l'évacuation des garnisons anglaises qui sont dans leur pays, que leur Parlement soit rétabli, et que les anciennes prérogatives du Conseil d'État qui fut fait en 1650 subsistent. C'est indirectement demander que le covenant soit entretenu, et il y a peu de disposition à leur complaire en ce point; il ne me reste plus qu'à vous assurer, Monseigneur, que je suis, etc.

(N° 70.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres. ce 1er juillet 1660.

Monseigneur,

Je suis toujours dans l'attente des ordres du roi dont mon courrier doit être chargé, et son retardement ne peut que me donner de la peine, me voyant inutile pour le service du public, et traité d'une manière qui fait connaître que l'on souhaite fort ma sortie d'Angleterre. J'en ai reçu encore ces derniers jours des marques assez évidentes dans un démêlé domestique : mon maître d'hôtel s'en est enfui lorsqu'il lui a fallu rendre compte de son administration ; il a non-seulement suscité tous mes créanciers en leur donnant l'alarme de mon départ, et porté quelques-uns à saisir mes chevaux, mais même il a eu l'insolence de faire arrêter l'un de mes secrétaires en vertu d'un ordre de la justice ordinaire. Comme la première action était intentée par des Anglais et pour dette, je n'ai pas cru tirer beaucoup de raison de leur procédé, et j'ai pris le parti de les apaiser ; mais il me parut que ce serait blesser les prérogatives de mon caractère, si pour un démêlé entre deux de mes domestiques je m'adressais à la justice ordinaire du pays, et j'eus recours au roi par l'entremise du comte de Saint-Albans, qui avait pris sur soi de me faire faire raison même de la première injure ; néanmoins, ayant parlé au roi de la dernière, il le trouva tout préparé contre la prétention que j'ai d'être traité en ambassadeur le reste du temps que je serai en Angleterre : sa réponse fut d'un ton, devant même que d'avoir entendu, tel qu'il ferma la bouche audit sieur comte. Je ne laissai pas, avant que de le savoir, d'écrire au secrétaire d'État une lettre par laquelle je demandais que mon secrétaire et mon maître d'hôtel me fussent remis entre les mains ; et pour appuyer cette demande, j'y

joignis une copie de mes lettres de créance. Je vis aussi le comte de Manchester que sa charge oblige de prendre soin des ambassadeurs, et lui fis connaître que l'injure qui m'était faite ne me regardait pas personnellement, mais mon caractère, et ainsi ne pouvait qu'offenser Sa Majesté ; il demeura persuadé de la vérité de mes principes, et se chargea d'en parler au roi. Hier au soir, il vint chez moi pour me dire qu'ayant satisfait à sa parole, le roi l'avait chargé de m'assurer qu'il en serait usé envers monsieur de Bourdeaux avec toute civilité, mais que comme ambassadeur de France je ne devais rien attendre, et que mon secrétaire me serait rendu sans faire mention du maître d'hôtel. Je lui déclarai n'avoir rien prétendu de mon chef, et qu'encore que le roi d'Angleterre eût la bonté de me tant considérer, je ne voulais néanmoins pas m'en prévaloir en la présente rencontre, mais seulement de la qualité avec laquelle j'étais en Angleterre, et qui ne pouvait m'être contestée; j'insistai encore que la justice me fût rendue tout entière par la remise de mes deux domestiques, qui ne pouvaient reconnaître autre juridiction que la mienne, ou celle de la France après mon retour s'ils avaient quelque prétention l'un contre l'autre, et je remerciai ledit sieur comte de ses bons offices. Il me promit de faire toutes diligences pour me procurer entière satisfaction, et je ne doute point que ce ne soit avec quelque succès, mais non pas tel qu'il est à souhaiter, puisque l'on veut faire distinction entre moi et l'ambassadeur de Sa Majesté, et par cette déclaration témoigner plus d'aigreur contre la France que contre ma personne. Cette mauvaise disposition m'a encore été confirmée par le même comte de Saint-Albans, qui m'est venu faire le récit de la manière que le roi avait reçu ma plainte : il m'a dit en termes fort clairs que ce procédé ne me regardait point, qu'il allait plus loin et que la faction du chancelier ne songeait qu'à exciter de l'animosité entre nos deux États, espérant par là de former des obstacles au retour de la reine; que même l'on pouvait avoir la visée de

lui faire recevoir en France un accueil semblable à celui qui m'est fait. Il m'a aussi rapporté que deux heures devant que de parler au roi de cet incident, il l'avait entretenu assez longtemps sur mon sujet, prenant occasion de l'avis que le beau-frère du général Monk venait de lui donner que l'on le pressait de déclarer que je l'avais chargé, de la part de Sa Majesté et de celle de Votre Éminence, de disposer ledit général à se faire Protecteur ou maintenir la République ; ce qui m'a été imputé il y a déjà quelque temps, et dont ledit beau-frère m'avait justifié à la Haye assez publiquement. Il avait témoigné de la joie que ledit sieur de Saint-Albans lui eût découvert cette friponnerie, et néanmoins son mécontentement n'a pas éclaté un moment après; d'où il doit être jugé que ma conduite ne l'a pas causé: c'est le sentiment tant dudit comte que du sieur Berkley et autres courtisans, qui ont rendu témoignage au roi, de leur propre mouvement, que j'avais paru fort zélé pour ses intérêts. Il est à souhaiter que leur jugement soit mal fondé, et que ma retraite étouffe ces semences de mésintelligence devant qu'elles prennent plus de racine. Si mes dettes me permettaient de sortir de Londres, je serais fort tenté de prévenir la liberté qui m'en sera sans doute envoyée ; aussi bien ne suis-je plus en état de négocier, les ministres du Conseil fuyant ma rencontre. Je n'apprends pas qu'il se soit encore traité dans le Conseil d'aucune affaire du dehors ; seulement m'est-il rapporté que le roi ne veut pas ratifier le traité fait entre les deux rois du Nord pour le trouver trop désavantageux à celui du Danemark, dont les intérêts sont bien plus considérables que ceux des Suédois. Son résident a même eu audience, bien qu'il ait agi sous les précédents gouvernements ; et il faut s'attendre que les Hollandais, nonobstant la paix, fomenteront les présentes inclinations de cette cour dont je n'ai rien à écrire de considérable. Le Parlement a enfin achevé de nommer ceux qui doivent être exceptés de l'amnistie pour leurs biens. Outre les chevaliers Vane et Haslerig, Fleet-

wood, Lambert et l'orateur du précédent Parlement, grand ami du général Monk, ont eu la même fortune, et l'on a augmenté le nombre de ceux qui doivent mourir du ministre Peters, qu'on ne tient point, et d'un major amené d'Irlande, que l'on accuse d'avoir coupé la tête du roi défunt, et qui confesse d'avoir été masqué sur l'échafaud. Quelques-uns des juges se sont représentés et ont été mis sous garde. Les Communes ont aussi travaillé à l'établissement du revenu public, et ont accordé au roi pour sa vie une imposition considérable sur les marchés, continué les coutumes et excises, sursis le paiement des dettes publiques contractées depuis 1648, à l'exception des arrérages de l'armée, et assigné 10,000 livres sterling pour la subsistance de la reine d'Angleterre sur la taxe de 70,000 liv. st., qui se doit lever pendant trois mois sur le peuple. Toutes les terres hypothéquées à son douaire qui ne se trouveront point vendues lui doivent aussi être rendues, et pour les autres il se cherchera quelque moyen d'accommodement. Il s'était proposé dans la Chambre des seigneurs de prendre un serment de fidélité, dont les Catholiques ne demeuraient pas d'accord, pour y avoir des expressions qui détruisent entièrement le pouvoir que la cour de Rome prétend avoir de déposer les rois et États excommuniés; mais l'on n'en parle plus maintenant, et il est même peu agréable aux rigides presbytériens. Ce même serment a été déjà pris par quelques régiments, et doit être présenté à toutes les vieilles troupes, dans le commandement desquelles l'on introduit des personnes de qualité. Le roi a tous les jours été traité par différents seigneurs, et la ville lui doit donner un grand dîner dans quinze jours. Les députés d'Irlande lui ont apporté leurs soumissions avec 20,000 liv. st. Il ne me reste qu'à me dire, etc.

(N° 71.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 4 juillet 1660.

Monseigneur,

Je ne me donne l'honneur d'écrire à Votre Éminence que pour lui faire savoir l'arrivée de mon courrier dès avant-hier avec les ordres du roi qui me permettent de me retirer d'Angleterre, et que je fais état de sortir demain de Londres pour me rendre en France aussitôt qu'il me sera possible. Le secrétaire d'État m'a bien donné ce soir un passeport, mais non pas un vaisseau, pour mon passage; ce qui ne me surprend pas après l'aigreur que l'on a témoignée ces derniers jours. Mon secrétaire ne m'est point aussi rendu, bien qu'il m'eût été promis ; à cela près, je n'ai rien à désirer, puisque je suis assez heureux que Votre Éminence approuve ma conduite passée, et demeure persuadée que mes actions aussi bien que mes paroles ont été conformes aux ordres qui m'ont été envoyés. J'espère d'être assez tôt auprès d'elle pour n'avoir pas besoin de m'étendre présentement sur ma justification, et je remettrai à ce temps de lui rendre compte de ce qui s'est passé depuis le retour de mon courrier. Cependant, n'ayant rien de considérable à écrire des affaires d'Angleterre, je remercierai Votre Éminence de la bonté qu'elle a eue de me donner le moyen de sortir avec honneur de ce pays pour lui aller rendre en France tous les services dont elle me jugera capable. La confiance qu'elle m'y honorera de ses commandements me fait prendre en patience les petites mortifications qui m'ont été données ici ces derniers temps, et je ne puis que m'estimer heureux tant qu'il lui plaira de croire que je suis avec passion et respect, etc.

(N° 72.) M. DE BOURDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

De Londres, ce 6 juillet 1660.

Monseigneur,

J'ai été retenu jusqu'à présent par ceux qui, souhaitant de prévenir la mésintelligence entre les deux royaumes, faisaient tout devoir pour changer la résolution prise à mon égard. Ils étaient même hier dans une entière confiance d'y réussir, et l'affaire fut fort agitée dans le Conseil, dont les principaux ministres étaient d'avis de satisfaire la France. Néanmoins, ce soir, le roi a décidé la question, et je partirai sans plus de remise demain pour me rendre au plus tôt en France. Il sera en même temps dépêché d'ici un courrier pour informer la reine de ce qui s'est passé. Je n'ai pas maintenant le temps d'en rendre un compte plus exact, et il ne peut être d'aucun préjudice au public que je remette à m'acquitter de ce devoir jusqu'à mon retour. Il n'y a aussi rien de considérable à écrire des autres affaires d'Angleterre, et je n'ai présentement qu'à me dire avec respect, etc.

FIN.

TABLE.

	Pages
Monk, sa jeunesse (1608-1625).	1
Monk, ses campagnes sur le continent (1625-1638).	3
Monk dans la guerre d'Écosse (1639-1640).	8
Monk. — Insurrection d'Irlande (1641).	10
Monk sert en Irlande (1642-1643).	12
Monk à Oxford (1644).	22
Monk en prison à la Tour (1644-1646).	24
Monk sert de nouveau en Irlande (1646-1649).	26
Monk retourne à Londres (1649).	34
Monk maltraité par le Parlement (1649).	36
Monk marche avec Cromwell en Écosse (1650).	38
Monk fait la guerre en Écosse (1650-1653).	40
Monk commande la flotte contre la Hollande (1653).	42
Monk. — Son mariage (1653).	44
Monk populaire parmi les marins (1653).	46
Monk commande de nouveau en Écosse (1654).	48
Monk soumet l'Écosse (1654).	50
Monk gouverne l'Écosse (1654-1658).	52
Lettre de Charles II à Monk (1655).	54
Cromwell s'inquiète des sentiments de Monk (1656-1658).	56
Cromwell meurt. — Monk reconnaît Richard Cromwell comme Protecteur (1658).	60
Chute de Richard Cromwell. — Rappel du long Parlement (1659).	62
Monk reconnaît le long Parlement (1659).	64
Menées royalistes autour de Monk (1659).	66
Premières ouvertures de Charles II à Monk (1659).	68
Monk accueille les ouvertures des royalistes.	70
Monk est près d'éclater en faveur de Charles II (août 1659).	72
Monk diffère à se prononcer pour la cause royale.	74
Monk envoie à Londres sa démission (septembre 1659). — Elle est retirée.	76
Comment Monk prépare son armée pour ses desseins (1659).	80
Le comité de l'armée de Londres négocie avec Monk (1659).	86
Monk envoie des commissaires à Londres (novembre 1659).	88
Dissensions et intrigues dans l'armée à Londres (1659).	90
Monk se met en marche vers l'Angleterre (novembre 1659).	92
Un traité est signé à Londres. — Humeur de Monk à cette nouvelle.	94
Monk élude le traité et continue à négocier.	96
Monk arrive sur la frontière d'Angleterre (8 décembre 1659).	98
Monk écrit au Conseil commun de la cité de Londres.	100
L'armée perd le pouvoir à Londres et le Rump est réinstallé (25 décembre 1659).	102
Monk entre en Angleterre (1er janvier 1660).	104

Conduite de Monk pendant sa marche en Angleterre. 106
Deux commissaires du Rump arrivent auprès de Monk. 110
Conduite de Monk avec les commissaires du Rump. 112
Troubles dans Londres à l'approche de Monk. 114
Monk entre dans Londres (3 février 1660). 116
Visite et discours de Monk au Parlement. 118
Le Parlement ordonne à Monk de soumettre la Cité. 120
Monk exécute les ordres du Parlement. 122
Surprise et effroi de la Cité. 123
Monk suspend et reprend l'exécution des ordres du Parlement. 124
Monk se décide enfin pour la Cité contre le Parlement. 126
Efforts du Parlement pour gagner du temps. 128
Explosion générale en Angleterre contre le Rump (11 fév. 1660). 130
Monk fait rentrer dans le Parlement les membres exclus. 132
Conférences, chez Monk, entre les divers partis. 134
La réaction royaliste éclate partout. 136
Efforts des républicains pour regagner Monk. 138
Les républicains offrent à Monk le protectorat. 140
Monk refuse le protectorat. 142
Agitation républicaine dans l'armée. 143
Monk travaille à contenir tous les partis. 144
Le long Parlement se dissout (16 mars 1660). 146
Monk se montre encore incertain. 148
Entrevue de sir John Greenville avec Monk. 150
Monk s'engage expressément envers le roi (mars 1660). 152
Les Presbytériens essayent de traiter directement avec le roi. 154
L'ambassadeur de France offre son appui à Monk, qui le refuse. 156
Les élections sont royalistes. 158
Lambert s'échappe de la Tour (17 avril 1660). 159
Lambert échoue dans sa tentative d'insurrection républicaine. 160
Le nouveau Parlement se réunit (25 avril 1660). 162
Charles II est reconnu et proclamé roi (8 mai 1660). 164
Les chefs presbytériens essayent en vain de s'assurer des garanties 166
Monk reçoit Charles II à Douvres (23 mai 1660). 168
Conseils modérés de Monk au roi. 170
Charges et faveurs accordées à Monk. 171
Mécontentement de l'armée. 172
Insurrection de Venner à Londres. 173
Licenciement de l'armée républicaine 174
Conduite de Monk dans le procès d'Argyle (1661). 176
Déclin de la santé de Monk. 178
Sa conduite dans la peste de Londres (1665). 179
Monk commande avec éclat la flotte contre la Hollande (1665). 180
Monk, lors de la descente des Hollandais à Chatham (1667). 182
Dernière maladie de Monk. 184
Sa mort (3 janvier 1670). 185
DOCUMENTS HISTORIQUES. Nos 1 à 72. 187 à 397

FIN DE LA TABLE.
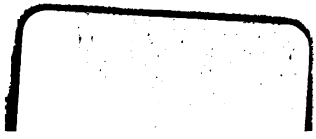
SEP 30 1935